

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com



Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Bibliothèque nationale de France

SENEQVE

DES

BIENFAITS,

DE LA VERSION

De M^{re} FRANÇOIS DE MALHERBE,
Gentil-homme ordinaire de la
Chambre du Roy.



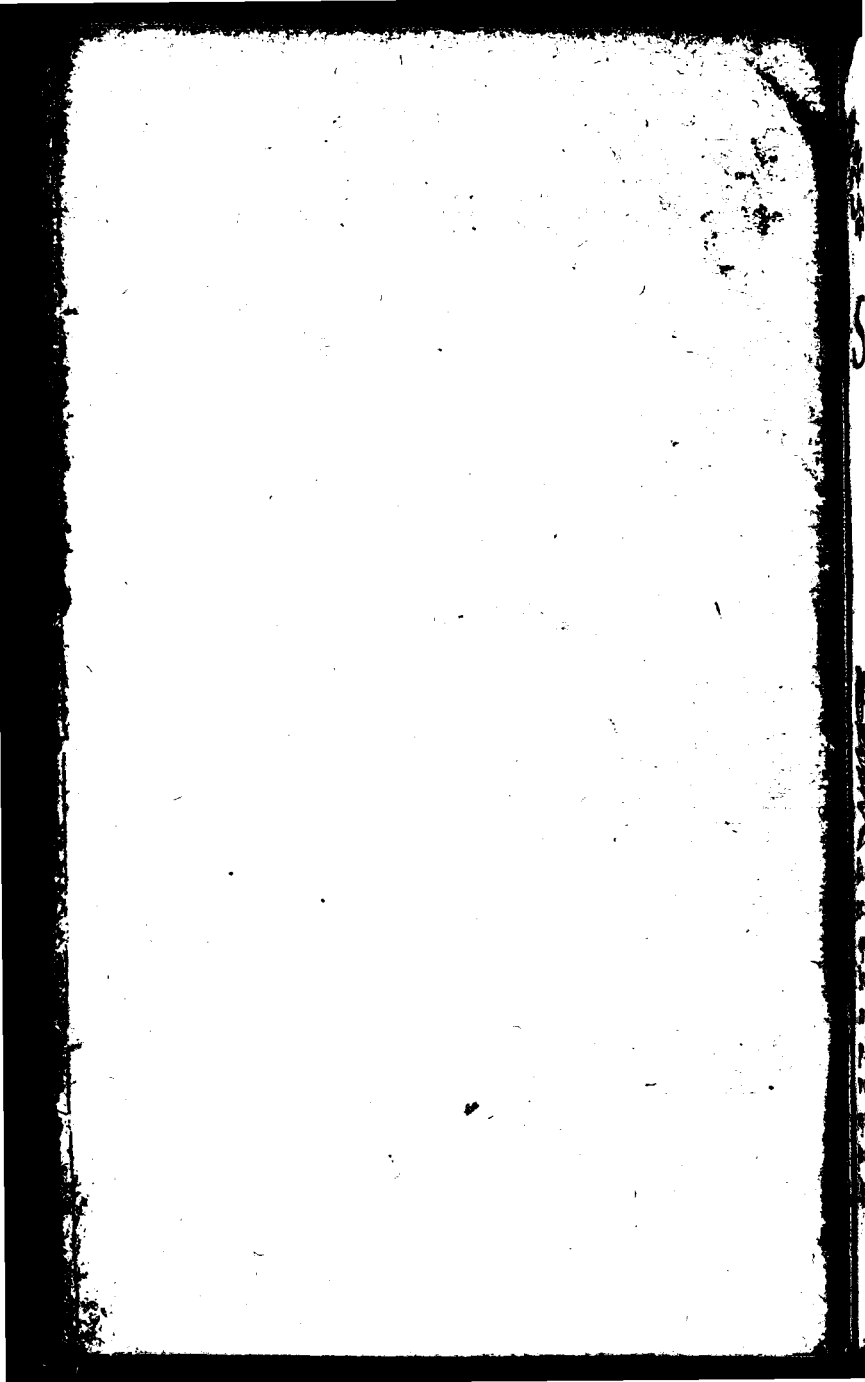
A PARIS,

Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE,
en la petite salle du Palais, à
l'Escu de France.

M. D C. L.

Avec Privilege du Roy.

avec Disc. Paris



SENEQVE

DES

BIENFAITS.

LIVRE PREMIER.



L arriue ordinairement que pour ne prendre pas garde à nos actions, & les remettre plustost à la fortune que de les conduire par discours, nous faisons vne infinité de fautes. Mais à mon aduis celle de toutes qui nous porte plus de preiudice, c'est que nous ne sçauons ny faire vn plaisir, ny le receuoir. Car vne chose mal donnée, ne sçauroit estre bien deüe, & ne venons plus à temps de nous plaindre, quand nous voyons qu'on ne nous la rend point, parce qu'à l'heure mesme que nous la donnons, nous la perdons, Et ne faut point s'estonner que de tant de vices qui regnent au monde

le plus frequent soit l'ingratitude, parce qu'il y en a beaucoup d'occasions. La premiere que nous faisons plaisir sans eslection. C'est vn cas estrange que s'il est question de prester de l'argent, nous ne sommes pas contens de nous informer du fonds de celuy qui emprunte, mais fouillons iusques dans sa cuisine & dans sa garderobbe pour sçauoir s'il y a quelque meuble qui vaille de nous respondre de nostre prest. Si nous voulons semer, nous prenons garde que ce soit en terre capable de quelque rapport; & s'il est question de faire quelque plaisir, nous y allons à yeux clos, & iettons plustost que nous ne donnons Et certainement ie ne sçay où il y a le plus de honte, à desaduotier vn plaisir quand nous l'auons receu, ou à le redemander quand nous l'auons fait. Car la nature de ce prest est telle, qu'il n'en faut retirer que ce qui nous en est rendu volontairement. Mais aussi de le méconnoistre, il y a de la vilenie extreme, quand ce ne seroit que cette consideration, que sans nous incommoder autrement la volonté seule suffit à nous acquiter. Celuy qui doit de bon cœur, est quitte. Mais comme il y a de la faute en ceux qui ne veulent pas mesmes auotier qu'on leur ait fait plaisir, il y en a aussi de la nostre. Nous en trouuons beaucoup d'ingrats, & en faisons encore dauantage;

DES BIENFAITS. 3

pource que tantost nous reprochons vn plaisir avec impatience, tantost nous en exigeons le payement de mauuaise grace, tantost nous nous repentons de l'auoir fait, tantost nous murmurons pour peu qu'il y ait de retardement à nous le rendre. Et de cette façon nous luy faisons perdre toute la grace, non seulement apres l'auoir fait, mais bien souuent à l'heure mesme que nous le faisons. Car lequel est ce de nous que s'il a baillé quelque chose, ne se l'est fait demander beaucoup de fois, & avec beaucoup de submission. Qui sentant venir quelqu'un pour le requerrir, ne s'est ridé le front, n'a tourné la veüe d'autre costé, n'a feint d'auoir des affaires, ou mis en auant des discours qui n'auoient point de fin, sans autre sujet que pour oster l'occasiõ de faire la demande, & cependant laisser passer la necessité? Qui, s'il a esté pris de court, n'a ou demandé terme, c'est à dire, refusé timidement, ou promis avec tant de peine, & de si mauuaise façon, qu'il a semblé qu'il eust de la peine à parler? C'est vne maxime qu'on ne doit iamais de bon cœur ce qu'on n'a pas receu, mais fait sortir à force de presser. Comme seroit-il possible que ie sceusse gré d'un plaisir qu'on m'auroit ietté d'une façon arrogante, cõme par dépit, & pour se deliurer de mon importunité? Qui lasse vne personne à le remettre

d'un iour à l'autre, & le gescne à le faire attendre ? il se trompe s'il espere ny reuancher ny ressentiment. Le plaisir est deu, comme il est fait, & pource il ne faut pas faire le nonchalant quand on donne quelque chose. Qui reçoit de cette façon n'est obligé qu'à soy-mesme. Aussi ne faut-il pas estre long, pource qu'estant le bienfait de cette nature qu'on y regarde principalement l'affection, il est à presumer que qui a esté long-temps à le faire, a esté long-temps sans le vouloir. Sur tout il se faut biē garder d'offenser en faisant plaisir ; car puis que c'est chose naturelle que nous sommes bien plus viuement touchez du mal que du bien, & que passant legerement par dessus vn plaisir que nous auons receu, nous nous attachons aux iniures, & en gardons la memoire avec obstination, que doit esperer celuy qui outrage en obligeant ? On le reconnoist assez, de luy pardonner le plaisir qu'il a fait. Au demeurant il ne faut point que le grand nombre des ingrats nous oste la volonté de bien faire. Car premierement, comme il a desia esté dit, nous sommes cause qu'il en est dauantage. Secondement nous auons l'exemple des Dieux, qui pour l'impieté d'un nombre infiny de sacrileges, & de gens qui les méprisent, ne laissent pas de continuer d'aimer les hommes, & de leur verser du bien

DES BIENFAITS. 5

avec le mesme soin & la mesme profusion qu'ils ont accoustumé. Leur inclination est de bien faire, ils la suivent, & faisant generalement du bien à tout le monde, ils sont contents d'y comprendre ceux-mesmes qui disent mal de leur liberalité. Imitons-les autant que l'humanité le peut faire. Si nous faisons du plaisir, donnons-le, ne le prestons point. Il n'y a point de mal de ne rien rendre à celuy qui en baillant s'est proposé de recevoir. Mais ie ne m'en suis pas bien trouué. Ce n'est pas en cela seulement que les choses ne nous succedent pas comme nous le desirons. Nous sommes bien souvent trompez de nos femmes & de nos enfans, & pour cela ne laissons pas de nous marier, & d'engendrer; & sommes si opiniastres contre les experiences, que pour estre battus nous ne nous dégoustons point de la guerre, & quoy que nous ayons fait naufrage, nos habits ne sont pas encores secs, que nous pensons desia de nous rembarquer. Combien nous seroit-ce plus de merite de nous roidir en la volonté de faire plaisir, & nous représenter que ne donnant point parce qu'on ne nous a point rendu, nous faisons connoistre que nous auons donné pour recevoir, & de cette façon colorons la malice des ingrats, qui semblent alors auoir dispense de ne rien rendre, quand ils peuuent dire qu'on leur a donné sujet

de ne rendre point? Combien est-il d'hommes indignes de voir la lumiere, & cependant le Soleil ne laisse pas de se leuer? Combien en est-il qui se plaignent d'estre nais, & neantmoins la nature est tousiours preste à produire de nouveaux homes, & fait estre ceux qui quelque iour aimeroient mieux n'auoir esté. Vne ame est vrayement genereuse, qui fait bien pour l'amour du bien mesme, sans penser ailleurs, & qui pour auoir trouué beaucoup de méchans, ne laisse pas de chercher vn homme de bien. Si la reuanche estoit indubitable, quelle gloire y auroit-il de faire plaisir? Le merite des bienfaits est de ne s'en proposer point de recompense, & dès qu'on les a semez, faire conte que le fruit en est recueilly Tant s'en faut que cela nous doie frustrer, & nous tirer d'une action la plus belle du monde, que si ie pensois ne rencontrer iamais vne reuanche, i'aymerois mieux y renoncer, que de me priuer du contentement de faire plaisir. Qui ne donne point, coupe chemin à l'ingratitude. Diray-ice qu'il m'en semble? Qui ne rend point vn plaisir peche dauantage, qui n'en fait point peche le premier.

*II. Quand les bienfaits sont iettez en commun.
Il s'en perd bien deuant qu'il s'en gaigne vn.*

Au premier vers il y a deux choses blasma-

DES BIENFAITS. 7

bles : car il ne faut ny communiquer les bienfaits sans election , ny les ietter sans mesure. Ce ne sont plus bienfaits , & ne les peut-on plus ainsi nommer quand le iugement en est separé. Le second vers est admirable , qui veut que le gain d'un bienfait heureusement employé , soit la consolation d'un grand nombre qui auront esté perdus. Mais voyez ie vous prie , si nous ne dirions point encore mieux , & si nous ne ferions point plus pour la reputation de celuy qui donne , de luy conseiller que quand iamaïs un de ses bienfaits ne luy deueroiét reüssir , il ne laisse pas d'exercer l'inclination qu'il a de faire bien. Cela aussi est faux ; *il s'en perd bien*. Il ne s'en perd point , parce que celuy qui les perd en auoit fait compte Il n'y a qu'un point en matiere de bienfaits. Donnant, si on s'en reuanche, vous auez autant gaigné ; si on ne s'en reuanche point , vous n'auetz rien perdu , vous auiez donné pour donner. Il ne s'en void point qui fassent papier de ce qu'ils donnent , ny qui comme rigoureux creanciers en demandent le payement à point nommé. Un homme d'honneur n'y pense iamaïs, sinon quand en le luy rendant on l'en fait ressouuenir. S'il en fait autrement , c'est argent presté que le plaisir qu'il a fait. Qui met les bienfaits en dépense , & en dresse des parties , fait l'acte d'un vsurier. De quelque façon que

nostre liberalité nous succede , ne nous laissons point de la continuer. Si les bienfaits doiuent estre perdus, il vaut mieux qu'ils le soient chez les ingrats que chez nous, & peut-estre qu'un iour, ou la honte, ou l'occasion, ou l'exemple leur donneront un meilleur aduis. Ne nous ennuyons point de donner, faisons ce qui dépend de nous, & montrons que nous sommes gens de bien. Aydons l'un de nos moyens, répondons pour l'autre, assistons l'autre de nostre faueur, donnons du conseil à l'autre, & faisons des remonstrances à l'autre, qui les gardent de se precipiter en quelque malheur.

III. Les bestes mesmes qui n'ont point de raison, ont sentiment du bien qu'on leur fait. Il n'en est point de si sauvage qu'avecque le travail on n'appriuoise, ny de si cruelle, que par la mesme voye on ne rende capable d'amitié. Les maistres des lions leur mettent la main entre les dents sans en estre offensez. Les elephans par le bon traitement se laissent iusques à la seruitude. Tant les choses mesmes qui ne sçauent que c'est d'obligation, ne sont pas inexpugnables à la continuation de les obliger. Qui n'a reconnu le premier plaisir, reconnoistra le second. Si l'un ny l'autre n'ont reüssi, le troisieme fera quelque chose, & ramentera ceux mesmes qui estoient oubliez. Ce-

DES BIENFAITS. 9

Iluy vraymēt les a perdus, qui les a estimez perdus incontinent apres les auoir donnez. Mais celuy qui presse, qui recharge, & ne se lasse point, quand il auroit affaire à vne ame de bois ou de pierre, il faut qu'il luy donne du sentiment. Il n'est point d'homme si effronté à qui tant de bienfaits ne fassent baisser les yeux. Qu'il vous trouue en quelque part qu'il vous fuye, assiegez-le d'obligations. C'est vn suiet que ie me propose de traiter bien particulierement; mais deuant que passer plus outre, vous me donnerez congé, s'il vous plaist, de dire icy quelque chose, qui toutesfois n'y vient pas fort à propos; Pourquoy on dit qu'il y a trois graces; pourquoy on les estime sœurs; pourquoy elles se tiennent par les mains, pourquoy on les peint riantes, ieunes, en robes transparentes, & sans ceinture. Les vns veulent que cette description signifie que l'vne donne, l'autre prend, & la troisieme rend. Les autres, qu'elle nous represente trois sortes de bienfaits, donnez, rendus, & pris, & rendus tout ensemble. Prenez celle qu'il vous plaira de ces opinions; ce n'est point chose qu'il importe de scauoir. Que veut dire qu'elles dansent en rond & en la main de l'vne de l'autre? C'est que le bienfait doit aller aux mains de celuy qui le reçoit, & reuenir à celuy qui l'a donné, & que cet ordre qui a de la grace

tant qu'il garde sa liaison & sa vicissitude, n'en a plus si-tost qu'il est interrompu. On les fait riantes, pource que tel est ordinairement le visage de ceux qui font le plaisir, & de ceux qui le reçoivent. Jeunes, pource qu'il ne faut iamaïs laisser envieillir la memoire d'un bienfait. Pucelles, pour la sincerité incorruptible, & sacrée qui y doit estre. Sans ceinture, parce qu'il n'y faut rien de ferré ny de contraint. Et les robes à iour, parce que la gloire des bienfaits est qu'ils soient regardez. Je veux bien qu'il y en ait de si passionnez pour le party des Grecs, que toutes ces imaginations leur semblent necessaires; mais ie ne pense pas qu'il s'en trouue vn qui cherche quelque substance aux nōs qu'Hesiodé leur a donnez, ny. croye qu'il n'y ait rien de considerable en ce qu'il a nommé l'aînée Aegle, la seconde Eufrosine, & la dernière Thalie. Chacun en fasse l'interpretation comme il luy plaira, & tasche d'en rendre quelque raison; de moy ie suis cōtent de croire simplement que ce sont noms qu'il leur a donnez pour son plaisir. Aussi Homere, sans s'arrester à cette nomination, en a appelé vne Pasithée, & luy a donné mary, afin que vous ne pensiez pas que ce soient des religieuses. Il se trouuera quelqu'autre Poëte qui leur baillera des ceintures, & des robes fourrées. Aussi ne faut-il pas penser que ce

DES BIENFAITS. II

que Mercure est peint en leur cōpagnie , ce soit pour signifier que la grace d'un biēfait doit venir du lāgage qui l'accōpagne, mais pource que ç'a esté le caprice du Peintre de les représenter de cette façon. Chrysippus mesme, qui par ses subtilitez fait professon de trouuer ce qui est en toutes choses , qui n'a des paroles que pour se faire entendre, a pris tant de goust en ces niaiseres, qu'il en a remply son liure ; & sans parler que fort peu de la maniere de donner , prendre , & rendre vn bienfait, a plustost mēlé son discours à ces fables, que ces fables à son discours. Car outre ce qu'Hecaton en a tiré, il dit qu'il y a trois Graces filles de Iupiter & d'Euronimé, pl^e ieunes que les Heures, mais bien plus jolies, & que pour cela on les a baillées à Venus pour luy tenir compagnie. Il trouue aussi le nō de la mere mystereux, & tient qu'elle a esté appelée Eurinomé, parce que la liberalité ne peut venir que de l'abondance, comme si c'estoit la coustume de nommer les filles premier que les meres, ou que les Poètes ayent donné des nōs qui peussent rendre la significatiō veritable par ce qui puis apres en arriueroit. Cōme quelquefois vn Nomēclateur, si la memoire luy manque, a recours à l'impudence, & nōme cōme il luy vient en la bouche ceux de qui il a oubliē le nō; aussi les Poètes ne se sentent pas obligez à la verité; mais selō qu'ils

sont cōtraints par la mesure du vers, ou flattez par la beauté de quelque parole, donnent à chacun le nom qui leur vient le plus à propos, & ne sont point blasmez d'auoir enrichi la matiere de quelque chose de leur inuention. L'vn ne donne point la loy à l'autre. Autant qu'il y a d'écriuains, autant chaque chose peut auoir de noms, si bon leur semble. Et qu'il ne soit ainsi, Thalie plus souuent que nulle autre est mise au nombre des Graces par Hesiodé, & Homere la fait passer pour vne Muse.

I V. Mais de peur de tomber en la faute que ie condamne, il vaut mieux que ie laisse tout ce discours, qui est tellement hors de la chose, qu'il n'en approche pas seulement. Mais au moins souuenez-vous de me defendre si quelqu'vn trouue mauuais que i'aye mis Chrysippus sur les rangs. Je ne veux pas dire qu'il ne soit vn grand personnage, mais tousiours c'est vn Grec, de qui les pointes trop deliées se rebouchent le plus souuent, & sont si foibles, que mesmes quand elles semblent faire quelque force, elles ne font autre chose qu'égratigner bien le cuir en la superficie, & ne passent point plus auant. Je ne sçay pas à quoy cela peut seruir. Il est question de traiter les bienfaits, & de regler vne chose qui plus que nulle autre sert de liaison à la société des hommes. Il faut prescrire des

DESBIENFAITS. 13

toix à la vie, afin d'un costé que voulans estre liberaux, nous ne deuenions faciles mal à propos, & que de l'autre par l'observation que nous y apporterons, nous ne nous restraignons, mais gardions en cette action vertueuse un temperament qui ne soit ny defectueux ny superflu. Il faut tout de mesme instruire ceux qui reçoient, de le faire de bon cœur, rendre de mesme, & se proposer vne contention genereuse de n'égaliser pas seulement, mais s'il est possible, vaincre en affection ceux qui les ont obligez en effect. Car en matiere de reuanche, qui ne passe n'attaint point. Il faut enseigner les vns à ne rien mettre en ligne de compte, les autres à pèser deuoir plus qu'ils ne doiuent. Les belles raisons que Chrysippus amene pour nous mettre en cet honorable duel; c'est qu'il faut craindre que pource que les Graces sont filles de Iupiter l'ingratitude ne soit un sacrilege, & qu'on ne fasse outrage à de si belles filles, ne reconnoissant pas dignement un plaisir qu'on a receu. Mais, ie vous prie, au lieu de toutes ces bayes, dites-nous quelque chose qui nous rende capables de donner & de prendre, & qui mette les obligeans & les obligez en vne louable dispute, les vns d'oublier tout à l'heure, & les autres de se souvenir eternellement. Toute cette maniere de fables est du gibier de Poëtes, qui n'ont

autre but que de dire quelque chose de bonne grace. Mais si vous voulez guerir les ames, retenir la foy au commerce des hommes, & grauer dans les cœurs la memoire des bienfaits, tenez-nous vn autre langage, & vous efforcez d'autre façon; sinon que peut-estre il vous soit aduis qu'avecque ces contes de vieille, il vous soit possible de remedier à la plus pernicieuse chose qui soit au monde, *La carte blanche des bienfaits.*

V. Mais comme ie passeray par dessus ce qui ne sert de rien, aussi veux-je bien particulierement traiter ce qui me semblera necessaire, & vuider ce point le premier, Que c'est que nous deuons quand on nous a fait plaisir. L'vn dit qu'il doit de l'argent, vn autre vn Consulat, l'autre vne Prelature, l'autre vn Gouuernement. Et toutesfois ce ne sont pas bienfaits, ce n'en sont que les marques. Vn bienfait ne se manie point, il n'est visible qu'aux yeux de l'esprit. Il y a bien de la difference entre la matiere du bienfait & le bienfait. Ce qui nous vient de la liberalité de nos amis, or, argent, & toute autre chose, ne sont pas proprement bienfaits. Le vray bien-fait est la volonté seule de celuy qui donne. Le vulgaire ne prend garde qu'à ce qu'il void, qu'il touche, & qu'il possede, de ce qui est le plus cher & le plus estimable, il n'en fait point de conte. Toutes ces vanitez que nous voyons, que nous

DES BIENFAITS. 15

manions, & que nous recherchons si passionnément, sont autant de suiets où la fortune exerce sa tyrannie. Vn mal-heur nous les oste, vne iniure nous les fait perdre. Vn bienfait suruit à la chose donnée. Car à parler comme il faut, cela se peut dire vraiment bienfait, qui est fait en sorte que rien ne le puisse ruïner. I'ay retiré mon amy de la main des Corsaires; si apres cela il tombe és mains d'un autre ennemy qui le mette en prison, l'usage de mon bienfait est perdu pour luy, mais mon bienfait demeuré. I'en ay sauué du naufrage, ou du feu, qui depuis sont morts ou de maladie, ou de quelqu'autre inconuenient. Ce que i'ay fait pour eux ne laisse pas d'estre, encore qu'ils ne soient plus. Ainsi toutes ces choses qui faussement vsurgent le nom de bienfait, ne sont pas bienfaits proprement, mais ministeres, par lesquels ceux qui ayment donnent de l'exercice & du tesmoignage à leur bonne volonté. Ce n'est pas en cecy seulement que cette consideration a lieu, il est assez d'autres occasions où l'apparence de la chose & la chose ne sont pas ensemble. Vn General d'armée a donné à vn Soldat vne couronne murale ou ciuique. Qu'y a-t'il de beau en cette couronne? Qu'y a-t'il de beau en vn pretexte, en des trouffeaux de verges, en vn tribunal, ny en vn chariot?

Ces choses-là sont bien marques d'honneur, mais elles ne sont pas l'honneur mesme. Ainsi en vn bien-fait, ce qu'il y a de visible n'est que l'apparence & la marque du bienfait.

V I. Qr'appellez-vous donc bienfait? Vne action de bienveillance faisant réjouir & se réjoüissant reciproquement, qui de son inclination & de son mouuement propre se dispose à faire ce qu'elle fait. Ainsi l'importance n'est pas à donner ou peu ou beaucoup, mais à donner de bon cœur; parce que le bienfait ne se considere pas en la chose faite ou dōnée, mais en l'affection de celuy qui la donne ou qui la fait. Et que cela soit, on le reconnoist en ce que tousiours le bienfait est bon, & la chose faite ou donnée est indifferente. C'est l'affection qui releue les choses basses, qui fait luire les obscures, qui deshonore ce qu'on estime, & donne du prix à ce qui n'en a point. Les choses que les hommes desirent sont d'vne nature neutre; l'esprit de celuy qui les possede en est le directeur, & leur donne la forme qu'il luy plaist. Ce n'est donc pas en ce qui se compte, & qui nous passe par les mains, que consiste le bienfait. La pieté ne consiste pas en la graisse des victimes, mais en la deuotion des sacrifiants. Et certainement on se tromperoit de penser qu'vn homme de bien, pour n'offrir qu'vn

DES BIENFAITS 17

peu de farine en vne écuelle de terre, eust moins de religion qu'un meschant, de qui les Dieux auroient tous les iours vne écuelle sur leur autel.

VII. Si les bienfaits estoient en la chose & non pas en la volonté, l'estimation s'en feroit par la valeur de la chose qu'on auroit donnée, ce qui est faux. Car si vn amy m'a fait vn petit present avec beaucoup d'affection, s'il m'a donné peu, mais librement, & pour secourir ma necessité, a fermé les yeux à la sienne, & y a apporté, non de la volonté, mais du desir, s'il m'a baillé come s'il eust pris, s'il m'a fait plaisir sans en penser iamais rien auoir, s'il a fait cas de la reuanche que i'en ay prise comme s'il n'eust iamais rien fait pour moy; & non seulement n'a point laissé passer l'occasion de s'employer à mon affaire, mais l'a recherchée avecque soin, & preuenue avecque diligence, ie suis ingrat à la verité si ie ne m'estime plus son redevable, que d'un Roy qui auroit vuidé les coffres de son épargne pour m'enrichir. Au contraire les choses extorquées par importunité, ou laschées par nonchalance, quand ce seroient des sceptres & des diademes, donnent tousiours quelque dégoust à ceux qui les reçoient. Vne main liberale recommande plus vn present, qu'une main pleine. Le present qu'il m'a fait est petit, mais

il ne le pouuoit pas faire plus grand : Ou bien, ce qu'il m'a donné vaut beaucoup, mais il a deliberé s'il me le deuoit donner ou non, il m'a fait languir à l'attendre, il a fait vn soupir en me le baillant, il me l'a baillé superbement, il en a fait sa monstre par les carrefours, & n'a rien oublié pour me le faire trouuer mal-agreable. C'est vne gratification qu'il a voulu faire, non à moy, mais à sa vanité.

VIII. Socrate auoit vn grand nombre de ieunes gens qui le venoient voir, & qui tous, selon ce qu'ils pouuoient, luy faisoient quelque present. *Æschines* qui en estoit aussi, mais qui par faute de moyens ne pouuoit faire comme les autres, luy dit; Je ne reconnois que ie suis pauvre qu'en cette incommodité, que ie n'ay rien à vous offrir qui soit digne de vous. C'est pourquoy l'élection m'estant defenduë, ie vous donne vne seule chose que i'ay, qui est moy-mesme. Je vous prie me faire cet honneur d'accepter mon present tel qu'il est, & vous représenter que si mes compagnons vous en ont fait de plus grands, ils vous ont toutefois donné bien moins que ce qui leur est demeuré. La responce de *Socrates* fut, Qu'il ne deuoit point douter qu'il ne fust cas de son present, sinon que d'aduanture luy-mesme il en eust mauuaise opinion. Et

quoy qu'il en fust, que si iusques à cette heure il ne s'estoit pas estimé ce qu'il deuoit, il esperoit le rendre tel, qu'il auroit occasion de se priser dauantage à l'aduenir. Alcibiades auoit du bien autant que du courage, & tous les autres escholiers estoient enfans des premieres maisons de la ville, & cependant Æschines sceut si bien faire, que son present fut trouué plus riche que tout ce qu'ils auoient sceu donner.

IX. Voyez, ie vous prie, la dexterité d'un belesprit, que la misere ne peut tellement abbatre, que denué de toutes choses il ne trouue de quoy fournir à sa liberalité. Il m'est aduis que ie l'ois qui tient ce langage à la fortune; Et bien, tu m'as fait pauvre, mais qu'as-tu gagné? ie n'auray pas moins de quoy faire un present digne de l'homme à qui ie le veus donner. Puis que ce ne peut estre du tien, ce sera du mien. Ne pensez pas que pour ce qu'il se bailloit soy-mesme en payement de son apprentissage, il fit peu de conte de soy: mais cette inuention luy sembla bien à propos de se donner à son maistre, afin de conuier son maistre à se donner à luy. Il faut regarder qui donne, & non ce que l'on donne. C'est le trait d'un corrompu, quand il est recherché de quelque chose qu'il n'y a point d'apparence d'accorder, de faire bonne mi-

ne, & tascher de gratifier en paroles ceux qu'il ne peut contenter en effet. Mais encor aimerois-je mieux auoir affaire à luy qu'à vne maniere de presomptueux, qui avec vn langage superbe & vne mine pesante, rabroient si dédaigneusement les personnes, qu'ils ne semblent faire monstre de leur fortune, que pour acquerir des ennemis. Aussi nous les adorons bien en apparence, mais nous les detestons en nostre ame, & hayssons en leurs actions ce que nous imiterions si nous estions en leur place. Il y en a qui se seruent des femmes de leurs voisins, non pas secrettement avec quelque honte, mais scandaleusement à la veüe de tout le monde, & ne trouuent point mauuais qu'on leur rende la pareille. Si quelque mary ne permet point à sa femme de se promener tout le long du iour emmy les ruës, & à la portiere d'un carrosse s'exposeraux yeux & aux desirs de toute vne ville, tout le sexe le décriera pour vn mal habile homme, qui ne sçait que c'est d'honneur, & de qui la conuersation ne peut apporter que du mal. Si quelqu'un n'a point de maistresse, & n'entreprend la recherche de quelque femme d'importance, ce sera vn homme sans courage, vn estallon de chambrières, & qui ne merite pas de manger vn friand morceau. De là vient que l'adultere est auourd'huy la plus honneste

DES BIENFAITS. 21

la plus approuvée façon qu'on ait de se marier. Vne femme ne semble pas bonne, si on ne l'a dérobée. Apres avoir bien amassé, on épand; apres avoir épandu, on ramasse avec la mesme avarice qu'auparavant. Il n'y a plus ny foy, ny conscience. Si quelqu'un est pauvre on le méprise, on apprehende de l'estre, & comme s'il n'y avoit point d'autre mal au monde, on ne pense à rien qu'à s'en garentir. Jamais vne iniure n'est pardonnée, les forts gourmandent les foibles, & ne penseroient pas leur faire connoistre leur puissance, s'ils ne leur faisoient sentir leur oppression: Car de ruiner les provinces, & mettre la justice à l'enchere, c'est chose qu'on ne treuve point étrange, pource que par le droit des gents, on peut vendre ce qu'on a acheté.

X. Mais l'abondance du sujet m'a fait continuer ce discours plus que ie ne devois. Faisons-le donc, & pour ne faire point deshonneur à nostre siecle, concluons que la plainte que nous faisons à cette heure que tout est en desordre, qu'il n'est point de preud'homme, que tout s'en va perdu, nos peres l'ont faite devant nous, & nos enfans la feront encore apres que nous ne serons plus. Le monde est & sera tousiours d'une façon. S'il y a du déreglement vne fois plus que l'autre, c'est chose qui va & vient comme le flux & le reflux de la mer. Tantost

l'impudicité gagnera le dessus, & mettra les adulteres en reputation. Tantost la superfluité des festins aura son tour, & la friandise des cuisines; qui est la plus hôteuse ruine que puisse auoir vne bonne maison. Tantost la dépense des habits sera débordée, & la déformité des esprits se fera connoistre par le soin qu'on aura de l'embellissement du corps. Tantost de la liberté mal dispensée naistront les insolences & les outrages, d'où peu à peu les humeurs, tant en general qu'en particulier, s'achemineroient à la cruauté, & enfin éclorront des guerres ciuiles, où toutes choses seront violées, & ne sera rien de si saint qu'on ne prenne la hardiesse de profaner. Il viendra peut-estre vn tēps où l'yurongnerie aura du credit, & ce sera vertu que de bien boire. Les vices ne sont pas tousiours en vne place, ils sont mobiles, & se font guerre perpetuelle pour s'entrechasser. Pour ce qui nous touche, nous pouuons dire de nous vne chose qui sera tousiours veritable, que nous ne valōs rien, que iamais nous n'auons rien vallu, & ce que ie suis bien marry de dire, que nous ne vaudrons iamais rien. Le monde ne sera iamais sans homicides, sans tyrās, sans larrons, sans adulteres, sans voleurs, sans sacrileges, & sans traistres. I'y adiousterois sans ingrats, si ce n'estoit qu'il n'est point de méchanceté que l'ingratitude ne produise, & que bien à peine vn mauvais acte se peut resou-

DES BIENFAITS. 23

tre, que cet abominable vice n'y ait quelque part. Fuyons-le comme le plus grand crime qui se puisse commettre, supportōs-le comme la plus petite iniure que nous puissions recevoir. Le pis qui nous en puisse arriuer, c'est que nous perdons le plaisir que nous auons fait. Ce qui est de meilleur nous en demeure, nous l'auons fait. Or cōme il faut prendre garde d'obliger plustost que nul autre ceux que nous pensons qui en auront du ressentiment: aussi est-il de certains plaisirs que nous ne deuons pas laisser de faire, encor que ceux qui en ont besoin nous soient suspects d'ingratitude, & que mesme ils nous l'ayent déjà fait recognoistre en quelqu'autre occasion. Cōme si vn pere qui a ses fils en danger, les peut recouurer par mō moyen, & que pour m'y employer ie n'ē recoiue point. d'incōmodité, ie seray bien aise d'y faire ce qui me sera possible. Si ie puis sauuer la vie à vn qui le merite, ie le feray aux dépens de la mienne, & ne feray point de difficulté de courre ma part de sa fortune. Si vn maraut est entre les mains des voleurs, & qu'en criant ie leur puisse faire lascher prise, ie ne seray point marry d'ouurir la bouche pour le salut d'vn homme.

XI. Nous auons à cette heure à discourir des plaisirs que nous deuons faire, & de quelle façon il y faut proceder. Il y a trois sortes de choses qu'on peut donner. Les nécessaires sont les premieres, les profita-

bles les secondes, & les dernières celles qui ne sont que pour le plaisir. Mais sur tout, quoy que nous donnions, il faut prendre garde que ce soient choses qui ne s'évanouissent pas légèrement. Il est raisonnable de donner le premier rang aux nécessaires. La vie va devant toutes choses. La conservation nous en est plus chère que l'ornement. En vne chose dequoy nous auons moyen de nous passer, nous pouuons faire les degoustez, & dire, Je n'en ay que faire, ie me contente de ce que i'en ay. Et cependant nous n'auons pas tant d'enuie de la rendre que de la ietter. Des choses nécessaires, i'en fais encore de trois sortes. Les vnes sont celles sans qui nous ne pouuons viure; comme estre deliuré des mains d'un ennemy, de la cholere d'un tyran, d'un arrest de mort, & d'autres inconueniens qui ordinairement tiennent la vie assiegée de toutes parts. Tant plus nostre affliction aura esté grande, tant plus serons-nous redevables à celui qui nous en aura démeslez. Car à toute heure la forme effroyable du mal échappé nous repasse par la memoire, & n'est rien de si doux en la deliurance, que de se rammenteuoir l'apprehension qu'on a eue d'en estre iamais deliuré. Toutesfois nous ne nous persuadons pas que si dès aujourd'huy nous pouuons sauuer vn homme, nous le deuions laisser languir iusques à
demain

DES BIENFAITS. 25

à demain ; pour en faire peser davantage l'obligation qu'il nous en aura. Apres les choses de cette nature , il y en a d'autres sans qui nous pouons bien viure , mais nous ne le deuons pas faire , parce que sans elles nous aurions meilleur marché de ne viure point , comme la liberté , l'honneur , & la santé de l'esprit. A celles-cy succèdent les dernieres du nombre des necessaires , qui sont celles sans qui nous ne prendrions point de plaisir de viure , comme sont les choses que la conionction , le sang , la continuation , ou la longue conuersation nous font aimer , les femmes , les enfans , les lieux de nostre naissance , & autres obiets à qui nostre esprit se colle & s'attache avec tant de passion , qu'on a quelquefois moins de regret de mourir que d'en estre separé. Quant aux choses profitables , qui tiennent le second rang apres les necessaires , la diuersité en est grande , & le nombre infiny. L'argent est de ce rang-là (toutesfois iusqu'à la suffisance seulement , & au deçà de la superfluité) les honneurs , les auancemens de ceux qui ne sont point contents de leur fortune. Car la premiere vtilité , c'est d'estre vtile à soy-mesme. Il ne reste plus à parler que des choses que l'abondance fait naistre , & qui seruent plus aux delices , qu'à la necessité , ny au profit. Quand nous voulons donner quel-

que chose de telle qualité, voyons de le faire en sorte que l'opportunité la rende agreable. Que ce soit chose non vulgaire, mais ou qui aye tousiours esté rare, ou qui le soit de nostre temps, ou qui, si d'elle-mesme elle n'est pas bien precieuse, soit présentée en vne saison, ou en vn lieu son auantage, que le iugement de celuy qui l'enuoye luy fasse auoir de la reputation & du credit. Pensons ce qui sera le mieux receu, ce qui plus souuent se représentera deuant les yeux, afin que celuy à qui nous donnons pense estre aussi souuent avec nous comme il sera avec nostre present. Sur tout gardons-nous de donner des choses inutiles, comme vn épieu à vne femme, ou à vn bon homme de quatre-vingts ans, à vn payfan des liures, ou à vn homme d'estude des toiles & des filets. Mais d'autre part aussi, prenons garde que tandis que nous voulons donner des choses agreables, nous en donnions qui semblent reprocher quelque defect ; comme à vn yurongne, du vin, ou à vn homme mal disposé, des medicaments. Toute chose qui porte quelque marque de l'imperfection de celuy qui la reçoit, luy est plustost iniure que present.

XII. Si nous auons l'élection de donner ce que bon nous semblera, prenons garde de donner des choses de la plus long

DES BIENFAITS. 27

que durée que nous les pourrons choisir. Car il n'est gueres d'hommes si nais à la reconnoissance, qu'ils ne perdent la memoire d'un present aussi tost qu'ils en ont perdu la veüe, comme au contraire, pour ingrat que soit vn homme, c'est force que l'objet excite sa memoire, & qu'en dépit de luy quand il voit le present il se ressouuene de l'auteur. Il y a encor vn autre point qui nous doit conuier à donner des choses durables. C'est que depuis que nous auons donné vne chose à quelqu'un, il ne luy en faut iamais plus parler. Ainsi l'aduertissement que nous n'osons faire, le present le fera. Je donneray plustost de l'argent en oeuvre qu'en monnoye, & des statuës plustost que des habits, ou quelque autre chose qui soit vüe au premier iour. On cesse de sçauoir gré, quand on cesse de posseder. Il y en a peu qui fassent autrement. La souueraince prend fin ordinairement commel'usage. C'est pourquoy ie veux, si ie puis, que mon present ne soit point de chose qui se consume facilement. Je veux qu'il demeure, qu'il s'attache, & qu'il viue avecque mon amy. Je crois qu'il n'y a homme de si peu de iugement, qu'il le faille aduertir de n'envoyer des gladiateurs, ny des animaux pour combattre apres que le spectacle aura esté representé, non plus que de l'étamine en Ianuier, & de la fourrure en Iuillet. Vne

chose plaist en vne occasion qui en vne autre seroit desagreable. Il faut considerer le temps, le lieu & les personnes à qui nous auons à faire. Vn sens commun sans science est capable de cette obseruation. Combien prend vn homme plus de plaisir quand on luy donne ce qu'il n'a point, que ce qu'il a en abondance? ce qu'il cherche il y a long-téps, que ce que la plus chetive boutique de la ville luy peut fournir? Quoy que l'on donne, & à qui que l'on donne rien n'est contemptible quand il est rare & recherché. Vn present mesme de pommes communes, & qu'au bout de quelques iours on ne voudroit pas seulement regarder, peut auoir de la grace quand il ne s'en trouue point encores, & qu'elles sont venues long temps auant leur saison. Il y a de l'honneur aussi à donner vne chose que celuy à qui nous la donnons ne pouuoit auoir d'autre que de nous, ou que nous n'auons iamais donnée à d'autre qu'à luy.

XIII. Alexandre de Macedoine estant de retour de sa cōqueste du Leuant, les Corinthiens enuoyerent vers luy pour luy témoigner la ioye qu'ils auoient du succez de son voyage, & luy dire qu'ils le faisoient bourgeois de leur ville. Luy qui ne pensoit pas estre moins que Dieu (tant les prosperitez l'auoient aueuglé!) s'estant mis à rire cōme par mocquerie du present qu'on luy

DES BIENFAITS. 29

faisoit; vn des Ambassadeurs luy dit; C'est chose que nous n'auons iamais donnée qu'à vous & à Hercule. A cette heure-là ne prenant pas garde qui donnoit la bourgeoisie, mais qui estoient ceux à qui on la donnoit, il la receut fort volōtiers & festina les Ambassadeurs, & leur fit toutes les demonstrations de bonne volonté dont il se pūt auiser. Cēt homme qui n'auoit autre passion que la gloire, combien qu'il n'en connust ny la nature ny les bornes, marchant sur les pas d'Hercule & de Bacchus, & se proposant de faire encores plus de chemin qu'ils n'auoient fait; osta les yeux de dessus les Corinthiens pour les tourner sur le compagnon qu'ils luy bailloient, & se voyant mis du pair avecque Hercule, se persuada qu'à ce coup il estoit à l'effet de la vaine & presomptueuse imagination qu'il auoit tousiours eue d'aller au ciel. Je voudrois bien qu'on me dit qu'elle comparaison il pouuoit y auoir d'vn ieune euenēte, de qui toute la vertu n'estoit autre chose qu'une assistance extraordinaire que la fortune faisoit à ses temeritez, & de celuy qui ne cherchoit autre fruit de ses victoires que le repos du monde, & l'auoir couru d'vn bout à l'autre, non pour en desirer la conqueste, mais pour en procurer la deliurance. Que pouuoit auoir de semblable l'ennemy iuré des meschans, le protecteur

des gens de bien, & le pacificateur de la mer & de la terre, avec vn miserable nourry dès son enfance aux volleries, pillent de peuples, autant ruineux à ses amis qu'à ses ennemis, & qui ne pouuoit trouuer de tiltre plus conuenable à son humeur, que d'estre la terreur de l'vniuers? ne se souuenant pas que si les bestes furieuses sont formidables pour leur force, celles qui n'ont duré tout point de courage ne le sont pas moins pour leur poison.

XIV. Mais retournons à nostre propos. Vn plaisir qu'on fait à tout le monde n'oblige personne. Je ne sçay point de gré à vn qui tient hostellerie de m'auoir logé. Aussi ne fais-je à vn qui donnant à manger à toute vne ville, m'a mis en vn rang d'où il n'a excepté personne. Qu'est-ce qu'il a pour moy, sinon cela mesme qu'il a fait pour vn badin, pour vn belistre, & pour vn que peut estre il n'auoit iamais veu? il n'a point eu bonne opinion de moy, mais il a voulu contenter sa vanité. Voulez-vous rendre vne chose agreable, rendez la rare, Qui est-ce qui voudroit qu'on luy mist en compte ce qu'il a recueilly d'une chose qu'on iettoit sur toute vne multitude indifferemment? Je ne veux pas que cecy soit pris pour vne bride que ie baille à la liberalité. Je trouue bon qu'elle aille si auant qu'il luy plaira; mais ie ne veux pas qu'elle

DES BIENFAITS. 31

ille en desordre. Il y a moyen de faire en sorte que donnant à beaucoup, il n'y en aya pas vn qui ne se fasse croire que nous l'auons gratifié d'autre façon que le commun. Il faut que chacun ait quelque marque particuliere, qui luy fasse penser qu'on a fait plus de cas de luy que de nul autre. Vn tel a eu autant que moy, mais ie l'ay eu sans l'auoir recherché. Il a eu autant que moy; mais ie l'ay eu tout incontinent, & il a esté long-temps à le gagner. On peut bien donner à plusieurs vne mesme chose, que ce ne sera pas avecque mesmes paroles, ny avecque demonstration d'une mesme volonté. Il a eu autant que moy, il a prié pour l'auoir, & i'ay esté prié pour le prendre. Il a eu autant que moy, mais on scauoit bien qu'il auoit dequoy rendre. Il est vieil, & n'a point d'enfans, il s'en reuanchera quand il fera son testament. I'ay plus eu que luy, encores qu'il ait eu autant que moy, parce qu'on me l'a donné sans esperance de le retirer. Comme vne Courtisane se diuise si iudicieusement à ses pouruiuans, qu'il n'y en a pas vn qui ne pense estre celuy qu'elle ayme le mieux; ainsi faut-il que celuy qui veut que ses bienfaits soient aimables, se conduise à les distribuer si dextrement, que tous ceux qui les reçoient estans obligez l'vn comme l'autre, chacun neâtmoins se fasse croire qu'on

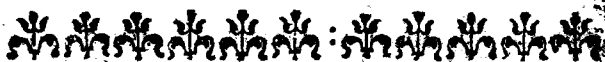
a fait quelque chose pour luy plus que pour son compagnon. Quant à moy ie laisse les coudées franches aux bienfaits. Tant plus ils seront grands, & tant plus il y en aura, tant plus grande sera la loüange de celuy qui les fera. Tout ce que ie veux; c'est qu'on y apporte du iugement. Il n'est point d'homme si sensible, & si ouuert à toute sorte de traits, que ce qu'on luy donne fortuitement le touche au cœur. C'est pourquoy si quelqu'un pense que ce l'agagera de à ramener la liberalité dans ses limites, & luy resserrer ses bornes, il ne gouste pas bien ce que ie dis. Car y a-t'il vertu que ie reuere ny que ie presche dauantage? Et qui a plus de sujet de le faire que moy, qui me propose de donner des regles à la société humaine, & procurer en ce que ie puis son establisement?

XV. Qu'on ne fasse donc autre interpretation de tout mon discours, sinon que pource que les meilleures actions de l'ame de quelque bonne volonté qu'elles partent, ont vne certaine mesure hors laquelle il est impossible qu'elles acquierent le titre de vertu, ie n'approuue ny l'intemperance ny le desordre en la liberalité. Il y a bien du contentement à receuoir vn bienfait, voire de luy rendre les mains, quand vne election iudicieuse se presente à ceux qui en sont dignes, non pas quand vne occa-

DES BIENFAITS. 33

Non fortuite, ou vne passion indiscrete de celuy qui donne nous le fait tomber entre les mains. Qu'elle apparence y a t'il de nommer bienfait vne chose de laquelle on honte de confesser l'autheur? L'obligation est alors vrayement agreable, & descend au fonds de l'ame pour y demeurer eternellement, quand nous nous ramentonnons plus volontiers le merite de celuy qui nous oblige, que la valeur du plaisir qui nous est fait. Crispus Passienus disoit ordinairement, qu'il y auoit de certaines gens de qui il estimoit plus le iugement, que le bienfait, & d'autres aussi de qui il aimoit mieux le bienfait que le iugement, & en donnoit cet exemple. J'aime mieux, disoit-il, le iugement d'Auguste, que le bienfait de Claudius. Pour moy ie ne scaurois faire cas du bienfait d'un homme de qui ie mepriserois le iugement. Mais quoy? falloit-il donc refuser ce que donnoit Claudius? Non; mais il falloit prendre de luy comme de la fortune, que l'on s'assure d'auoir pour ennemie au premier iour. Comment donc separons-nous des choses si coniointes? Ce qui est de meilleur en vn bienfait, c'est d'estre donné avec iugement. S'il y manque, il n'y a plus de bienfait. Autrement vne grande somme d'argent donnée mal à propos, n'est pas plus bienfait que si elle estoit mise en thesor. Or il y a beau-

coup de choses qu'il faut recevoir, & toutefois ne penser pas en estre obligé.



SENEQVE

DES

BIENFAITS

LIVRE SECOND.

II.  Ontinuons nostre discours, & voyons de quelle façon il faut faire plaisir : la chose est aisée à mon avis. Donnons comme nous voudrions recevoir volontairement, promptement, & sans marchander. Ce que nous donnons n'a point de merite, quand nous auons du regret à le voir partir d'entre nos mains, & semblons plustost nous l'arracher, que de le donner à nostre amy. Si nous ne pouvons faire qu'il n'y ait quelque retardement, gardons pour le moins qu'on y aperçoive point de deliberation. Celuy qui delibere oblige aussi peu que celuy qui refuse : parce qu'en la volonté seule du bienfaisant est toute la reputation du bienfait. Qui donne & voudroit bien ne donner

DES BIENFAITS. 35

point, ne donne pas, mais il est serré de si près, qu'il laisse aller ce qu'il ne peut retenir. Il en est assez qui donnent parce qu'ils n'ont pas l'assurance d'esconduire. Les bienfaits vraiment agreables, sont ceux qui n'ont difficulté ny longueur, que la modestie de ceux qui les reçoivent. Donnons si nous pouuons deuant qu'on nous demande; si nous ne pouuons, donnons incontinent apres qu'on nous a demandé: Toutesfois le premier est le meilleur: parce qu'un homme de courage ne venant iamais aux requestes, qu'il ne rougisse & baïsse les yeux, on ne luy fait pas peu de courtoisie de l'exempter de cette necessité. Qui prie, achapte bien ce qu'il reçoit: ç'a tousiours esté l'opinion des gens d'honneur, qu'il n'y a rien de mieux vendu, que ce que les prieres font obtenir. Si les vœux se faisoient à haute voix, ils seroient plus rares qu'ils ne sont: Et quoy que ce soit chose tres-honneste, de prier les Dieux, si le faisons-nous ordinairement, en quelque solitude, & si secretement qu'il se reconnoist bien que nous ne prenons pas plaisir d'estre veus en cette action.

II. C'est vn fascheux mot que, Je vous prie, si nous voulons gratifier vn amy, nous ne luy deuons pas donner la peine de le dire. Apres qu'il est dit, donnons si tost que nous voudrons, nous ne pouuons donner

que trop tard. Ce seroit beaucoup qui pourroit denier ce qu'on veut de nous, & aller au deuant, d'une necessité que peut-estre on n'a pas la hardiesse de nous declarer; vn homme obligé de cette façon, ayme sa debte, & s'en ressouuiet eternellement. Si la demande nous a preuenü, ne nous laissons point faire de longues harangues, semblons plustost aduertis que priez, & promettons si promptement quel'on croye que c'estoit chose que nous estions resolus de faire quand on ne nous en auroit point parlé. Comme vne viande ou vn verre d'eau sont quelquesfois donnez si à propos à vn malade, qu'ils luy sauuent la vie, ainsi le plaisir le plus petit & le plus contemptible qui se puisse imaginer, s'il est fait au besoin; il n'y a point de doute qu'il ne deuienne aussi precieux, qu'un de bien plus grande importance, sur lequel on a esté longtemps à deliberer. Il est certain que celuy qui donne tost, donne avec affection; Aussi luy voyez-vous paroistre le cœur au visage, & sa façon riant donne vn témoignage indubitable du contentement qu'il a de faire plaisir.

III. Il y en a qui avecques vne grauité melancholique, tantost faisans les muets, & tantost parlans comme s'ils auoient la peine d'ouurir la bouche, gastent le plaisir qu'ils veulent faire, & ne semblent pas tant

DES BIENFAITS 37

promettre que refuser. Nous ferons mieux en semblables occasions , d'accompagner les bons effets de bonnes paroles , & dire à celui qui nous prie , vous avez tort que ie n'ay plustost ſçeu que ie fusſe capable de vous ſervir , il ſemble que vous vous ſoyez adreſſé à moy avecques quelque défiance, c'eſt choſe où vous n'avez que faire de l'entremiſe de perſonne , vous me faites beaucoup d'honneur de me commander, ie ſuis content pour ce coup d'excuser vos ceremonies, pourveu qu'une autre fois qu'ad ie pourray quelque choſe qui vous ſoit agreable , vous en uſiez avec autorité. Sans doute celui qui recevra de cette façon eſtimera noſtre volonté plus que la choſe meſme qu'il nous demandoit, & s'en ira diſant en luy-meſme; l'ay fait vne belle acquisition aujourdhuy , ie ſuis plus ſatisfait de la rencontre d'un ſi honneſte homme , que ſi i'auois gagné beaucoup d'auantage par autre moyen : Il n'eſt pas poſſible que ie me puiſſe iamais acquitter en ſon endroit.

IV. Il y en a d'autres , leſquels apres qu'avec vn langage & vne demonſtration toute manifeſte de leur arrogance, ils vous ont fait repentir de les auoir employez, ſont encores ſi longs & ſi peſans à liurer ce qu'ils ont promis , qu'on auroit meilleur marché de n'en auoir rien obtenu. Car à

toute heure il faut auoir leur courtoisie en la bouche : & bien souuent cette derniere sollicitation a plus d'espines que la premiere. Il faut trouuer vn amy qui les en fasse ressouuenir, & vn autre qui le reçoine. De maniere qu'un present ayant à passer par tant de mains, c'est force que les intercesseurs en partagent l'obligation avecques l'auteur. Voulons nous auoir le remerciement tout entier, faisons que le bienfait tout entier arriue entre les mains de ceux à qui nous l'auons promis, qu'il n'y ait point de courtier qui s'en mesle, point de frippier qui en retienne rien, la gloire de nostre liberalité ne se peut communiquer à vn autre qu'avec diminution de ce qui nous en appartient.

V. il n'y a point de gesne si grande que de languir apres l'attente de quelque chose. Les esperances coupées sont plus supportables que les suspenduës, & toutesfois la pluspart des hommes a cette miserable vanité que s'ils ont fait quelque promesse, ils en remettent l'exécution d'un iour à l'autre, pour le contentement qu'ils ont d'auoir tousiours quelque vn qui les suiue. Ainsi sont ordinairement les officiers des Princes qui ne sont pas bien aises qu'ils n'ayent vn monde de gens à leur queue, & penseroient pouuoir moins, s'ils n'auoient de quoy monstrier qu'ils peuuent beaucoup.

DES BIENFAITS. 39

Ils ne vous expedieront iamais à l'heure
mesme, & vous n'aurez iamais rien qu'une
piece apres l'autre. Aux iniures ils courent
le poste, aux bienfaits ils clochent & vont
à peine le petit pas. Le dire du Comi-
que est tres-veritable. Quand tu veux faire
plaisir, souviens-toy que ce que tu donnes
au temps, tu l'ostes à l'obligation. De là
viennent ces murmures que fait naistre le
iuste despit : Faites-le si vous le voulez fai-
re, la chose ne vaut pas tant de façon. Si
vous n'en voulez rié faire, il ne faut que le
dire. Quelqu'un pensera qu'il y ait de l'in-
gratitude en ce langage, il n'y en a point;
car comme seroit un ingrat à ceux qui ven-
dent si cher une si mauuaise denrée? Mais
il n'est pas possible qu'un homme qui a du
courage ne se lasse de faire le valet, qu'il ne
se despit contre ses affaires, & ne cesse de
desirer ce qu'on luy fait poursuivre avec
trop de court & de longueur. C'est cruauté
de faire durer le supplice d'un criminel, &
misericorde de le despescher promptement.
En l'extremité de sa peine, est la fin de la
douleur. Le temps qui precede son execu-
tion, est la plus grande & la plus cruelle
partie de son supplice. Il en est de mesme
aux bienfaits : Tant plus on donne tost,
tant plus on oblige celui qui reçoit, l'at-
tente du bien a du trouble & de la sollici-
tude. Et parce que la pluspart des bienfaits

font recherchez pour le remede de quelque incommodité, si nous pouuons mettre incontinent vn homme hors de peine, & cependant nous le laissons trop long-temps endurer, ou le faisons resioiir trop tard, nous osons l'ame à nostre courtoisie. Vne bonne volonté n'est iamais lente, & le propre de celuy qui fait volontiers, c'est de faire vistement? Qui est long à donner, ne donne pas de bon cœur, & perd ensemble deux choses de grande importance, le temps & le tesmoignage de l'affection, vouloir tard, est vne marque de ne vouloir pas.

VI. Toutes nos actions ont des circonstances selon lesquelles elles doiuent estre considerées, & le plus souuent comme on est long ou prompt à faire vne chose, elle reüssit ou bien ou mal, vne flèche ne blesse pas tousiours d'une façon, non que cene soit tousiours le mesme fer, mais parce que selon qu'on la décoche elle fait des ouuertes inégales. Vne espée qui n'a fait qu'égratigner la peau, eust percé la peau d'outre en outre, si le coup eust esté plus violent. La façon de donner fait differer les choses qu'on donne, encores qu'elles soient du tout semblables. C'est bien du contentement & de la gloire, de ne permettre pas qu'on nous remercie, & de l'heure mesme qu'on donne, ne se souuenir plus d'auoir

DESBIENFAITS. 41

donné. Quoy qu'il y ait, il ne faut iamais
tanter ceux à qui nous deuons : Le plaisir
& l'indigne sont incompatibles, quiconque
les assemble monstre qu'il a faute de iuge-
ment. Le bienfait est vne chose douce, n'y
apportons point d'aigreur: laissons le sucre
sans absynthe, & si nous auons quelque
chose à dire, attendons qu'il s'en presente
vne occasion plus à propos.

VII. Fabius Verrucosus comparoit vn
plaisir fait de mauuaise grace, à du pain
pierreux que l'on prend parce qu'on a faim,
mais mal volontiers; parce qu'il ne vaut
rien. Tybere vn iour prié par vn Allius qui
auoit mangé tout son bien, de luy donner
dequoy s'acquitter, il luy commanda de
luy bailler le rolle de ceux à qui il deuoit,
cela n'estoit pas dōner, mais bien sonner la
trompette pour luy attirer sur les bras tout
ce qu'il auoit de creanciers: Enfin il luy fit
expedier vne rescription, mais avec des re-
monstrances si outrageuses, qu'ayāt emporté
ce qu'il demandoit, il ne fut rien moins que
gratifié, il le desgagea des autres, & ne
se l'engagea point: ie croy bien que pre-
noyant beaucoup de pareilles importuni-
tez, il leur vouloit couper chemin par cette
invention qui peut-estre n'est pas mauuaise
pour tenir en bride ceux qui dépendent in-
cōsiderēmēt: Mais en matiere de faire plai-
sir, ce n'est point ainsi qu'il y faut proceder.

VIII. Quand nous donnons quelque chose, apportons-y tout ce que nous pouvons pour la faire bien recevoir. Donnons comme Tybere, c'est gourmander; & pour en dire mon aduis, les Princes en cela n'ont point plus de privilege que les autres. Il proposoit d'éviter vne chose, & ne laissoit pas d'y tomber. Car il s'en trouua qui lui firent la mesme requeste que Allius, il leur donna bien quelque argent, mais ce fut apres qu'il leur eut fait rendre compte de leurs debtes en la presence du Senat. Je trouue cette procedure plus tyrannique que liberale. Je n'appelle point faire du bien quand on me le fait d'une façon qui fait que ie rougisse lors qu'il m'en souvient, on m'a fait aller deuant le Iuge, ie n'eusse plaidé, ie n'eusse rien eu.

IX. Ceux qui font des regles de sagesse font de deux sortes de plaisirs: les vns qui veulent la monstre & la lumiere, les autres qui cherchent le secret & l'obscurité. Les recompenses d'un service fait à la guerre, les tiltres d'honneur & autres telles choses à qui la publication donne de l'embellissement, se doiuent bailler deuant le monde. Au contraire les plaisirs qui semblent apporter quelque diminution à l'honneur & à la qualité, comme sont les remedes deus à quelque misere ou incommodité, ne veulent estre veus de personne qui

DES BIENFAITS. 43

de luy qui les reçoit, & s'il estoit possible de le tromper luy-mesme, en sorte qu'il eust de qui luy est necessaire, & ne sceust point d'où il seroit venu, ce seroit conduire la courtoisie au dernier point de sa requiescence.

Il. X. On compte qu'un iour Arcefilaus estant allé visiter un sien amy malade, & le remarquant desnüé de toutes choses, mais si opiniastre avec cela à dissimuler toutes ses necessitez que la maladie mesme ne les luy pouvoit faire declarer; il pense qu'il le falloit assister sans qu'il en vit rien, & luy roula doucement sa bourse sous son oreiller, afin que ce pauvre homme, à qui la honte faisoit dommage, fust tenu de deuoir à la fortune, ce qu'il faisoit scrupule de deuoir à son amy. Quoy! feray-je donc du bien à un homme, & il ne sçaura point qui le luy aura fait? Premièrement, si l'ignorance est vne partie du plaisir, ie veux qu'il l'ignore, & apres cela ie luy en feray tant d'autres, que par les derniers il cognoistra qui luy aura fait le premier: Et enfin quand il ne le sçauroit pas, il me suffira que ie le sçay. Vous me direz que ce n'est pas assez. Aussi ne seroit-ce si ie m'estois proposé de bailler à vsure, mais si ie n'ay pensé qu'à rendre mon bienfait agreable, il ne me faut point d'autre tesmoignage que le mien, autrement ie ne prens pas plaisir à bien faire;

mais à estre regardé quand ie fais bien. Vous voulez qu'il le sçache, parlez plus ouuertement, vous voulez qu'il le vous rende. En quelque façon que ce soit, ie veux qu'il le sçache. Mais quoy? si c'est son profit, son honneur & son contentemēt, qu'il n'en sçache rien, pourquoy ne consentirez-vous à cette ignorance? Ie veux qu'il le sçache. Ie voy bien que c'est, vous ne voudriez pas de nuict empescher vn homme d'estre tué; ie ne dy pas que quand honnestement il se peut faire, on ne puisse recueillir quelque ioye de voir que ce que l'on donne soit receu de bonne volonté; Mais si le besoin de mon amy est de cette condition, que le secours luy en fasse honte, & que ce que ie fais pour luy, s'il est publié, luy soit plus tost iniure que plaisir, ie suis bien content qu'il n'en soit rien mis au papier de ma dépense. Serois-ie si mal aduisé de luy dire, que c'est de moy qu'il a receu ce plaisir? Et si hardy de reprocher vne chose qu'il ne m'est pas seulement permis de ramenteuoir? La loy d'un plaisir qu'un amy fait à l'autre, c'est que l'un tout incontinent oublie d'auoir donné, l'autre se souuienne eternellement d'auoir receu.

XI. On ne sçauroit mieux gesner vn homme, que de luy repeter souuent qu'on luy a fait vn plaisir. Vn à qui du temps du Triumvirat vn des amis de Cesar auoit

DES BIENFAITS. 45

fauvé la vie, apres auoir enduré long-temps
de l'autorité que cette obligation luy fai-
soit prendre sur luy, fut à la fin contraint
de luy dire tout haut, remettez-moy à Ce-
sar, ou cessez de me représenter que ie fusse
mort sans vous. Si vous me laissez la liber-
té de m'en ressouuenir à ma discretion,
vous m'avez sauué la vie, s'il faut que ie
m'en ressouuienne à la vostre, vous m'avez
tué. Ie ne vous ay point d'obligation de
m'auoir gardé pour vn échantillon de vo-
stre credit. Laissez vous de me pourmener.
Trouuez bon que i'oublie mon infortune,
& triomphez de moy vne fois pour toutes.
Depuis qu'un plaisir est fait, il n'en faut
plus parler, qui le ramentoit, le redeman-
de: le meilleur est de n'y penser plus, & de
n'en rafraischir iamais la memoire que par
vn autre bienfait. Il ne le faut pas mesme
compter aux autres: Sinon, on vous dira
comme à vn qui publioit par tout vn plai-
sir qu'il auoit fait; vouléz-vous nier que
vous n'en soyez payé: Quand? autant de
fois que vous auez fait le compte. C'en'est
point à vous d'en rien dire, il sera plus hō-
neste qu'un autre le fasse, & quand il le fe-
ra, ne doutez pas qu'on ne mette au nom-
bre de vos loüanges, ce que vous ne meri-
tez pour n'en auoir point parlé: Mais peut-
estre vous auez peur que si vous ne le dites,
personne ne le sçache, & que cela ne me

donne occasion de ne vous en sçauoir point de gré. Tant s'en faut que cela soit, qu'au contraire, s'il s'en parle en vostre presence, vous deuez incontinent respondre. Vrayment il merite bien dauantage, ie suis seulement marry que ie ne puis accompagner de plus de preuues la volonté que i'ay de le seruir. Et pour vous monstrier que vous ne tenez pas ce langage en bouffonnant, ny comme font plusieurs par vne modestie simulée, dédaignant en apparence ce qu'en effet ils desirant de toute leur affection: Adioustez -y toute la demonstration d'humanité que vous sçauriez vous imaginer. Le Laboureur qui ne se soucie de son bled que quand il le sème, ne fera iamais de bonne recolte. Ce n'est pas sans peine que le bled monte en espy. Iamais vne diligence n'est fructueuse, si elle n'est continuée iusques à la fin. Peut-il estre de plus notables bienfaits, que ceux des peres à leurs enfans? Et toutefois ils sont inutiles, si la pieté se laisse de les entretenir. Il en est de mesme de tous les autres bienfaits. Si nous ne leur aydons, nous les perdons. Ce n'est pas assez de les auoir fait naistre, il les faut faire viure. Aymons-les, si nous voulons qu'on nous en sçache gré. Mais sur tout, comme i'ay dit, gardons la langue. Le ramenteuoir importune, le reproche fait des ennemis. Il n'y a rien si euitable que l'arrogance, quand on

DES BIENFAITS. 47

faire plaisir. Laissons la vanité, les choses parleront, pourueu que nous ayons la patience de nous taire. Quelque bien-fait que ce puisse estre, il est impossible qu'il ne soit hay quand il est fait arrogamment.

XII. Cajus Cesar donna la vie à Pompeius Pennus (si c'est la donner que de ne l'oster point) & comme il l'en remercioit, il luy bailla son pied gauche à baiser. Ceux qui l'excusent, disent que ce ne fut point par outrecuidance, mais pour enuie qu'il auoit qu'on vist sa pâtoufle, qui estoit d'or en broderie de perles. Et disent dauantage, que peut-estre il eust égard à la qualité consulaire de ce bon homme, de luy bailler de l'or & des perles à baiser, parce qu'il reconnoissoit qu'en tout le reste de son corps il n'auoit rien de si net, ny de si digne d'estre baissé. Ce miserable, né pour la ruine entiere des mœurs Romaines, & pour l'establissement de la seruitude perpetuelle, n'eust pas esté satisfait de voir en la presence d'une grande & honorable compagnie, vn vieil Sénateur, remarquable pour vne infinité de belles charges qu'il auoit eues, prosterné deuant luy comme vn vaincu deuant vn victorieux, s'il n'eust encores trouué quelque chose au dessous des genoux pour y faire descendre la liberté. Il n'eust pas pensé auoir bien foulé aux pieds la Republique, s'il ne luy eust fait cet ou-

tragedu pied gauche, & si apres auoir tellement desestimé la vie d'un Senateur, qu'il d'en faire le iugement capital en pantoufles, il ne luy eust encor donné du pied par les dents, pour rendre l'iniure accomplie au gré de son insolence & de sa fureur.

XIII. O vanité compagne d'une grande fortune ! ô maladie qui ruine les esprits les plus sains ! Puisque ton contentement est, de changer les bienfaits en iniures, ton goust d'aimer ce qui n'a point de mesure, & ton industrie de ne faire iamais rien de bonne grace, combien pense-tu que tu fais de plaisir à ceux à qui tu n'en fais point ? Plus tu te hausses, plus tu demeures basse, & monstres que tu connois mal la condition de ce qui te fait en orgueillir. Tu ne donnes rien que tu ne gastes. Je voudrois sçauoir d'où te vient ce iugement peruert de te vouloir faire voir en masque, plustost qu'en ton visage naturel. Un plaisir m'est agreable, quand il m'est fait agreablement, quand celuy qui ne me le fait, s'il est plus grand que moy, ne me met pas pourtant le pied sur la gorge, mais se radourcit à ma mesure, oste la pompe à sa courtoisie, & n'a pas seulement égard à me secourir en ma necessité. mais y adioust encor ce respect, de considerer de quelle façon ie veux estre secouru. Il n'y a qu'un moyen de ramener ces audacieux à leur deuoir; c'est de leur

DES BIENFAITS. 49

leur faire connoître que pour tout le bruit qu'ils font, ny eux ny leurs bienfaits n'en sont pas estimez dauantage, que par leur presumption ils font rire le monde, & sont cause qu'on veut mal à ce qui seroit aimable, s'il estoit manié d'autre façon.

XIV. Il est des choses de cette nature, que qui les bailleroit à ceux qui les demandent, elles seroient occasion de leur ruine. Quand cela s'offre, qui refuse oblige, & non qui donne. Ne nous arrêtons pas à ce que nos amis veulent, regardons ce qui leur est bon. Les passions bien souvent esbloüissent la partie raisonnable de l'ame, & nous donnent de mauuaises intentions. Mais quand cette premiere faillie est passée, & que le refroidissement nous a rendus capables de conseil, nous detestons indubitablement ceux qui nous ont détruits pour nous auoir gratifiez. Comme nous refusons de l'eau à vn malade, vn couteau à vn desesperé, & à vn amoureux tout ce que le dereglemēt de son affection luy fait desirer à son preiudice: ainsi de quelque vehemence que nos amis nous prient, quelques submissiōs qu'ils nous fassent, & quelque pirié mesmes que nous en ayons, nous ne deuons iamaïs nous laisser aller à faire pour eux chose qui leur puisse causer du déplaisir. La fin du bienfait

est plus considerable que le commencement. Ce n'est rien que ce qu'on donne plaise à l'heure qu'on le reçoit, s'il ne plait encor après l'auoir receu. Il y en a qui disent. Je sçay bien que ce qu'il me demande luy fera mal, mais qu'y feray-je? Il me prie, ie ne le sçauois éconduire. C'est à luy d'y penser. S'il ne s'en trouue bien, qu'il s'en prenne à soy-mesme, & non pas à moy. Vous-vous trompez; c'est à vous qu'il s'en prendra. Sa raison fera, que vous luy aurez aidé à se perdre. Sçauoit-il auoir vn plus iuste suiet de vous haïr. C'est vne bonté bien cruelle, que de se lascher aux prieres de ceux qui veulent que nous les assistions à se ruiner. L'acte est glorieux & magnanime de sauuer la vie à vn homme, encore que peut-être le desespoir où est l'empesche d'y consentir; mais de donner vne chose qu'on sçait bien qui sera à confusion de celuy qui la demande, qu'est-ce autre chose qu'une malueillance, qui n'ayant pas assez de courage pour se produire par la force, est bien aise de pouoir nuire sous la couuerture d'un plaisir? Donnons des choses que la continuation de l'usage rende d'un iour à l'autre plus agreables, & par qui celuy qui les aura receuës, ne puisse iamais auoir d'ennuy. Je ne bailleray point d'argent à mon amy, que ie sçay qui me le demande pour debaucher.

DES BIENFAITS. 51

cher vne femme , parce que ie participe-
rois à son crime. Je l'en diuertiray , si ie
puis , sinon , ie ne fauoriseray point vn mé-
chant acte. Si la colere l'emporte au delà
du deuoir , si l'ambition luy persuade des
entreprises mal-assurées , ie ne luy don-
neray point de suiet de pouuoir iamais di-
re , Vn tel m'a perdu pour m'auoir trop
aimé.

XV. Ce sont bien souuent mesmes cho-
ses, que les plaisirs des amis, & les vœux
des ennemis. L'enuie des vns nous desiré
du mal, l'indulgence inconsiderée des au-
tres nous le procure. Mais , ie vous prie,
quelle honte est-ce , que par faute de nous
sçauoir conduire il n'y a point de differen-
ce entre faire du bien & vouloir du mal? Et
cependant c'est chose que nous voyons ar-
riuer ordinaiement. Ne faisons iamais rien
pour personne aux dépens de nostre hon-
neur. La premiere loy d'amitié, c'est l'é-
galité des amis. Quand on pourroit à l'un,
il ne faut pas abandonner l'autre. I'assiste-
ray mon amy necessiteux ; mais ce sera
sans me laisser tomber moy-mesme en ne-
cessité. S'il est en peine , ie tascheray de l'en
tirer ; mais ie me garderay de m'y mettre
sinon que l'affaire ou l'homme fussent de
quelque merite extraordinaire ; qui valust
de me resoudre à courre fortune. Je ne don-
neray iamais ce que i'auois honte de de-

mander. Je priseray les choses ce qu'elles valent. Si le plaisir est petit, ie ne le magnifieray point comme grand, s'il est grand ie ne le mesprimeray point comme petit. Les bien-faits s'ils sont mis en ligne de compte, n'ont point de grace, s'ils sont montrez, ils sont reprochez. C'est vne belle & necessaire consideration de mesurer ses moyens, pour faire iustement ce qu'on peut, & rien dauantage; mais aussi ne faut il pas auoir moins d'égard qui sont ceux qui nous donnent. Tout ne conuient pas à toutes personnes. Il est des choses si petites, qu'un homme qui a quelque chose ne les sauroit ny donner ny prendre sans se faire tort. Comparons donc les bien-faits & les personnes, de peur qu'il n'y ait rien de defectueux ou superflu, que nous ne donnions quelque chose qu'on dedaigne, ou que du tout on ne vueille pas receuoir.

XVI. Ce grand Alexandre, de qui la vaine gloire auoit porté l'esprit au delà de toutes imaginations ordinaires, fit vn iour presét d'une ville à quelqu'un, qui de peur de l'enuie la refusa, comme chose disproportionnée à sa petitesse. Je ne m'informay pas, dit Alexandre, de ce que tu peux accorder selon ta fortune, ie regarde à ce que je dois donner selon la mienne. Cette parole à ne la prendre que par dessus, sèble gen-

DES BIENFAITS. 53

aise & vrayment royalle, & toutefois il ne pouuoit dire chose qui fust si mal à propos. Rien ne sied bien de soy-mesme, l'observation seule des circonstances fait l'approbation de nos actions. Pauvre creature, élevée au dessus de ta cōdition ! comme est-il possible qu'à toy le donner soit honneste, & à luy des-honneste le recevoir ? Les personnes & les qualitez sont considerables. La vertu n'approche point d'une extremité plus que l'autre. L'excez est aussi bien vice que le defect. Si la fortune t'a fait capable de donner des villes, encores que tu pouvois acquerir plus de gloire à ne les prendre point, qu'à les prendre pour en faire touchée comme tu fais, ce n'est pas à dire qu'il n'y ait quelque homme au monde si petit, qu'honnestement tu ne luy puisses mettre vne ville entiere en la manche.

XVII. Vn Cynique demanda vn talent à Antigonus ; il luy respondit que c'estoit plus qu'un Cynique ne deuoit demander. Et là dessus le Cynique luy demandant vn denier, il luy repliqua que c'estoit moins qu'un Roy ne deuoit donner. Cette defaite fut bien aussi vilaine que subtile. Il trouua moyen de ne donner ny l'un ny l'autre. Au denier il regarda la magnificence d'un Roy, au talent la profession d'un Cynique, au lieu qu'il pouuoit donner le denier cōme à un Cynique, & le

talent comme Roy. Ie veux bien qu'il soit des choses si grandes, qu'honnestement vn Cynique ne les puisse accepter ; mais il n'en est point de si petites, que la bonté d'un Roy ne puisse donner honnestement. Toutesfois si vous me demandez ce qui m'en semble, ie trouue qu'Antigonus fit bien. Ce sont choses incompatibles, de demander de l'argent, & de le mépriser. Vous auez declaré la guerre aux biens du monde, vous en faites profession ; que ne iouiez-vous le personnage que vous auez pris ? Si vous voulez auoir le plaisir d'estre riche, pourquoy affectez-vous la gloire d'estre pauvre ? Regardons ce que nous sommes, aussi bien que ce que sont ceux à qui nous voulons donner. Chrysippus traittant cette matiere s'est seruy de la similitude du ieu de paume, que ie ne trouue pas mal à propos. Il n'y a point de doute que si la pelotte tombe, ce ne soit par la faute ou de celuy qui la iette, ou de celuy qui la reçoit, & qu'elle ne demeure haute tant que d'une part & d'autre elle sera ietée & receuë comme il faut. Vn bon ioueur la iette d'une façon à vn grand homme, & d'une autre à vn petit. Il en est ainsi des bienfaits. S'ils ne sont accommodez autant à celuy qui les prend qu'à celuy qui les donne, il est impossible qu'ils soient ny bien pris ny bien donnez. Si nous auons à faire à

DES BIENFAITS 55

vn qui iouie bien, nous serons plus hardis à frapper la pelotte, parce que de quelque façon qu'elle aille de son costé, nous ne doutons point qu'il ne la sçache bien renvoyer; là où si nous iouïssions avec vn qui soit encores escholier; nous relascherons quelque chose de nostre science, & frapperons si bellement, que nous luy porterons la pelotte iusques dâs la main. Les bienfaits doiuent auoir la mesme consideration. Il est des hommes qu'il faut instruire, & se contenter quand avec quelque effort, ou par quelque trait de hardiesse ils font demonstration de leur volonté. Nous sommes bien souuent cause nous-mesmes qu'il est des ingrats, & leur aydons à l'estre par vne fausse opinion que nous auons qu'il n'est point de grands bienfaits que ceux qui sont hors de reuence; comme ceux qui iouïent malicieusement, ne pensent pas vn bon coup, s'ils ne le couchent en sorte qu'on ne le puisse releuer, & de cette façon se priuent du plaisir que le ieu donne quâd l'vn & l'autre apporte du consentement à le faire durer. Quelquesfois nous sommes de si mauuaise nature, & auons tant de peur de demordre ce peu que nous pensons auoir d'auantage sur vn amy, que nous ayons mieux perdre le bien que nous luy auons fait, que de luy donner suiet de se penser decharger de l'obligation qu'il

nous a. Mais combien ferons nous plus honnestement de luy donner moyen de s'acquitter, interpreter toutes choses en bonne part, prendre vn remerciement pour vn reuenche, & monstrier à le faire demeurer quitte de la mesme affection que nous auons eüe à l'obliger? Vn vsurier est aussi fascheux s'il est long & difficile à receuoir son interest, comme quand il est rigoureux à l'exiger. Il y a du mal à refuser vne reconnaissance, autant qu'à la demander. Le meilleur est de donner sans se faire prier, & ne redemander iamais ce qu'on a donné. Si on nous le rend, s'en reioüir comme d'vne chose qu'on auoit du tout oubliée, & le prendre non pour vne dette qu'on nous paye, mais pour vn plaisir qu'on nous fait.

XV III. Mais il est temps de passer à l'autre partie de mon discours & de traiter de quelle façon il faut receuoir. L'arrogance y est éuitable comme à donner. En tout office qui touche deux personnes, les obligations sont reciproques. Le pere doit au fils, le fils au pere, le mary à la femme, la femme au mary. Ils sont obligez de part & d'autre autant à faire qu'à receuoir. Hecaton en trouue la regle difficile, aussi est elle. L'honnesteté est vn point où il n'est pas bien aisé de donner, qui en approche fait beaucoup; Car il n'est pas question

DES BIENFAITS. 57

de faire, mais de bienfaire ce qui ne peut estre, si la raison ne preside à nos actions depuis le commencement iusqu'à la fin. Il n'y a rien de si petit ny de si grand où il ne la faille appeller. Si nous donnons, il faut que ce soit par son conseil. Le premier aduis que nous en aurons, ce sera de ne prendre pas de tout le monde indifferemment. De qui donc? De ceux à qui nous voudrions donner. Il faut vn goust aussi delicat à choisir à qui deuoir, comme à qui prester. Car quand il n'y auroit point vn nombre infiny d'incommoditez qu'il y a, nous sommes assez gesez de deuoir à vn à qui il nous déplaist d'estre obligez, comme au contraire c'est vn contentement extreme, que nostre creancier ait des qualitez capables de se faire aimer quand mesme il nous auroit offensez. Il n'y a point de creuecoeur plus grand à vn homme d'honneur, que s'il faut qu'il aime ce qu'il ne prend point plaisir d'aimer. Je ne parle pas de ceux qui sont si sages, que s'il se presente quelque chose, qu'il faille ou faire ou souffrir, ils y disposent aussi tost leur consentement, qui tiennent leurs volonteiz en leur puissance, & prennent d'eux-mesmes vne loy qu'ils ne violent point; mais de ceux-là seulemēt qui sont au chemin de cette perfection & qui desirēt de viure en gens d'honneur, mais

leurs passions leur donnent de la peine, & n'obeissent qu'entant que la force les fait plier. Il ne faut pas donc, quand i'ay besoin d'un plaisir, m'adresser au premier venu. Je le dois elire, comme i'eliroy vn à qui ie voudrois emprunter de l'argent, & encore avecque plus de soin. Car à cettuy cy, ie suis quitte quand ie luy ay rendu ce qu'il m'a presté: mais à l'autre, il faut que ie luy rende dauantage, & qu'apres cela ie me repute encores son obligé. Je recommence à luy deuoir quand ie l'ay payé. C'est pourquoy comme il faut du choix & de la diligence quand il est question de faire des amis, aussi ne faut-il pas entrer indifferemment au commerce des bienfaits avecque toutes sortes de personnes, puis que c'est de là principalement que procedé l'amitié. Vous me direz que nous ne sommes pas tousiours libres de ne receuoir pas, & que quelques-fois il faut prendre en dépit que nous en ayons. Vn tyran outrageux, & qui pour peu de chose se met en colere, m'offre quelque chose. Si ie la refuse, ie l'offense. Ne la prendray-je point? Tenez vn Roy pour voleur & pour corsaire, quand il fait ce qu'un voleur & un corsaire fait. Que dois-je faire? Il ne me semble pas digne que ie luy sois obligé. Quand ie vous parle de choisir, c'est pourueu que la crainte & la violence ne nous en empes-

DES BIENFAITS. 59

che. Car alors il n'y a plus d'electiō. Quand il est en vous de vouloir ou ne vouloir pas, auisez-y. Si la fortune vous oste cette liberté, vous ne prenez pas, vous obeïssiez. Vous ne sçauriez estre obligé pour auoir pris ce que vous n'auiez pû refuser. Voulez-vous sçauoir si ie veux? faites qu'il me soit libre de ne vouloir pas. Ouy, mais il vous a donné la vie. Ce n'est pas là qu'est l'importance. Il est question si i'ay voulu ptēdre ce qu'il m'a voulu donner. Vous m'auiez sauué la vie, ie le veux, ce n'est pas à dire que ie la vous doïue. Les poisons ont quelquefois esté remedes, mais pourtant on ne les compte pas entre les medicamens salutaires. Il est assez de choses qui profitent, & toutesfois n'obligent pas.

XIX. Il est arriué qu'un qui estoit allé pour tuer un tyran, luy a percé vne apostume, où les barbiers n'auoient osé mettre la main. Pour cela le tyran ne luy doit sa guerison. Celuy de qui le dessein est de me nuire, peut bien faire chose qui me profite, mais il ne me sçauroit obliger. La fortune fait le plaisir, l'homme l'iniure. De nostre temps un lion en l'amphitheatre ayant reconnu que l'un des exposez auoit esté son geuuerneur, le defendit des autres bestes qui le vouloient offenser. Luy fit-il plaisir? Non, parce qu'il n'en eut pas l'intention. Le fait du lion & de celuy qui vou-

loit tuer le tyran sont semblables. L'un & l'autre ont donné la vie, & ny l'un ny l'autre n'a fait plaisir. La gloire de donner ne peut estre où est la nécessité de recevoir. Je ne dois point ce qu'on m'a fait de voir par force. Vous voulez que ie vous doive, laissez en ma liberté le prendre & le refuser.

XX. On dispute ordinairement si Marcus Brutus ayant dessein en son ame de faire mourir Cesar, fit bien de recevoir la vie de luy. La resolution qu'il prit en ce fait, a de la matiere pour un autre discours. Mais si, diray-ie en passant, que soit qu'il eust en horreur le nom de Roy, qui est une domination, quand elle est iuste, preferable à toute autre sorte de gouvernement, soit qu'il esperast que la liberté se pût remettre en une ville où le prix estoit si grand de commander & de servir, soit qu'il pensast qu'après une introduction de nouvelles mœurs les choses peussent retourner à leur premier établissement, & les loix reprendre leur autorité parmy tant de milliers d'hommes qu'il avoit veu combattre, non pour n'avoir point de maistre, mais pour en eslire un; encore qu'en assez d'autres occasions, il se soit montré grand personnage, si est-ce qu'en cette cy ie ne trouve pas qu'il y ayt moyen de le deffendre, sinon d'autre faute, pour le moins de n'avoir pas bien pratiqué ce que l'eschole des

DES BIENFAITS. 61

Quoique luy pouuoit auoir appris. Et quād ces considerations ne seront point, auoit-il oublié le cours du monde, & la condition particuliere de la ville où il estoit? Ne deuoit-il pas iuger que pour vn qu'il auroit fait mourir, il s'en trouueroit vne douzaine d'autres qui auroient la mesme volonté, veu qu'apres tant d'exemples de Rois tuez ou de glaiue ou de foudre, Tarquin n'auoit pas laissé de faire ce qu'il auoit fait? Il fit bien toutesfois de prendre la vie de luy, & pour cela ne fut pas obligé de le tenir pour pere, puisque par iniustes moyens il auoit acquis le droit de la luy donner. Celly qui m'a pû tuer & ne l'a pas fait, ne m'a ny sauué la vie, ny obligé. Tout ce que i'en puis dire, c'est qu'il m'a laissé aller.

XXI. Mais voicy bien vne question plus difficile à resoudre. Je suis prisonnier. Vn homme impudique, & vicieux contre nature, offre de payer ma rançon. Que feray-ie? M'obligeray ie à vn meschant? Si iem'y oblige, que feray-ie pour m'en acquitter? Seray-ie, ou si sale que de viure avec vn homme qui n'a rien de pur, ou si ingrat que de ne viure pas avec vn homme par qui ie vis. Je vous diray ce qui m'en semble. Puis qu'il est question de ma vie ie prendray de l'argent de luy, quelque meschant & sale qu'il soit; mais ie le prendray comme prest, & non comme bienfait,

Au partir de là ie le luy rendray, & s'il tombe en peine d'où ie le puisse tirer, ie feray pour luy ce qu'il a fait pour moy, mais de contracter rien de plus particulier avec luy, ie ne le feray pas. L'amitié ne peut estre qu'entre personnes semblables. Si ie luy sçay gré, ce ne sera pas de m'auoir sauué la vie, mais de m'auoir presté de l'argent, qu'il faut que ie face compte de luy rendre. Il s'en offre vn à me faire plaisir, qui merite bien que ie luy 'sois obligé, mais il ne le peut faire qu'il ne se face desplaisir. Je ne prendray rien de luy, quand ce ne seroit que pour cette volonté seule qu'il a de me faire du bien à son prejudice. Je suis accusé, il me veut defendre: mais s'il le fait, le Roy luy en voudra du mal. Je suis son ennemy, si puis qu'il veut courre fortune pour moy, ie ne prens la voye la plus aisée, qui est de la courre sans luy. Hecaton allegue à ce propos, mais hors de propos, ce me semble, l'exemple d'Arcefilatis, qui refusa de l'argent que luy offroit vn fils de famille, de peur que son pere, qui estoit vn homme auare, n'en fust offensé. Que peut-on loier en cette action? Est-ce qu'il n'a pas voulu prendre vne chose desrobée? ou bien qu'il a mieux aimé ne prendre point, que d'estre en peine de rendre? Quelle abstinence y a-t'il à ne prendre point le bien d'autrui? Si nous voulons vn exemple qui

DES BIENFAITS. 63

du merite, prenons celuy de Græcinus, Iulius, grand personnage certainement; & que Caius Cesar fit mourir sans autre fuict, que pource qu'en l'establissement de sa tyrannie vne preud'homme comme Marienne luy estoit suspecte. Vn iour qu'il faisoit la dépense de quelques ieux, & qu'à ce faire il estoit secouru par la contribution de ses amis, il ne voulut pas prendre vne bonne somme de deniers que Fabius Persicus luy enuoyoit. Et comme quelques-vns, qui regardoient plus au present qu'à l'homme, luy remontrassent qu'il auoit eu tort de l'auoir refusé; Pensez-vous, leur dit-il, que ie voulusse deuoir quelque chose à vn homme, à qui ie ferois difficulté de dire grand-mercy s'il auoit beu à moy? Rebilus, qui ne valoit gueres mieux, encores qu'il eust esté Consul, luy enuoya dauantage, & la pressa fort de le receuoir. Excusez-m'en, s'il vous plaist, dit-il, ie n'ay pas pris ce que Persicus m'auoit enuoyé. Que direz-vous de cette consideration? Pouuoit-elle estre, ny plus scrupuleuse, ny plus exacte, quand il eust esté question, non de receuoir des presens, mais d'élire des Senateurs.

XXII. Apres que nous aurons resolu de prendre, apportons à cette action vne contenance si gaye, & faisons voir des marques si visibles de nostre contentement, qu

celuy qui nous donne s'en apperçoieue , & dès l'heure mesme il commence de recevoir quelque fruit d'auoir donné. Il y a tousiours dequoy se réioüir quand nous voyons nostre amy ioyeux, mais certainement le suiet en est plus iuste que nul autre, quand il est ioyeux par nostre moyen. Montrons luy que ce nous est plaisir d'en auoir receu de luy? Ne resserrons point nostre affection, faisons-la paroistre, non en sa presence seulement, mais en toutes compagnies où nous nous trouuerons. Qui a receu de bonne grace vn bien-fait, il en a payé l'interest de la premiere année.

XXIII. Il y en a qui sont bien contents de prendre, mais ils veulent que ce soit secrettement. Ne doutez point que telles gens n'ayent mauuaise intention. Il y a autant de gloire à celuy qui reçoit vn bienfait de le publier, comme à celuy qui le donne de n'en faire cognoistre que ce que celuy qui l'a pris veut qu'on en sçache. Il y en a d'autres, qui ne remercient iamais qu'à la derobée, en quelque coin, & à l'oreille; en sorte que personne n'en puisse rien apperceuoir. Cen'est pas estre honteux, c'est vne maniere de desaduolier ce qu'ils doiuent. Il y a de l'ingratitude à remercier sans témoins. Il en est qui ne veulent employer courtiers, notaires, ny témoins en leurs affaires, & memes ne veulent pas faire de ce-

DES BIENFAITS. 65

Les Ceux qui s'efforcent de celer vn plaisir qu'on leur a fait, en font tout de mesme. Ils voudroient bien, s'ils pouuoient, imputer à leur merite ce qu'ils doiuent à l'assistance de leur amy. Si quelqu'un les a gratifiez en chose qui touche leur vie ou leur honneur, ils ne le voyent plus si souuent que de coustume, & monstrent leur ingratitude, pensans cacher leur obligation.

XXXIV. Les autres disent plus de mal de ceux qui leur ont fait plus de bien. Il en est qu'il vaut mieux offencer qu'obliger. Ils cherchent en la haine vn témoignage de ne deuoir rien. Or il n'y a chose qui se doit conseruer avec plus de soin que la memoire d'un bienfait. Il se la faut ramentenir d'une heure à l'autre, parce que si on ne s'en souuient, il est impossible qu'on s'en acquitte, & quand on s'en souuient, on a desia commencé de s'en acquiter. Aussi faut il bien se garder, quand on nous donne quelque chose de faire les delicats en la prenant, car si nous ne faisons bon visage en vne occasion où la nouveauté donne de la grace à des bienfaits qui n'en ont du tout point, que faut-il qu'on espere de nous quand le temps nous aura fait enuieillir le premier contentement d'auoir receu? Vn autre fera le froid & le dédaigneux en prenant, comme s'il disoit, Ce n'est pas chose qui me fasse besoin, mais puis que vous

auez si grande enuie que ie l'aye, ie vous
 laisse faire. Vn autre y procedera si non
 chalamment, que celuy qui luy fait plaisir
 doutera qu'il ne s'en soit pas apperceu. Vn
 autre en disant deux ou trois mautais mots
 avec peine, & comme s'il luy faschoit de
 remuer les léures, fera mieux connoistre
 son ingratitude, que s'il n'auoit du tout
 point parlé. Il faut proportionner les re-
 mercimens au bienfait, & quelquesfois
 parce qu'il n'y a personne qui ne prenne
 plaisir de voir que les effets de sa liberalité
 s'estendent bien loin, si ces paroles y peu-
 uent trouuer place, il n'y aura point de mal
 de les y adiouster; Vous auez fait plaisir à
 plus de gens que vous ne pensez: Vous ne
 sçaez pas combien vous m'auiez obligé;
 Je feray si ie puis que vous le sçauerez; Vous
 en croyez moins qu'il n'y en a. Qui se char-
 ge de cette façon, fait de bonne heure pa-
 roistre la volonté qu'il a de se descharger.
 La reuence m'en est impossible, mais au
 moins en confesseray-ie la debte, & en pu-
 blieray le ressentiment autant de fois que
 l'occasion s'en presentera.

XXV. Rien ne mit si bien Furnius au-
 près d'Auguste, que ce qu'apres qu'à son
 intercession il eut pardonné à son pere, qui
 auoit tenu le party d'Antoine, en le remer-
 ciant il luy dit: Sire, voicy la seule iniure
 que ie puis dire auoir receuë de vous, que

DES BIENFAITS. 67

pour la grandeur du bien que vous me faites, il faille que ie viue & meure avec regret de ne m'en pouvoir iamais acquitter. Quelle plus claire marque peut donner vn homme de sa disposition à la reconnoissance, que de ne se pouvoir contenter en façon quelconque, & renoncer à toute esperance de pouvoir iamais satisfaire au plaisir qu'il a receu. C'est avecque ce langage & autres qui le ressemblent, qu'il faut resmoigner son affection, rompre les nuages que la fortune luy oppose, quand nous ne parlerions point, pourueu que dans l'ame nous ayons la volonté que nous deuons auoir, la conscience nous paroistra sur le visage. Qui se doit ressentir d'un bienfait, se prepare à le reconnoistre dès l'heure mesme qu'il le reçoit. Chrysippus en fait comparaison aux coureurs qui sont à l'entrée d'une barriere, qui n'attendent sinon qu'on leur fasse signe de partir. Il a besoin d'aller viste, & faire tout ce qu'il pourra, s'il veut atteindre celuy qui est party le premier.

XXVI. Il faut à cette heure voir ce qui fait les hommes ingrats. Il y en a trois occasions principales. L'opinion que nous auons de nous mesmes, si bonne, que nous ne faisons cas que de nous & de ce qui nous touche, la conuoitise d'estre plus que ce que nous sommes, & l'enuie que nous par-

rons à ceux que nous pensons auoir , auo-
 moins de merite , autant ou dauantage de
 bien que nous n'auons. Commençons par
 la premiere. Nous sommes tous iuges sa-
 norables en nostre cause , & ne la decidon-
 iamais qu'à nostre profit. De là vient qu'
 quoy quel'on fasse pour nous, nous le pre-
 nons comme en deduction de plus grande
 somme qui nous est deuë , & ne croyons
 pas qu'on nous puisse estimer ce que nous
 valons. Il m'a donné cela , mais combien
 l'ay-ie attendu ? De combien de travaux
 ay-ie acheté le peu qu'il m'a fait de bien.
 Qui pouuois-ie seruir que ma condition
 n'eust esté meilleure ? Et quand ie n'eusse
 voulu estre qu'à moy-mesme, ma fortune
 pouuoit-elle estre pire à ne bouger de ma
 maison ? Ce n'est pas ce que ie m'estois pro-
 mis. Il m'a mis au rang du commun. Il n'a
 pas pensé que ie meritasse beaucoup , puis-
 qu'il m'a donné si peu. Il m'eust bien fait
 plus d'honneur de ne se souuenir du tout
 point de moy.

XXVII. Cneus Lentulus Augur de qui
 la richesse est mise entre les exemples , s'e-
 stoit veu en dix millions d'or. Je parle bien
 car il n'en auoit eu que la veuë, ses affran-
 chis qui le ruinerent en auoient eu la iouis-
 sance. Ce pauvre homme , qui auoit l'ame
 foible , & l'esprit incapable d'aucune con-
 ception, estoit auare, & mesquin s'il en fut

DES BIENFAITS. 69

mais, & toutesfois on en tiroit plustost de l'argent que des paroles, tant il estoit pauvre de langage. Tout ce qu'il auoit de fortune, il le deuoit à Auguste, car au commencement qu'il vint à luy, c'est chose assez connue qu'il n'y apporta qu'une pauvreté bien impeschée à côseruer la qualité de noblesse. Comme depuis il fut deuenu le plus riche & le plus apparet de la ville, il se plaignoit qu'Auguste luy auoit fait quitter ses études, disoit que tout ce qu'il auoit eu de luy n'estoit rien au prix de ce qu'il luy auoit fait perdre pour ne luy auoir pas laissé continuer sa profession d'Orateur. Et tant s'en faut que cela fut, que tout au contraire il n'auoit point de plus grande obligation à Auguste, encor qu'il luy en eust une infinité, que de l'auoir tiré d'un mestier où il ne connoissoit rien, & où il ne faisoit que donner à rire à tout le monde. Apres cette bonne opinion de nous mesmes, la conuoitise est la seconde cause de l'ingratitude. Il n'est point de contentement pour une esperance qui n'a point de mesure. Quoy qu'elle ait, elle a trop peu. L'auarice est comme la flamme, qui s'élance d'autant plus haut qu'elle part d'un plus grand embrasement. En une richesse commune, les mouuemens peuuent auoir quelques bornes, mais en une fortune extraordinaire, il n'est rien d'assez fort pour l'arrester,

L'ambition n'a pas les imaginations mesurees ; elle se treuve tousiours au deça de son merite , quand mesme elle est au delà des honneurs que la honte luy auoit defendu de souhaitter. Le Tribun se plaint qu'on ne l'a fait Preteur , le Preteur , qu'on ne l'a fait Consul , & le Consul, s'il ne l'est plus d'une fois , ne pense pas qu'on luy ait fait l'honneur qui luy appartient. Il nous manque tousiours quelque chose de nostre cōtepte. Quelque chemin que nous ayons fait, nous voulons passer plus outre : & faute que nous ne nous representons pas d'où nous sommes partis , mais où nous voudrions bien estre, nous n'apprehendons iamais nostre felicité. L'enuie est la troisiéme cause qui fait les hommes ingrats ; maladie certainement plus vehemente & plus fastcheuse que nulle autre , & de qui les comparaisons sont les plus cruelles gesnes qui nous puissent tourmenter l'esprit. Il a fait cela pour moy , mais il a plus fait pour vn autre. Tous ceux qui en ont eu autant, n'ont pas tant languy que moy. Iamais l'enuieux ne defend la cause de personne ; il est tousiours pour soy contre tout le monde.

XXVIII. Combien seroit-ce vne simplicité plus loüable , de priser vn bienfait plus qu'il ne vaut , & recognoistre qu'il n'est pas possible qu'un autre nous estime ce que nous mesmes nous estimons. Je de-

DES BIENFAITS. 71

mais bien recevoir plus que ie n'ay receu, mais il ne me pouoit donner plus que ce qu'il m'a donné. Il en auoit beaucoup à gratifier. Ce qu'il en a fait n'est qu'un commencement. Si ie le reçois de bonne grace, c'estre demonstration de ma volonté luy donnera suiet de continuer la sienne. Il a plus fait pour vn tel que moy, mais il a plus fait pour beaucoup d'autres. I'ay plus de merite que celuy qu'il m'a preferé, & luy ay fait plus de seruice; mais il a trouué quelque chose en luy plus à son goust. Et puis que ie face tant de plaintes que ie voudray, ne me rédray- ie pas plustost indigne de ce qu'il m'a donné, que digne qu'il m'en donne dauantage? Ceux qui ont eu plus que moy, sont gens depourueus d'honneur & de qualité. Qu'importe? Est-ce chose bien ordinaire que la fortune ait du iugement? Dequoy nous faschōs-nous tous les iours, que de la prosperité de ceux qui ne valent rien? & qu'à toute heure la gresle laisse les champs de tout ce qu'il y a de mauuais garçons en vne contrée, pour s'en venir fondre sur le bled d'un homme de bien? Aux amitez, comme en toute autre chose, il faut prendre ce qui tombe en nostre part. Il n'y a bienfait si grād où la malice ne trouue à redire; ni si petit qui ne soit passable, pourueu qu'on le vueille bien interpreter. Prenez les choses de mauuais

biais vous ne manquerez jamais de suie
de murmurer.

XXIX. Voyez, ie vous prie, comme
pluspart du monde, voire mesme de ceux
qui font profession de sagesse, n'estime
pas comme ils doiuent les biens que
Dieux nous ont faits, & en parlent indi
cretement. Ils se pleignent que les elephans
sont plus grands, les cerfs plus vistes, les d
seaux plus legers, que les baleines ont
peau plus solide, les daims plus belle,
ours plus épaisse, & les lièvres plus deli
tes; que les chiens ont le sentiment du m
plus aigu, les aigles la veüe meilleure, les
corbeaux la vie plus longue, & qu'une in
finité d'animaux ont encores cet auantag
par dessus l'homme, qu'ils sçauent nage
sans auoir appris. Et combien qu'il y a
beaucoup de choses qui selon l'ordre
nature ne se peuuent trouuer ensemble
comme l'extreme vistesse & l'extreme fo
ce, il leur semble que nous deuions auoir
esté composez de qualitez incompatibles
& qu'on nous a fait tort en ce que nostre
santé n'est pas inexpugnable à toutes for
tes de desbauches, & que nous ne pouuon
pas deuiner ce qui nous est à venir. Que
peut il adiouster à cette impudence, si non
qu'ouuertement ils se plaignent que les
Dieux sont au dessus de l'homme, & qu'ils
ne l'ont pas fait aller du pair avec eux.

Combien

DES BIENFAITS. 73

Combien seroit-ce mieux fait de se retourner à la contéplation de tant & de si grands biens qu'ils nous ont faits, & les remercier de ce qu'il leur a plu que sous eux nous soyons maistres de tout ce qu'ils ont mis sur la terre. Est-il possible qu'il se soit trouvé des hommes si mal-aduisez de faire comparaison de nous à des animaux, qui n'auroient du tout point esté créez, s'ils n'auroient esté iugez necessaires pour nous servir. Il n'y a point de doute qu'il ne nous a bien donné ce qu'on ne nous a point donné. Et pource quiconque tu sois qui iuges si mal à propos de la condition des hommes, considere combien tu as d'avantage sur le reste des animaux, combien tu en assujettis de plus forts que toy, combien tu en atteints de plus vistes, & enfin qu'il n'y a rien de mortel que tu ne sois capable de faire mourir. Regarde combien tu as de vertus & de sciences. Mais par sus tout admire cet esprit vraiment admirable, qui se trouue au bout du monde plustost qu'il n'a fait dessein de partir pour y aller, & de qui la promptitude plus diligente beaucoup que celle des astres, fait dès auourd'huy les courses qu'ils feront plusieurs siècles après que tu seras dans le tombeau. Jette les yeux sur tant de fruits, tant de richesses, & tant de toutes sortes de biens; ne laisse rien que tu ne voyes. Et pource que de

tout ce qui est au monde tu ne trouueras rien que tout ensemble tu aimasses mieux estre que ce que tu es , choisis de chaque suiet quelque particularité que tu voudrois bien auoir. Cela fait, ou tu n'es pas iuge équitable, ou tu trouueras que vrayment la nature t'a fait pour estre ses delices, & que tout le reste du monde n'a pas tant de marques de son iudulgence comme toy seul. Cela est vray; les Dieux nous ont aimez, & nous aiment. Ils se sont reseruez sa premiere place, & nous ont donné la seconde; qui est l'honneur le plus grand qu'il nous est possible de receuoir. Nous en auons eu de grands biens, & n'auons pas esté capables d'en auoir dauantage.

X X X. I'ay voulu faire ce discours, pour ce que parlant des petits bienfaits i'ay pensé que ce n'estoit point sortir de la matiere de faire quelque mention des grands, & aussi pource que de cette ingratitude si notable, comme d'une premiere source, deriue indubitablement celle de qui nous voyons si souuent pratiquer les exemples parmy nous. A qui sçaurons nous gré, si nous n'en sçavons point aux Dieux? Quelle obligation nous semblera grâde, si nous ne faisons point de cas celles que nous leur auons? A qui voudrons-nous deuoir l'ame & la vie; si nous n'auons pas de la tenir de ceux à qui nous la demandons tous les

DES BIENFAITS. 75

jours. Quiconque donc presche contre l'ingratitude, il parle autant pour les Dieux que pour les hommes, sinon que peut-estre, pource que leur condition les a exemptez de toute necessité, & les a mis hors de besoin, il semble qu'il soit impossible de s'acquitter en leur endroit. Qui a cette opinion s'abuse. Il ne faut point que l'impuissance ou la pauvreté seruent de pretexte à l'ingratitude. Toutes ces paroles sont vaines; Que feray-je? Où prendray-je de quoy les reconnoistre? Seray-je si mal aduise, que d'offrir quelque chose à ceux de qui le patrimoine est tout l'univers? Le m'en vais vous monstrier qu'il n'est rien de si peu de frais, si vous craignez de dépendre, ny de si peu de peine, si vous fuyez de travailler. Au mesme temps que vous receuez, vous estes quitte si vous voulés; pource qu'un plaisir est payé, quand il est reçu de bonne grace.

XXXI. Ce paradoxe est presché dans les escoles des Stoïques pour vne maxime indubitable; & de moy ie n'y trouue pas seulement de l'apparence, mais aussi de la verité. Car puis que tout consiste en la volonté, chacun d'une part & d'autre a fait ce qu'il a voulu; & par la mesme raison que la pieté, la foy, la iustice, & generalement toute autre vertu a sa perfection en soy-mesme, sans rechercher aucune operatiō exterieure,

c'est chose possible que par la seule affection vn homme acquitte le plaisir qu'il a receu Il n'y a point de doute que celuy qui fait quelque chose, n'ait le fruit de sa peine quand il arrive à ce qu'il s'est proposé Que se propose celuy qui fait vn plaisir, sinon du bien pour autrui, & du contentement pour soy? Si cette intention luy est reüssie, & si me faisant paroistre son affection il a reconnu la mienne, il a ce qu'il a demandé. Car il n'a pas fait compte que ie luy deusse bailler quelque autre chose en recompense, autrement il auroit pensé faire vn échange, & non pas vn plaisir. Celuy qui voyage, est content quand il est arrivé où il vouloit aller, & celuy qui tire, quand il a frappé le but où il visoit. Celuy qui fait vn plaisir, veut qu'on le recoiue de bon cœur. Si cela luy succede, que doit-il desirer d'auantage? Mais il attendoit quelque commodité. Ce n'est donc pas faire plaisir que ce qu'il faisoit, veu que la qualité propre & naturelle de cette action est de ne penser iamais à la recompense. Ce que i'ay pris, si ie l'ay pris de la mesme affection qu'on me l'a donné, ie l'ay rendu, autrement ce seroit gaster vne chose tres agreable par vne tres fascheuse condition. Pour n'estre ingrat on me renuoye à la fortune. Peut-estre n'en tireray-ie point de secours. N'importe: Je suis quitte, puis que i'ay vo-

DES BIENFAITS. 77

onté de m'acquitter. Et quoy donc ? ne ferois-je rien ? Ne chercheray-je point quelque occasion de pouuoir seruir mon bienfaicteur, & de luy rendre, si ie puis, vn muid pour le boisseau que i'en ay receu ? Si ferois. Mais si c'est la regle des bienfaits qu'on ne les puisse reconnoistre qu'en vuider la bourse, i'auray bien meilleur marché de ne rien prendre, que de deuoir sous vne si dure obligation.

XXXII. Celuy, dit-il, à qui on a fait vn plaisir, quelque affection qu'il ayt témoignée en le receuant, n'a pas fait tout ce qu'il faut qu'il face. Il en reste encor vne partie qui est de le rendre. Comme en iouïssant c'est bien quelque chose d'aller bien à la pelotte, & la recevoir comme il faut, mais si ne peut-on pas dire qu'un homme ait bien iouï pour l'auoir bien receuë, s'il ne l'a renuoyée de bonne grace. Cette comparaison est mal à propos. Pourquoi ? Pource que le bien iouïr à la paume ne consiste pas en l'esprit, mais au mouuement & en la disposition du corps. Et pource, quand les yeux doiuent iuger d'une chose, il ne faut point qu'il y demeure de ply. Cependant ie ne diray pas qu'un homme ne soit bon ioueur, qui ayant bien receu la pelotte, & fait ce qu'il deuoit faire pour la renuoyer, en a esté empesché par quelque inconuenient. Mais combien, dit-il, qu'il ne man-

que rien en ce qui touche la science, puis-
 qu'il en a fait vne bonne partie, & est ca-
 pable de faire celle qu'il n'a point faite, si
 est ce que le ieu demeure tousiours defe-
 ctueux, n'ayant point eu cette vicissitude
 d'enuoyer & de renuoyer où consiste sa
 perfection. Ie ne veux pas repliquer dauan-
 tage. Accordons que cela soit, & qu'il y
 ait quelque defect au ieu, & non pas au
 iouieur. Il en est de mesmes en ce dequoy
 nous disputons. Il peut bien y auoir du
 manquement en la chose donnée, parce
 qu'on luy doit vne pareille; mais pour le
 regard de l'affection, il n'y en a point. Ce-
 luy qui en donnant a trouué vne volonté
 semblable à la sienne, en ce qui est de son
 pouuoir il a fait ce qu'il s'estoit proposé.

XXXIII. Il m'a fait plaisir; ie l'ay pris
 de la façon qu'il vouloit que ie le prisse, il
 a ce qu'il demande. La seule chose qu'il a
 désirée de moy, ie la fais, ie luy en sçay
 gré. Si apres cela ie luy suis bon à quelque
 chose, ie suis prest à le seruir, nō pour four-
 nir le payement d'une dette à demy payée,
 mais comme vn accessoire apres auoir ac-
 quiré le principal. Phidias fait vne statuë.
 Ce n'est pas tout vn que le fruit de l'art, &
 le fruit de la besogne. Le fruit de l'art, est
 d'auoir fait ce qu'il a voulu faire, le fruit de
 la besogne est de l'auoir fait avecque fruit.
 Son ouurage est fait, bien qu'il ne soit pas

DES BIENFAITS. 97

encores vendu. Il a trois payemens de sa besogne. Le premier est la satisfaction de luy-mesme, qu'il a touché dès qu'il a eu donné le dernier coup de ciseau; le second de la reputation; & le troisiéme du profit qu'il aura d'en tirer quelque autre commodité. Ainsi d'un bienfait, le premier fruit est celuy de conscience, qui est perceu quand le plaisir est arriué où nous auions enuie de le porter; le second est de la reputation, & le troisiéme des choses que nous pouuons faire les vns pour les autres. C'est pourquoy quand i'ay receu de bon cœur un plaisir, ie puis dire que la reconnoissance en est faite. Ce qui reste à faire, c'est la recompense. Le bien-fait a esté payé en le receuant; ce qui est hors du bien-fait est deu.

XXXIV. Quoy donc? celuy se peut-il estre acquitté qui n'a rien fait? Il a beaucoup fait; il a baillé cœur pour cœur; cōme l'amitié commande, également. Et puis il y a difference de payer un plaisir, ou rendre de l'argent presté. N'attendez pas que ie vous fasse un payement visible. La chose est du commerce des esprits. Cecy d'abord est paradoxe; mais si vous auez patience de m'écouter, & que vous consideriez qu'il est plus de choses que de paroles, vous changerez d'opinion. Il y a vne infinité de choses que par faute de nos propres il faut nommer des noms empruntez. Nous disōs le

piéd d'un homme, d'un lit, d'un voile, d'un vers, nous disons un chien de terre, un chien de mer, & donnons encor le mesme nom à un astre, pource que nous n'avons pas de noms assez pour en donner à toutes choses, mais en empruntons quand nous en avons besoin. La valeur est une vertu qui genereusement se hazarde où le peril est iuste, ou bien une adresse de repousser les dangers, s'en deffendre & les rechercher. Toutesfois nous appellons vaillant un gladiateur, & baillons le mesme nom à un maraud de valet, qui sans iugement se precipite à la mort. L'épargne est une science de ne rien dependre à propos, ou une industrie de menager son bien, & cependant nous disons d'un homme qui épargne beaucoup, que c'est une ame basse & resserree. Non qu'il n'y ait de la difference entre le defect & la mediocrité, mais la faute de paroles a fait qu'à l'un & l'autre nous donnons le nom d'épargnant, & appellons vaillant celuy qui sans iugement se precipite en toute sorte de perils, aussi bien que celuy qui sçait iudicieusement ne faire point de cas des choses fortuites. Cette mesme pauvreté de langage nous fait indifferemment appeller bien-fait l'action de faire du bien, & la chose qui est donnée en cette action, comme de l'argent, une maison, une robbe. L'un & l'autre ont un

DES BIENFAITS. 81

mesme nom de bienfait, mais la signification est bien differente.

XXXV. Prenez donc garde à ce que ie vous dis, & ie m'assure que vous m'accorderez qu'il est veritable. Ce bienfait qui est l'action de faire du bien, est reconnu quand nous le receuons avec l'affection qu'il faut. Cét autre qui consiste en la chose donnée, nous ne l'auons pas encore rendu, nous en auons la volonté. Le cœur a payé le cœur, la chose reste à payer, il luy en faut bailler vne semblable. Et pource quand nous disons qu'un bien receu de bon cœur est reconnu, nous ne l'exemptons pas pourtant de rendre quelque chose de semblable à ce qu'il a receu. Nous disons beaucoup de choses éloignées de la coustume, qui puis apres y reuiennent par vn autre chemin. Nous disons que le sage ne peut recevoir d'iniure, & cependant si quelqu'un luy donne vn coup de poing, il sera mis en amende comme outrageux. Nous disons qu'un fol n'a rien, & toutesfois celuy qui aura desrobé quelque chose à vn fol sera condamné comme larron. Nous appellons beaucoup de gens fols à qui nous ne baillōs pas de l'ellobore, & au contraire ce sont bien souuent ceux qui opinēt de nos biens & de nos vies, & qui en ont la iurisdiction. Aussi nous disons que qui a pris vn bienfait de bōne affection

la reconnu, & toutefois nous ne luy bail-
lons pas sa quittance. Il faut qu'il rende, &
qu'il retonnoisse encores apres qu'il a ren-
du. Nous ne voulons pas donner suiet de
desauoüier vn plaisir, mais encourager
ceux qui le reçoient, afin que le faix ne les
estonne, & qu'ils ne craignent d'estre ac-
cablez de sa pesanteur. On m'a donné du
bien, on m'a gardé l'honneur, on m'a mis à
mon aise, on m'a rendu la vie, ce qui est
encore plus que la vie, on m'a remis en li-
berté. Comme pourray-ie satisfaire à de si
grandes obligations? Quand viendra le iour
que ie pourray faire paroistre mon affectiō
à celuy à qui ie suis tāt redevable? Ne vous
faschez point; le iour que vous cherchez
est venu. C'est celuy mesme où il vous fait
paroistre la sienne. Recenez son bien-fait;
embrassez le, & vous rejouissez, non de le
prendre, mais de ce que vous le rendez
pour le deuoir encor apres. Vous ne ferez
point en danger que par quelque accident
la fortune vous fasse perdre ce que vous
destinez à l'acquit de vostre dette. Je ne
vous proposeray rien qui ne soit facile.
Ayez bō courage. Il n'y a labeur à suppor-
ter, ny longue seruitude à craindre. Le ter-
me ne scauroit estre plus court, payez com-
ment de ce que vous auez. Si vous ne recon-
noissez vn biē-fait tout aussi-tost que vous
le receuez, vous ne le recōnoistrez iamais.

DES BIENFAITS. 83

Que ferez-vous donc ? Il ne faudra point prendre les armes, & possible peut-estre que si. Il ne faudra point se mettre sur la mer & peut-estre que si fera, & qui plus est qu'il se faudra embarquer avec vn vent contraire. Voulez-vous rendre vn bien-fait ? Soyez gracieux en le prenant, vous l'avez rendu, non pour en penser estre quitte, mais pour ne vous estonner point d'estre obligé.



SENEQVE

DES

BIENFAITS.

LIVRE TROISIEME.

I. **IL** n'y a personne qui n'auoie que c'est vne vilaine chose que l'ingratitude. Les ingrats mesmes se plaignent des ingrats. Neantmoins tout le monde fait ce que tout le monde blasme, & les choses vont tellemēt au rebours de biē, que nō seulement nous n'auōs point de plus grands ennemis que ceux que nous pensōs auoir obligez, mais, qui pis est, s'il falloit rechercher

le suiet de leur haine, n'en trouueroit point d'autre que cela mesme que nous auons fait pour acquerir leur amitié. Je ne dis pas qu'en quelques vns le mauuais naturel n'en soit cause ; mais en la pluspart , c'est que le temps nous offusque la memoire de nuages , qui d'un iour à l'autre s'épaississent, & peu à peu nous font couler dans les ames , sinon vn oubly , pour le moins vn dégoüst des choses que nous auons adorées en leur nouveauté. Il me souuient bien qu'autrefois nous en auons eu quelque dispute ensemble , & que prenant la protection de telle maniere de gens , vous accusiez leur memoire pour excuser leur volonté , comme si la cause d'un crime en deuoit estre la deffense , & qu'il fust possible de n'estre point coupable d'ingratitude, en faisant ce qui ne peut estre fait que par vn ingrat. Il est beaucoup de sortes de larrons , il en est beaucoup de menteurs ; aussi est-il d'ingrats : mais chacun a sa consideration particuliere , qui le fait differer des autres. Ingrat est celuy qui desauoüe vn plaisir qu'il a receu ; ingrat qui le dissimule ; ingrat qui ne le rend point ; mais qui l'oublie est indubitablement le plus ingrat de tous les ingrats. Les autres , s'ils ne payent point, pour le moins ils sçauët bien qu'ils doivent, si leur conscience n'est bonne, les caracteres du plaisir qu'õ leur a fait.

DES BIENFAITS. 85

ne laissent pas d'y estre grauez, & se peut faire qu'un iour la honte les aduertira de leur deuoir, & que par quelque saillie verueuse, qui naistra sans y penser en leur ame (comme il n'en est point de si mauuaise que pour vn temps il ne s'y puisse faire quelque bon mouuement) ou par vne occasion dont la facilité leur fera prendre courage, ils se rendront capables de reuanche, & par quelque effet témoigneront qu'ils ont volonté de s'acquitter. Mais il n'y a pas d'apparence que iamais ceux-là se ressentent d'un plaisir, qui ne se souuiennent du tout point de l'auoir receu. Où trouuez-vous donc plus de crime, en vne reconnoissance suspendue, ou en vne memoire enseuelie? Ceux qui craignent la lumiere ont les yeux malades, ceux qui ne la voyent du tout point sont auueugles. Qui n'ayme point ceux qui l'ont mis au monde, & de l'impieté, qui les méconnoist, est hors du sens. N'est-ce pas le plus grand trait d'ingratitude que vous scauriez faire, qu'au lieu que vous deuez mettre vn bien que l'on vous a fait à l'entrée de vostre ame, pour auoir suiet d'y penser à toutes heures, vous le ferrez si mal, & le iettez si hors de vostre veüe, qu'apres auoir esté long temps sans scauoir où il est, vous veniez enfin à ne scauoir plus qu'il soit chez vous? Qui oublie vne dette, monstre bien qu'il ne s'est

gueres soucié de la payer.

II. Il y a vn autre poinct. C'est que la reuanche d'un plaisir est vne chose où il faut du courage, du temps, des moyens, & de l'assistance de la fortune; là où la memoire seule, sans que nous mettrions la main à la bourse, est suffisante à nous acquitter. Qui peut faire vne chose sans peine, sans dépense, & sans crainte d'un mauuais succez; s'il ne l'a fait, il n'y a point de pretexte qui le puisse garantir. On ne scauroit mieux faire connoistre le peu de volonté que l'on a de se ressentir de quelque obligation, que de s'en détourner les yeux, & ne la vouloir pas seulement regarder. Comme les choses que l'on manie ordinairement ne sont point en danger de se couvrir ny de rouille ny de poussiere, mais bien celles que nous tenons en quelque coin hors des lieux de nostre conuersation, ainsi iamais la memoire ne laisse échapper ce qu'avecque des imaginations continuelles nous sommes diligens à luy représenter. Si elle perd quelque chose, c'est pour n'auoir pas esté souuent curieuse de la regarder.

III. Apres cette cause d'ingratitude, il y en a d'autres, desquelles la premiere & la principale est, que nos conuoitises, qui plus souuent s'occupent à souhaiter qu'à iouir, nous font ietter les yeux, non sur ce que nous auons, mais sur ce que nous desirons

DES BIENFAITS. 87

avoir, & non à ce qui est, mais à ce que nous voudrions qui fust. Nous n'estimons jamais ce qui est chez nous; d'où vient que le desir des choses nouvelles nous dégoust de celles que nous auons de longue main, il nous dégoust par consequent de celuy qui nous les a fait auoir. Autant de temps qu'une chose nous est agreable, autāt nous aymons celuy qui nous l'a donnée; nous l'honorons, & publiōs par tout que tout ce que nous auons de bien nous l'auons de sa liberalité. mais aussi-tost que quelque autre chose nous a semblé belle, & que nous auōs commencé d'y pretendre, c'est la coustume des hommes de ne se contenter iamais. Il ne se parle plus de cette obligatiō qui nous fouloit estre si precieuse, & que nous iuriōs de conseruer eternellement. Nous ne prenons plus garde à ce qui nous a mis au dessus des autres, mais à ce que nous voyons luire en la main de ceux qui sont au dessus de nous. Il est impossible que l'enuie & la reconnoissance puissent compatir ensemble. L'une tient du hargneux & du melancholique; l'autre ne s'accompagne ordinairement que d'une belle humeur. Et puis la pluspart des hommes ne se veut presque pas imaginer qu'il soit autre temps que celuy qui passe à l'heure mesme. Il y en a peu qui regardēt derriere eux. Delà vient que comme nous sommes hors d'enfance, nous

ne nous soucions plus , ny de nos precepteurs, ny de ce qu'ils ont fait pour nous. Nous en faisons de mesme de ceux qui nous ont seruis en nostre ieunesse , parce que nous ne prenons iamais la peine de nous la ramentenir. Tout ce qui a esté nous le tenons , non pour passé, mais pour perdu. Et voyla comme nostre memoire se fait caduque , pource que nous luy dé-nions les sujets qui la deussent exercer , & ne nous attachons qu'à la seule consideration de l'aduenir.

I V. Il faut apporter icy le tesmoignage d'Epicure , qui se plaint ordinairement que nous sommes ingrats enuers les choses passées , & qu'apres qu'un bien que nous auons possédé n'est plus en nostre puissance , au lieu de le mettre au rang de nos plus fermes & plus asseurez contentemens , comme chose qu'il ne nous est plus possible de perdre , nous en fuyons la memoire , & sommes troublez aussi-tost qu'il se presente quelque suiet qui nous conuie à nous en reslrouenir. Le bien present n'est pas encore solide , pource qu'il peut tousiours receuoir quelque trauerse. Le futur a de l'incertitude. Le passé seul est hors de la iurisdiction de la fortune , & s'en peut faire estat , comme de chose qui malgré tout ce qui scauroit arriuer infailliblement sera nostre tant que nous viurons. Comme se-

DES BIENFAITS. 89

EST-il donc possible que nous puissions nous arrêter au ressentiment des plaisirs qu'on a faits, puis que nous negligions ainsi nostre vie, & ne faisons que sauter par dessus. La consideration des choses presentes, & la memoire des passees, nous rend capables de reconnoissance. Qui donne beaucoup à l'esperance, ne reserve gueres à la memoire.

V. Comme il est de certaines choses que depuis que nous les auons vne fois sceues nous les sçauons toute nostre vie, & en est d'autres aussi qui s'oublent aussi-tost qu'ô discontinné d'y estudier, comme la Geometrie, l'Astrologie, & telles autres sciences, où pour leur subtilité la memoire ne trouue pas bien de quoy s'attacher, aussi y a-t'il des bien-faits si grands & si bien marquez, que la memoire ne s'en peut perdre, & en est d'autres aussi, qui sont moindres, mais en plus grand nombre, & faits à diuerfes fois, qui pource qu'ils ne sont pas maintes à toute heure, & qu'on ne se soucie pas d'en faire la reueuë comme l'on deueroit, s'écoulent facilement. Oyez vn peu les harangues de ceux qui demâdent quelque plaisir. Il n'y en a pas vn qui ne iure que la mort mesme ne luy osterà pas la memoire, l'eternité est trop courte pour limiter la seruitude qu'ils promettent, la portion de la vie est trop peu de chose pour

estre le tesmoignage de leur affection. Ils sont bien marris qu'il ne se trouue encoire des submissiōs plus ceremonieuses & plus basses pour s'engager avecque plus d'hūmilité. A deux iours delà ils commencent à tenir vn autre langage ; ces premieres paroles leur puent , cōme indignes d'vn homme d'honneur , ils reuoquent leurs promesses ; & enfin par degrez arriuent à cette extremité d'ingratitude , qu'ils ne se fouuiennent du tout point qu'on leur ait fait aucun plaisir. Car celuy qui oublie est tellement coupable d'ingratitude , que pour estre innocent il suffit de n'oublier point.

VI. Il y en a qui demandent pourquoy vne action si mal vouluë de tout le monde ne reçoit point de punition ; & s'il seroit point bon que cette loy , qui est ordinairement traitée aux escholes, & que chacun approuue, par laquelle il est permis de poursuiure les ingrats par les rigueurs de la iustice, fust mise entre les ordonnances politiques. Pourquoy non ? puis que les villes mesmes s'entrefont des reproches, & se demandent en vn siecle la reuēche d'vn plaisir fait en vn autre. Nos predecesseurs, de qui les deportemens ont esté si braues, n'ont iamais redemandé à leur qu'à leurs ennemis. Et en matiere de bienfaits , comme ils estoient liberaux à les donner , ils estoient magnanimes à les

DES BIENFAITS. 91

~~pender~~ Il n'y a iamais eu nation que celle des Medes , qui ait donné action contre les ingrats. Qui est vn grand argument que ce n'est point chose qui se doine faire, puis qu'ayans tous les peuples de la terre, par vn iugement vniuersel, consenty à la recherche de l'homicide , empoisonnement, parricide, sacrilege & autres crimes, qui sont punis par tout, encores que selon les loix ils le soient diuement, cettuy-cy toutefois, qui est plus ordinaire que nul autre, ne reçoit punition en lieu du monde, bien que généralement il soit condamné par tout. Ce n'est pas que nous luy donnions arrest d'absolution ; mais pource qu'on a considéré que l'estimation d'une chose incertaine seroit malaisée, nous nous sommes contentez que la haine en fust le supplice, & qu'il demeurast au nombre des choses que nous laissons à la iustice des Dieux pour les punir.

VII. Pour moy, ietrouue beaucoup de raison de n'en faire point de loy. Premièrement, si vous permettez la demande d'un bienfait , comme d'une somme deuë, ou d'un lotiage de maison, vous ostez ce qu'il y a de plus beau & plus specieux au bienfaire, qui est de donner sans se soucier de perdre, & remettre la chose que l'on donne entièrement à la volonté de celuy qui reçoit. S'il en faut aller deuant le iuge, ce

n'est plus vn bienfait, c'est argent presté. D'auantage la reconnoissance estant faicte avecque necessité, ne le sera plus avecque gloire, & n'y aura non plus de loüange à rendre vn bienfait, qu'à rendre vn depoit ou payer vne dette sans faire plaider le créancier. Et de cette façon nous goustons les deux plus belles actions qui soient en la vie humaine, faire plaisir, & le reconnoistre. Car en quoy seroit estimable celuy qui fait plaisir, s'il ne le fait qu'en intention de le prestre, ny celuy qui rend, s'il rend pour ce que c'est force qu'il le face, & non pour ce qu'il en a volonté. La gratitude n'a point de gloire, si l'ingratitude a du peril. Adieu. Istez à cette consideration, qu'il y aura trop peu de cours & de iurisdiccions au monde pour les differends qui naistroient de cette loy. Car alors qui seroit le bienfacteur si magnifique, qui ne plaideroit point auoir sa recompense, ny le rendeur si volontaire, qui deuant que de rendre, ne donneroit la peine de plaider. Nous sommes tousiours passionnez à loüer ce qui nous touche, & sçaurions faire plaisir de si peu de consequence, qui ne fust infiny si l'estimation dépendoit de nostre iugement. D'auantage, tout ce qui peut tomber en dispute est compris d'as quelques bornes, & n'est pas permis au iuge d'en faire la decision selon son plaisir. C'est pourquoy l'éuenement

DES BIENFAITS. 93

de la bonne cause est toujours plus seur entre les mains d'un iuge qui est obligé aux formalitez & regles portées par les ordonnances, suivant lesquelles il faut qu'il se conduise, que d'un arbitre, qui n'estant retenu d'aucune consideration, ny pressé de scrupule quelconque, est libre de suivre ce que bon luy semble, & sans se lier à l'observation ny des loix ny de la iustice, conforme son iugement au sentiment qu'il a de compassion & d'humanité. Et certainement en l'action d'ingratitude le iuge n'eust point eu de limites, mais se fust trouué en campagne ouverte pour faire tout ce que sa passion luy auroit conseillé. Car tout le monde n'est pas bien d'accord que c'est que bien-fait, & pour le regard de sa valeur, toute l'importance seroit en l'interprétation qu'il plairoit au iuge de luy donner. Il n'y a point de loy qui nous apprenne que c'est qu'ingratitude; Car assez souvent celuy qui a rendu le plaisir qu'on luy a fait est ingrat, & celuy qui ne l'a point rendu ne l'est pas. Et puis il se presente quelquesfois des matieres qu'un iuge ignorant peut terminer. Quand la question est si la chose a esté faite ou non, les témoins font le iugement de la cause. Quand on est en dispute de ce qui est raisonnable, on procede par la conjecture des volontez. Mais pour le regard des choses que la seule sagesse est capable

de connoistre, il faut aller ailleurs qu'à
sièges d'une iurisdiction ordinaire chercher
vn iuge pour la decider.

VIII. Ainsi donc la chose a bien
trouuée d'assez d'importance pour estre dis-
putée deuant vn iuge, mais on n'a pu
pensé qu'il fust de iuge qui eust de la sa-
fiance & du merite assez pour en ordon-
ner. Et certainement vous ne vous é-
merueillerez point, si vous épluchez par-
ticulierement les difficultez où fust tombé
celuy qui eust la commission de faire le
procez à vn criminel de cette qualité.
Quelqu'un a donné beaucoup, mais il est
riche, il ne se sent point de si peu de che-
se. Vn autre en a donné autant, mais c'est
plus que ne vaut tout son bien, c'est me-
me somme, mais ce n'est pas mesme bien
fait. Adioustez-y encores ces considéra-
tions. Il a payé pour luy, & s'il ne l'eust
fait, ses creanciers l'eussent fait mourir en
prison. Oüy, mais ce qu'il a payé pour luy,
il l'a pris en son buffet. L'autre en a donné
autant, mais il a fallu qu'il ait fouillé en
la bourse de ses amis, qu'il les ayt priez, &
se soit obligé à eux comme d'un plaisir sin-
gulier qu'ils luy ont fait. Ne trouuez-vous
point de difference entre celuy qui fait un
plaisir bien à son aise, & sans qu'il luy cou-
ste rien, & vn autre qui s'engage pour re-
medier à l'incommodité de son amy. Il est

DES BIENFAITS. 95

bien des choses que le temps peut faire grandes, mais non pas jusqu'au dernier degré. C'est vn bien-fait que le don d'un heritage si ample & si fertile, que le bled en soit à meilleur marché. C'est vn bien-fait qu'un pain en temps de famine. C'est vn bien-fait de donner des Prouinces tra-uersées de riuieres nauigables. C'est vn bien-fait de monstrier vne fontaine à vn homme si alteré, que bien à peine il peut respirer. Qui sera le iuge qui pourra faire ces comparaisons d'un bien-fait à l'autre, & en examiner la proportion? Il n'est pas malaise de dire son aduis, quand il n'est question que de la chose simplement; mais quand il en faut iuger la consequence & le merite, c'est où est la difficulté. Encores que les choses données soient semblables, elles peuuent estre données d'une grace si contraire, que le poids en sera bien different. Cestuy-cy m'a fait plaisir; mais ce n'a pas esté de bon cœur; mais il n'a pas vescu depuis avecque moy comme il auoit accoustumé. Il s'est longs-temps fait prier auant que d'en rien faire. I'eusse mieux aymé que de bonne heure il m'eust dit qu'il n'en feroit rien. Comme voulez-vous qu'un iuge se débrouille de toutes ces considerations, ven qu'il ne faut qu'une parole, qu'une ir-resolution, ou vne mauuaise mine, pour ruiner la grace d'un bien-fait.

IX. Mais que direz - vous qu'il y a de choses qui pource qu'elles sōt fort desirées sont appellées bien-faits , & d'autres qui ne le semblent pas estre , pource qu'elles n'ont pas cette marque ordinaire, ny tant d'apparence que les autres , combien qu'elles soient plus grandes en effet. Vous appellez bien-fait , d'auoir donné à quelqu'vn d'ordre de bourgeoisie en vne ville d'importance de luy auoir fait auoir vn annoblissement ou s'il estoit en peine pour quelque crime l'en auoir tiré. Mais de luy auoir donné vn bon conseil , luy auoir rompu vn mauuais dessein , luy auoir osté le poignard qui s'alloit mettre dans le sein, l'auoir consolé en quelque extrême douleur , & comme il vouloit se precipiter après ceux qu'il regrettoit , luy auoir rendu le desir de viure , l'auoir assisté malade , luy auoir fait garder le regime necessaire à sa guerison , luy auoir donné du vin en ses défaillances , & luy estre allé querir le medecin en vn point où s'il ne fust venu c'estoit fait de sa vie : qui sera-ce qui en fera l'estimation ? qui sera-ce qui ordonnera qu'ils soient recompensez de semblables bien-faits ? Il vous a donné vne maison , mais moy ie vous ay auerty de sortir de la vostre , & qu'elle vous alloit tomber sur les épaules - Il vous a donné tout vn heritage , mais moy ie vous ay baillé vn ais qui vous a gardé d'estre noyé.

DES BIENFAITS. 97

royé. Il s'est battu & a esté blessé pour vo-
stre querelle, & moy ie vous ay sauué la vie
pour n'auoir point parlé. Il y a beaucoup
de façons de faire plaisir, & beaucoup de le
reconnoistre. C'est pourquoy se sont dispa-
ruez qu'il n'est pas bien aisé d'apparier.

X. D'auantage, il n'y a point de prefixion
de iour à la reconnoissance d'un bienfait,
comme au payement de l'argent presté,
c'est pourquoy celuy qui ne l'a point enco-
res reconnu, est tousiours dans le terme de
le pouuoir faire. Autrement, dites-moy
dans combien de temps l'on declare vn
homme ingrat? En tous les bienfaits d'im-
portance, la preuue ne peut auoir de lieu;
car il n'y a bien souuent que deux qui en
sçachét rien: sinon que nous voulions in-
troduire vne coustume, de ne faire plus de
plaisir sans y appeller des témoins. Et après
tout cela, quelle peine ordonnerons-nous
aux ingrats? Leur en donnerōs-nous à tous
vne semblable, bien qu'il se trouuera tant
de dissimilitude aux plaisirs qu'ils auront
recus? ou bien la ferons-nous differente,
selon que le plaisir se trouuera plus grand
ou plus petit? Or sus, nous le condamnē-
rons en vne amende pecuniaire. Et que
direz-vous de ceux qui sont obligez de la
vie, & de plus encores que la vie? Quelle
peine leur baillerez-vous? Moindre que le
bien-fait? Elle sera iuste. Ou aussi grande,



& par consequent capitale? Quelle inhumanité seroit-ce, de vouloir qu'il n'y ait point de différence entre la fin d'une tragédie & d'un bien-fait?

XI. Quelqu'un dira que les loix ont donné des priuileges aux peres & aux meres contre l'ingratitude de leurs enfans, & que si on a eu quelque consideration extraordinaire en leur endroit, il est des bien-faits de telle importance, qu'il ne seroit pas moins raisonnable d'en auoir. Ma response est que pource qu'il estoit expedient qu'on fust des enfans, on a voulu que la condition de ceux qui en engendreroient fust sacrée, & les inciter par l'esperance de quelques auantages à une besogne exposée à toute sorte d'inconueniens. On ne leur pouuoit pas dire comme à ceux qui donnent; Prenez garde à qui vous donnerez; faites en eslection en vous-mesme. Si vous-y auez esté trompé une fois, trouuez-en quelqu'un où vous ne le soyiez point. En matiere des enfans, ceux qui les font n'y ont que leur souffrance, leur iugement n'y contribue rien. C'est pourquoy pour les asseurer en cette incertitude il les a fallu gratifier de quelque chose. Il y a encor un autre point qui fait pour eux; c'est qu'apres qu'ils ont fait du bien ils recommencent, & ne sont iamais lassés d'en faire. Aussi il ne faut point craindre qu'ils mentent quand ils alleguent leurs biens.

DES BIENFAITS. 99

faits. Aux autres il faut informer, non seulement s'ils ont point esté desia payez, mais mesmes s'il est vray qu'ils ayēt fait plaisir; de ceux cy les obligations demeurent pour toutes confessées. Et pource que les ieunes gēs sont en vn âge qui a besoin de cōduite, ils leur ont esté baillez comme magistrats domestiques, pour les retenir qu'ils ne fassent rien de mal à propos. Et puis l'obligation des peres enuers leurs enfans estant par tout vne mesme chose, il a esté aisé d'en faire l'estimation vne fois pour toutes; au lieu que pour la diuersité & dissimilitude des autres, les loix n'y ont pū donner de reglemēt & ont iugé plus expediēt de ne toucher à riē, que de tout gaster en les égalant.

XII. Il y a des bienfaits qui coustēt beaucoup à ceux qui les donnēt, & d'autres qui ne leur coustent rien, mais qui ne laissent pas d'estre bien grands pour ceux qui les reçoient. Quelquefois on donne à ses amis, & quelquefois à des gens qu'on ne connoist du tout point. Donnez à deux personnes autant à l'vn qu'à l'autre, s'il y en a vn de ces deux que vous n'ayez iamais connu auparauant, encore qu'il n'ait non plus receu que l'autre, c'est luy qui vous est le plus obligé. Le plaisir se peut faire à un homme en beaucoup de sortes, tant en le secourant en sa nécessité, tant en l'auançant en quelque charge,

& tantost en le consolant quand il luy su-
 uient quelque occasion de s'affliger. Il y a
 des hommes que rien ne sçauroit obliger
 dauantage, que de les assister à supporter
 vne douleur. Il en est qui estimeront plus
 qu'on ait fait quelque chose pour leur hon-
 neur que pour leur repos, & d'autres au
 contraire qui sçauront plus de gré d'auoir
 esté mis hors de quelque peril, que d'auoir
 esté employez en quelque charge que ce
 soit. Tous ces bien-faits seroient ou plus
 grands ou plus petits, selon que le bon
 du iuge auroit de l'inclination à prendre
 plustost l'un que l'autre, si c'estoit à luy
 d'en faire l'élection. Si i'emprunte quelque
 chose, ie la demande à qui bon me semble
 & choisis moy-mesme mon creancier, mais
 vn bien-fait, ie le reçois bien souuent d'un
 que ie voudrois qui ne me donnast rien? Et
 quelquesfois mesme ie suis obligé sans
 rien sçauoir. Que ferez-vous? Direz-vous
 que cestuy-là qu'on a chargé d'un bien-
 fait sans qu'il en sceust rien, & que s'il
 l'eust sceu, il eust refusé, soit ingrat; que
 celuy qui en quelque façon qu'il reçoit
 ne s'acquitte point, ne le soit pas?

XIII. Quelqu'un m'auoit fait plaisir
 mais depuis il m'a fait vne indignité. In-
 rez-vous, que par le bien qu'il m'a fait
 il m'ait obligé à la patience de tout le mal
 qu'il me voudra faire, ou que l'injure al-

DES BIENFAITS. 101

rayé le bien qu'il m'a fait; en sorte que i'en demeure par ce moyen aussi quitte que si ie l'aurois reconnu. D'autre part, comme iugerez-vous qui pesera le plus, de l'offense qu'il aura soufferte, ou du plaisir qu'il aura receu? Je n'aurois jamais fait; si ie voulois particulariser toutes les difficultez qui se presenteroient en cette matiere. Vous me direz, que ne faisant point faire de raison des bienfaits qui ne sont point reconnus, & n'ordonnant point de chastiment à ceux qui les defauiënt, vous ferez cause qu'une autre fois on ne sera pas si prompt à faire plaisir. Mais dites au contraire, qu'on ne sera pas si prompt à le prendre quand on pensera qu'en le prenant on courra fortune d'avoir des procès, & de se trouver en peine de justifier son innocence. Ce qui fera mesmes que nous ne donnerons plus si volontiers; car il n'y a personne qui prenne plaisir de donner à ceux qui ne veulent point prendre. Mais celuy qui est desia disposé à bien faire, ou par la bonté de son inclination, ou par l'opinion qu'il a que c'est vne chose loüable, le fera encores de meilleure volonté, quand il sçaura que ceux qu'il oblige ne seront tenus à s'en ressentir qu'autant qu'il leur plaira. La gloire d'un bienfait ne peut estre grande, quand on a si bien pourueu à son assurance, qu'il n'est pas possible qu'il en arrive aucune incommodité.

XIV. Vous pourrez encore dire , que certainement il se fera moins de plaisirs , mais que ceux qu'on fera seront plus veritables, & qu'aussi bien il n'y a point de mal de regler cette confusion qui y est. Comme de fait l'intention de ceux qui n'en ont point fait de loy, a esté de nous faire dōner avec plus de consideration, & avec plus de consideration eslire ceux que nous voudrions gratifier ; Le moyen de n'auoir iamais de procez pour vn bienfait, ny la peine mesme de le demander, c'est de regarder plus d'une fois à qui on le doit faire. Vous vous trompez si vous pensez que le iuge vous en fasse raison. Il n'y a point de loy pour vous restituer en vostre entier. Prenez garde seulement à la prud'hōmie de celuy qui reçoit. De cette façon les bienfaits gardent leur auctorité, & ne laissent pas d'auoir de la splendeur. Vous les gasterez si vous en faites vn seminaire de procez. La parole du monde la plus équitable , & qui se conforme le plus au droit commun, c'est, *Rends ce que tu dois.* Mais de parler de rendre en matiere de bienfaits , il n'y a rien de si vilain. Que vous rendra celuy qui vous doit sa vie, son honneur, son repos, & sa santé ? Ce sont toutes choses trop grandes pour estre renduës. Qu'il rende, direz-vous, quelque chose qui les vaille. C'est ce que ie disois , que nous ferons perdre la

DES BIENFAITS. 103

reputation d'une chose si magnifique & si
braue si nous la traitons comme vne mar-
chandise. Les esprits n'ont point besoin
qu'on les induise à l'auarice, aux plaintes,
& aux disputes; c'est chose où ils sont assez
disposez d'eux-mesmes. Apportons plustost
tout ce qui nous sera possible pour leur
oster le suiet, & les en retirer.

XV. Pleust à Dieu, qu'il y eust moyen de
persuader à ceux qui prestent leur argent,
de ne le redemander point, & de n'en pren-
dre que de ceux qui en voudroient rendre!
Pleust à Dieu qu'il n'y eust point de stipu-
latiō qui obligeât celuy qui achete à celuy
qui vend? Pleust à Dieu qu'il ne fallust ny
seaux ny signes, pour l'assurance de ces
pactions, & que la conscience & la foy en
fussent les seules depositaires? Mais pource
qu'on a reconnu que ce qui eust esté tres bō
n'eust pas esté seur, on a mieux aimé fuir
ce qui est nécessaire, & contraindre la foy
des hommes, que de se remettre à leur dis-
cretion. On appelle des témoins de part &
d'autre. L'un par l'entremise de courriers se
fait bailler plege & cōtreplege. L'autre plus
désiant encores veut auoir des gages entre
ses mains. O sale & vilaine confession de
la malice publique. On croit plus à nos
cachets qu'à nos consciences A quoy faire
sont appelez ces personnes de qualité? A
quelle fin apposent-ils leurs cachets?

N'est-ce pas afin que celui qui reçoit l'argent ne le puisse desauouer? Ne tenez-vous pas ceux que vous appelez ainsi pour gens de bien, & pour grands incorruptibles de la verité? Il n'y a point de doute. Et toutes-fois avec cette bonne opinion que vous auez d'eux, si tout à l'heure mesme ils vous prioiēt de leur prester quelque chose, vous feriez les mesmes ceremonies avecques eux qu'avec les autres, où ils n'auroient point de vostre argent. Puis qu'ainsi est, ne vaudroit-il pas mieux se laisser tromper à quelsqu'vns, que de se défier de tous en general? Rien ne manque plus à l'auarice, sinon qu'on ne fasse plus de plaisir sans respondāt. C'est vne action magnifique & genereuse que de profiter. qui fait plaisir, imitez les Dieux; qui le redemande, les vsuriers. Pourquoy faisons-nous ce tort à ceux qui donnēt sous couleur de les vouloir garder de perdre, & de pouruoir à leur indemnité, de les mettre en rang de la plus basse & contemptible canaille qui soit en vne ville.

XVI. Vous dites que s'il ne se fait point de recherche contre les ingrats, c'est le moyen d'en faire croistre le nombre. Tout au contraire il en fera moindre, parce qu'ō sera plus diligēt à s'informer du merite des hommes, deuant que de leur faire plaisir. Et puis il n'est pas bon que tout le monde reconnoisse combien est grande la multitude

DES BIENFAITS. 105

des ingrats. Le nombre des pecheurs oste la honte du peché. On ne se picque point d'un reproche qu'on peut faire à tout le monde. Y a-t'il aujourd'huy vne femme seule à qui le diuorce face honte, depuis qu'on a veu celles des premieres maisons ne compter plus les années par les Consuls, mais par leurs maris ? & ne se marier que pour faire diuorce, ny faire diuorce que pour se marier. Autant de temps que le diuorce a esté rare, autant il a esté en honneur. Mais pource qu'il ne se passe presque audience où il ne se publie quelque diuorce; à force d'en oïr parler, elles ont appris à le faire. Comme auroit-on honte à cette heure de l'adultere, puis qu'on en est venu à ce point, qu'une femme ne prend un mary que pour inuiter un ami à la rechercher. Si il en est quelqu'une chaste, sans la voir & sans s'en informer dauantage, on peut dire qu'elle est laide. Il n'y a si chetive ny si squillone qui se contente d'un couple de piqueurs. Elle en a pour toutes les heures, & n'y en a pas assez au iour pour en bailler à chacun la sienne. Si elle a failly à vne assignation, ç'a esté pour se trouuer à l'autre. Celle qui ne sçait point que le mariage n'est autre chose que de se donner du plaisir qu'avec un homme, on la tient pour vne sottise, & pour vne femme du vieux temps. Comme donc la honte de ces crimes s'est

éuaouüie depuis que tant de gens ont com-
mencé d'y auoir part , aussi les ingrats
croistroient de nombre , & deuiendroient
plus audacieux , s'ils reconnoissoient vn
fois combien ils sont.

XVII. Et quoy donc l'ingratitude ne se-
ra point punie ? Et moy ie vous demande
l'impieté, la mauuaïse foy, l'auarice, l'insu-
lence , la cruauté , ne leseront - elles point
Appellez vous impuny celuy qu'on ne voit
qu'avec horreur ? Estimez-vous qu'il y a
supplice plus rigoureux que la haine du
môde. Il est puny, en ce qu'il n'ose ny pren-
dre ny dōner, qu'il est monstré au doigt de
tout le monde, ou pour le moins il le pense
estre , & priué de sçauoir que c'est que la
chose la meilleure & la plus douce qu'il est
possible de gouster. Si vo⁹ iugez miserables
ceux qui ont perdu l'vsage des yeux ou
des oreilles par quelque incōuenient, cōme
appellerez - vous celuy à qui le goust des
bienfaits ne donne point de sentiment ? Il
craint la iustice des Dieux, à qui il sçait biē
que les ingrats ne se peuuent cacher, il a la
conscience qui le geſne , & enfin il est assez
puny , comme ie disois, en ce qu'il ne iouit
point de ce que nous auons au monde de
plus agreable , & qui donne le plus de con-
tentemēt, là où celuy qui est biē aïse qu'on
l'ait obligé sent vne égale & perpetuelle
ioye, estimant l'affection de celuy qui luy

DES BIENFAITS. 107

donne plus que le prix de la chose qu'il reçoit. L'ingrat ne se resioiit d'un bien-fait qu'au moment qu'on l'oblige, incontinent apres ce luy est vne gesne: Celuy qui se propose de le reconnoistre, le possede tousiours avec le mesme plaisir qu'il l'a receu. Au demourât, faites comparaisõ de leur vie, vous en trouuerez l'un chagrin & melancholique, cõme sont ordinairement les renieurs de dettes, & trõpeurs; & qui ne tiẽdra compte, ny de ceux qui l'ont mis au monde, ny de ceux de qui il a mágé le pain, ny de ceux qui l'ont enseigné. L'autre sera toujõurs en belle humeur, attendât l'occasion de se ressentir, & se réjouissant mesme d'y auoir la volonté si disposée Il cherchera les moyēs, non de faire euanoiiir son obligation, mais de rendre, s'il peut, la reuanche plus grande & plus notable que le bien fait, & n'aura pas seulement cette affection à l'endroit de son pere & de sa mere, ou d'un amy, mais du plus pauvre & du plus chetif homme du monde qui luy aura fait quelque plaisir. Et quand ce seroit son valet mesme, il ne considerera point la qualité du bien-facteur, mais le merite du bien-fait.

XV III. Il y en a toutesfois, du nombre desquels est Hecaton, qui demandent si vn maistre peut estre obligé par son valet, & veulent qu'on fasse distinction de bien-fait, & deuoirs, & de seruices.

Ils appellent bien-fait, ce qui vient d'une personne estrangere, c'est à dire d'un qui pour ne faire point de plaisir, ne peut estre blasmé. Devoir, ce qui touche les enfans, la femme, & generally tous ceux que le paréage ou l'alliâce oblige à nous assister. Service, ce que fait un valet, de qui la condition est telle, que quoy qu'il fasse pour son maistre, il ne se peut vanter de l'avoir obligé. Quoy qu'ils disent en ce dernier point, c'est ignorer le droit des hommes, que de dire qu'un maistre ne puisse recevoir plaisir de son valet. C'en'est point à la qualité qu'il faut prendre garde, c'est au cœur. La vertu ne ferme la porte à personne. Elle ouvre à tout le monde, reçoit tout le monde, & invite tout le monde, les libres affranchis, les esclaves, les Rois, & les bannis. Elle ne cherche ny les grâdes maisons, ny les grâdes revenus. Elle prend les hommes en chemise. Quelle assurance y auroit-il entre les choses fortuites, & qui pourroit esperer une belle ame, si de la fortune dependoit la grandeur ou la petitesse de la vertu? Si le valet ne peut faire plaisir à son maistre, il s'ensuit que le sujet n'en peut faire à son Roy, ny le soldat à son capitaine. Qu'importe à celuy qui est au dessous de luy. Car si vous me dites que ce que fait un serviteur ne se peut appeller plaisir, parce qu'il faut qu'il le fasse, ou qu'il se resolve à la mort,

DES BIENFAITS. 109

Il en sera de mesmes pour le regard du suiet & du soldat, pource que le Roy & le capitaine ont la mesme puissance que le maistre, encores que le nom en soit different. Or vn Roy peut estre obligé par son suiet, & vn capitaine par son soldat. Vn maistre le peut donc estre par son valet. Vn valet peut estre iuste, peut estre vaillant, peut estre magnanime; il peut doac aussi faire plaisir; car ce dernier est vne action vertueuse aussi bien que les autres. Et est si veritable que les seruiteurs peuuent obliger leurs maistres, que bien souuent les maistres ont esté le bien-fait mesme de leurs seruiteurs. Il n'y a point de doute qu'il n'y a personne qu'un seruiteur ne puisse obliger; & si cela est, pourquoy ne pourra-il obliger son maistre aussi bien qu'un autre.

XIX. Pource, disent-ils, qu'encores qu'il preste de l'argent à son maistre, il ne peut neantmoins estre son creancier. Autrement il ne seroit iour qu'il ne l'obligeast. Il l'accompagne en ses voyages, il le sert en ses maladies, & le décharge de la sollicitude de ses affaires. Mais tout cela, qui s'appelleroit bien-fait venant de la part d'un autre, n'est que seruice parce qu'il est fait par un seruiteur. Car bien-fait, à parler proprement, c'est ce que fait celuy qui peut ne le faire point. Or un seruiteur ne peut rien re-

fuser, s'il fait quelque chose, il obeït, & rien plus. Aussi ne se peut-il donner de gloire d'auoir fait ce qu'il n'a pas été en sa puissance de ne faire point. Quand ie vous accorderay toutes ces raisons, ie suis encore assure de gagner ma cause, & vous feray auoïer qu'il est beaucoup de choses où le seruiteur est en sa liberté. Cependant dittes moy si ie vous môstre vn seruiteur, qui l'espée en la main pour vanger la vie de son maistre s'est fait blesser en toutes les parties de son corps, & prest à rendre la dernière goutte de son sang s'est opiniastré tellement au combat, qu'il a voulu mourir plustost qu'il ne luy donne le loisir de se sauuer, direz-vous qu'il n'a point fait de plaisir à son maistre, pource qu'il est son seruiteur? Si ie vous en monstre vn, à qui par promesses, menaces, ny tortures on ne puisse faire deceler les secrets de son maistre; mais au lieu de déposer quelque chose à son preiudice, a fait tout ce qu'il a pû pour le faire trouuer innocent, & en cette resolution a sacrifié son ame à la fidelité, direz-vous qu'il n'a point obligé son maistre, pource qu'il est son seruiteur? Prenez garde au contraire, que l'obligatiõ n'en soit d'autât plus grande, que les exéples de vertu sont rares aux personnes de cette condition, & d'autant plus agreable, qu'ordinairement les hommes n'aimants gueres ceux qui ont quel-

DES BIENFAITS. III

que auctorité sur eux & murmurants contre la necessité d'obeir, toutesfois il s'est trouué quelque occasion où l'amour du maistre a vaincu la haine generale de la servitude. De sorte que tant s'en faut que ce ne soit pas bienfait, parce qu'il est fait par un seruiteur, que le merite ensemble augmente par cette consideration que la servitude mesme ne l'a pû diuertir de faire bien.

XX. On se trompe de croire que la servitude s'étende en toutes les parties de l'homme, la meilleure en est exépte. Les maistres ont la puissance sur les corps, l'ame est à soy, & si bien à soy, que la prison mesme où elle est close n'est pas capable de la garder de suivre ses mouuemens, faire des choses merueilleuses, & par vne eleuation non limitée s'aller rendre en la troupe des intelligences qui sont au Ciel. Ce que la fortune a mis entre les mains du maistre, c'est le corps. C'est le corps qui est vendu, c'est le corps qui est acheté. Cette partie interieure n'est point susceptible de servitude, tout ce qui en part est libre. Et puis il est des choses qu'il ne nous est pas permis de commander, & en quoy les seruiteurs ne sont pas tenus de nous obeir. Si nous leur commandons quelque chose au preiudice du bien public, ils ne le feront pas, ils ne prêteront pas leurs mains à vn méchant acte.

XXI. Il y a des choses que les Loix n'ont

ny commandees ny defenduës, c'est là que le seruiteur a moyen d'obliger son maistre. Quand vn seruiteur fait ce qu'ordinairement on exige des seruiteurs il fait seruice. Quand il fait plus qu'un seruiteur n'est tenu de faire, il fait plaisir. Ce qui est fait d'une volonté d'amy n'est plus seruice. Vn maistre est tenu de nourrir & d'habiller son seruiteur. Quand il le fait, il ne l'oblige point, mais s'il le carresse, s'il le traite fauorablement, & le fait instruire aux bonnes lettres, comme s'il estoit de quelque honneste maison, il l'oblige: Il en est de mesme du seruiteur à l'endroit du maistre. Tout ce qu'un seruiteur fait outre ce que sa condition veut qu'il face, & qu'il ne fait point, parce qu'il luy est commandé, mais parce qu'il le veut faire, c'est bienfait, pourueu toutesfois que ce soit chose de telle importance, que partant d'un autre que de luy on la püst ainsi appeller.

XXII. Chrysippus dit que le seruiteur est vn mercenaire à vie. Comme le mercenaire fait plaisir quand il fait quelque chose plus que sa tasche, aussi quand le seruiteur pour tesmoigner son affection enuers son maistre, ne s'est point tenu dans les bornes de sa fortune, mais a fait quelque chose que mesme vn fils auroit eu de l'honneur d'entreprendre, & est passé au delà de ce qu'on deuoit esperer de luy, le maistre a

DES BIENFAITS. 113

trouué vn biéfait sans sortir de sa maison. Est-il raisonnable que s'ils font moins qu'ils ne doiuent, il nous soit permis de nous courroucer, & que s'ils font plus qu'ils ne doiuent, & qu'ils n'ont de coustume, nous soyôs si iniustes de ne leur en sçauoir point de gré? Voulez-vous sçauoir quand ce n'est point bien-fait? Quand on peut dire, Et quoy, s'il n'eust voulu? Mais quand il fait vne chose qu'il pouuoit ne vouloir point indubitablement, il est louable de l'auoir voulu. Ce sont choses contraires, que le plaisir & l'iniure. Le seruiteur peut faire plaisir à son maistre, si son maistre luy peut faire iniure. Or il y a vn iuge estably pour ouïr les plaintes des seruiteurs contre les maistres, & leur faire raison quand ils se plaignent ou que leurs maistres les battent trop cruellement, ou les pressent de quelque vilenie, ou ne leur fournissent pas comme ils doivent les choses necessaires pour leur entretien. Quoy donc, vn seruiteur oblige son maistre? Puis que cela vous déplaist, prenez-le d'autre façon, & dites qu'un homme oblige vn homme. Enfin il a fait ce qui estoit en luy, il a fait plaisir à son maistre. Il est en vous de ne receuoir point de plaisir d'un seruiteur. Mais qui est l'homme qui peut dire sa grandeur si absolue & si bien establie que la fortune si bon luy semble ne le puisse reduire à ce point,

d'auoir besoin du plus petit de tous ceux qu'elle a mis au deffous de luy ? Ie m'en vais vous reciter des exemples de plusieurs sortes de bienfaits. Il y en aura de dissimulables, & d'autres qui seront directement contraires l'un à l'autre. L'un a fait viure son maistre, l'autre l'a fait mourir, l'autre l'a sauué comme il estoit sur le point d'estre perdu, & l'autre encores, si cela vous semble peu de chose, s'est perdu luy-mesme pour le sauuer. Vn autre a presté la main à son maistre qui vouloit mourir, & vn autre l'a trompé pour l'en empescher.

XXIII. Claudius Quadrigarius au dix-huitième de ses Annales, raconte qu'Adrummentum en Afrique estant assiégé par les Romains, & ceux de dedās reduits à la dernière extremité, deux esclaves échappés de la ville se ietterent dans le camp des assiegeans, & firent vn acte memorable. Quelques iours de là comme la ville fut prise, & que les victorieux se dispersoient par les maisons pour les saccager, ces esclaves, qui sçauoient les ruës, ayāt pris le plus court chemin s'en alloient droit en la maison de leur maistresse, d'où l'ayant tirée, ils la firent marcher deuant eux, & disant franchement à ceux qui s'en informoient que c'estoit leur maistresse, la femelle la plus cruelle qu'il estoit possible, & qu'ils la mennoient hors la ville pour l'assommer, ils

DES BIENFAITS. 115

le firent de cette façon sortir hors de la porte, où ils la garderent iusques à ce que les desordres fussent cessez. Comme le soldat lassé de piller se fut mis dās la discipline ordinaire, ils la ramenerent chez elle, & se remirent eux-mesmes en sa puissance comme auparauāt. Elle les affranchit à l'heure mesme, & ne se fācha point de deuoir la vie à ceux sur qui elle auoit eu puissance de la vie & de la mort Aussi luy estoit-ce plustost suiet de se reioüir, pource qu'ayant esté sauuée d'autre façon elle eust iouy du fruit d'une clemence vulgaire, & qui n'eust rien eu de rare pour la signaler, n'estāt pas chose miraculeuse qu'en pareille occasion il échappe quelqu'un à la fureur des ennemis. Mais l'ayant esté par vne voye si notable, son nom fut publié par tout le monde, & est ordinairement allegué pour exemple dans Rome & dans Adrumentum. En la confusion de cette ville prise, où chacun ne pensoit qu'à se sauuer, elle fut fuyee de tous sinon de ses fugitifs. Ils repasserent du party victorieux vers vne captiue déguisez en meurtriers ; pour faire connoistre le dessein qu'ils auoient eu quand ils s'en estoient fuis la premiere fois. Et ce qui est le plus grand en ce bien fait, pour garder leur maistresse d'estre tuée, ils ne se soucierent point qu'on pensast qu'ils eussent volonté de la tuer. Croyez-moy, ce n'est

point le trait d'une ame seruite, d'auoir
acheté la gloire d'un acte loüable par la
reputation de vouloir faire vne meschan-
ceté. On menoit C. Vetricus Preteur de
Marses prisonnier au General de l'armée
des Romains. Son seruiteur tira l'espée du
soldat qui le traismoit, & en tua son mai-
stre. Cela fait, Il est temps, dit il, de penser
à moy; i'ay mis mon maistre en liberté, &
en disant cela se passa la mesme espée au
travers du corps. Dites-m'en vn qui plus
magnifiquement ait sauué la vie à son mai-
stre.

XXIV. Cesar assiegeant Corfinium
Domitius qui estoit dedans, commanda
vn qui estoit son seruiteur & son medecin
tout ensemble, de luy donner de la poison.
Voyant qu'il marchadoit à le faire. Qu'ar-
rens-tu, dit-il, comme si ie ne pouuois mour-
rir que par ton moyen; Je te demande la
mort l'espée à la main. Alors il luy promit
de luy en bailler, & au lieu de poison, luy
fit prendre vn medicament soporatif, qui
ne luy pouuoit faire mal. Comme Domi-
tius fut endormy, il s'en vint trouuer son
fils, & luy dit, Donnez-moy des gardes,
iusqu'à ce que par l'euenement vous con-
noissiez si i'ay baillé de la poison à vostre
pere. Domitius ne mourut pas. La ville
estant prise, Cesar luy sauua la vie; mais
son seruiteur la luy auoit sauué le premier,

DES BIENFAITS. 117

XXV. En la guerre ciuile, vn valet cacha son maistre, de qui la vie estoit à la taille, prit ses habits & ses bagues; & en cet équipage vint au deuant de ceux qui le cherchoient, & leur dit qu'il ne leur demandoit point de grace, & qu'ils fissent ce qui leur estoit commandé, & leur presenta le col. De quelle ame pensez-vous que sortist cette volonté de mourir pour son maistre, en vn tēps où c'estoit vne rare prud'homme de ne luy procurer point la mort, auoir de la pitié parmy tant de meurtres, de la foy parmy tant de trahisons, & quand on proposoit des recompenses à la perfidie, desirer la mort pour salaire de sa fidelité?

XXVI. Nous auons des exemples de nostre siecle, que ie ne veux pas oublier. Sous l'Empereur Tibere, il ne se parloit que d'accuser. Cette rage si frequēte & quasi publique, fit plus de ruine à la ville en temps de paix, que tout ce qui s'estoit passé de fureurs & de violences durant la guerre. Si quelqu'un après boire auoit laissé aller vne parole, vn peu libre, si vn autre en se riant auoit dit quelque chose de naïf, tout estoit mis aux tablettes. Toutes paroles & toutes actions auoient du peril. Les occasions d'épandre du sang, pour peu qu'elles eussent d'apparence, n'estoient iamais réuocées. Il ne falloit point demander que

deuiendroient ceux qui estoient deferez; on les traittoit tous d'une mesme sorte. **Paulus**, qui auoit esté Preteur, souppoit vn iour en vne festin, & portoit vne bague où le pourtrait de **Tibere** estoit graué sur vne pierre fort relenée. Vous vous mocqueriez de moy, si ie m'amusois à vous chercher des paroles ceremonieuses pour vous dire qu'il prit le pot de chambre pour faire de l'eau. Son seruiteur qui vit que **Maro**, l'un des espions ordinaires d'alors, s'en estoit pris garde, se doutant bien que ce n'estoit pas avec bonne intention, sans en rien dire à son maistre qui estoit yure, luy tira tout bellement la bague du doigt. Et comme **Maro** prenoit les conuiez à tesmoins de l'iniure faite à l'image de **Tibere**, & desiaminutoit sa denonciation, le seruiteur monstra qu'il auoit la bague en la main. Disons la verité; n'estoit-il pas aussi peu digne de seruir, comme **Maro** de manger en compagnie?

XXVII. Sous **Auguste**, les paroles n'estoient pas encores capitales; mais elles donnoient desia de la peine. **Rufus** le Sénateur en souppant auoit souhaité que **Auguste** ne pût reuenir d'un voyage qu'il alloit faire; & auoit dit dauantage, que tout ce qu'il y auoit de veaux & de taureaux faisoit le mesme souhait. Ces paroles furent notées. Le lendemain si

DÉS BIENFAITS. 119

toit qu'il fust iour, son homme qui l'auoit seruy deuant le soupper, luy recite ce que le vin luy auoit fait dire, & luy conseille d'aller au deuant du rapport qui en seroit fait à l'Empereur, s'accuser soy-mesme. Il suit cét aduis, & comme Cesar estoit pours'en aller à la ville, se presente à luy, & luy dit que le soir precedent, n'estant pas en son bon sens, il auoit tenu quelque langage mal à propos, lesquels il desiroit qu'ils retombassent sur luy & sur ses enfans, le prie de luy pardonner, & le remettre en sa bonne grace. Cesar luy ayant respondu qu'il le vouloit bien: Personne, dit-il, ne le croira, si vous ne me donnez quelque chose, & luy demanda vne somme de laquelle vn qui eust esté le mieux du monde avec luy se fust contenté. Auguste la luy accorda, & luy dit, Je ne me courrouceray iamais que ie puisse avecque vous pour mon occasion. Ce fut certainement vn trait magnanime de pardonner, & de vouloir que celuy qui sentiroit sa clemence éprouuast sa liberalité. Mais quelque gloire qu'en rapporte Auguste, il faut que le seruiteur en ait la premiere part. Vous attendez que ie vous dise qu'il fut affranchy. Aussi fut-il, mais non pas sans payer. Auguste en bailla l'argent.

XXVIII. Il n'y a pas d'apparence apres

le recit de tāt d'exemples , de douter qu'vn
maistre ne puisse quelquesfois estre obligé
par son seruiteur. Et seroit-il raisonnable
que la personne fust plustost du deshonneur
à l'action , que l'action de l'honneur à la
personne. Tout ce qu'il y a d'hommes au
monde, n'a qu'vn commencement & qu'vn
ne origine. Le plus noble est celuy qui a
l'ame la plus droite , & la disposition meil-
leure aux choses loüables. Toutes ces effi-
gies auecque leurs festons rāgées aux por-
tiques d'vne basse court , & toutes ces ar-
moiries auecque leurs timbres sur la porte
de nos maisons , nous font plus connoistre
qu'elles ne nous annoblissent. Le monde est
nostre pere commun à tous par quelque
degrez que nous descendions , sans lustre
ou auecque lustre , nous ne venons d'autre
que de luy. Ne vous laissez pas abuser à ces
compteurs de genealogies. Comme ils se
trouuent au bout de leurs ayeuls , & qu'ils
sont arriuez à ceux qu'ils ne peuuent nom-
mer qu'auecque honte, sans passer plus ou-
tre, ils mettent vn Dieu de la partie , & luy
font aymer vne femme, d'où si vous le
voulez croire , le commencement de leur
race est premierement sorty. Ne mesprisez
point vn homme pour auoir des parens que
la fortune n'a pas beaucoup fauorisez. Soit
qu'entre nos peres, il y en ait des affranchis,
soit qu'il y en ait des esclaués, soit qu'il y en
ait

air d'estrangers ; n'en ayons pas moins de courage. Passons par dessus tout ce que nous verrons qui n'aura point d'éclat , au bout de la course nous trouuerons la parfaite noblesse qui nous attend. Pourquoy sommes nous si hors de la connoissance de nous-mesmes , de ne vouloir pas recevoir vn plaisir d'un seruiteur , & nous souuenir plustost de sa condition , que de regarder à son merite ? Comme auons-nous l'impudence d'appeller quelque vn seruiteur , & d'estre nous-mesmes valets de nos vilenies, de nostre gourmandise , d'une putain , & quelquesfois de plusieurs tout à la fois ? Osons-nous bien appeller quelque vn seruiteur , & faire la vie que nous faisons ? Où nous va porter ce carrosse si magnifique ? Où nous accompagne tout cet attirail de pages & de lacquais si richement habillez ? N'est-ce pas à la porte de quelque huissier, ou au iardin de quelque vn qui n'a pas seulement l'honneur d'estre couché sur l'estat de son maistre ? Nous ne voulons pas auotier que nostre seruiteur nous puisse obliger , & cependant nous reputons à beaucoup de faueur, si celuy d'un autre a seulement fait signe de nous voir quand nous l'auons salüé. D'où nous vient cette discorde à l'ame ; Chez nous, nous sommes impetueux & insupportables ; dehors, il n'est rien de si souple & de si doux. Nous de-

uenons aussi contemptibles , comme nous faisons les contépteurs en la maison. Aussi n'y a t'il gens au monde à qui plustost le courage s'abaisse , qu'à ceux à qui il s'eleue sans occasion , ny de qui les iniures soient plus outrageuses , que de ceux qui ont appris à les faire en les receuant.

XXIX. Il a fallu que i'aye fait ce discours pour rabbatre l'insolence de quelques-vns qui s'attachent à la fortune , & maintenant le droit de bien-fait aux seruiteurs , pour en faire puis apres de mesme en la cause des enfans. Car il y en a qui demandent s'il est possible que quelquesfois les peres & les meres puissent recevoir de leurs enfans plus de bien qu'ils ne leur en ont fait. Nous demeurons d'accord qu'il est assez de fils qui ont plus de bien & plus de credit que leurs peres ; & demeurons d'accord aussi qu'il en est qui sont plus gens de bien , & par consequent , qu'ayans la fortune plus grande , & la volonté meilleure , il n'est pas impossible qu'ils ne leur rendent mieux qu'ils n'en ont receu. Ils disent le dessus , que quoy que le fils donne au pere , il ne luy rend iamais ce qu'il luy doit ; parce que s'il donne , c'est du pere mesme qu'il tient le moyen qu'il a de donner , & que iamais celuy ne peut estre vaincu par un bienfait , qui est autheur du bienfait par lequel il semble estre vaincu, Pour responce

DES BIENFAITS. 123

Il faut premierement considerer, qu'il est des choses qui prennent leur commencement d'ailleurs, & toutefois avec le temps deüiennent plus grandes que celles qui leur ont donné commencement. Et pour-tans s'il a fallu qu'une chose ait commencé d'estre deuant que de venir à la grandeur où elle est, ce n'est pas à dire qu'elle ne soit plus grande que celle par qui elle a commencé. Il n'y a rien qui n'aille bien au delà de son commencement. Les semences qui sont causes de toutes choses, sont à la fin les moindres parties de ce qui est venu d'elles. Regardons le Rhim, l'Euphrate, & une infinité d'autres fleuves renommez au monde; que seroient ils si nous en faisons l'estime aux lieux où ils commencēt à courir? Tout ce qui les fait craindre, tout ce qui leur donne reputation, ils ne l'ont que pour auoir fait du chemin. Ostez les racines, il ne sera plus de forests, les montagnes n'auront plus de robbes. Considerons ces grands arbres, ou en la hauteur & grosseur de leur tronc, ou en l'estenduë de leurs branches; combien trouuerons-nous que la racine avec ces petits filamens est peu de chose, si nous en faisons la comparaison avec eux? Les temples & les murailles des villes ont des fondemens; & toutesfois ce qui les soutient ne paroist point. Il en est de mesme des autres choses. Tous commencemens

sont suivis d'une grandeur qui les ensevelit. Je n'estois capable de rien faire, si le bien que m'ont fait mon pere & ma mere n'eust precedé. Mais il ne s'ensuit pas que tout ce que depuis j'ay acquis soit moindre que la chose sans quoy ie ne pouvois rien acquerir. Il n'y a point de doute que sans le lait de ma nourrice, tout ce que j'ay fait seroit à faire, & que ma reputation ne seroit pas telle qu'elle est. Mais pour cela direz-vous que toutes mes actions les plus belles & les plus louables ne valent pas ce que ma nourrice a fait pour moy? Or il est certain que le bien que m'a fait ma nourrice ne m'estoit pas moins necessaire que celui que m'a fait mon pere, puisque sans l'un aussi bien que sans l'autre il m'estoit impossible de passer plus avant.

XXX. Que si tout ce que ie puis, ie le dois à mon commencement, ce n'est ny à mon pere ny à mon grand pere à qui ie suis obligé, parce qu'il se trouuera tousiours quelque origine de l'origine, qui nous enfilera de sorte les uns aux autres, que iamais il ne s'y trouuera de fin. Or il n'y auroit point de raisõ de dire que ie fusse plus obligé à des gens que ie n'ay iamais connus, & que la longueur du temps a mis au delà de toute memoire, qu'à mon pere: ce qui seroit toutesfois, si mon pere deuoit à ses predecesseurs l'obligation que ie luy ay

DES BIENFAITS. 125

de m'auoir engendré. Vous dites que tout ce que i'ay fait pour mon pere, pour grand & signalé qu'il soit, ne peut valoir ce qu'il a fait pour moy, pource que s'il ne m'eust mis au monde, ie n'y serois point. Par cette mesme raison, si deuant que ie fusse engendré, quelqu'un a guery mon pere, qui s'en alloit mourir, ie ne pourray faire chose qui soit digne du plaisir que i'en ay recen; car s'il n'eust guery mon pere, mon pere ne m'eust pas engendré. Mais regardons s'il y aura point plus d'apparence de dire, que ce que i'ay pu faire, & que i'ay fait, n'est venu d'ailleurs que de ma force & de ma volonté. Voyons quelle est cette obligation que i'ay à mon pere, d'estre au monde. Nous trouuerons que c'est ie ne sçay quoy d'incertain, & plustost rien que quelque chose; vne matiere aussi susceptible de mal que de bien, & que certainement il faut auotier estre le premier pas qu'il faut faire, de quelque costé qu'on vueille aller, mais qui n'est pas pourtant plus grand que le reste, encores qu'il soit le premier. I'ay sauué la vie à mon pere, ie l'ay mis aux principales charges, ie l'ay fait le premier homme de la ville, & ne me suis pas contenté qu'il fust connu pour la gloire que sa reputation luy apportoit, mais ie l'ay fait employer en des occasions les plus importantes qui se soient offertes, & luy ay

donné moyen de s'en acquitter avec honneur. Je l'ay comblé de grandeur & de richesses, & ne luy ay rien laissé à souhaiter de tout ce qui est la matiere des vœux ordinaires. Je l'ay mis au dessus de tous les autres, & suis demeuré sous luy. Peut-estre qu'encores vous me direz que ie n'ay rien fait en cela qui ne vienne de ce premier bien qu'il m'a fait; & ie vous respondray que cela seroit veritable, si pour faire tant de choses ie n'eusse eu besoin que de naistre. Mais si viure est la moindre partie de ce qui est requis pour bien viure, & si ie ne tiens de mon pere qu'une chose que les animaux sauvages, & les plus petites bestes, voire celles qui sont les plus ordes & les plus vilaines, ont aussi bien que moy, pour quoy me voudroit-il faire accroire, que pource qu'il m'a fait estre, ie luy suis obligé de ce que ie suis bien. Prenons le cas que ie luy ay rendu vie pour vie, encore en cela mesmes il a plus de moy que moy de luy, pource qu'il sçauoit bien que ie luy donnois la vie, & ie le sçauois bien aussi, pource que ie ne luy ay donné la vie, ny pour passer mon temps, ny en le passant; & enfin pource que le mourir n'estant pas si facheux que l'apprehension de la mort, aussi nous estimons plus le bien de demeurer au monde quand nous y sommes, que d'y venir quand nous n'y sommes point.

DES BIENFAITS. 127

XXXI. I'ay donné la vie à mon pere pour s'en seruir tout aussi-tost ; quand il me la donna , ie n'estois pas assuré de l'auoir. Il auoit peur de la mort quand ie luy ay donné la vie , il me fit viure afin que ie peusse mourir. Il luy ay donné vne vie parfaite, & accompagnée de toutes ses qualitez , il m'a engendré, desnüé de connoissance & de iugement , & plustost fardeau de ventre de ma mere qu'autre chose. Voulez-vous que ie vous fasse voir que ce n'est pas si grande chose de donner la vie de cette façon ? Si mon pere m'eust exposé quand ie vins au monde, il m'eust fait iniure de m'auoir engendré. Qui est vne raison qui monstre bien combien l'acte de generation que fait l'homme & la femme est peu de chose pour ceux qui en sortent, si ce commencement de bien-fait n'est accompagné des autres bons offices qui le doiuent suivre. Ce n'est rien de viure ; le tout est de bien viure. Oüy, mais ie vy. Il est vray ; mais ie pouuois viure mal. Ainsi tout ce que i'ay de mon pere ; c'est que ie vy. Si pour m'auoir donné vne vie sans conseil , sans force , & desnüée de toutes choses , il me pense auoir fait vn si grand present , qu'il se souuienne qu'il me reproche vne chose que les vers & les mouches ont aussi bien que moy. Et puis quand ie n'alleguerois autre chose, sinon que si i'ay estüié aux bonnes

lettres pour me rendre capable de la vertu si ie suis homme de bien, ie rends à mon pere en son bienfait mesme plus que ie n'ay receu de luy. Car en me donnant à moy, il me donna lourd & grossier, & ie luy ay donné vn fils qu'il a de l'honneur & du plaisir d'auoir engendré.

XXXII. Mon pere m'a nourry. Si ie le nourris, ie luy rends plus que ce que i'ay de luy. Car il n'a pas seulement le plaisir d'estre nourry, mais d'estre nourry par son fils, & la nourriture que ie luy fais ne luy donne pas tant de contentement, comme le tesmoignage qu'en cette action il a de ma bonne volonté. Il ne m'a nourry que le corps. Que si quelqu'un a la fortune si bonne, que son eloquence, sa iustice, sa valeur ou quelque autre merite, luy acquiere tant de gloire & de loüange, que son pere y puisse auoir part, & que de sa lumiere les ombres de son parentage puissent estre esclairees, ne fait-il pas vn bien inestimable ceux qui l'ont engendré? Qui scauroit qu'iamais Ariston ny Grillus eussent esté au monde, si Xenophon & Platon n'eussent esté leurs fils. Il ne sera iamais que pour la consideration de Socrates, on ne fasse mention de Sophroniscus. Ce seroit vne chose infinie de vouloir raconter tous ceux qui la memoire n'est viuante, que pour que l'excellence de leurs enfans a donné

DES BIENFAITS. 129

suiet à la posterité de connoistre leur nom. Chacun sçait le merite & la reputation de Marcus Agrippa ? remarqué, entr'autres choses, pour auoir eu la couronne nauale, gagné toute sorte de dons militaires, & fait des bastimens aussi victorieux de toutes les magnificences precedentes, comme inuincibles à celles qui seront aux siècles à venir. Cependant son pere fut si peu de chose, que depuis la mort de son fils on ne l'a pas seulement nommé. Dites moy, ie vous prie, qui vous estimez le plus obligé, de luy à son pere, ou de son pere à luy ? Octauius estoit pere d'Auguste ? mais outre que sa condition n'estoit pas des plus illustres, la splendeur du pere adoptif aida bien à supprimer aucunement le naturel. Qui dirons-nous, à vostre aduis, qui a plus receu de biens, ou le fils du pere, ou le pere du fils ? Quel plaisir pensez-vous qu'eust pris ce bon homme, de voir son fils, apres auoir marché sur le ventre à ses ennemis, & fait mettre les armes bas en toutes les parties de l'Empire, presider au repos & à la paix vniuerselle ? N'avez-vous pas opinion qu'il eust mesconnu son bien propre, & qu'autât de fois qu'il eust ietté les yeux sur soy-mesme, il eust eu la peine à croire qu'un si grand homme fust party de sa maison ? Qu'ay-ie à faire de vous en nommer un monde d'autres, qui fussent demeu-

rez aux tenebres de l'oubly, si la gloire de leurs fils ne les eust deterréz, & ne les retenoit encores en la memoire du siecle present ? Et puis nous ne demandons pass'y a eu quelque fils qui ait plus rendu de bien à son pere qu'il n'en a receu ; la question est, s'il est possible que cela soit. Quand de tout ce que i'ay amené d'exemples, il n'y en auroit pas vn où les fils ne deussent du retour à leurs peres, ce n'est pas à dire qu'il ne puisse auenir des choses non auenuës, & que la nature ne soit capable d'éclorre, quand il luy plaira, quelque accident qui n'ait encor iamais esté veu. Si chacun à part on ne peut rien faire, quand il s'en ioindra plusieurs ensemble, ils en pourront peut-estre venir à bout.

XXXIII. Scipion sauua son pere en vne bataille, & en vn âge où il n'auoit encore point de barbe, eut l'assurance de pousser son cheual au trauers de l'armée des ennemis, passa par dessus le ventre d'une infinité de vieux soldats, & par dessus ses années mesme, pour aller faire son premier essay. Si cela vous semble peu de chose, d'auoir mesprisé des dangers qui eussent fait peur aux plus grands capitaines, adioustez-y qu'il defende son pere accusé de crime, qu'il rompe des menées faites contre luy par des ennemis puissans de biens & de credit, qu'il le fasse Consul pour

DES BIENFAITS. 131

La deuxième & troisième fois, qu'il lui procure tout ce qu'après le Consulat on peut encore souhaiter, que des moyens acquis en la guerre il le secoure en sa pauvreté, & ce qui est la principale gloire de ceux qui suivent les armes, le fasse riche des butins gagez sur les ennemis. Si cela n'est encore assez, adioustez-y sa continuatiõ aux gouvernementemens, & autres charges extraordinaires, & qu'après auoir ruiné les premières villes du monde, protecteur & fondateur d'un Empire qui se deuoit vn iour estendre du leuer au coucher du Soleil, il mette luy seul en sa maison plus de noblesse que n'auoient iamais fait tout ses predecesseurs. Vous me direz que rien de tout cela n'eust esté sans le pere de Scipiõ. Je vous l'auoie; mais pour cela voudriez-vous douter qu'une vertu, qui laisse en doute si elle a esté plus vtile ou plus honorable à sa republique, ne fust dauantage qu'un bienfait si vulgaire comme est celuy de la generation.

XXXIV. Toutesfois si cela ne vous satisfait encores, imaginez-vous-en quelqu'un qui ait osté son pere de la torture, & se soit mis en sa place. Car il y a moyen d'estendre les bien-faits du fils autant que bon vous semblera; mais celuy du pere, qu'est-ce autre chose qu'un bien simple, facile, & qui ne dépend pas de la volonté de celuy qui le fait. Que faut-il tant de langage? Il se

donne le plus souuent sans sçauoir à qui. Il appelle vne femme à son aide, il se propose les loix du païs, les priuileges des peres, la perpetuité de sa maison, & rien moins que celuy qu'il va mettre au monde. Et si quelqu'un deuenu maistre en l'estude de la sagesse, en a fait leçon à son pere, & l'en a rendu capable; mettrons-nous encor en dispute, s'il a plus donné à son pere, que son pere à luy; veu qu'il luy donne vne vie bien-heureuse, & que seulement il en a receu la vie? Mais direz-vous quoy qu'on fasse pour son pere, quoy qu'on luy donne, cela vient tousiours de son bienfait. Aussi est-ce du biē-fait de nos precepteurs que nous sçauons quelque chose, & neantmoins nous pouuons bien deuenir plus sçauans qu'ils ne sont. Pour le moins est-il malaisé que nous n'en sçachions plus que ceux qui nous ont appris à connoistre nos lettres, & que si bien ces commencemens nous ont esté nécessaires, ils ne demeurent pourtant au dessous de la suffisance que nous acquerons par la continuation d'estudier. Les choses qui sont les premieres, ne sont pas pourtant les plus grandes; Il y a bien de la difference; & ne s'ensuit pas que pource que les plus grandes ne peuuent estre sans les premieres, les plus grandes doiuent aller du pair.

DES BIENFAITS. 133

XXXV. Il faut à cette heure contribuer quelque chose du mien à ce discours. S'il y a moyen de vaincre la chose donnée, il y a moyen aussi de vaincre celui qui donne. Le pere a donné la vie au fils. Or il y a quelque chose de meilleur que la vie. Le pere donc peut estre vaincu, puis qu'il donne. Tout de mesme, si celui qui a donné la vie a esté en deux occasions preserué de la mort, il n'y a point de doute qu'il n'ait plus receu qu'il n'a donné. J'ay deux fois preserué mon pere de la mort; il s'ensuit donc qu'il a plus receu de moy que ce qu'il m'a donné. Tant plus nous auons de besoin d'une chose, tant plus nous auons d'obligation à celui qui nous la donne. Or celui qui vit, a plus de besoin de la vie, là où celui qui n'est pas né se passe & de la vie & de toute autre chose fort à son aise, comme n'ayant besoin de rien. La consequence est donc indubitable, que le fils a plus fait pour son pere de luy auoir sauué la vie, que son pere n'a fait pour luy de l'auoir engendré. Il n'y a moyen que les fils fassent pour leurs peres plus que les peres ont fait pour eux. Pourquoi? Pource qu'ils en ont receu la vie sans laquelle ils ne leurs pourroient faire le bien qu'ils leur ont fait. C'est vne obligation que ie dois à tout autre qui m'aura sauué la vie, aussi bien qu'à mon pere. Car s'il m'eust laissé mourir, ie ne

l'eusse sceu remercier. Il seroit donc impossible à ce compte - là de vaincre le bien-fait d'un medecin qui nous auroit gueris de quelque maladie mortelle, ou de quelque marinier qui en un naufrage nous auroit baillé un ais pour nous sauuer. Or on peut vaincre les bienfaits, & de ceux-cy, & de tous autres qui par quelque autre moyen nous auroient donné la vie. Il n'est donc non plus impossible que les bien-faits de peres puissent aussi estre vaincus. Si j'ay receu de vous une chose, pour la conseruation de laquelle j'ay besoin que plusieurs autres m'assistent, & ie vous en ay donné une qui se peut maintenir de soy-mesme sans le secours de personne, ie vous ay plus donné que ie n'ay receu de vous. Le pere a donné à son fils une vie, qu'il eust aussi tost perdue sans les moyens qui furent apportez pour la luy conseruer. Le fils, s'il a donné la vie à son pere, il luy a donné une vie qui pour subsister n'auoit besoin que d'elle mesme. Il faut donc auoier que si son fils luy a donné la vie, il a plus receu qu'il ne luy auoit donné.

XXXVI. Je ne dis pas ceçy pour ruiner la reuerence que nous deuons à ceux qui nous ont engendrez. Au contraire, si les enfans le goustent comme ils doiuent, ce leur est une instruction pour en deuenir meilleurs. La vertu de son naturel aime la gloire, & se

DES BIENFAITS. 135

plaist de passer ce qui va deuant. Il n'y a point de meilleur expedient pour amener les enfans au combat de pieté, que de leur proposer l'esperance de la victoire. Que si les peres y apportent leur consentement, comme il n'est pas inconuenient que ce ne puisse quelquefois estre nostre bien d'auoir esté vaincus, quelle contention plus desirable, quelle felicité plus grande leur pourroit arriuer, que d'estre amenés à ce point d'auoir qu'ils sont plus obligez à leurs enfans, que leurs enfans ne leur sont obligez. Si nous en faisons autre iugement, nous donnons dispence aux enfans, & les refroidissons de la reconnoissance qu'ils doiuent à leurs peres, au lieu que nous deurions faire tout ce qui dépend de nous pour les y rendre plus échauffez. Voicy donc comme il faut parler à eux. Courage, ieunes gens, courage mes amis. Vous auez vne dispute la plus loüable du monde avecque vos peres, si vous leur deuez plus que vous ne leur pouuez rendre. Ils vous ont preuenus, mais ils n'ont pas gagné pourtant. Ayez seulement la volonté bonne, & ne perdez point le cœur. Vous ne sçauriez vaincre si vous n'en auez eue. Tant de gens d'honneur qui vous ont precedez en ce combat vous seruiraient de guides, vous inuiteront par leur exemple, & vous monstrent que vous

avez moyen de vaincre vos peres par les mesmes voyes que les leurs ont esté vaincus.

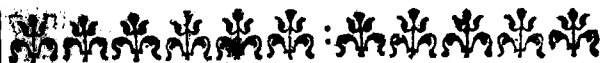
XXXVI. Anchise auoit porté Enée à son col en vn temps qu'il ne pesoit gueres , & en des lieux où il n'y auoit point de danger à le porter. Mais indubitablement Enée fit dauantage , quand au milieu des ennemis victorieux épandu emmi les ruës, sous les ruines de sa ville qu'il voyoit tomber & au trauers des feux mesme , il porta ce bon homme appesanty d'années , & qui pour vne surcharge auoit ses Dieux domestiques. Et ne le porta pas seulement , mais qu'est-ce que la pieté ne peut faire ? l'emporta comme il faut , & le mit au nombre de ceux que Rome a depuis adoré comme fondateurs de sa grandeur. Ces ieunes gens de Sicile vainquirent aussi leurs peres quand le mont Etna ayant par vne agitation extraordinaire embrasé les lieux voisins iusqu'à la plus grande partie de l'isle ils les chargerent sur leurs espaules , & au trauers des flammes les emporterent hors du danger. On a creu que les feux s'ouuerent en deux , & se retirans de par & d'autre , laisserent vne sente à ces ieunes hommes de qui l'audace estoit à la verité digne d'un bon éuenement. Antigonus vainquit son pere , quand apres auoir en vne grande bataille défait ses ennemis , il le fit iouir de

DES BIENFAITS. 137

faconqueſte, & luy remit le Royaume de Syrie entre les mains. C'eſt vrayment eſtre Roy, que de le pouuoir eſtre & ne le vouloir pas. Titus Manlius vainquit ſon pere, quand pour la ſtupidité de ſon eſprit ayant eſté par luy relegué aux champs pour vn temps, il vint trouuer vn Tribun du peuple, qui auoit mis ſon pere en comparence perſonnelle, & luy demanda le iour de l'aſſignation. Le Tribun qui penſoit que ce ieune homme d'un coſté voulut mal à ſon pere, & de l'autre luy deult ſçauoir bon gré, pource que ſa relegation eſtoit vn des principaux poincts qu'il luy mettoit ſus, ſe laiffa conduire ſans y penſer en vn lieu fort écarté, où Titus Manlius ſe trouuant ſeul avecque luy, luy mit la dague à la gorge, & luy dit que s'il ne luy iuroit de quitter cette pourſuite il luy alloit faire perdre la vie, & qu'il choiſiſt de quelle façon il aimoit mieux que ſon pere demeurat ſans accuſateur. Le Tribun luy promit qu'il ne paſſeroit pas plus auant, & ne le trompa point, mais pour ſa décharge déclara deuant l'aſſemblée ce qui s'eſtoit paſſé. Je vous laiſſe à penſer ſi vn autre que luy euſt eu ſi bon marché de faire vn affront à vn Tribun.

XXXVIII. Vn exemple me fait ſouuenir d'un autre, de ſorte que ie n'aurois iamais fait ſi ie voulois vous raconter ceux

qui ont cherché leur peril pour le salut
leurs peres, ou qui d'un lieu bas, où la fortune
les auoit fait naistre parmy le peuple
leur ont donné les premieres places au theatre
de la gloire. Aussi vrayment est-ce un
ouurage loüable au delà de toutes loüan-
ges, & recommandable par dessus toute re-
commandation, de pouuoir dire; l'ay obey
à mon pere & à ma mere, ie leur ay cédé,
me suis humilié à leurs volōtez, raisonnables
ou déraisonnables, & s'il y a eu quelque
contestation entre nous, ce n'a esté sinon
que i'ay fait tout ce qu'il m'a esté possible
pour faire qu'ils receussent plus de bien de
moy, qu'ils ne m'en auoient donné. Entrez
ie vous prie, en ce combat, & pour auoir
esté battus vne fois, ne laissez point d'y re-
tourner. Heureux ceux qui vaincront! heu-
reux ceux qui seront vaincus! Quelle gloire
plus grande peut auoir vn ieune homme
que s'il se peut dire à soy-mesme (car à vn
autre il n'est pas permis) l'ay vaincu mon
pere de bienfaits. Et quelle plus iuste occa-
sion de contentement peut arriuer à vn pe-
re, que de pouuoir publier par tout où il se
trouue, qu'il a plus d'obligation à son fils
que son fils ne luy en a. Qu'est-ce autre
chose que de ceder à soy-mesme; qui est le
comble de toute la felité qu'on sçaurait
desirer?



SENEQVE

DES

BIENFAITS.

LIVRE QUATRIESME.

EN toutes les questions que iusques icy nous auons traittées, nous n'en auons point touché de si necessaire, ny qu'il faille disputer avec plus de soin que celle qui va estre mise sur le bureau. Si faire plaisir & le rendre sont choses qui de soy-mesme doiuent estre desirées, il est des hommes qui n'aiment l'honneur que pour le profit, qui ne considerent pas que la vertu n'a rien de magnifique quand elle a quelque chose de venal, & ne veulent oïr parler de chose qui soit loüable, si par mesme moyen elle ne leur apporte quelque fruit. Or y a-t'il rien de si vilain, que si ie marchande combien on me donnera pour estre homme de bien. Le gain n'est point vn ressort qui fasse mouuoir la vertu; comme aussi le dommage ne la diuertit point de ses resolutions. Et tant s'en faut que

par esperances & par promesses elle debai-
che les personnes pour les attirer à soy,
qu'au contraire elle veut que tout soit re-
mis sur elle, & le plus souuent est du nom-
bre des choses qui sont bannies au rabbain.
Quand elle nous appelle, il faut passer
par dessus toute vtilité pour l'aller trou-
uer. Quand elle nous enuoye en quelque
part, il y faut marcher & sans considera-
tion ny du bien ny de la vie, nous resoudre
à l'obeïssance generale de tout ce qu'il lui
plait nous commander. Que me seruira, di-
rez-vous d'auoir fait vn acte magnanim
Que me seruira d'auoir monstré ma cou-
toisie? Il vous seruira que vous l'aurez fait.
Hors de cela on ne vous promet rien. Si d'e-
uature il vous en vient quelque commo-
dité, receuez-la comme vne partie casue-
le. Le salaire des belles actions est en elles
mesmes. S'il est vray que ce qui est hōnesté
soit desirable de soy, & que le bienfait soit
chose honneste, puis qu'il est de mesme
nature il n'est pas raisonnable qu'il soit
d'autre condition. Or que ce qui est hon-
neste soit desirable de soy, c'est chose que
nous auons si souuent prouuée, que ie ne
pense point qu'il soit plus de besoin d'y re-
tourner.

II. Les Epicuriens qui n'ont autre phi-
losophie que les delices, & de qui les dis-
cours sentent le cabaret plustost que l'esco-

DES BIENFAITS. 141

le, ne sont pas en cecy d'accord avecque nous. La vertu chez eux n'est que ministre des voluptez. Elle les sert, & les void au dessus de soy. Il n'y a point, disent-ils, de volupté sans vertu. Mais pourquoy faites-vous marcher la volupté la premiere? Non que ie dispute de leurs precesances par vanité simplement de marcher deuant, mais parce qu'en cet auantage consiste la decision de tout le fait. La vertu ne s'abaisse iamais à porter la queue. Si elle le fait, elle cesse d'estre vertu. C'est à elle de faire le pas deuant, de conduire, de commander, & d'estre au haut bout; & vous luy voulez faire demander le mot. Que vous importe? dites-vous, puis qu'aussi bien que vous ie suis d'aduis que sans la vertu on ne peut viure heureusement, & que bien que la volupté soit ma maistresse, & que ie me dedie entierement à la suiure & à la seruir, si est-ce que ie la rejette & la condamne si elle ne s'accompagne de la vertu. Toute la question est, si la vertu est cause du souverain bien, ou si elle est le souverain bien elle-mesme. Quand on ne s'informerait d'autre chose, auez-vous opinion que le rang soit toute l'occasion de cette dispute? Quelle confusion scauroit estre plus grande, & quel aueuglement plus manifeste, que de vouloir que la derniere aille deuant? Je ne me picque pas de ce que la vo-

lupré precede la vertu ; mais quelle apparence y a - il de l'associer avec vne qui méprise, qui luy est ennemie capitale, qui cherche le trauail, & la douleur pour se separer d'auec elle, & qui n'est pas moins en son naturel dans les incommoditez, de quelque entreprise magnanime, que l'autre parmy les delices d'un repos effeminé.

III. Il a fallu faire ce discours ; pour que faire plaisir, qui est la matiere que nous auons à traiter, est l'office de la vertu, & qu'il n'est rien de si mal-honneste, que de donner à autre fin que pour auoir donné. Car si nous ne donnions qu'auec esperance de retirer, il ne faudroit pas donner à qui seroit le plus digne de receuoir, mais à qui auroit plus de moyen de rendre. Et toutefois ordinairement nous ne donnerons pas si-tost à quelque fascheux riche, qu'à vn pauvre que nous iugerons honneste homme. Ce n'est plus bien-fait depuis que l'on prend garde à la fortune. Et puis s'il n'y auoit que l'vtilité qui nous conuiaist à faire plaisir, ceux qui en ont le plus de moyen, comme les riches, les grands, & les Roys, en auroient le moins d'occasion, parce qu'ils se peuvent passer du bien d'autrui. Les Dieux mesmes, qui iour & nuit sans intermission font sentir aux hommes tant d'effets de leur bonté, puis qu'en leur nature

DES BIENFAITS. 143

seule, ils ont vn magasin de toutes choses, qui les rend abondants, assurez, & inuolables à tout effort exterieur; qu'ont-ils besoin de rien donner, si c'est chose qui ne se doive faire que pour en tirer de la commodité? Ce n'est pas bien-fait, c'est usure de regarder, non où ce que nous donnons sera plus dignement employé, mais où le profit en sera plus grand, & d'où nous aurons moins de peine à le r'auoir. Il faut donc conclure, que les Dieux qui ne donnent pour cette consideration, donnent par vne disposition seule de leur nature à la liberalité. Car s'il est vray que rien ne nous doive inciter à faire plaisir que l'utilité, il est vray par consequent que les Dieux, qui ne peuvent rien esperer de nous, n'ont aucune occasion de nous rien donner.

IV. Je sçay bien que la responce qu'on fait ordinairement, c'est que Dieu ne nous fait point de bien, qu'il est hors de toute sollicitude, qu'il nous neglige, qu'il tourne les yeux ailleurs, qu'il a bien d'autres fustées à démeller, ou plustost, ce qu'Epicure trouue estre la perfection de felicité, qu'il n'en a du tout point, & ne veut pas prendre la peine de faire plaisir ou déplaisir. Qui conque tient ce langage, n'oit pas les requestes qui leur sont adressées iournellement, ny les vœux qu'on leur fait à toute

heure de to^r les coins de la terre, pour choses qui touchent ou le particulier ou le public. Ce qui certainement ne se feroit pas & ne seroit pas croyable que tant de peuples qui sont au monde eussent embrassé d'un consentement vnanime cette resverie de parler à des Dieux incapables de les ouïr & de les assister, s'ils n'auoient connu par experience que tantost de leur mouvement propre ils nous font des biens qu'ils nous ne leur demandons point ; & tantost ils nous en accablent que nous leur auons demandez, & que le plus souuent ils nous secourent si à propos, qu'ils rompent tout coup à de grands inconueniens qui estoient preparez pour nous arriuer. Or y a-t-il homme du monde si miserable, & si malheureux pour auoir de l'affliction, qui en quelque chose ne se ressent de leur liberalité ? Regardez ceux-mesmes qui ne font tous les iours que se plaindre, & qui à toute heure ont les larmes aux yeux au souuenir de leur condition, nous n'en trouuerons pas vn qui le ciel n'ait fait quelque grace, & qui ne puisse dire que de cette fontaine de biens vniuerselle il ne vienne quelque goutte iusques à luy. Quand nous ne voudrions point parler des choses qu'ils nous donnent par vne distribution inegale, est-ce chose contemptrible que ce qu'ils donnent à tous ceux qui viennent au monde également.

DES BIENFAITS. 145

ment? Quand Nature se donne soy-mesme, fait-elle vn petit present?

V. Dieu ne nous fait point de bien. D'où nous viennent donc tât de choses que nous possédons, que nous donnons, que nous refusons, que nous gardons, & que nous dérobons? D'où nous viennent tant de chatouillemens des yeux, des oreilles, & des esprits? D'où cette abondance iusqu'au luxe & à la superfluité? Car ils ne se sont pas contentez de nous donner les choses nécessaires, ils nous ont voulu tout fournir iusques aux delices. Qui nous a donné tous ces arbres fruitiers, & toutes ces herbes salutaires que nous auons? Qui nous a dōné cette diuersité de viandes, qui succedent l'vne à l'autre selon les saisons, en telle quantité, que ceux mesme qui ne veulent rien faire treuuent de quoy viure en ce que la terre produit fortuitement? Qui nous a fait naistre toutes ces especes d'animaux, les vns en terre ferme, les autres en l'eau, & les autres en l'air, à fin qu'en tout le corps de la nature il n'y eust mēbre qui ne payast à l'homme quelque tribut? Qui a lasché la course à toutes ces riuieres, les vnes qui par leurs sinuositez arrousent les campagnes, & les embellissēt, & les autres qui par leurs canaux larges, & nauigables donnēt moyē de communiquer les commerces de la mer à la terre, & de la terre à la mer? Qui a fait

cette merueille inconnüe, qu'aux lieux où pour l'intemperance du ciel toutes humiditez sont épuisées, il se fait aux plus chauds iours de l'année de certains accroissemens d'eaux, qui leur apportent les mesmes commoditez que la pluye, pour abreuuer ce que la vehemence de la chaleur a desseché? Que diray ie des bains que produit le sein de la terre pour vne infinité de maladies? & des eaux chaudes qui sourdent aux riuies mesmes de la mer?

VI. Comme osez-vous appeller bien fait deux ou trois arpens de terre qu'on vous peut auoir adioustez aux vostres, & quand on vous a donné des campagnes qui n'ont ny borne ny mesure, vous faites difficulté d'atouer qu'on vous ait rien donné? Si qu'elqu'un vous a donné quelque somme d'argent, s'il a remply vostre coffre, vous croyez qu'il a beaucoup fait pour vous, & appelez cela bien fait: & tant de fleuves ou l'or & le sablon courent ensemble, tant de metaux de toutes sortes semez dans les entrailles de la terre, la science de les trouuer, & les marques exterieures pour les decouurir, sont à vostre dégoust si peu de chose, que vous penseriez vous faire tort si vous les auiez comptez pour vn bien fait? Si on vous a donné quelque mechant taudis, ou il y ait en la cheminée quelque morceau de marbre, ou en la lambrisseure quelque

DES BIENFAITS. 147

cherif coup de pinceau , vous ne pensez pas qu'on vous ait fait vn petit present; & vous possédez vn palais spacieux , où vous ne voyez point ie sçay quelles enjoliuures aussi deliées que le fer qui les a faites; mais des masses entieres de pierre , distinguées de matiere & de couleur , & de laquelle vne seule petite piece suffit à vous estonner , avec vn toict au dessus , qui luit de iour d'vne façon , & la nuit de l'autre, & cependant vous pensez n'auoir rien receu? Et ce qui est la vraye marque d'ingratitude , est que vous ne voulez point sçauoir de gré des choses que vous estes si passionnez à posseder. D'où auez-vous eu ce vent que vous respirez? d'où cettelumiere qui donne ordre & reglement à toutes vos actions? d'où le sang qui vous coule dans les veines, pour la distribution de la chaleur vitale en toutes les parties de vostre corps? d'où tant de saueurs exquisés , qui vous prouoquent le palais en la fin mesme de vos repas , & vous resuscitent l'appetit? d'où toutes ces pointes , qui vous rendent le goust du plaisir après en estre lassez? & enfin , qui vous donne ce repos où vous vous enterrez deuant la mort? Si vous auiez quelque ressentiment , ne diriez vous pas,

C'est de la main de Dieu que tout ce bien me vient ,

il me donne mes biens , il me les entretient,

C'est luy par qui ie châte, & luy par qui i'entonne

Dessus mon chalumeau tous les vers que ie sonne.

Et puis il ne vous a point donné quelque petit nombre de bœufs, il a couuert toute la terre de troupeaux, & leur a baillé de quoy viure selon les saisons. Il ne s'est point contenté de nous apprendre à dire avec vn chalumeau quelque vaudeuille, & de mauuaise grace, pour en recevoir ie ne sçay quel maigre plaisir, mais nous a pourueus de cette infinité de sciences & de mestiers necessaires à l'entretien de nostre vie, & nous ayant donné des voix capables d'estre diuersifiées en autant de façons que bon nous semble, a voulu que pour la perfection du plaisir nous eussions l'industrie de les accompagner de respirations, recherchées aux choses qui ne respirent du tout point. Car toutes ces inuentions que nous auons viennent aussi peu de nous, que nostre accroissance, ou que la disposition réglée que tous nos membres ont à faire leur office quand l'âge leur en a donné le moyen, aussi peu que la cheute des dents de lait aux enfans, que la puberté quand nous commençons à nous fortifier, & que les dernières dents qui nous viennent quand nous sommes arriuez iusques où nous devons croistre, pour nous aduertir d'estre

DES BIENFAITS. 149

merrez à nous en retourner. Nous auons en nous les semences de tout âge & de toute science, & Dieu comme souuerain ouurier s'est reserué l'autorité de les faire sortir comme il luy plaist.

VII. Vous direz que ce sont choses qui viennent de Nature. Ne voyez vous pas qu'en disant cela vous ne faites que changer le nom à Dieu ? Que pensez-vous que ce soit que Nature ? sinon Dieu mesme, & sa prouidence infuse au monde, & distribuée à toutes ses parties. Vous le pouvez nommer de telle autre façon qu'il vous plaira, Iuppiter tres-bon, tres-grand, tonnant, & arresteur, non comme disent nos histoires, pource qu'apres vn vœu qui luy fut fait, l'armée des Romains qui estoit en fuite s'arresta, mais pource que par luy toutes choses s'arrestent & s'affermissent. Si vous le voulez appeller Destin, vous le pouvez faire & ne mentir point. Car puis que le destin n'est autre chose qu'une enfilure de causes accrochées l'une à l'autre, il faut qu'il soit le Destin, puis qu'il est la premiere cause, à laquelle toutes les autres causes sont attachées. Il n'y a point de nom propre à signifier quelque effet, ou quelque vertu celeste, qui ne luy puisse estre approprié. Autant qu'il fait de sortes de biens, autant il peut auoir de sortes de moyens.

VIII. A Rome nous appellons le pere

Liber, Hercule, & Mercure. Pere Liber pour l'inuention des semences, & reparation de la nature avecque plaisir. Hercule, pource qu'il n'y a rien de plus fort que luy, & qu'apres s'estre lassé des ouurages du mōde, on tient qu'il se doit resoudre en feu. Mercure, pource que la raison, le nōbre, l'ordre, & la science viennent de luy. Tournez-vous de quelque costé que vous voudrez, vous le verrez se presenter à vous. Il est par tout. Toute sa besongne est pleine de luy. Tu n'auances donc rien de dire que tu ne dois rien à Dieu puis que tu te confesses obligé à la Nature. Elle n'est point sans luy, ny luy sans elle. L'un & l'autre ne sont qu'un. Il n'y a point de difference. Si Seneque vous a presté quelque chose, sachez-en gré à Annæus, ou à Lucius, n'importe; c'est tousiours vn mesme creancier encor que les noms soient differents. Nommez-le comme bon vous semblera, c'est tousiours luy. Aussi dites, Nature, Destin, Fortune; ce sont les noms d'un mesme Dieu, qui vse diuersement de son pouoir. La iustice, probité, prudence, valeur, & temperance, sont toutes qualitez qu'il se peuvent trouuer en vne seule ame. Aymez-en celle qu'il vous plaira; c'est l'ame que vous aymez.

IX. Mais à fin qu'obliquement le discours ne m'emporte à vne autre dispute,

DES BIENFAITS. 151

Dieu fait vne infinité de grandes graces à l'homme, sans esperance qu'il luy en reuienne rien; parce que Dieu n'a point besoin qu'on luy donne, & aussi que l'homme n'estoit capable de rien donner à Dieu. Il s'ensuit donc que c'est chose desirable de foy que de faire plaisir. Toute l'vtilité qu'il y faut considerer, c'est celle de celuy qui reçoit pour la nostre, il la faut mettre à part. Vous dittes que les laboureurs neettent pas leurs grains sur le sable, & que tout de mesme quand nous voulons donner, il faut prédre garde que ce soit en lieu qui le merite. Quand nous faisons plaisir, nous auons la consideration mesme que nous auons quand nous labourons & que nous semons. Car ce n'est pas chose desirable de foy que de labourer ou de semer. Vous demandez apres comme vous deuez donner. De quoy il ne seroit point de besoin, si le donner estoit chose desirable de foy, veu qu'à qui qu'on dōnast, & en quelle façon qu'on donnast, ce seroit tousjours vn bien-fait. Ce qui est honneste se fait suiure pour l'amour de luy - mesme. Mais pour cela nous ne laissons pas de prédre garde à ce que nous faisons, & quand, & comment nous le faisons. Car en cette obseruation cōsiste l'honesteté. C'est pourquoy quand ie regarde à qui ie donneray, mon intention est que ce que ie donne

soit vn bien fait ; parce que si ie donne à vn homme de mauuaise vie, il y a de la honte, & n'y a point de bien-fait.

X. C'est chose desirable de soy que de rendre vne chose baillée en garde ; & toutes fois ie ne la rendray pas ny en tout lieu ny à toutes heures. Je la pourrois rendre quelques-fois de telle façon, & deuant tant de personnes, que ie ferois mieux de la desauouer tout à fait. Je regarderay à l'vtilité de celuy à qui i'ay à la rendre, & la luy nieray, si ie connois que ce soit chose qui estant renduë, luy puisse apporter du déplaisir. I'en feray de mesme en matiere de bien-faits; ie ne donneray point, que ie ne regarde quand, à qui, commët, & pourquoy. Le iugement doit conduire toutes nos actions. Il n'y a point de bien fait où il n'y a point de iugement, pource que rien n'est vertueux si le iugement ne l'accompagne. Combien de fois oyons-nous ceux qui ont fait quelque don mal employé, se rancer eux-mesmes, & dire qu'ils aimeroient mieux l'auoir perdu, que donner à celuy à qui ils l'ont donné ? On ne scauroit perdre son bien plus honteusement, que de le donner mal à propos. Et y a plus de quoy se fascher de n'auoir pas donné comme il faut, que de n'auoir pas esté remercié. Le dernier vient de la faute d'autrui, ce premier de la nostre, pour n'auoir pas

DES BIENFAITS. 153

Bien sçeu choisir. Vous pensez que l'elec-
 tion que ie veux qu'on y face, soit de re-
 garder qui aura plus de moyen de se re-
 uencher. Rien moins. Ie n'en cherche
 point vn qui me rende ; i'en cherche vn qui
 sçache gré. Car on n'est pas tousiours in-
 grats pour ne rendre point, & quelque fois
 aussi on ne laisse pas de l'estre apres auoir
 rendu. Ie ne considere que la volonté. C'est
 pourquoy ie passeray par dessus vn riche
 qui ne vaudra rien, & donneray au pauvre
 qui sera honneste homme. Car avecque
 son indigence il ne laisse pas d'auoir du
 ressentiment, & quand il sera necessiteux
 de toutes choses, il sera tousiours riche
 d'affection. Cen'est ny le gain, ny le plai-
 sir, ny la gloire qui me fait donner. Si ie
 contente celuy qui reçoit, c'est assez. Ie ne
 donne que pour faire ce qu'il faut que ie
 face. Non pas que cette necessité n'ait
 de l'election, mais ie vous diray quelle el-
 le est.

XI. Ie prendray vn homme de bien, sans
 malice qui ait de la memoire & du ressen-
 timent, abstinent au bien d'autrui, non
 auare ny mesquin au sien, & qui ait bonne
 volonté. Apres cette election ainsi faite,
 que la fortune ne luy donne point de
 moyen de reconnoistre, ie ne m'en soucie
 pas ; i'ay fait ce que ie voulois faire. Si
 mon utilité me doit faire liberal, si ie ne

dois faire bien qu'en esperance qu'on me le rende, il faut donc que ie me priue d'en faire à vn quis'en va en quelque païs bien éloigné, à vn que ie ne verray iamais ? ne à vn malade desesperé de guerison, & que quand moy mesme ie me connoistray prest à mourir ie me garde de rien donner parce que ie n'auray pas du temps assez pour en receuoir la reuenance. Et toutesfois pour monstrier que le bien faire est de soy-mesme vne chose desirable, s'il vient quelque estranger en nostre port, encore qu'il se vueille rembarquer tout aussi-tost, nous ne laissons pas de le secourir. Si quelqu'un a fait bris, nous luy équippons vne autre barque pour le reporter. Il s'en va sans nous connoistre, & ne faisant plus compte de nous voir iamais nous baille nostre assignation sur les Dieux, pour estre payez de ce que nous auons fait pour luy. Cependant ce bien fait, tout sterile qu'il est ne laisse pas de plaire à nostre conscience, & de nous donner du contentement de l'auoir fait. Et en l'article mesme de la mort, vn homme ne fait-il pas en son testament vne infinité de biens, qu'il sçait bien qui ne luy seront iamais reconnus ? Combien perdons-nous de temps à consulter, combien, & à qui nous donnerons ? Ce n'est pas que cela nous importe, puis que nous ne deuons rien re-

DES BIENFAITS. 155

auoir des vns ny des autres, mais c'est que nous ne donnons iamais auecque vne diligence plus rigoureuse, que quand l'vtilité mise à part, l'honesteté seule nous demeure deuant les yeux, & nous oste ces broüillars d'esperance, de crainte, & de plaisir, qui nous auoient obscurcy le iugement. Quand la mort nous a si bien inuesty qu'il n'y a plus de moyen d'en échapper, & que nous sommes renuoyez à la conscience, comme à vn iuge incorruptible, c'est alors que nous pensons de mettre nostre bien en mains de persônes qui le meritent, & commençons de faire les choses auecques religion, quand nous les faisons sans interest.

XII. Et certainement vn homme alors a bien du plaisir de penser en soy-mesme. Je mettray cettuy-cy plus à son aise qu'il n'est; Je donneray à cettui-là moyen de paroistre plus qu'il ne fait. Là où si nous ne deuions dōner que pour en auoir recōpense, il se faudroit laisser mourir sans testament. Vous me direz qu'un bienfait est vn prest non payable. Que le prest de soy n'est point chose desirable. Par ainsi que le bienfait ne l'est point; aussi quand nous disons que le bien-fait est vn prest, c'est par vne façon de parler figurée, comme quand nous disons que la loy est vne regle qui iuge ce qui est iuste, & ce qui ne l'est pas, & toutesfois vne regle de soy n'est pas cho-

se desirable. La demonstration nous fait
vser de ce langage, Quand ie dis que le
bien-fait est vn prest, il faut entendre que
c'est comme vn prest; Et qu'il ne soit vray,
i'y adiouste non payable, combien qu'il
ne soit point de prest qui ne puisse, ou qui
ne doie estre payé. Mais tant s'en faut
qu'il se faille proposer du profit quand on
fait quelque plaisir, que souuent pour le
faire il se faut resoudre de perdre, & cour-
re fortune selon que l'occasion s'en presen-
tera. Comme si quelqu'un est entre les
mains des voleurs, ie feray ce que ie pour-
ray pour l'en deliurer, & le faire passer seu-
rement. Ie prendray la protection d'un cri-
minel qui aura quelques grandes parties, &
ie m'attirerai ses ennemis sur les bras, pour
tomber peut-estre en la peine d'où ie le
veux tirer, au lieu que ie pouuois demeu-
rer à cartier, & regarder le combat sans
estre de la partie. Ie respondray pour vn
qui a esté condamné à payer, & m'oblige-
ray à ses creanciers, afin que ses biens ne
soient decretez; ou pour sauuer vn homme
qui aura sa teste à la taille ie me mettray en
danger d'y mettre la mienne. Si quelqu'un
est sur les termes d'acheter vne maison au
terroire de Tusculum ou de Tiuali, pour
ce que l'air y est bon, & que c'est vne agrea-
ble demeure en Esté, il ne dispute point en-
qu'elle saison il l'achetara; quand elle est

DES BIENFAITS. 157

achetée il s'en sert. Il en est de mesme quand il est question de bienfaits. Car si vous me demandez ce qui en reuient, ie vous respondray, en bonne conscience. Qu'est ce qui reuient de faire plaisir? Mais vous mesmes dites-moy, Qu'est-ce qui reuient d'estre iuste, d'estre innocent, d'estre magnanime, d'estre chaste, d'estre temperant?

XIII. Pourquoi est-ce que le monde fait son tour? A quelle fin est-ce que le Soleil allonge tantost les iours, & tantost les accourcit; Tout cela sont bienfaits; car ils se font pour nostre commodité. Comme c'est l'office du monde de donner les vicissitudes aux choses, comme c'est celuy du Soleil de changer de place d'un costé à l'autre quand il se leue & quand il se couche, & sans recompense faire ces choses qui nous sont salutaires; aussi est-ce un des offices de l'homme de bien faire plaisir. A quelle fin donc est-ce qu'il donne? De peur de ne donner point, & de perdre l'occasion de faire bien. C'est vostre plaisir de vous accoustumer à ne rien faire, de vous plonger en vne securité aussi profonde que le dormir mesme, & tout le iour à l'ombre d'une treille de iardin vous entretenir de quelques pensées bien delicates, que vous appelez repos d'esprit, vous engraisser à force de manger & de

boire, & par indigestions empirer le mau-
 uais teint que vous auez à faute de vo' ex-
 ercer. De nous, c'est nostre plaisir de ne
 trouuer riē de laborieux qui puisse soula-
 ger le labeur de ceux que no' voulōs obli-
 ger; riē de dāgereux, qui les oste de danger,
 ny rien d'incōmode qui leur apporte de la
 cōmodité. Qu'ay-je à faire de retirer vn biē
 que i'auray fait? Apres qu'on m'aura rēdu,
 n'est-ce pas mon intention de continuer à
 donner? Le biēfait regardel'vtilité de celuy
 à qui il est fait, & non la nostre; autrement
 c'est à nous, & nō à luy que nous le faisons,
 C'est pourquoy nous recōnoissons bien du
 profit en des choses de quoy nous ne pou-
 uons faire cas pource qu'on les a pour de
 l'argent. Le marchand profite aux villes,
 le medecin sert aux malades, le fripier est
 bon pour les choses qui sont à vēdre. Mais
 pource que tous ces gens-là ne seruent aux
 autres que pour leur profit, ils profitent
 sans qu'on leur en sçache gré.

XIV. Depuis qu'il y a du dessein de ga-
 gner, il n'y a plus de bienfait. Je donneray
 cecy, i'auray cela. C'est vne enchere. Je ne
 diray point qu'une femme soit femme de
 bien qui fait la froide pour allumer d'au-
 tant celuy qui la poursuit, ou qui craint la
 peine des loix, & la rigueur de son mary.
 Je trouue qu'Ouide a bien dit,

Qua quia non licuit, non dedit, illa dedit.

DES BIENFAITS. 159

Je ne pense point faire ce tort à celle qui est femme de bien par crainte, de la mettre au rang de celles qui ne valent rien. Tout de mesme, qui a donné pour recevoir, n'a point donné. Autrement il faudroit dire que nous faisons plaisir aux animaux que nous nourrissons pour nous en servir, ou pour les manger; que nous faisons plaisir aux arbres que nous arrousons de peur que la terre qui n'est point remuée venant à s'édurcir par la secheresse ne soit occasion de les faire endurer. Tout ce qu'on apporte à cultiver, ou vn champ, ou quelque autre chose de qui le fruit n'est point en elle-mesme, ne peut avoir la gloire d'estre fait de bonne foy. Il ne se faut rien proposer d'avareny de sordide quand il est question de faire plaisir. Il y faut aller d'une humeur liberale, & apres avoir donné vne chose, avoir enuie d'en donner vne autre; & sur tout ne regarder point s'il nous en reviendra quelque chose, de peur que la gloire de donner ne se gaste par la honte de donner pour le profit. De quoy se peut vanter vn homme qui s'aime soy-mesme, & qui tourne à son vtilité particuliere tout ce qu'il épargne & qu'il acquiert? Quand l'intention de faire plaisir est pure & nette, toutes ces imaginations ne viennent iamais en l'esprit. Elle nous fait oublier nos interests, & la main au collet nous traine

au dommage tout euident, estant assez satisfaitte du contentement qu'elle a de faire plaisir.

XV. N'est-ce pas chose hors de toute dispute, que l'iniure est le contraire du bien-fait. Comme l'iniure de soy est éuitable, pour la mesme raison le bien-fait est desirable de soy. Et comme l'infamie du mal est plus que toute la recompense qui nous est proposée de le faire; aussi quand il est question de bien-faire, l'honnesteté de la chose mesme, sans autre consideration, doit estre assez forte pour nous en donner la volonté. Nous auons tous vne inclination naturelle d'aimer nos bienfaits. Depuis que nous auons obligé vn homme, nous prenons plus de plaisir à le voir qu'auparavant, & bien souuent le premier bien qu'il a receu de nous est cause que nous luy en faisons vn second. Combien de fois oyons nous dire, le l'ay tiré de peine, le luy ay sauué la vie, le ne sçauois auoir le courage de l'abandonner? Il me prie de l'assister contre ses ennemis. Ce sont gens de beaucoup de moyen & de credit. le voudrois bien n'en rien faire; mais le remede. Je l'ay deja assisté vne & deux fois. Ne voyez-vous pas que cette consideration ne sçay quey de violent, qui nous contraint de faire plaisir? Premièrement pour ce qu'il le faut faire, & secondement

DES BIENFAITS. 161

pource que nous y sommes embarquez. Il y en a tel à qui la premiere fois nous pouuions nous excuser, mais pource que nous luy auons deja fait plaisir, nous pensons qu'auoir commencé nous oblige à continuer. Et tant s'en faut que l'vtilité soit ce qui nous conuie à faire plaisir, qu'au contraire l'affection seule que nous portons à nostre bienfait est le plus souuent cause que nous faisons de la despenſe à entretenir des choses qui ne nous seruent de rien, & sommes portez aussi naturellement à l'indulgence d'un bien fait malreussi, que d'un enfant qui nous déplaist.

XVI. Pour le regard de ce qu'ils disent, qu'on se doit aussi reuencher d'un bienfait pour le profit, & non pour l'honneur, il sera bien aisé de leur respondre, parce que des mesmes raisons que nous auons ameenées pour prouuer que le biéfait est de soy chose desirable, nous tirerons la consequence indubitable de ce que nous auons encet endroit à leur prouuer. Il faut faire estat que cette maxime que nous baillons pour fondement à toutes nos preuues, qui est qu'une chose honneste n'est estimée pour autre occasion que pour ce qu'elle est honneste, est vn poinct qui demeure fixe, & contre lequel il n'y a plus d'apparence de disputer. Qui est-ce qui voudroit dire que ce ne fust chose honneste de recon-

noistre vn plaisir qu'on a receu? Qui est-ce qui n'aura mal au cœur d'un ingrat, & ne le detestera cōme vn homme qui n'est pas mesme capable de se faire bien? Quand on vous parlera de quelqu'un qui aura beaucoup d'obligations à son amy, & cependant ne fera conte de les reconnoistre, que direz-vous de luy? dequoy l'accuserez-vous? ou d'auoir fait vne chose qui luy feroit receuoir de la honte, ou de n'en auoir point fait vne qui luy pouuoit apporter du profit. L'estime que vous le tiendrez pour vn méchant homme, & qui a plustost besoin de punition que de curateur. Ce que vous ne feriez pas, si ce n'estoit chose honneste & desirable de soy, que de reconnoistre vn bien fait. Il est des choses qui ont vne monstre douteuse, & qu'on ne peut tenir pour honnestes, que premierement on en face l'interpretation. Mais cette-cy est trop belle, trop brillante & trop exposée à la veue pour reuoker son merite en doute. Y a-t'il chose au monde de qui l'approbation soit vniuersellement receüe aux esprits des hommes, comme de reconnoistre vn plaisir quand on nous l'a fait? Que pensez-vous qui nous conuie à le faire? Est-ce le profit qui rend, quicōquel estime coupable d'ingratitude. Est ce l'ambition? Quel suiet y a-t'il de se vanter d'auoir payé ce qu'on deuoit? Est-ce la crainte? Les ingrats ne

DES BIENFAITS. 163

craignent rien , pource qu'on n'a point fait de loy contr'eux , avecque cette opinion, peut-estre, que la nature y auoit assez pourueu , comme il n'y a point de loy qui commande l'amour des enfans enuers les peres, ny l'indulgence des peres enuers leurs enfans. Nous n'auõs que faire d'estre poussez à vne chose où nous sommes portez naturellement. Comme il ne faut exhorter personne à se vouloir du bien , parce que c'est vne affection qui sort avecque l'homme du ventre de la mere; aussi ne faut-il à rechercher les choses qui sont honnestes de soy-mesme. Leur propre merite les recommande ; & est vne chose si aimable que la vertu, que ceux mesme qui font de mauuais actes ne laissent pas en leur ame d'approuuer ce qui est bon. Qui est celuy qui ne prenne plaisir qu'on l'estime liberal? qui parmy les iniures & les outrages n'affecte le nom d'homme de bien? qui ne cherche quelque beau masque à la laideur de ses meschancez? & que s'il a fait quelque iniure, ne la fist volontiers passer pour obligation? Ainsi quãd ils ont foulé quelqu'un aux pieds, ils prenẽt plaisir qu'il les remercie, & ne pouuans estre ny bons ny liberaux , monstrent toutesfois qu'ils seroient bien aises qu'on les eust en cette opinion. Cette affectiõ que naturellement on porte à ce qui est honneste, leur fait desirer vne reputation cõtaine

à leur vie, & cacher leur meschanceté, qui leur deplaist, & leur fait honte, quoy qu'ils ne se puissent priver d'en tirer le fruit. Aussi faut-il qu'un homme soit estrangement reuolté contre les maximes naturelles & depouillé de tout sentiment d'humanité, qui fait mal avecque certe intention de se donner du contentement. Et de fait, demandez à qui vous voudrez de ceux-cy qui viuent de brigandages, & qui coupent la gorge aux passans sur les chemins, s'ils ne seroient pas plus aises que l'argent leur vint d'autre façon. Le plus enragé de tous ceux qui sont, vous dira, qu'il seroit bien content de n'en faire point la vie, pourueu qu'il eust le reuenu. La meschanceté ne plaist à personne, mais seulement le profit d'estre meschant. La plus grande obligation que nous ayons à la nature, c'est qu'aussi tost que nous sommes sur le point de quelque action, la vertu nous fait passer dans l'ame quelque rayon de sa lumiere; & si nous ne l'auons suiuiue, pour le moins nous ne pourrions pas nous excuser qu'elle ne nous ait éclairé.

XVIII. Voulez-vous bien voir que la gratitude est chose desirable de foy-mesme? Representez-vous si l'ingratitude de foy-mesme n'est pas éuitable, comme la chose du monde qui diuise & ruine le plus la société du genre humain. Quel autre

DES BIENFAITS. 165

moyen auons-nous de nous conseruer, que par la vicissitude des offices que nous nous rendons l'un à l'autre reciproquement ? Tout ce que nostre vie a pour se defendre, tout ce qu'elle peut opposer aux violences exterieures, est en la communication des bienfaits. Mettez les hommes chacun à part soy, que sera-ce qu'une gorge chaude au reste des animaux, & un peu de sang qu'ils auront plustost épandu que desiré ? Toutes ces bestes qui viuent aux solitudes ont dequoy se defendre. L'homme, comme exposé aux iniures est né sans armes. S'il a des dents & des ongles, c'est à tout autre usage plustost qu'à le faire redouter. La société seule est le rempart de sa foiblesse, & la couerture de sa nudité. La société le fait commander aux animaux les plus grands & les plus effroyables; au lieu que s'il estoit seul il ne seroit pas capable de contester avec le plus petit. Et par la société, combien qu'il soit né pour viure en la terre, il ose entreprendre sur une autre nature, & rendre la mer une partie de sa domination. C'est en la société qu'il treuve le remede de ses maladies, l'appuy de sa vieillesse, & la consolation de sa douleur. C'est la société qui luy fait auoir du courage, parce que s'il est assailluy de la fortune, il est assuré d'estre secouru. Ostez la société du monde, vous diuisez l'unité du genre humain,

sans laquelle la vie ne peut subsister. Or n'y a point de meilleur moyen de l'oster que de tenir cette opinion, que l'ingratitude de de foy n'est point éuitable, mais seulement pour la crainte de quelque chose d'exterieur. Car combien y a-t'il d'hommes qui peuuent estre ingrats sans craindre d'estre recherchez? Et puis, pensez-vous que celuy qui reconnoist vn plaisir par crainte ait moins d'ingratitude que celuy qui ne le reconnoist du tout point?

XIX. Vn homme de bon sens ne craint jamais les Dieux. C'est l'imagination d'un furieux, de redouter ce qui est salutaire. Où il y a de la crainte, il n'y peut auoir d'aimour. Et vous-même, Epicure, ne vous faites-vous pas vn Dieu sans armes? Ne luy ostez-vous pas les traits & les foudres, & ne le mettez-vous pas en vn lieu separé du monde, clos entre deux cieux d'un labyrinthe de hautes murailles, hors du commerce & de la veüe, sans compagnie ny d'homme ny de beste. & sans matiere de faire ny bien ny mal? Ne luy bouchiez-vous pas les yeux & les oreilles, pour ne sçauoir rien de ce qui se passe au monde & le negliger, comme assez empesché de prendre garde que les mondes qu'il a de tous costez ne luy tombent sur le dos? En quelle plus mauuaise posture, en quel equipage plus contemprible le sçauriez-vous?

DES BIENFAITS. 167

nature, pour nous ôter toute occasion d'en avoir peur? Et cependant vous voulez qu'on croye que vous luy portez honneur comme à vostre pere? C'est à mon auis, de bonne affection. Ou bien si vous ne craignez qu'on ne pense que ce que vous en faites soit pour reconnoistre quelque obligation, puis que vous ne luy en avez point, & que vous avez esté fait par la rencontre fortuite de vos atomes & de vos miettes, à quelle fin prenez-vous la peine de l'honorer? Vous me direz que c'est pour la dignité particuliere de sa nature, & pour la splendeur de sa majesté. Je ne veux pas disputer qu'ainsi ne soit; mais aussi faut-il que vous m'accordiez, que puis qu'il n'y a ny esperance qui vous y conuie, ny pretention de recompense qui vous en sollicite, il y a donc quelque chose desirable de soy-mesme, de qui l'excellence vous y attire, qui est l'honnesteré dont il est question. Or y a-t'il quelque chose plus honneste, que le ressentiment d'un plaisir qu'on nous a fait? La vie n'a point plus d'estendue que la matiere de cette vertu.

XX. Mais vous me direz qu'en cela mesme il se trouuera quelque utilité. Je l'auoüe; car en quelle vertu est-ce qu'il ne s'en treuve point? Mais nous appellons une chose desirable de soy-mesme, qui bien qu'elle ait hors de soy quelques commo-

ditez ne laissez pas de plaire quand on le met à part. Il y a du profit à reconnoître vn plaisir; mais quand il y auroit de la peine, il ne faut pas laisser de le reconnoître. Quelle vtilité se peut proposer vn homme qui reconnoît vn plaisir? Il acquiert de nouvelles amitez, & dōne occasion de luy faire plaisir vne autre fois. Et quoy donc, que fera-t'il s'il pense acquerir des ennemis? s'il void que tant s'en faut qu'il luy en reuienne quelque chose; au contraire, vne partie de ce qu'il a déjà couru fortune de se perdre, faudra t'il qu'il se dispose volontairement à sa ruine? C'est ingratitude de rendre avecque esperance, & ietter les yeux sur vn second plaisir, en s'acquittant du premier. Quiconque ne part point d'auprès d'un malade qui veut faire son testament, avecque dessein d'auoir, ou la succession, ou quelque legs, qu'il face tous les offices de bon amy qu'il est possible de faire, ie l'appelle ingrat, puis qu'il se propose des esperances, & qu'il iette l'hameçon. C'est vn oiseau de proye, il raude autour de la charogne. Celuy qui a l'ame reconnoissante, au contraire est satisfait de sa bonne intention, & fait vne chose vertueuse pour le seul amour de la vertu.

XXI. Voulez-vous voir qu'il est aisé & qu'il n'est point corruptible à l'vtilité? Il y a deux sortes d'hommes reconnoissans

L'vn

DES BIENFAITS. 169

L'un est celuy qui a rendu quelque chose aulieu de ce qu'il auoit receu. L'autre est celuy qui de bon cœur a receu quelque bienfait, & de bon cœur s'en reconnoist obligé. Le premier a peut-estre dequoy faire montre. Le dernier est resserré dans sa conscience. Mais que luy sert cette bonne affection qui ne paroist point? Si fait. Quand il ne feroit autre chose, cela seul est vne reconnoissance. Il aime son bienfaiteur, confesse qu'il doit, & desire de s'acquitter. Si vous y demandez quelque chose de plus, le defaut ne vient pas de luy. Celuy qui ne peut faire son mestier faute d'outil, n'est pas pour cela moins bon artisan. Le chantre que le bruit empesche de se faire ouyr, n'a pas moins bonne voix. Si i'ay enuie de me reuencher, la reconnoissance est faite; ce qui reste, c'est le payement. Car assez souuent il peut y auoir de la gratitude sans rendre, & de l'ingratitude apres auoir rendu; parce que de cette vertu, comme de toutes les autres, la consideration est en la volonté. Il suffit à celuy qui doit, que son intention soit bonne; tout autre manquement est imputable à la fortune, & non à luy. Comme vn homme ne laisse pas d'estre eloquent pour ne rien dire, d'estre fort pour auoir les mains en repos, & le pilote pour n'estre pas sur la mer, parce qu'une sciëce n'est point defectueuse

pource qu'elle est empeschée de s'employer ainsi ne peut-on accuser d'ingratitude celui qui veut reconnoistre, bien qu'il ne le puisse faire, & qu'autre que luy ne sçache sa volonté. Je diray bien dauantage. Quelque fois vn homme est tenu pour ingrat, & n'est pas; mais le peuple, qui iamais n'interprete les choses que de trauers, luy en donne la reputation. Le remede, c'est sa bonne conscience, qui le rejouit au milieu des calomnies, luy represente la fausseté de ce qu'on dit de luy, prend sur soy l'euenement de toutes choses, & voyant le grand nombre qui la condamne, ne compte point les opinions, mais avec vne seule emporte son arrest d'absolution. Si cela ne luy reüssit, & que la fidelité recoiue le traitement de perfidie, il demeure au dessus de sa peine & ne succombe point à l'affliction.

XXII. l'ay, dit-il, ce que ie voulois auoir, & que ie demandois. Je ne me repens, ny ne me repentiray point, & quelque cruauté que la fortune me fasse, elle ne m'orra iamais dire, Qu'est-ce que ie pouois faire? dequoy me sert à cette heure ma bonnevolonté? Elle me sert en la torture, & dans le feu mesme. Et pource, qu'on ne brusle vn membre apres l'autre, & que goutte à goutte on me fasse fondre, ie braveray les feux qui feront luire mon innocence, & serôt à mes ennemis mesme tesmoins.

DES BIENFAITS. 171

Indubitables de ma bonne foy. Reprenons à cette heure vn argument dont nous nous sommes déjà seruis. D'où nous vient quand nous sommes prests à mourir, le soin de reconnoistre ceux qui nous ont fait plaisir, & enuoyer nostre memoire à la recherche de nostre vie passée, afin que pas vn qui nous ait obligez n'ait occasion de se plaindre qu'il ne nous soit pas souuenu de luy? Nous sommes alors en vn point où les esperances ne sont plus de saison, & toutesfois en cette extremité nous prenons peine de laisser tout le monde content. Ne cherchons point la cause de cette consideration ailleurs qu'en l'excellence de la chose, qui est elle-mesme sa recompense, & aux appaists qu'ont toutes choses honnestes pour gagner les ames, & par l'admiratiō d'une splendeur à qui rien n'est comparable, les assujettir à se ranger à leur amour. Vous me direz que c'est chose qui apporte beaucoup de commoditez. Il est vray. Aussi est-il resonnable que la meilleure vie soit la plus asseurée, & que ceux de qui la conscience est bonne, ayent l'esprit plus en repos. Nature n'eust pas esté iuste, si la gratitude n'auoit & sō fruiēt & ses recompenses comme les autres vertus. mais tant s'en faut que ie croye qu'elle ait besoin de promettre quelque chose pour estre suivie, qu'au contraire quand au lieu que

le chemin y est sans peril & sans peine, il faudroit trauerser des rochers & des montagnes, de qui le coupeau seroit dans les nuës, & à la mercy de tout ce que les lieux solitaires ont de serpens & de bestes sauvages, ie serois d'aduis de passer, & de l'aller trouuer.

XXIII. Si vne chose a des commoditez exterieures, ce n'est pas à dire qu'elle ne soit desirable de soy. On ne voit gueres de choses belles qui n'ayent quelque merite d'ailleurs. Mais elles vont deuant, le reste les suit. Qui doute que le temperament de tout cet vniuers ne se face par les reuolutions & vicissitudes du soleil & de la lune? Que l'un ne nourrisse les corps, relasche les terres, resserre les humeurs superflues, & rompe ce que la rigueur de l'hyuer a trop étreint? Que l'autre par la vertu penetrante de sa tiedeur ne face meurir les fruits, & par sa croissence & décroissence ne donne regle à la fecōdité de toutes choses? Que le cours du soleil ne face l'année, comme celuy de la lune le mois, parce qu'elle n'a pas à faire tant de chemin: Mais quand tout cela ne seroit point, n'ont-ils pas l'un & l'autre dequoy nous retenir les yeux, & se rendre adorables, encores qu'ils ne fissent que se monstrent? Quand tout ce nombre infiny d'estoiles se leue au soir, & que tant de flambeaux inextinguibles s'al-

DES BIENFAITS. 173

lument en toutes les parties du ciel, qui est le stupide que la beauté d'un tel spectacle n'éleve à la contemplation? Tout le monde les regarde, & pas un ne pense à la commodité qui luy en reuient. Voyez les couler doucemēt sans faire bruit; & sous vne contenance de ne bouger d'une place, faire vne diligence incroyable. Combien pensez-vous qu'en cette nuit, où vous n'imaginez autre chose qu'une simple distinction des iours pour les separer, elles depeschent d'affaires de conséquence? combien en ce silence elles preparent de sujets de parler? & combien par leur mesme sente il marche de destinées avec elles, pour estre portées à leur periode par la certitude infailible de leur mouuement? De tous ces feux, qui ne semblent auoir esté mis au ciel que pour l'embellir, il n'y en a pas un qui ne face quelque chose. Si vous croyez qu'il n'y en ait que sept qui marchent, & que le reste soit immobile, vous vous trompez. Le nombre est petit de celles de qui nous connoissons les mouuemens, mais il en est vne infinité, qui pour estre loin de nostre veüe, sont hors de nostre iugement. Mais quoy que c'en soit, elles vont & viennent toutes; & de celles qui s'accommodent à la portée de nos yeux, il y en a la pluspart qui ne veulent pas qu'on remarque leur alleure, & qu'on la reconnoisse exactement. Quand

donc vous n'en tireriez ny vostre generation, ny vostre vie, ny vostre cōduite, l'aisant toutes leurs vtilitez à part, & ne jugeant que de la beauté seule d'une si grande machine, ne confesserez-vous pas que c'est l'obiet de plus agreable qu'il vous est possible de voir, & la matiere qui merite mieux de vous entretenir ?

XXIV. Comme encores que le premier vsage de nostre vie soit en ces corps lumineux, & qu'ils ne nous soient pas seulement vtils, mais necessaires, toutesfois leur majesté seule nous occupe tout l'esprit; ainsi toute vertu, mais principalement la gratitude, a bien avecque soy beaucoup de choses propres pour la vie, mais elle ne veut pas qu'en cela soit le fondement de l'amitié que nous luy portons. Elle a quelque chose de plus de merite, & n'est pas assez reconnuë par celuy qui la met au nombre des choses profitables. Qui reconnoist vn plaisir, parce qu'il y a du profit, il ne le reconnoistra par consequent qu'autant qu'il y en aura. La cause de sa reconnoissancé en sera la mesure. La vertu ne veut point qu'une ame lasche & basse presume de luy faire l'amour. Il faut venir à elle les mains ouvertes. Voicy ce que pense vn ingrat. Je voudrois bien luy rendre le plaisir qu'il m'a fait; mais il me coustera trop, mais si ie le fais,

DES BIENFAITS. 175

ie me pourray mettre en peine; tout le monde ne le trouuera pas bon; il vaut mieux que ie ne face qui me porte prejudice. Ce sont choses incompatibles, que la gratitude & l'ingratitude. Comme les effets en sont differents, aussi sont les intentions. L'une contre l'honneur fait ce qui est profitable; l'autre ce qui est honneste contre le profit.

XXV. C'est chose que tout le monde se propose, de viure selon Nature, & de se conformer à l'exemple des Dieux. Or les Dieux, s'ils font quelque chose, ils n'y apportent iamais autre consideration, que la raison qu'ils ont de la faire; si peut-estre vous ne pensez qu'aux encensemens & aux sacrifices soit la recompense de cette infinité de biens qu'ils nous font. Considerez combien de choses ils ont à faire tous les iours, combien ils en distribuent, combien ils font germer de fruits, combien ils versent d'orages pour amollir la terre, & pour redonner de l'humeur aux fontaines qui se dessechent, & comme par vne infusion de nourriture inuisible ils renouellent toutes choses, & conseruent le monde en son entier. Cependant toutes leurs actions sont gratuites, & de tout ce qu'ils font & qu'ils donnent, ils n'en tirent pas vne seule commodité. Pour nous conformer à leur exemple, il nous faut suivre cette mesme consideration, &

n'aller iamais pour le salaire où nous sommes appelez par le deuoir. Ayons honte de trafiquer de bienfaits. Les Dieux ne nous vendent rien. Les voulez-vous imiter ? faites du bien à ceux mesmes qui sont ingrats. Les meschans voyent le soleil comme les bons, & les mers ne sont point meilleures mine à la barque d'un marchand, qu'à la fregate d'un écumeur.

XXVI. Voicy où ils nous font vne question : Si vn homme de bien doit faire plaisir à celuy qu'il sçait bien estre ingrat ? Deuant que de respondre, laissez-moy dire quelque chose, de peur que iene me trouue surpris par quelque interrogation captieuse. Les Stoïques font de deux sortes d'ingrats. L'un est ingrat, parce qu'il est fol. Le fol est mauuais aussi. Qui est mauuais a toute sorte de vice, & par consequent l'ingratitude. Ainsi tous ceux qui sont mauuais, nous les appellons intemperans, auarres, paillards & querelleux ; non pas que chacun de ces vices en son dernier degre se trouue en vn mauuais homme, mais parce qu'ils y peuuent tous estre, & que de fait ils y sont, encores qu'ils ne paroissent pas. L'autre que le vulgaire appelle ingrat, est celuy qui a quelque inclination particuliere à ce vice. Pour ce premier ingrat, qui n'est ingrat sinon qu'entant qu'il est mauuais, & qui n'a ce vice que tout ainsi qu'un

DES BIENFAITS. 177

à tous les autres, l'homme de bien ne laissera pas de luy faire plaisir. Car s'il en refusoit à telles gens, il n'en feroit à personne. Mais quant à l'autre, qui fait profession de tout prendre, & ne se reuencer de rien, ie ne luy dōneray non plus qu'à vn affronteur. Qui est-ce qui voudroit prester à vn qui a mangé tout ce qu'il auoit? ou bailler vn depost à vn qui fait coustume de les nier? Vn fol peut estre appellé coïard, suiuant la regle des mauuais, qui vniuersellement & sans distinction ont toutes sortes de vices; mais coïard est proprement celuy qui tremble au moindre bruit qu'il oit, & apprehende toutes choses sans occasion. Le fol a bien tous les vices ensemble, mais il n'a pas à tous vne naturelle inclination. L'un est enclin à l'auarice, l'autre est luxueux, l'autre est sujet à faire des querelles.

XXVII. C'est pourquoy ceux-là s'abusent qui font ces questions aux Stoïques; Achilles est-il coïard? Aristides est-il iniuste? Fabius, qui pour temporiser sagemēt releua les affaires de sa republique, est-il temeraire? Decius craint-il la mort? Sciuole est-il traistre, ou Camille deserteur? Nous ne disons pas que tous vices soient en toutes personnes, de la façon que nous en voyons quelqu'un éminent en quelque particulier; mais qu'il n'y a sorte de vice dont vn fol & vn mauuais se puisse dire

exempt. Si bien qu'à ce compte-là le plus hardy mesme peut auoir de la couiardise & le prodigue de l'auarice. Comme vn homme a tous les sentimens, mais ce n'est pas à dire que tous les hommes ayent des yeux de Lyncée; aussi celuy qui est fol n'a pas tous les vices en son extremité, comme quelques vices se voyent en quelques vns. Tous vices sont en tous les hommes, mais tous ne sont extrêmes en vn homme seul. L'vn ayme l'argent, l'autre les femmes, & l'autre le vin. Ainsi pour reuenir à mon propos, quiconque est mauuais, est ingrat, car il n'y a point de meschanceté dont le mauuais n'ait quelque semence. Toutes fois celuy s'appelle proprement ingrat, qui panche plus à ce vice qu'à nul autre. Et c'est à luy que ie me garderay bien de faire plaisir. Comme vn pere n'a gueres de soin au bien de sa fille, qui la marie avec vn fascheux que deja plusieurs femmes ont rejeté; comme vn pense mal à ses affaires, qui en baille la conduite à quelqu'un qui a fait cession; comme vn pere ne sera pas en son bon sens, qui par testament laissera pour tuteur à son fils vn brigandeur ordinaire de pupiles; ainsi dirons-nous que celuy-la sçait tres-mal comme la liberalité doit estre exercée, qui choisit vn meschant pour luy bien faire, & ne considere pas qu'il y perd ce qu'il y met.

DES BIENFAITS. 179

X X V III. Vous me direz que les Dieux font du bien aux ingrats comme aux autres. Il est vray, mais les choses qu'ils leur donnent sont enuoyées pour les gens de bien, & ce que les meschans y participent, c'est pource qu'ils ne peuuent estre separez. Or il est plus raisonnable d'assister les meschans pour les bons, que d'abandonner les bons pour les meschans. Ainsi tout ce que vous alleguez, le iour, le soleil, l'hyuer, l'esté, le printemps, l'automne, les pluyes, les fontaines, & les vents reglez par les saisons, sont choses qui ont esté generalement faites pour tous les hommes, & n'y eust pas eu d'apparence de les éplucher tous vn à vn, pour faire à chacun son present particulier. Le Roy met aux charges ceux qu'il en connoist dignes; mais s'il donne quelque chose par teste à son peuple, il y comprend tout le monde, sans distinguer qui merite, ou qui ne merite pas. En la distribution publique des bleds, le larron, le parjure, l'adultere en ont leur part comme les autres. On n'informe point des vertus ny des vices; il suffit d'estre de la ville. Quand c'est chose qui se baille, non à ceux qui sont gens de bien, mais à ceux qui sont habitans, le bon & le mauuais la partagent également. Tout de mesme, il y a des choses que Dieu donne vniuersellement à tout le genre humain,

d'où personne n'est exclus. Car il n'est pas possible de faire qu'un homme de bien & un meschant partans ensemble de mesme port, & allans à mesme voyage, le venant fust bon à l'un, & contraire à l'autre. Et puis pour le bien commun, il failloit que le commerce de la mer fust libre, & que l'homme n'eust rien de clos à sa iurisdiction. Il n'y auroit pas moyen de defendre aux pluyes les champs des sacrileges, & leur prescrire ce qu'elles arrouseroient ou n'arrouseroient pas. Il y a des choses qu'on expose à qui les veut prendre. On bastit les villes pour les bons & pour les mauvais. Les monuments des esprits sont mis en lumiere pour tout le monde, & quelques fois pour des gens qui ne meritent pas de le toucher. La medecine assiste indifferemment toutes personnes, & ne vit-on iamais supprimer les compositions des remedes salutaires, pour empescher la guerison de ceux qui sont les plus indignes de viure. Faites le controlleur & le difficile, quand il est question de choses qui se donnent separément, & où le merite se considere; mais en celles où chacun peut auoir part, cette diligence est superflüe. Il y a bien de la defference de choisir un homme, ou de ne l'exclure point. Le palais est ouuert à tout le monde. La paix est pour les meurtriers cōme pour les autres.

DES BIENFAITS. 181

Ceux qui ont dérobé le bien d'autrui demandent qu'on leur rende le leur. Les seditionneux & les gens de bien en vne ville se gaurentissent par vne mesme muraille contre la violence des ennemis. Les loix sont la defense de ceux mesmes qui les ont plus outragées. Il est de beaucoup de choses qu'il n'y auoit moyen de donner à certaines gens sans les donner à tous. De celles-là où nous y sommes tous appelez sans difference, ie n'en dispute point. Mais pour ce qu'il faut que ie donne avec eslection, ie verray, si ie puis, de ne donner point à vn ingrat.

XXIX. Si donc vn ingrat me consulte; ne luy diray ie point mon aduis? Ne luy laisseray- ie point tirer de l'eau en mon puits? S'il est hors de son chemin, ne l'y remetray- ie point? Ou peut-estre seray- ie tenu de luy faire tous ces offices, sans que toutesfois ie luy doie rien donner? Il y faut trouuer quelque distinction, ou pour le moins la chercher. Vn bienfait est vne action qui profite; mais toute action qui profite n'est pas bienfait, car il y a des choses trop petites pour en meriter le nom. Deux points sont requis pour appeller vne chose bienfait. Premièrement qu'elle soit assez grande; parce que toutes ne sont pas à la mesure de ce nom. Car si ie donne vn morceau de pain, ou quelque denier, ou si ie laisse at-

lumer vne chandelle à la mienne, qu'elle apparcey a-t'il que i'appelle cela bien fait? Ce n'est pas que ces petites choses là ne fassent quelquesfois plus de plaisir que de bien plus grandes, mais la valeur en est si contemtable, qu'aux occasions mesmes où elles semblent les plus necessaires elles ne peuvent auoir aucun prix. Puis apres il faut ce qui est le principal, c'est que le bien fait aille à celuy pour qui ie le destine, & que ie l'en iuge digne; que ie le donne de bon cœur & que ie m'en reioüisse apres l'auoir donné. Or il n'y rien de toutes ces considerations aux choses dont il est question. Car nous ne les leur donnons pas comme à gens qui le meritent, mais les baillons nonchalamment comme choses de peu de prix; & semble que nous n'ayons pastant d'égard à l'homme, comme nous auons à l'humanité.

XXX. Ie ne veux pas dire qu'il n'y ait des choses, qu'en consideration du merite de quelqu'autre ie donneroie à celuy que ie connoistrois ne les meriter point. Comme en la brigue des honneurs, quelquesfois des gens qui ne valoient du tout rien ont esté preferez à de bien habiles hommes, pour le seul respect de l'antiquité de leur maison. Comme certainement cela n'est pas sans apparence. C'est chose sacrée que la memoire des grandes vertus, & n'y a

DES BIENFAITS. 183

rien qui plus conuie de gens à bien faire, que de voir le credit des grands personnages, & la consideration de leurs seruices viure si long-temps en la souueraineté des hommes, que le fruit en soit encores recueilly par leur posterité. Qui bailla le Consulat au fils de Ciceron, que la memoire de son pere? Qui fit dernièrement appeller Cinna de l'armée pour le faire Consul? Qui a donné des charges a Sextus Pompeius, & à tous les Pompées, sinon la grandeur d'un homme seul? Grandeur à la verité si grande, qu'il y a eu assez de sa ruine pour éleuer tous ceux de sa maisõ. Qui en ces derniers iours a fait Prestre en plus d'un college Fabius Perficus, homme si fâle & si abominable, que les plus fâles & les plus abominables ne s'en approchoient qu'avec horreur? N'est-ce pas la memoire d'un Verrucosus, d'un Allobrogicus, & de ces trois cens, qui par les mains d'une famille seule avec autant de fortune que de courage deciderent la querelle de tout le peuple Romain? Nous deuons ce respect aux vertus, de les honorer absentes comme presentes. Ceux qui ont obligé plus d'un siecle, il est raisonnable que plus d'un siecle les reconnoisse. Cettuy-cy a mis d'honnestes hommes au monde, il faut auoir égard à luy. S'il n'a point de merite, ses fils en ont. Cet autre

est d'une maison où il y a eu de grands person-
nages, quel qu'il soit, c'est raison qu'il
se resente de leur gloire, & que comme
lieux sales éclairez du soleil, ces faineants
qui n'ont point de clarté propre, prennent
quelque lumiere de celle de leurs predeces-
seurs.

XXXI. Je veux en cet endroit prendre
la defence des Dieux. Car on demande ordi-
nairement; Que vouloit dire leur pro-
vidence de faire regner Arideus? Pensez-
vous que ç'ait esté à luy qu'elle ait donné
ce Royaume? C'a esté à son pere, & à son
frere. Pourquoy a-t'elle mis l'Empire du
monde entre les mains de Caius Cesar
homme insatiable de l'effusion du sang hu-
main, & qui le regardoit couler avec une
contenance si émeüe & si passionnée, qu'il
faisoit croire que volontiers il eust ouvert
la bouche pour le recevoir? Et quoy donc
vous croyez que ce fut à luy qu'il fut donné?
Ce fut à Germanicus son pere, à son ayeul,
à son bisayeul, & à plusieurs autres de
moindre condition, mais non de moindre
merite, qui les auoient precedez en cette
maison. Pensez-vous, quand on fit Ma-
mercus Scaurus Consul, qu'on ne sceut
pas bien son exercice ordinaire de leuer
les mois de ses seruantes? Et luy-mesme
le dissimuloit-il? N'estoit-ce pas son plaisir
qu'on le reconnust tel qu'il estoit? Il me

DES BIENFAITS. 185

souuient d'auoir oüy reciter en beaucoup de compagnies, & loüer en sa presence vne rencontre qu'il fit contre soy mesme. Voyant vn iour Asinius Pollio couché de son long, il luy dit avec vne parolle deshonneste, qu'il luy feroit vne chose qu'il prenoit plus de déplaisir qu'on luy fist. Et comme il reconnut que Pollio s'en picquoit, il le paya de cette responce : Tout le mal que i'ay dit soit sur moy, & sur ma teste. Il en a fait luy-mesme le compte beaucoup de fois. Et toutesfois vn homme de qui tout le monde scauoit l'ordure, & la vilenie, & qui luy mesme la publioit, n'a point laissé d'estre honoré du Consulat. Il a veu porter les verges deuant luy, & a esté assis au tribunal. La raison est, qu'il est impossible de se ramenteuoir ce vieil Scaurus Prince du Senat, & laisser en la poussiere ceux qui sont sortis de luy.

XXXII. Et comme il y en a que les Dieux traittent fauorablement en consideration de leurs peres, ou de quelques predecesseurs plus éloignez, aussi en est il à qui ils font des graces particulieres pour le merite qui doit estre long-temps apres eux en quelques vns de leur posterité. Car ils scauent toute la suite de leur besongne, du commencement iusques à la fin, & rien ne doit aduenir qui ne leur soit present. De nous, ce qui nous en paroît nous semble

fortir de deffous terre, & sommes surprins comme d'un accident inopiné quand il arriue des choses qu'il y a long temps qu'ils acheminent, & qu'ils tiennent en leurs mains. Ils font ceux-ci Rois, pource que leurs predecesseurs ne l'ont pas esté, pource qu'ils ont estimé que le commandement sur leurs passions leur fust vn empire souuerain pource que la iustice & la temperance ont esté leurs sceptres & leurs couronnes & qu'au lieu de vouloir estre seruis par la republique, ils n'ont point imaginé d'une plus glorieuse domination que de se dédier à la seruir. Ils les font Rois, parce qu'en leur race il y a eu quelque homme de bien, qui a eu l'ame au deffus de la fortune, qui en vne dispute ciuile s'est laissé vaincre, à fin que l'vtilité publique vainquit. Pour l'amour de luy, que cettuy-cy qui en est sorty, commande; non qu'il le puisse, ny qu'il le sçache mieux faire, mais parce qu'un autre l'a mérité pour luy. Il est si contrefait, qu'il fera peur à voir, & tant plus il sera paré, tant plus il sera laid. Je sçay bien qu'on dira que ie suis vn auengle & vn temeraire, qui ne sçay pas le rang qu'il faut bailler aux gens de bien. Qu'on en croye ce qu'on voudra. Je sçay que ie fais vne grace à l'un, & que ie paye à l'autre vne chose que ie luy dois il y a long-téps. D'où,

DES BIENFAITS. 187

connoissent ils cettuy-cy, qui ne pense qu'à fuir la gloire qui le suit, qui porte aux dangers le visage que les autres en rapportent, & qui n'a jamais de considerations particulieres qui le separent du bien public? Où est-il? qui est-il? Ce n'est point chez moy qu'on fait papier de mise & de recepte. Je sçay à qui iedois. Aux vns ie suis long à payer; aux autres ie baille par auancee, comme l'occasion se presente, ou que ie vois qu'il est expedient pour le bien de mes affaires.

X X X I I I. Je feray donc quelque-fois du bien à vn ingrat, mais non pas pour l'amour de luy. Mais quoy, si vous ne sçavez s'il est ingrat ou non, comme ferez-vous? Attendez-vous que vous le sçachiez, ou si vous craindrez de laisser passer l'occasion qui s'offre de l'obliger? Attendre il y va du temps? car, comme dit Platon, la pensée de l'homme n'est pas chose bien penetrable. A n'attendre point, il y a du hazard. Je responds à cela, que nous ne recherchons iamais trop exactement vne certitude; mais parce que c'est chose qui n'est pas bien aisée à trouuer que la verité, nous nous contentons de suivre ce qui nous en apparoit. Toutes les actions de la vie vont par ce chemin. C'est ainsi que nous semons, ainsi que nous nous mettons sur la mer,

que nous allons à la guerre, que nous nous marions, & procurons d'auoir des enfans, encores que tout cela soient choses qui n'ont rien de certain en leur éuenement. Pour nous appeller à quelque entreprise, il suffit de nous y monstrier de l'esperance. Car qui voudroit bailler caution à celui qui se me que sa recolte sera bonne, à celui qui se met sur la mer, qu'il fera son voyage sans fortune, à celui qui va à la guerre qu'il vaincra, à celui qui se marie qu'il aura vne femme de bien, & à celui qui veut estre pere que ses enfans luy donneront du contentement. Nous suivons la raison, & non pas la verité. Nous ne laisserons gueres de marques de nostre vie, & nous n'entreprenons que ce que nous serons asseurez qui nous doieue reüssir. En la dispute de ces vray-semblances, qui me tirent l'vne d'vn costé l'autre de l'autre, ie ne puis point faillir de gratifier vn qui en apparence me donne opinion qu'il ne sera point ingrat.

XXXVI. Mais ne peut-il pas arriuer qu'vn que vous aurez gratifié comme homme de bien se trouuera méchant, & qu'au contraire vn que vous aurez reietté comme méchant se trouuera homme de bien? Nous nous fions aux apparences des choses qui n'ont point de certitude, & y sommes trompez le plus souuent. Qui en dou-

DES BIENFAITS. 189

te? Je voudrois bien auoir quelque chose de plus clair pour me conduire, mais ie n'en trouue point. Il faut que ie suiuë la verité sur cette piste, comme sur la plus apparente. Il est vray que ie n'y entreray pas que ie ne l'aye bien considerée auparauant. Car il se peut bien faire aussi qu'en vn combat ie tueray vn amy que ie prendray pour vn ennemy, & ne frapperay point vn qui sera du party contraire, parce que ie penseray qu'il soit du mien. Mais ce ne sont pas choses qui arriuent tous les iours; & quād cela sera, il n'y a point de ma faute, parce que i'ay fait l'vn & l'autre contre mon intention. Si ie sçay qu'vn homme soit ingrat, ie ne luy feray point de plaisir. Mais il m'a surpris, il est autre que ie n'auois pensé. En cela il n'y a point de ma faute. Le luy ay fait plaisir, parce que ie pensois qu'il fut homme d'honneur. Ouy, mais si vous auez promis à quelqu'vn de luy faire plaisir; & qu'apres vous trouuiez que c'est vn ingrat, le luy ferez-vous, ou non? Si vous le faites sciemmēt, vous failliez, parce que vous faites plaisir à vn à qui vous n'en deuez point faire. Si vous ne le faites, vous failliez aussi, parce que vous ne faites pas ce que vous auez promis. Voicy vn scrupule qui vous donne de quoy ronger vos ongles, & fait courre fortune à la presomptueuse maxime que vous tenez, que ia-

mais le sage ne se repent de chose qu'il ait faite, que iamais il n'y trouue à redire, & iamais ne change d'auis. Le sage ne change point d'aduis, tant que les choses demeurent en l'estat qu'elles estoient quand il l'a pris. Aussi n'est-il point capable de se repentir; parce qu'alors il ne se pouuoit mieux faire que ce qu'il a fait, ny mieux resoudre que ce qu'il a resolu. Au demeurant, quoy qu'il entreprenne, ce sera tousiours avecque cette condition, pourueu qu'il n'arriue point d'empeschement. Aussi disons-nous que tout luy réussit, & que rien n'auient contre son opinion; parce qu'en son ame il a tousiours bien presumé qu'il luy pouuoit arriuer quelque chose qui gasteroit l'execution de ce qu'il entreprenoit. C'est vne assurance de foux, de se respondre de la fortune. Le sage a tousiours deux succez deuant les yeux. Il sçait ce que l'erreur peut sur toutes les choses du monde, comme tout y est mal assuré, & combien les meilleurs conseils ont ordinairement de trauerses, qui se bandent à les faire condamner en l'euenement. Il marche apres le sort avec vn pas suspendu, comme en vn chemin glissant. Mais quelque incertitude qu'il y ait aux choses, il n'y a iamais que de la certitude en son ame. Et cette conditiō, qu'il n'oublie rien qu'il face ou qu'il propose, le garde

DES BIENFAITS. 191

que iamais il ne peut choir que sur ses pieds.

XXXV. Le vous ay promis vn plaisir, mais c'est pourueu qu'il ne suruienne rien qui m'en doive empescher. Car que sera-ce, si ce que ie vous ay promis ma patrie me le demande ? s'il se fait vne ordonnance par laquelle ce que ie vous ay promis soit defédu ? Le vous ay promis ma fille ; mais depuis i'ay sceu que vous estiez estranger. Il ne peut donc y auoir d'alliance entre nous. Ma defense est la loy qui me le defend. Mettez les choses comme elles estoient quand ie vous ay fait ma promesse, & si ie ne la vous tiens, ie n'épésche point que ne m'appelliez méchant & pariure, comme il vous plaira. Autrement, par le changement qui est arriué, ie suis quitte de ma parole, & aux mesmes termes que i'estois auant que vous l'auoir donnée. Le vous ay promis de plaider vostre cause ; mais depuis i'ay sceu qu'il y a de l'interrest de mon pere. Le vous ay promis d'aller aux champs avecque vous ; mais on m'assure que tout est plein de voleurs par les chemins. Je deuois me trouuer à vne veuë avecque vous, mais mon fils est malade, mais ma femme est au trauail d'enfant. Pour tenir ma parole engagée, il faut que tout soit comme il estoit quand ie vous ay promis. Or quelle plus notable mutation peut-il arriuer, que de vous auoir trouué ingrat, &

vn méchant hōme, contre ce que ie m'en estois persuadé? Ie pensois vous donner quelque chose, pour l'oppinion que i'auoy que vous eussiez du merite; mais ie vous la refuseray pource que ie vois bien que vous n'en auez point; & peut-estre me fasticheray-ie encores auecque vous, pour m'auoir si vilainement abusé.

XXXVII. Si est-ce que deuant que me dédire, ie considereray ce que la chose peut valoir. Sa mesure me donnera conseil. Si elle est petite, ie la vous donneray, non pource que vous la meritez, mais pource que ie vous l'ay promise. Et ne vous la donneray pas comme vn present; mais ie penseray qu'il faut retirer ma parole, & me mordray le doigt pour me souuenir de ne retourner pas. Ie seray bien aise qu'il m'en couste quelque chose, à fin qu'un autre fois ie ne sois pas si leger à promettre. Car la me seruira de baillon. Si elle est grande ie me garderay bien, comme disoit Meccenas, de faire chose de quoy ie sois tant plus d'une fois; car ie feray comparaison de l'un à l'autre. C'est quelque chose de tenir sa promesse, mais aussi est-ce beaucoup de ne donner point à vn qui en soit indigne. Toutefois il en faut considerer l'importance. Si c'est peu de cas, il faut auoir patience. Mais s'il m'en peut reuenir quelque dommage, où que ce soit chose qui me

DES BIENFAITS. 193

me puisse faire rougir, i'ayme mieux m'ex-
cuser vne fois de l'auoir refusé, que toute
ma vie de l'auoir donné. Le tout est de sça-
uoir combien i'estime ma parole ; & non
seulement ie ne bailleray point ce que i'au-
ray promis mal à propos, mais qui plus est,
ie me feray rendre ce que ie n'auray pas
bien donné. Vn homme n'est pas sage qui
a esté surpris en vne promesse, & pense estre
obligé de la tenir.

XXXVII. Philippe Roy de Macedoine
auoit en son armée vn soldat, vaillant
homme, & qui auoit bien seruy en beau-
coup d'occasions, à cause de quoy le Roy
de fois à autre luy donnoit beaucoup de
choses ; & le reconnoissant d'vne ame ve-
nale, ne cessoit de luy laisser aller quelque
petit present, pour engager rousieurs da-
uantage son affection. Il arriua que ce sol-
dat estât sur vn nauire qui se perdit, fut iet-
té sur les terres d'vn hōme du pais, qui tout
aussi tost qu'il fut aduerty de cét inconue-
nient, courut au riuage, où le trouuant mal
mené comme il estoit, il le recueillit, le fit
apporter en sa maison, luy quitta son lit,
le fit penser vn mois à ses dépends, & enfin
apres l'auoir bien remis, luy donna moyen
de s'en retourner. Ce soldat en disant adieu
deuoit faire son hoste tout d'or, & ne luy
demandoit point plus long terme que de
se voir auprès de son Prince. Et la pre-

miere occasion qu'il eut de parler à Philippe, il ne faillit pas de luy faire le discours de son naufrage, & sans luy parler du secours, au bout du compte luy demanda les biens d'un certain homme, qu'il luy dépeignit comme il voulut. Ce certain homme estoit ce mesme hoste qui l'auoit si bien receu & si bien traitté. Les Rois sont bié souvent contrains de fermer les yeux quand ils donnent, principalement entre les necessitez de la guerre, où il y a danger de mecontenter les demandeurs. La iustice d'un homme ne peut pas resister à tant de cupiditez qui ont les armes en la main. Aussi n'est-il pas possible d'estre bon capitaine, & estre homme de bien tout ensemble. Comme seroit-il possible de saouler tant d'hommes perpetuellement affamez? Que leur demeureroit-il si chacun auoit le sien? Cette consideration fit accorder à Philippe ce que le soldat luy demandoit. Le pauvre homme se voyant hors de sa maison, ne pensa pas comme quelque niais, qui eust pensé qu'on luy eust fait grace de ne l'auoir point donné luy mesme. Il en escriuit à Philippe, en peu de paroles, & librement. Cette lettre le mit tellement en furie, qu'à peine eut-il loisir de la lire pour commander à Pausanias qu'il fist rendre le bien au premier maistre, & que le soldat fust marqué au front de lettres qui portassent témoignage

DES BIENFAITS. 195

ge de son crime. Et certainement il meritoit mieux que ces lettres luy fussent gravées dans les os, que marquées simplement sur le front, pour avoir esté si malheureux de vouloir reduire son hoste en la mesme ruine & en la mesme misere d'où il l'auoit tiré. Mais nous parlerôs du chastimēt qu'il meritoit. Quoy que c'en soit, il n'y a point de doute qu'il ne le falust priuer de ce que par vne iniure si remarquable il s'estoit efforcé de posseder. Et pour ce qui est de la punition, qui est-ce qui auroit eu compassion d'un acte que la partie mesme n'auroit sceu pardonner.

XXXVIII. Philippe ne vous peut donner ce qu'il vous a promis, qu'il ne fasse non seulement vne iniustice, mais vn acte abominable, & que par mesme moyen il ne ferme le riuage à tous ceux qui iamais courront fortune sur la mer. Mais n'importe, vous voulez qu'il le fasse, pource qu'il le vous a promis. Ce n'est pas legereté de quitter vne erreur quand on l'a reconnüe. On a plustost fait d'auoüer franchement qu'on a esté trompé, & qu'on ne pensoit pas que la chose allast de cette façon. C'est la rigueur d'une opiniastrété trop folle & trop presomptueuse, de dire bien ou mal, il faut que cela soit, puis que ma parolle y est. Il n'y a point de honte, quand la chose change, de changer d'aduis. Or sus, ie

veux que Philippe le fist iouir de ce bien qu'il vouloit auoir acquis par son naufrage. N'eust ce pas esté vne interdictiõ generale d'eau & de feu à tous ceux que la fortune eust iamais fait tomber en quelque inconuenient? Il vaut bien mieux, dit Philippe, que tu te promenes par mon Royaume avecque ton inscription, où chacun lira que ie veux que la table hospital soit sacrée, & n'entends point que ce soit crime capital aux terres de mon obeyssance de recueillir les personnes affligées en sa maison. Ie ne scaurois faire mettre cette declaration sur table de bronze où elle fust plus authentiquement que sur ta peau.

XXXIX. Pourquoi donc est-ce, dira quelqu'un, que vostre Zenon ayant promis ving-cinq ou trente escus à quelqu'un, que depuis il ne trouua pastel qu'il pensoit, il s'opiniastra cõtre l'aduis de ses amis à les luy prestier, pource qu'il les luy auoit promis? Premièrement la consideration d'un prest est autre que d'un bienfait. Quand vous avez presté, si on ne vous rend, vous avez moyen de vous pouruoir par iustice. Si son bien est de mise, vous y entrez pour vostre part. Vn bien fait se perd tout à la fois, & tout à l'heure. Et puis l'un est le trait d'un mauuais homme, & l'autre d'un mauuais ménager. Et ne croyez pas que Zenon mesme, si c'eust esté quelque

DES BIENFAITS. 197

omme d'importance, se fust opiniâtré à la luy prester. C'estoit ving-cinq ou trente escus. Ne luy pouuoit il pas suruenir vne maladie où il les auroit dépendus? C'est de moins que peut valoir l'honneur de tenir sa parole. Je vous ay promis d'aller souper chez vous, quelque froid qu'il fasse. Mais s'il neige, c'est vn marché à part. Je vous ay promis de me trouuer à vos fiançailles. Je ne laisseray pas d'y aller pour quelque indisposition; mais si i'ay quelque accèz de fièvre, ie suis dispensé d'y aller. Je vous seray caution, puis que ie vous l'ay promis; mais si la sôme n'est liquidée, ou s'il se faut obliger par escrit, ie n'en feray rien. En toutes promesses cette condition est entendüe. Si ie puis, Si ie dois. Remettez-moy les choses comme quand ie vous fis ma promesse, il est raisonnable que ie la tiene. Si depuis il est suruenu quelque chose, & que ie vous manque, vous ne vous pouuez plaindre de moy. Puis que la condition est changée, pourquoy ne puis-ie changer d'aduis? Faites que les choses soient de mesme, pour moy ie suis tousiours ce que i'estois. Nous ne sômes pas mis en amende toutes les fois que nous ne comparoissions pas à quelque assignation. Il y a des fautes qui ont des excuses receuables. Cette réponse peut seruir aussi pour la question que ie vay proposer. Si de quelque

façon que ce soit, il faut tousiours rendre vn plaisir qu'on a receu. Je dois bien auoir la volonté bonne, mais quelquefois il se peut faire que la grandeur de celuy qui m'a fait plaisir, ou ma petitesse m'oste le moyen de la rémoigner. Car qu'est-ce qu'on peut rendre à vn Roy? Que peut-il venir d'un pauvre homme qui soit digne d'un grand Seigneur? veu mesmes qu'il en est de cette humeur, que iamais ils ne sont las d'accumuler vn bien-fait à l'autre, & prendroient pour iniure qu'on se voulust reuencher en leur endroit. Avec ces gens-là que scauroit-on faire autre chose, que vouloir? Ce n'est pas excuse legitime de refuser vn bienfait, que d'alleguer qu'on n'a pas rendu le premier. Je le prendray d'aussi bon cœur qu'il me sera donné, & ne refuseray point à celuy qui me fait cét honneur de m'aimer vn sujet capable de donner de l'exercice à sa bonté. Qui ne prend point le second bienfait, n'est pas bien aise d'auoir receu le premier. Je ne me reuenche pas. Qu'importe? Il netiét pas à moy. Je le ferois, si i'en auois eu l'occasion ou le moyen. Il auoit l'un & l'autre quand il m'a fait plaisir. Est-il homme de bien, ou méchât? S'il est hōme de bien, i'ay bōne cause. S'il est méchât, ie ne despute point avecque luy. C'est aussi à mon auis, vne chose qu'il ne faut pas faire, que de se haster de se reuencher outre la volonté de

DES BIENFAITS. 199

ceux qui nous ont obligez, ny les presser de prendre, s'ils ne sont contents de recevoir. Ce n'est pas bien rendre la pareille, que de forcer vn homme à reprendre outre son gré, ce qu'il vous a baillé avec le vostre. Il y en a que si on leur enuoye quelque petit present, ils ne l'auront pas si tost receu, que mal à propos ils n'en renuoyent vn autre; tant ils ont de peur qu'on ne les pense auoir obligez. C'est faire vn affront à vn present que de le rendre si tost, & par precipitation de la reuëche monstrier qu'on n'en estime point l'obligation. Il se peut encores offrir vne autre occasion où ie ne rendray point vn bienfait; encores que i'en paye le moyen. Ce sera quand ma reuëche me feroit plus de mal, que de bien à celuy à qui ie la ferois, & que ie m'incommoderois beaucoup pour bailler vne chose, de quoy il ne seroit gueres accommodé. Quoy que c'en soit, qui se dépesche de rendre, pense qu'on luy ait fait plaisir. Toute impatience de payer, monstre qu'on ne doit pas de bon cœur. Qui ne doit de bon cœur, est ingrat.



SENEQVE

DES

BIENFAITS.

LIVRE CINQVIESME.

I. **I**E pensois aux quatre premiers Livres auoir acheué ce que ie m'estoit proposé de traiter, pource que i'y auois discouru de la façon de faire plaisir, & de le receuoir, qui sont les deux points où la chose consiste. Ce que ie fais de plus, le sçiet ne me le demande pas, ie le luy baille. Je sçay bien que ie deurois aller où il me mene, & non pas où il me conuie, parce qu'autremēt il ne cessera de naistre quelque chose, plustost non necessaire que superflue de qui la douceur me prouoquera l'esprit. Mais puisque vous le voulez, allons de l'og. & apres la matiere principale, de peschōs ce qui en approche, bien qu'il n'y soit pas attaché. Si nous ne gagnons nostre peine, au moins il y a de l'apparence que nous ne la perdons pas. Et puis vous estes d'une humeur, que vous ne voudriez iamais ouïr.

DES BIENFAITS. 201

parler d'autre chose que de bienfaits ; tant vous y estes porté par l'inclination de vostre bon naturel. Je ne vis iamais homme, ny si disposé à faire plaisir, ny qui fasse plus de cas de ce qu'on luy donne, pour petit & considerable qu'il soit. Vostre bonté vous a fait venir à ce point, qu'il vous est auis qu'on vous oblige quand on fait plaisir au premier venu. Si vous estiez receu à payer pour les ingrats, ce seroit vostre ambition de les acquiter ; tant vous avez peur que quelqu'un ne se repente d'auoir fait plaisir. Vous cherchez si peu de gloire au bien que vous faites, & avez tant d'égard au contentement de ceux que vous obligez, que si bien vous faites quelque chose pour quelqu'un, vous la faites d'une sorte, qu'elle a plustost apparence de reuence que de bienfait. C'est ce qui vous en fait recueillir plus que vous ne voulez ; parce que les bienfaits ont cela de commun avecque la gloire, qu'ils suivent ceux qui les fuyent, & que ceux qui en faisant plaisir ont en moins de soin qu'on les reconnoisse, sont ordinairement ceux qu'on voit les mieux reconnus. Quelque ingratitude & dissimulation qu'il y ait eue aux plaisirs qu'on a recus de vous, si vous n'en faites d'autres, il ne tient qu'à vous se demander. C'est vne patience qui ne se trouve qu'en vn homme de bien, & en

une ame vrayment genereuse, de supporter d'un ingrat si long-temps, qu'on lui donne occasion de se changer. Et de faire en arriere ainsi le plus souvent. Quand on ne se picque point trop tost cõtre les vices, ils perdent cette vehemence que l'aigreur auroit irritée, & à la fin se laissent accabler à la vertu.

II. Il se dit communement un propos qui est fort à vôtre goust; qu'il est vilain d'estre vaincu de courtoisie. Et toutesfois on doute s'il est veritable. Et pour moy ie trouue que la question vaut bien d'estre debatue & qu'il n'y a pas si peu de difficulté que vous pensez. Il n'y a iamais de honte de ceder aux choses où il est honneste de combattre, pourueu qu'on ne quitte point les armes, & qu'on ne démorde l'enuie de vaincre, on ne peut iamais estre vaincu. Tous ceux qui ont mesme intention en l'entreprise de quelque chose, n'ont pas ny mesme moyen, ny mesme force en l'execution. La fortune, à qui appartient le succez des choses les mieux delibérées, ne se partage pas à chacun également. Pourueu que la carriere soit honorable, encore que quelqu'un qui sera mieux en iambes nous passe, ce nous est tousiours du merite d'auoir couru. Il n'est pas de ce cy comme des courses publiques, où la palme fait la declaration de la victoire,

DES BIENFAITS. 203

encores qu'en celle-là mesmes ceux qui sont le mieux, ne sont pas quelquefois ceux à qui la fortune laisse emporter le prix. Quand il est question d'un office, où deux apportent chacun ce qu'ils peuvent de leur côté, s'il y en a un de qui la condition soit si bonne qu'il ne puisse rien entreprendre que ses moyens ne luy permettent d'exécuter, & que l'autre extrêmement redeuable, n'ait dequoy faire sa reuence pareille au plaisir qu'il a receu, l'un peut-estre dequoy se reuencer du tout, mais cependant ait la volonté bonne, & l'esprit continuellement bandé à s'acquitter, il est aussi peu vaincu que celui qui l'espée au poing veut mourir avecque ce contentement, que l'enemy ait pû auoir sa vie, mais non pas l'avantage de le faire retirer. Un homme de bien n'est point suiet à cette vergogne que vous dites d'estre vaincu. Car il ne se rend iamais, iamais il ne reconce à la querelle, mais immuable iusques au dernier soupir, il demeure sur sa posture, & croit qu'à la verité on luy a fait beaucoup de plaisir, mais qu'il n'auoit pas volonté d'en rendre moins.

III. En Lacedemone le Pancrace & le Ceste estoient defendus, parce que ce sont des combats où la victoire consiste en la confession du vaincu. De plusieurs coureurs, celui

qui le premier est au bout de la carrière, passe les autres de vitesse, mais non pas de courage. Vn luttteur que trois fois on a porté par terre, perd bien le prix, mais il n'est pas pourtant tenu de le bailler luy mesme à son ennemy. Ce peuple qui ne se proposoit rien avecque tant d'ambition, que d'estre inuincible, ne voulut point permettre de combats, où le vaincu fust luy mesme contraint de prononcer l'arrest de sa honte, & de faire bailler la palme au victorieux. Ce que luy fait pour la police d'une Republique, est generallemēt observé par tous ceux qui aiment l'honneur; c'est de se resoudre de n'estre iamais vaincus. Parce qu'une grande ame, quoy qui arrive à son desavantage, ne voit iamais rien au dessus de soy. C'est pourquoy on ne dit point que les trois cens Fabies furent vaincus, mais bien qu'ils furent tuez; que les Carthaginois vainquirent Regulus, mais qu'ils le prindrent, & ainsi de tout homme à qui la fortune n'a point abbattu le courage, de quelque pesanteur qu'elle se laisse tomber sur luy. Il en est de mesme aux biens faits. Il est vray qu'il a bien receu d'autres plaisirs, en plus grand nombre, & de plus d'importance que ceux qu'il a faits, mais il n'est pas vaincu pourtant. Si vous calculez la mise & la recepte, il pourra y avoir quelque chose plus d'un costé que d'autre.

DES BIENFAITS. 205

mais si vous considerez les volontez (comme à la verité c'est ce qui est considerable) & non autre chose, la palme se trouuera si bien disputée, que vous ne sçaurez à qui l'adiuger. Car quand deux se sont battus, desquels l'un a force coups, & l'autre quelque égratigneure seulement, on ne laisse pas de dire qu'ils n'ont rien eu l'un de l'autre, encores qu'il y en ait vn qui semble auoir esté plus mal-mené.

IV. Il faut donc conclure, qu'en maniere de bienfaits, pourueu qu'un homme se reconnoisse redeuable, & qu'il ait la volonté disposée à la reuence, & porte le courage où les moyens ne peuvent aller, il est impossible qu'il soit vaincu. Puis qu'il a cette genereuse resolution, qu'il y demeure ferme, & que par demonstrations exterieures il la fait paroistre en toutes les occasions qui se presentent, qu'il importe qu'il ait receu quelque peu plus qu'il n'a donné. Vous avez moyen de donner beaucoup, & de moy tout ce que ie puis, c'est de receuoir. La fortune est pour vous, la bonne volonté est pour moy. Je suis en pourpoint, & vous armé de toutes pieces; mais pour cela vous n'emporterez rien du mien. La courtoisie est donc vne querelle où il n'y a moyen de vaincre personne, parce que chacun a de l'affection autant qu'il en veut auoir. Car s'il y a de la vergongne à ne pouuoir ren-

dre autant qu'on a receu, il ne faut donner rien prendre des grands seigneurs, que leur condition a mis au delà de toute reuanche. Il ne faut rien prendre des Roys ny des Princes, que la fortune fait trop grande pour receuoir si peu que nous auons moyen de leur donner. Si ce n'est que nous leur voulions mettre en compte les seruices que nous sommes capables de leur faire, & la disposition vniuerselle que nous apportons à leur obeyr; comme de fait tout ce qu'ils ont de grandeur n'est basti que là-dessus. Il est aussi des hommes que la sagesse a tellement despoüillez de toutes sortes de desirs, & rendus contempteurs si magnanimes de la vanité du monde, qu'il n'est pas possible à la fortune mesme de les obliger. Si Socrates m'a fait plaisir, quel moyen auray-ie de me reuancher en son endroit? comme feray-ie avecque Diogenes, qui tout nud regardoit l'éclat des richesses les plus magnifiques aussi dédaigneusement que du fumier, & qui à son iugement, & de tous ceux qui n'auoient point de taye deuant les yeux, fouloient sur la teste à celui qui auoit le monde à ses pieds? Il auoit plus que celui qui auoit tout, pource qu'il pouuoit refuser plus qu'Alexandre n'estoit capable de donner.

V. Telles gens que cela ne nous font point de honte de nous surmonter en bien-

DES BIENFAITS. 207

Faits. Si ie ne blesse point vn homme inuul-
nerable, ie n'en ay pas moins de valeur.
Le feu ne bruste moins, pour auoir ren-
contré quelque matiere qui n'est point bru-
lable; ny le fer, pour ne couper pas vne pier-
re; ou quelque autre chose qui n'est point
diuisible, n'a pas moins la vertu de cou-
per. I'en dis de mesme d'un homme qui a
la volonté disposée à reconnoistre. Ce ne
luy est point de honte d'estre vaincu de
bienfaits, quand la fortune ou la vertu de
ceux qui luy ont fait plaisir, est telle, que les
reuenches trouuent la porte fermée chez
eux. Pour le pere & la mere, il y a de l'ap-
parence qu'ils nous peuuent vaincre. Car
en l'âge où nous les trouuons seueres, &
que nous n'auons pas le iugement de com-
prendre le bien que nous en receuons, nous
leur voulons mal. Et puis comme le temps,
qui meurt toutes choses, nous a fait recon-
noistre que ce qui no^s les faisoit haïr, nous
les deuoit faire aymer, & que toutes leurs
rigueurs estoïent des diligences necessaires
pour tenir en bride les mouuemens in-
consideres de nostre ieunesse, à cette heu-
re-là nous les perdons. Il y en a peu qui
viuent si long temps, qu'ils goustent le
vray contentement qu'il y a d'auoir des
enfans. La plupart ne les sentent que par
la charge qu'ils en reçoient. Et toutes-
fois ce n'est point chose honteuse qu'un

fils soit vaincu de bienfaits par son pere.
 Mais pourquoy seroit elle honteuse du pere,
 puis qu'elle ne l'est d'homme du monde.
 Il est des personnes à qui nous sommes
 égaux & inégaux. Egaux en affection, qui
 est la seule chose qu'ils nous demandent, &
 la seule aussi que nous leur promettons. In-
 égaux en fortune, qui peut bien empescher
 la volonté que nous auons de reconnoistre
 mais pour cela ne nous doit pas faire rou-
 gir comme vaincus. Pourueu qu'on suie,
 il n'y a point de deshonneur à n'atteindre
 pas. Nos affaires sont quelquefois d'une
 façon, que deuant que de payer la premiere
 dette, il faut faire vn second emprunt. Et ne
 faut point auoir honte de deuoir des choses
 que nous ne pouuons pas rendre; parce que
 nous sçauons bien qu'il ne tiendra pas à
 nous, & que si nous en sommes empeschez
 ce sera pour quelque incōmodité qui nous
 en otera le moyen. Quoy qu'il en soit,
 nous ne serons point vaincus en affection,
 & n'aurons point honte de l'estre en choses
 qui ne seront pas en nostre pouuoir.

VI. Alexandre se glorifioit ordinairement
 que iamais personne ne l'auoit vaincu
 en bienfaits. Ce n'est pas vne loüange qu'il
 deust imputer à l'obeïssance des Macedo-
 niens, des Grecs, des Cares, des Perses, &
 de tant d'autres peuples reduits sous son
 Empire, depuis vn coin de la Trace ius-

DES BIENFAITS. 209

tures aux derniers bords de la mer du Le-
 vant ; puis que Socrates le fit aussi bien que
 luy, & que Diogenes mesme le vainquit. le
 dis qu'il le vainquit. Pourquoi non? puis
 qu'à la honte de son ambition élevée au
 dessus de toutes les hauteurs de la terre, il
 luy fit voir vn homme à qui il ne pouuoit
 ny rien prendre, ny rien donner. Le Roy
 Archelaüs pria Socrates de le venir trou-
 uer. A quoy on dit qu'il fit response, qu'il
 ne vouloit point aller trouuer vn homme
 qui luy püst faire plus de bien qu'il ne luy
 en pouuoit rendre. Je ne sçay pas qui luy
 faisoit tenir ce langage, car il estoit libre
 de ne rien prendre s'il ne vouloit. Et puis
 il commençoit le premier à faire plaisir;
 parce qu'il venoit à la requeste d'Arche-
 laüs, & luy faisoit vn plaisir dequoy il ne
 se pouuoit iamais acquitter. Tout ce que
 luy pouuoit donner Archelaüs, c'estoit de
 l'or & de l'argent, & il en pouuoit recevoir
 l'exemple de ne faire cas ny de l'or ny de
 l'argent. Pourquoi donc auoit-il peur de
 ne se pouoir reuencher en son endroit?
 Que pouuoit-il recevoir de si grand com-
 me ce qu'il luy eust donné, de luy faire voir
 vn homme qui sçauoit que c'estoit de la vie
 & de la mort, & qui estoit sur la frontiere
 d'une comme tousiours prest de passer
 à l'autre? S'il eust ouuert les yeux à ce Roy
 qui ne voyoit goutte en plein midy, & qui

sçauoir si peu de secrets de nature, que
tonnement de voir vne eclipse de soleil
fit fermer son palais, & raser le poil à
sils, comme s'il eust fait le dueil, ou que
luy fust suruenue quelque grand incon-
nient, combien luy eust-il fait de plaisir
s'il le fust allé trouuer dans les tenebres
la peur l'auoit enuoyé cacher, & luy eust
dit. Sortez, n'ayez point de peur. Ce que
vous voyez n'est pas vne deffaillance
de soleil, c'est la rencontre de deux astres
parce que la lune qui marche au dessous du
soleil, s'est trouuée entre luy & nous,
nous en a fait perdre la veüe. Quand elle
ne le fait que toucher en passant, elle ne
cache qu'une partie. Quand son oppo-
sition est plus grande, elle en cache d'auan-
tage. Et si elle est du corps entier, & que
à droite ligne elle se trouue entre le soleil
& la terre, nous ne le voyons du tout point.
Mais parce qu'ils fōt tousiours leur chemin
d'une extrême vifesse, ils ne seront guē-
res en cette conuonction, & tout incont-
nēt se trouueront l'un d'un costé & l'autre
de l'autre, & la terre sera éclercie com-
me elle estoit. C'est vn ordre qui durera
eternellement, & ne sera iamais siecle qui
n'ait des iours limitez; où par cette interpo-
sition de la lune nous serons empeschez de
voir, ou tout le soleil, ou vne partie de ses
rayons. Attēdez tant soit peu, vous le verrez

DES BIENFAITS. 211

desembareffé de ce nuage, & luire aussi clair & net qu'il estoit auparauant. Socrates n'auoit-il pas de quoy payer Archelaüs, en luy enseignant à se conduire au gouuernement de son Estat? Et sans en venir plus auât que pouuoit donner Archelaüs, qui ne fust assez reconnu par le seul honneur que Socrates luy eust fait de le receuoir. Pourquoy donc est-ce que Socrates fit cette response? sinon que cét homme, qui en paroles couvertes se mocquoit ordinairement des grands plustost que des autres, aimo mieux se défaire d'Archelaüs par vne excuse qu'il prist à son aduantage, que de luy respondre quelque chose mal à son goust, qui l'auroit offensé. Il luy dit qu'il ne vouloit rien prendre qu'il ne pût rendre, & peut estre qu'il eut peur qu'il ne luy falust prendre quelque chose cõtre son humeur, ou qui ne fust pas digne de luy. On dira que s'il ne la vouloit, il auoit moyen de la refuser, Ouy, mais il encouroit l'indignation d'un Prince qui n'auoit pas sa cholere reglée, & qui vouloit, quoy qu'il donnast, qu'on le receust avec honneur. Autant vaut ne receuoir point ce qu'un Roy baille, comme ne bailler point ce qu'il veut receuoir. Les deux ne luy font pas moins d'iniure l'un que l'autre; & mesmes, s'il est superbe, il se picquera moins de n'estre point craint, qu'il ne fera d'estre dédaigné.

Voulez vous ſçauoir le vray ſujet qui da Socrates d'aller trouuer Archelaüs? C'eft vn homme qui eſtoit ſi libre, qu'vne ville libre ne le pût endurer, ne voulut pas ſe donner vn maſtre, & ſ'afſujettir volontairement.

VII. Ie crois que nous auons aſſez traité ceste queſtion, S'il y a de la honte à eſtre vaincu de bienfaits. Ceux qui la font, ſentent bien qu'vn homme ne peut ſe faire plaſiſir à ſoy-mefme. Car autrement ils en ſentent bien ſçeu auſſi qu'il n'y a point de honte d'eſtre vaincu par ſoy-mefme. Or il y a quelques Stoïques qui demandent, Si on peut deuoir quelque choſe à ſoy-mefme, ſi on eſt obligé de ſ'en acquiter. Ce qui, mon aduis, a donné ſu et de mettre cette diſpute en auant, c'eſt que nous diſons ordinairement. Ie n'en ſçay gré qu'à moy, ie ne me puis plaindre que de moy, I'en ſuis en colere contre moy-mefme, Ie m'en eſtifieray, Ie m'en veux mal, & pluſieurs autres telles paroles, qui ſemblent ſ'adreſſer à quelqu'autre qu'à nous. Ils diſent que ie puis faire choſe qui me nuſe, ie puis faire choſe qui me profite. Et puis que la raiſon y a t'il que faiſant quelque choſe pour vn autre, on l'appelle bienfait, & que le faiſant pour moy-mefme, elle ne porte pas le meſme nom? Pourquoy ne me ſeray-je obligé d'vne choſe que ie me ſeray donnée, puis que ſi vn autre me l'auoit donnée

DES BIENFAITS. 213

le luy en ferois obligé? Pourquoy ne crain-
dray-ie autant d'estre ingrat à moy-mes-
me, comme de viure parmy la crasse & les
ordures, & par vne auarice extraordinaire
me refuser pour la bouche ou pour les ha-
bits. On parle aussi mal d'un qui souffre vne
vilénie en son propre corps, que de celuy
qui fait marchandise de l'impudicité d'au-
truy. Comme on n'approuue pas vn cajol-
leur, qui s'accorde à tout ce que dit vne au-
tre, & ne trouue rien de si faux qu'il n'af-
firme pour luy faire plaisir; aussi ne fait-on
vn qui se mire soy-mesme, qui est content
de sa suffisance, & se veut faire croire qu'il
est habile homme. Vn vicieux est aussi peu
supportable quand il se fait soy-mesme la
matiere de son intemperance, que quand il
se donne carrière en quelqu'autre sujet.
Quelle conqueste plus glorieuse peut faire
vn homme, que la sienne propre? Quelle
domination plus loüable peut-il auoir que
celle de ses passions? Il n'est point de peu-
ple si barbare, & si peu capable de suiet-
tion, de qui le gouvernement nous soit si
difficile que de nous-mesmes? Platon a re-
mercié Socrates de ce qu'il auoit esté son
precepteur. Pourquoy ne peut aussi iuste-
ment Socrates se remercier de ce que luy-
mesme il s'est enseigné? Marcus Cato di-
soit ordinairement, S'il te manque quelque
chose, emprunte-le chez toy. A ce compte-

là si ie me puis prester, pourquoy ne pourray-je aussi donner? Il est vne infinité de choses où la coustume de langage d'un homme en fait deux ordinairement. Nous disons, Laissez-moy, ie me veux entretenir &, le me tireray l'oreille. Si cela est, comment quelquefois vn homme auroit sujet de se courroucer contre soy-mesme, ne peut-il pas avec autant de raison auoir sujet de se remercier? Ne se peut-il pas louer, puis qu'il se peut reprendre, & se faire bien, puis qu'il se peut faire mal? iniure & plaisir sont choses contraires. Si nous disons, Il s'est fait injure; tout de mesme nous pouuons dire, Il s'est fait plaisir.

VIII. On ne se peut rien deuoir à soy-mesme. Naturellement l'obligation precede la reuenche. Vn qui doit, presuppose vn qui a presté. L'vn ne peut estre sans l'autre, non plus qu'un mary sans femme ou qu'un pere sans enfans. L'vn ne peut receuoir que l'autre ne donne. Ce n'est ny donner ny receuoir, que mettre vne chose d'une main en l'autre. Comme vn homme ne se porte point, encores qu'il face mouuoir son corps d'un lieu à l'autre; vn homme qui plaide sa cause, ne s'assiste point, & ne se peut eriger vne statue comme à l'auteur de son salut; vn malade qui s'est guery par le soin qu'il a eu de se gouverner, ne s'en demande point de salaire.

ainsi en toute autre chose quand par nostre industrie nous nous sommes fait quelque bien, nous n'en deuons point de reconnaissance, parce que nous n'auons à qui la faire. Quand i'accorderois qu'un homme se peut donner quelque chose, ne la reçoit-il pas quand il la donne? Et quand i'accorderois qu'il peut recevoir quelque chose de soy-mesme, n'en fait-il pas la reuenance quand il la reçoit? On a son change sans aller hors de la maison; c'est vn nom illusoire qui ne fait que passer. Celuy qui donne, est celuy mesme qui reçoit; ce sont deux actions en vn homme seul. Devoir, est vn mot qui ne peut auoir lieu qu'entre deux personnes. Comme seroit-il donc en vn seul homme, puis qu'il s'acquie par l'action mesme qu'il s'est obligé; Comme en vne boule il n'y a ny haut ny bas, deuant ny derriere, parce que le mouuement change l'ordre, ce qui suiuoit, precede, l'orient deuient l'occident, & de quelle façon que tout aille, il reuiert tousiours en mesme point. Pensez qu'il en est ainsi de l'homme, faites luy faire tant de tours qu'il vous plaira, ce sera tousiours luy; S'est-il blessé? il n'a contre qui faire informer. S'est-il attaché? s'est-il enfermé? il n'est point tenu d'en rendre compte. Il s'est donné quelque chose; mais au mesme tēps il l'a renduë à celuy qui la luy auoit donnée.

On dit que iamais nature ne perd rien. Qu'on luy oste d'un costé, luy reuient de l'autre. Mais, direz-vous, à quel propos vient cet exemple pour la question mise auant? Je vous le diray. Faites compte que vous estes ingrat, le bienfait pour cela ne se perd point, il demeure à celuy qui l'a donné. Prenez le cas que vous n'en vouliez pas prendre la reuence: Elle est déjà chez vous auant qu'on vous la fasse, vous ne pouvez rien perdre. Ce qui vous est osté, vous est acquis. Le cercle tourne dans vous mesme; en prenant vous donnez, en donnant vous prenez.

IX. Vous me direz qu'il se faut faire plaisir, & qu'il se le faut donc rendre. L'antecedent d'où vous tirez cette consequence n'est pas veritable, car personne ne se fait plaisir, mais obeit à l'inclination qu'il a de nature de se procurer du bien, & de laquelle vient cette sollicitude extrême que nous auons d'éuiter ce qui nous peut nuire, & de suivre ce qui nous peut profiter. C'est pourquoy celuy qui se donne quelque chose, se, n'est point liberal, celuy qui se pardonne point clement, ny point misericordieux. Celuy qui a compassion de sa misere propre. Ce qui estant fait à l'endroit des autres est liberalité, clemence & misericorde, est nature quand il est fait en nostre endroit. Le bienfait est vne chose volontaire, mais c'est une chose

DES BIENFAITS. 217

chose que par force il faut faire que de procurer nostre vtilité. Plus vn homme fait de bien, plus il est en reputation d'estre liberal. Qui jamais a veu louer vn homme, pour s'estre fait plaisir, & s'estre deliuré de la main des voleurs? On ne peut dire qu'un homme se loge; aussi ne peut-on dire qu'il s'oblige: On ne se peut faire credit; aussi ne se peut-on faire plaisir. S'il est vray qu'un homme se puisse faire du bien, c'est vne liberalité qui est en perpetuelle action. Il ne peut sçauoir le compte de ses bienfaits. Comme donc aura-t'il moyen de se reuencher, veu que les reuenches luy feront autant de nouuelles obligations? Comme pourra-t'il discerner s'il se presse ou s'il se rend, veu qu'il est luy-mesme le theatre & le iouëur de la comedie. Ie me suis tiré du peril; c'est vn plaisir que ie me suis fait. Si vne seconde fois ie m'en tire, est-ce vn nouveau plaisir que ie me fais, ou vne reuenche de celuy que ie me suis déjà fait? Et puis quand ie vous accorderay qu'un homme se peut faire plaisir, ie ne vous accorderay pas pourtant qu'il se le loue. Pourquoi? Pource qu'en se le donnant il se le rend. L'ordre d'un bienfait va de cette façon; on reçoit, on doit, & puis on rend. Il n'y a point d'apparence que nous nous puissions rien deuoir, parce que nous payons la dette & l'acquittions tout enséble.

Donner , deuoir, & rendre, sont des actions qui se doiuent faire par deux personnes, par vne seule il n'y a point de moyen.

X. Bienfait, est bailler quelque chose profitable. Le mot de bailler presuppose vne autre personne qui recoiue. Ne dirons-nous pas qu'un homme seroit hors du sens, qui diroit qu'il se seroit vendu quelque chose ? parce que la vendition est vne alienation & remise d'une chose, & du droit que nous y auons, sur vne autre personne. Il est de donner comme de vendre. C'est laisser partir quelque chose de nos mains, & bailler à posseder à un autre ce que nous auons possédé. On ne se peut donc donner de bienfait, puis qu'on ne se peut rien donner du tout. Il se fait un assemblage de deux contraires, qui sont donner & recevoir. Et cependant il y a bien de la difference, quand on les met l'un vis à vis de l'autre. Mais si quelqu'un se fait plaisir à soy-mesme, à cette heure-la donner & recevoir, qui sont deux choses, n'en deviennent qu'une. Je pense auoir dit il n'y a gueres, qu'il est des choses d'une certaine forme, que toute leur signification s'en va hors de nous. Je suis frere, mais c'est d'un autre. Car il n'y a point de moyen qu'un homme soit frere de soy-mesme. Je suis pareil, mais c'est à quelqu'un. On ne peut parler de comparer ny de ioindre, qu'on ne s'imagi-

DES BIENFAITS. 219

ne plus d'une chose. Le bienfait le monstre. Il y a aussi peu de moyen de se bien-faire, que de se favoriser, ou d'estre de son party. Cette matiere est assez fertile d'exemples, pource que le bienfait est au rang des choses qui veulent de pluralité. Il est des choses tres-belles, tres-honnestes, & tres-excellentes, qui ne se peuvent faire qu'en compagnie. On fait cas de la bonne foy, comme d'une des choses autans vtile que nulle autre au commerce des hommes, & cependant on ne dit point qu'un homme se soit gardé la foy.

XI. Venons à cette heure à la dernière partie. Celuy qui se reuënche, il faut qu'il luy couste quelque chose, comme à un qui paye de l'argent qu'il doit. Or il ne couste rien à celuy qui se reuënche à l'endroit de soy-mesme, non plus que celuy ne gagne rien qui se fait bien à soy-mesme. Le bienfait & la reuënche ont une reciprocation qui n'est point en un homme seul. Celuy qui se reuënche, profite à son tour à celuy qui l'auoit obligé. Celuy qui se reuënche à soy-mesme, à qui peut-on dire qu'il profite? Et qui est celuy, quand il oit parler de bienfait & de reuënche, qui ne s'en imagine l'un en un lieu, & l'autre en l'autre? Qui se reuënche à soy-mesme, se profite. Et qui est l'ingrat qui n'ait tousiours esté disposé à le faire? Mais plustost qui est celuy qui se

soucie d'estre ingrat, pourueu qu'il puisse faire son profit? Ils disent davantage, Si nous nous deuons des remerciemens à nous-mesmes, nous nous deuons aussi des reuenches. Or nous disons, Je me rends graces de ce que ie ne me suis point marié avec vne telle, & de ce que ie n'ay point contracté d'amitié avec vn tel. En disant cela, nous cherchons de la gloire, & abusons des termes de remercier pour donner du merite à nostre action. Vn bienfait peut bien estre fait, & n'estre pas rendu. Qui se fait bien à soy-mesme, ne peut faire qu'il ne retire ce qu'il a donné. Ce n'est donc point vn bienfait. Vn bienfait se fait en vn temps, & la reueche en l'autre. En vn bienfait, ce qui est de plus estimable & de plus glorieux, c'est que pour l'vtilité d'un autre nous oublions la nostre, & nous incommodons pour l'accommoder; ce que ne fait point celuy qui se fait bien à soy-mesme. Bienfaire est vne action de societé, qui acquiert des amis, & oblige des personnes. A se bien faire à soy-mesme, il n'y a point de societé, point d'acquisition d'amis, ny d'obligation d'aucun. Nous ne donnons sujet à personne de dire, Il faut que i'honore cet homme, il a fait du bien à vn tel, il m'en fera. Vn bienfait est ce que quelqu'un donne, non pour l'amour de soy, mais pour l'amour de celuy à qui il

DES BIENFAITS. 221

donne. Celuy qui se fait du bien, il le fait pour l'amour de soy. Ce n'est donc pas vn bienfait.

XII. Trouuez-vous à cette heure que ie vous aye menty de ce que ie vous auois dit à l'entrée de ce discours? Vous direz que tant s'en faut que ie puisse tirer quelque gain de ma peine, ie fais ce que ie puis pour la perdre. Ayez patience, & vous direz encore plus vray que vous ne dittes; parce que ie vous meneray dans des obscuritez, d'où quand vous serez sorty, vous n'aurez non plus fait pour vous que de vous estre tiré d'un borbier, où vous pouuiez ne vous mettre point si vous n'eussiez voulu. Car quel plaisir y a-t'il de se rompre la teste à dénouer vne chose, que vous n'avez nouée pour autre fin que pour la dénouer? Mais comme il y a des choses que pour iouer & passer le temps nous lions en sorte, qu'il n'est pas bien aisé de les délier si vous n'en sçauiez le secret, & que celuy toutesfois qui les a liées délie tout aussi tost, parce qu'il en connoist l'entrelacement: cependant elles donnent du plaisir, parce que leur difficulté tente la pointe du iugement, & l'excite à se bander. Tout de mesme ces subtilitez qui semblent insidieuses, ostent l'assoupissement & la nonchalance des esprits, que tantost il faut mettre en vne campagne rase, pour s'y donner

carriere à leur aise, tantost mener dans les solitudes scabreuses & penibles, pour uoir l'exercice de se faire passage en lieux qui n'en ont point. Il y en a qui disent qu'il n'est point d'ingrats; & voient leurs raisons. Vn bienfait est chose qui profite. Or, selon l'opinion de vous autres Stoïques, on ne scauroit profiter à vn méchant. Il s'ensuit donc qu'un méchant ne peut recevoir de bienfait, & par la même consequence il est impossible qu'il soit ingrat. Dauantage, le bienfait est vne chose honneste & vertueuse; le méchant n'est susceptible de rien d'honneste ny de vertueux; par consequent il n'est point susceptible de bienfait. Ne receuant point, il n'est point obligé de rendre; & pourtant il est impossible qu'il soit ingrat. Il y a encores plus. Vous dites vous-mêmes, que l'homme de bien ne fait rien que bien. S'il ne fait rien que bien, il ne peut estre ingrat. L'homme de bien rend vn plaisir quand il l'a receu, le méchant n'en peut recevoir; & par cette raison il n'y a homme de bien ny méchant qui soit ingrat. Ainsi donc ce mot d'ingrat est le nom d'une chose qui n'est point en nature. Nous ne connoissons point d'autre bien que ce qui est honneste. Ce qui est honneste ne trouue point de place chez le méchant; car il ne seroit plus méchant s'il auoit le com-

DES BIENFAITS. 223

merce de la vertu. Or tandis qu'il est méchant on ne luy peut faire de bien ; parce que le bien & le mal sont deux contraires, qui ne se peunét iamais assembler. Il s'ensuit donc que personne ne luy profite, parce que quoy qu'on luy donne, il se corrompt tout aussi tost, à faute qu'il n'en sçait pas bien user. Comme vn estomach bilieux altere la qualité de tout ce qu'on luy baille, & des plus saines viandes en fait des occasions de sa douleur, aussi depuis qu'un esprit ne voit goutte, vous ne luy pouuez rien commettre où il ne trouue le sujet de sa honte, & la cause de sa perdition. De là vient que ceux qui sont les plus gorgés de contentements & de richesses ont le plus de trouble & d'agitation, & que pour l'abondance de la matiere, d'où procede leur inquietude, ils entrent en vne confusion si grande, qu'ils sont quelquefois bien empeschez de se trouuer. Il ne peut donc rien arriuer au méchant qui luy soit profitable, ou plustost qui ne soit cause de sa perte. Il communique son mauuais naturel à tout ce qui l'approche, & les choses belles en apparence, & qui seroient bonnes si on les bailloit à vn homme de bien, deuiennent poison & peste entre ses mains. C'est pourquoy il n'est pas possible qu'il fasse bien à personne, parce qu'il ne peut donner ce qu'il n'a point, & quād il pourroit

bien faire, il n'en a pas la volonté.

XIII. Accordons que tout cela soit véritable, comme il l'est, il ne s'ensuit pas point tant qu'un méchant ne puisse recevoir quelque chose qui pourra ressembler à un bienfait, & que s'il ne s'en reuënche on ne le puisse appeller ingrat. Il y a des biens de l'ame, des biens du corps, & des biens de fortune. Quant aux biens de l'ame, le méchant n'y a point de part; pour les deux autres, il y est receuable. Il les peut prendre, il les doit rendre, & s'il ne les rend, il est ingrat. Nous ne sommes pas seuls de cette opinion. Les Peripatetiques mesmes, qui donnent les coudées assez franches à la félicité de l'homme, disent qu'il est de certains bienfaits de peu d'importance qu'un méchant peut recevoir, & que ne les rendant point, il est coupable d'ingratitude. Nous disons donc qu'une chose ne se peut appeller bien fait, s'il n'en vient quelque profit à l'ame; toutesfois qu'elle ne soit commode & desirable, nous ne le nions pas. Un méchant peut faire à un homme de bien des presens de cette nature, & en peut aussi recevoir de luy, comme de l'argent, des habits, des estats, & la vie mesme. Si quelqu'un ne les rend point, on ne le peut appeller ingrat. Mais cōme pouuez-vous appeller un homme ingrat, pour ne rendre point ce qui n'est pas un bienfait? Il

DES BIENFAITS. 225

est des choses qui prennent leur nom de ce qu'elles semblent estre, plustost que de ce qu'elles sont. Ainsi nous disons vne boëtte d'or ou d'argent. Ainsi nous appellons vn homme ignorant, non qui n'a du tout point de lettres, mais qui n'y a pas fait beaucoup de progres. Ainsi nous disons qu'un homme est tout nud, quand ses habits sont déchirez. Ces choses-là ne sont pas bienfaits : toutesfois elles en ont la ressemblance. Vous ne pensez peut-estre que ie vueille dire que tout ainsi qu'elles sont comme bienfaits, celuy qui ne les rend point est aussi comme vn ingrat, mais non pas ingrat veritablement. Ce n'est pas ainsi que ie l'entens; parce que celuy qui les donne & celuy qui les prend sont d'accord que ce sont bienfaits, & tous deux les appellent de cette façon. Et par ainsi celuy qui trompe en vne chose qui a l'apparence d'un vray bienfait, est aussi bien ingrat, comme est empoisonneur celuy qui baille à boire vne liqueur innocente, s'il pense bailler vn poison.

XIV. Cleantes presse bien dauantage, & dit que quand ce ne seroit pas vn bienfait que ce qu'on reçoit, celuy qui ne le rend point ne laisse pas d'estre ingrat; pource que quand c'en seroit vn, il n'eust pas laissé d'en faire de mesme. Ainsi celuy qui s'est mis sur vn chemin pour voler & pour tuer.

est voleur deuant que de mettre la main au sang, parce qu'il s'est armé pour le faire & qu'il en a eu volonté. La méchanceté se pratique & se fait paroistre en l'exécution, mais elle est formée de plus long temps. Ce qu'il a receu n'estoit pas vn bien-fait, mais il en auoit le nom. On punit les sacrileges, & toutesfois il n'est point d'homme qui ait les mains si longues qu'il les porte iusques au ciel. Il demande d'auantage, comme il se pourroit faire qu'on fust ingrat à l'endroit d'un méchant, puis qu'on n'en peut receuoir de bien-fait. Pour ce qu'ayant donné vne chose du nombre de celles que les ignorans appellent biens, on est obligé, quelque méchant qu'il soit, de luy faire vne reuence de mesme qualité que son bienfait, & sans examiner les choses de plus près, luy rendre pour bon ce qu'il a baillé pour bon. Quoy qu'un homme nous ait presté, soit de l'or, ou du cuir marqué du coin de la ville, comme autrefois en Lacedemone, pourueu qu'il soit de mise, n'importe. Cest argent que nous deuons, acquittons-nous en mesmes especes que nous sommes obligez.

XV. Vous n'avez que faire de vous informer que c'est que bienfait, & si vn nom si grand & si specieux se doit raualler à vne matiere si vile & si contemptible. Laissez faire recherche à quelque autre

DES BIENFAITS. 227

de la verité, contentez-vous de suiure ce qui en a l'apparence, & vous conformez à ce qui est honneste, suiuant l'opinion cõ-mune, & que vous mesme appelez honneste, quelque chose que ce soit. Comme vous tenez qu'il n'y a personne ingrat, on pouroit dire par la mesme raison qu'il n'y auroit personne qui ne le fust. Car puis que à vostre compte tous les foux sont mēchans, & qu'un vicieux en vne chose est vicieux en toutes, il est necessaire que tous les hommes soient ingrats, puis qu'il n'en est point qui n'ait de la folie & de la meschanceté. Quoy donc ? de quelque costé que l'homme se tourne, il ne peut faillir qu'il ne soit injurié. Quelles plaintes fait-on plus ordinaires que de l'ingratitude ! & qu'il n'en est gueres à qui le bien qu'on leur fait ne semble vne occasion legitime de rendre du mal ? Nous ne sommes pas seuls qui en murmurons, & qui mettons au rang du vice tout ce qui n'est point conforme aux regles de la vertu. Voicy ie ne sçay quelle voix qui sort, non de l'école des Philosophes, mais de dessous vne hale, à la condamnation de la malice vniuerselle du monde.

†

†

†

A cette heure on passe bien plus outre; les bienfaits sont meschancetez execrables.

Kvj

On oste la vie à ceux pour qu'on la doit perdre. Les meurtres & les empoisonnemens sont les recompenses des bienfaits qu'on a receus. Assassiner sa patrie, & courir à sa ruine, sont les marques de grandeur & d'autorité. Toute hauteur est basse qui n'est au dessous de la republique. Les armées qu'elle paye sont tournées contr'elle, & les harangues ordinaires des capitaines à leurs soldats, c'est de massacrer leurs femmes & leurs enfans, & ne laisser ny leurs propres maisons, ny leurs dieux domestiques, que tout ne porte les tesmoignages de leur fureur. Ceux qui deussent rougir d'entrer en triomphe en la ville, quand le Senat mesme le commanderoit, & qui ramenans vne armée victorieuse n'auroient audiëce que hors des murailles, maintenant couverts du sang de leurs citoyens, & bien-souuent de leurs freres, penseroient n'estre pas dignement receus en la ville s'ils n'y entroient les enseignes déployées. Ce n'est pas à la liberté à parler; les étandars luy font signe qu'elle se taise. Et ce peuple maistre du monde, qui auoit donné la paix à tant de nations, & toujours essayé de porter les guerres si loing, que le bruit ne luy pût fascher ny les yeux ny les oreilles, a les ennemis à sa porte, & de la peur que luy font ses propres armes n'ose sortir de sa maison.

DES BIENFAITS. 229

XVI. Coriolanus fut ingrat. S'il eut de la pieté, ce ne fut que bien tard, & apres auoir desia fait la moitié du parricide qu'il auoit entrepris. Catilina fut ingrat. Il ne pensa pas faire assez de prendre la ville, s'il ne taschoit de la ruiner, si de l'autre costé des Alpes il n'appelloit les peuples de la Gaule à la poursuite de leurs inimitiez naturelles, & ne leur donnoit moyen d'immoler des capitaines Romains aux monumens de leurs peres, pour s'acquitter à la fin des sacrifices qu'ils auoient si longtemps desiré de leur payer. Marius fut ingrat, qui de simple soldat paruint à la dignité de Consul. S'il n'eust fait mourir autant de Romains que de Cimbres, & s'il n'eust donné le signal, ou pour mieux dire s'il n'eust esté le signalluy mesme de perdre la ville, & de couper la gorge à la plus grande partie des habitans, il n'eust point reconnu de changement en sa fortune, & eust pensé estre tousiours aussi petit compagnon qu'il auoit esté. Sylla fut ingrat, qui guerit sa patrie auecque des remedes pires que la maladie mesme, qui apres auoir depuis Preneste iusques à la porte Coline, marché dans le sang, commença de nouvelles boucheries dans la ville, tua deux legions (ce qui fut cruel, apres la victoire, & ce qui fut detestable, apres leur auoir donné sa parole, & les auoir fait assembler.

en vn petit coin, pour auoir moins de peine à les massacrer;) & enfin, ô grands Dieux! inuenta la proscription, qui est vne promesse d'argët & d'impunité à celuy qui apporteroit la teste d'vn citoyen Romain, au lieu qu'anciennement vne couronne estoit la recompense de celuy qui en auoit sauué quelqu'vn. Pompée fut ingrat, qui pour trois consulats, trois triomphes, & vn nombre infiny d'autres honneurs, vsurpez presque tous auant que l'âge l'en eust rendu capable, ne pût mieux faire connoistre le gré qu'il en sçauoit à sa patrie, qu'en prenant des compagnons pour luy aider à l'assujettir; comme si sa grandeur eust deu estre moins enuieée, quand on eust veu entre les mains de plusieurs vne autorité que personne ne deuoit auoir. Il fut ingrat, de se procurer des commandemens extraordinaires de distribuer les Prouinces, pour s'en reseruer le choix, de faire trois parts de la Republique, pour en retenir les deux en sa maison, & enfin de reduire le peuple Romain à cette extremité de ne pouuoir auoir la vie qu'il ne se resolust à la seruitude. Iule Cesar, son ennemy & son vainqueur, fut ingrat d'auoir laissé la guerre de Gaule & d'Allemagne pour venir assieger Rome, & tout homme de bien & populaire qu'il estoit, donner le rendez-vous à ses troupes dans le Cirque de Flami-

DES BIENFAITS. 231

nus, bien plus près que Porfena ne s'estoit campé. Il est vray qu'il ne fut pas si cruel comme il pouuoit estre par le droit que la victoire luy auoit acquis. Il fit ce qu'il disoit ordinairement; il ne tua personne qui n'eust l'espée à la main. Et quoy donc? Les autres à la verité furent plus sanguinaires, mais au moins comme ils furent saouls, ils mirent les armes bas; cettuy-cy remit bien de bonne heure l'espée au fourreau, mais il ne la quitta iamais. Antoine fut ingrat à son Dictateur, quand en la harangue qu'il fit au peuple, il declara qu'il auoit esté bien tué, & donna des gouuernemēs & des charges à ceux qui auoient fait le meurtre. Il fut ingrat à sa patrie, de la déchirer comme il fit de guerres, proscriptions & pilleries, & la reduire en si mauuais termes, qu'elle qui auoit rendu les droits, franchises, & libertez au Grecs, aux Rhodiens, & à tant de grandes villes, deuint tributaire, non de Rois de sa nation, mais de ie ne sçay quels estrangers, que la fortune mesme n'auoit pas estimez dignes du sexe que la nature leur auoit donné.

XVII. Je n'aurois pas du temps assez s'il me falloit souuenir de tous ceux qui ont esté ingrats iusques à la ruine & destruction entiere de leur patrie, & n'aurois pas moins de besogne si ie voulois reciter combien de fois la Republique mesme a esté

ingrate à l'endroit de ses citoyens les plus gens de bien & les plus zelez à son service n'estant pas le nombre des indignitez qu'elles a faites, moins grand que celle qu'elle a receuës. Elle a enuoyé Camille en exil, & y a laissé aller Scipion. Ciceron a eu le mesme traitement que Catilina, & a souffert en sa maison & en ses biens des outrages que peut-estre son ennemy mesme eust eu honte de luy faire quand il fust demeuré victorieux. Rutilius pour recompense d'auoir esté homme de bien, fut contraint de s'aller cacher en vn coin de l'Asie. Caton fut vne fois refusé de la Preture, & ne pût iamais auoir le consulat. Nous sommes ingrats publiquement. Que chacun parle à soy-mesme en particulier; il n'y en a pas vn qui ne se plaigne de quelque ingrat. Or il n'est pas possible que tout le monde se plaigne; & qu'il demeure quelqu'un de qui on ne se plaigne point. Il faut donc conclure, que tous les hommes sont ingrats generalement; Mais ne sont-ils autre chose? Si sont. Ils sont stupides, malicieux & timides, tout ce qu'ils sont; & ceux qui le sont le plus, sont ceux qu'on estime auoir le plus de resolution. Adioustez-y qu'ils sont tous ambitieux, tous sans pieté. Mais pour cela ne vous mettez pas en colere; pardonnez-leur, ils sont tous hors du sens. Je ne vous-dis rien que ie ne vous

DES BIENFAITS. 233

mette le doigt dessus. Regardez comme la jeunesse est ingrate. Qui est le ieune homme, si simple, qui ne souhaite la mort de son pere, si moderé, qu'il ne l'attende, & si conscientieux, qu'il ne se la represente? Qui trouuerez-vous qui craigne la mort de sa femme, tant soit elle vertueuse, & qui plus-tost ne compte son âge, pour se figurer dans combien il en pourra estre deliuré? Qui est celuy qui apres auoir gaigné sa cause, porte seulement hors du palais la memoire du bien que luy a fait son Aduocat? Mais tout cela demeure sans dispute; allons ailleurs. Qui est celuy qui meurt sans quelque regret? Qui est l'homme qui au dernier moment ait l'assurance de dire,

Au gré de mes destins mes iours sont acheuez.

Qui est celuy qui au partir du monde ne soupire, & ne fasse connoistre que s'il pouuoit il n'en partiroit point? Et toutesfois il n'est point d'ingratitude plus manifeste, que de ne se contenter point du temps qui nous est limité. Si vous comptez les iours, vous n'en aurez iamais assez. Pensez que ce n'est point du nombre d'années que dépend la felicité. Prenez en ce qu'on vous en baille. La mort la plus differée n'est pas la plus heureuse, comme la vie la plus longue n'est pas la meilleure. Combien seroit-ce plus sagement fait de nous repasser en la memoire les plaisirs passez pour en remet-

cier la fortune, & sans compter combien ont vescu les autres, penser que nous pourrions viure moins que nous n'auons vescu. Dieu n'a pas pensé que ie meritaſſe davantage; ie me contente. Il me pouuoit donner plus de iours; toutesſois i'ay de quoy le remercier. Ne ſoyons iamais ingrats enuers les Dieux, ne le ſoyons point enuers les hommes, & particulièrement reconnoiſſons ceux qui ont fait quelque plaisir, ou à nous, ou à ceux qui nous appartiennent.

XVIIII. Vous me direz que i'estens les obligations iuſques à l'inſiny quand ie parle de ceux qui nous appartiennēt, pource qu'à ce cōpte-là, qui fait plaisir au fils, fera plaisir au pere, & qu'on pourroit encores demander ſi le faiſant au pere on obligeroit par meſme moyen le frere, l'oncle, le grand pere, la femme & le beau-pere De ſorte que pour vuidér cette queſtion, il ſeroit beſoin d'y mettre quelques bornes, & preſcrire iuſques où l'enfileure de ce parentage doit aller. Si ie laboure voſtre champ, ie vous feray plaisir; & ſi i'empesche voſtre maiſon d'eſtre bruſlée, ou ſi ie la garde d'aller par terre, ne vous en feray-je point? Si ie tire voſtre ſeruiteur de quelque peine, vous me remercirez, & ſi ie ſauue la vie à voſtre fils ne me penserez-vous point eſtre obligé?

XX. Vous m'alleguez des exemples qui

DES BIENFAITS. 135

ne se ressembtent point. Mon champ n'a point d'obligation à celuy qui l'a labouré, ny ma maison à celuy qui l'a estançonée, parce que l'un & l'autre sont insensibles. C'est à moy que le plaisir est fait ; i'en dois la reuence, parce que nul autre ne la doit. Aussi l'intention de celuy qui laboure mon champ, n'a point esté de luy faire plaisir ; mais à moy. I'en diray de mesme du seruiteur, parce qu'estant à moy, ce qui est fait pour luy m'oblige, comme chose qui reuiert à mon profit. De mon fils, c'est vne autre chose. Il est capable de receuoir vn plaisir. Aussi le reçoit-il, & ie ne fais que m'en resioüir. C'est vn nœud qui me touche, mais qui ne m'étraint point. Mais vous qui dites que vous ne deuez point ce qui est fait pour vostre fils, respondes-moy. La santé du fils, la bonne fortune & la richesse, sont-ce choses où le pere n'ait point d'intérest ? Ne sera-t'il pas plus heureux si son fils luy demeure, & plus malheureux s'il le perd ? Et quoy donc ? se peut-il faire que celuy que i'ay fait heureux, & garanty d'estre malheureux, ne m'ait point d'obligation ? Il ne m'en a point, direz-vous. Il est des choses faites pour les autres qui s'étendent iusques à nous ; il faut que celuy les rende qui les a receües. Comme si quelqu'un à qui vous auez presté de l'argent, m'en a puis-apres baillé vne partie, vous n'auz

point d'action contre moy, mais contre ce-
luy seulement à qui vous l'avez presté. On
ne nous sçauroit faire plaisir, de quelque
nature qu'il soit, qu'il n'en reuienne quel-
que commodité à nos parens, & quelque-
fois à ceux qui sont les plus éloignez. La
question est, de sçauoir qui a receu le plai-
sir. On ne s'informe point de ce qu'il en a
fait, ny avecque qui il l'a partagé; il faut
aller à la source, c'est au coupable qu'on se
doit adresser. Mais, ie vous prie, où pensez-
vous? Ne me dites-vous pas que ie vous
ay donné vostre fils, & que s'il fust mort
vous ne l'eussiez pas voulu suruiure? Com-
me est-il possible que ie vous aye sauué ce-
luy de qui la vie vous est plus chere que la
vostre, & que vous ne m'en ayez point d'o-
bligation? Vous vous mettez à mes genoux,
vous tuez des victimes comme pour vostre
salut propre, & me dites que vous & vo-
stre fils estes vne mesme chose, que i'ay
sauué deux vies, & la vostre encores plus
que la sienne. Pourquoy me cajolez-vous
de cette façon, si ie ne vous ay point fait de
plaisir? Pource que si mon fils a emprunté
de l'argent, combien que ce ne soit pas moy
qui doüe, toutesfois ie ne laisse pas de le
payer. S'il a esté surpris avec quelque fem-
me, i'en rougiray, mais ie ne seray pas adul-
tere pourtant. Ie vous dis que ie vous suis
obligé de ce que vous avez fait pour mon

DES BIENFAITS. 237

fils, non que ie le fois, mais pource que ie
 seray bien aise de l'acquiter. Mais ce m'a
 esté vn plaisir extrême de le voir hors de
 danger, ce m'a esté vn grâd biē, & si ie l'eus-
 se perdu ie demeuerois sans enfans, & me
 trouuois par consequent en l'affliction la
 plus grande & la plus sensible qui me pou-
 uoit arriuer. Il n'est pas à cette heure que-
 stiō si ce que tu as fait, m'a profité, mais si tu
 m'as donné quelque chose. Car vn animal,
 vne pierre & vne herbe, me peuuent bien
 profiter, toutes fois ie ne leur dois point de
 bienfait; parce que rien ne peut bien faire,
 que ce qui en a la volonté. Vostre intentiō
 n'a pas esté de faire plaisir au pere, mais au
 fils, & cependāt vous ne sçauiez pas seule-
 ment que ie fusse son pere. Et pource quand
 vous direz, N'ay-ie pas fait plaisir au pere
 de qui i'ay sauué le fils? repliquez de l'autre
 costé. Aurois-ie fait plaisir à vn homme
 que ie ne connoissois pas, & à qui ie ne pen-
 sois du tout point? Mais que direz-vous, si
 comme quelquefois il peut arriuer, vous
 vouliez mal au pere de qui vous auez sauué
 le fils? Voudriez vous dire que vous eussiez
 obligé vn de qui vous estiez alors capital
 ennemy? Mais pour laisser la dispute, & de-
 cider en Iurisconsulte, il faut regarder l'in-
 tention de celuy qui donne. Il a donné à
 celuy à qui il vouloit donner. Si la chose a
 esté faite en l'honneur du pere, c'est le pere

qui a receu le bienfait. Si le plaisir a esté fait au fils, le pere en peut bien tirer quelque fruit, mais il n'en est pas obligé. Non pas que si l'occasion s'offre, il ne fasse quelque chose de son costé, toutefois ce ne sera point comme tenu de payer vne dette, mais comme conuié de commencer le premier à faire plaisir. Hors de sa volonté, vous ne luy pouuez rien demander. S'il fait quelque chose, c'est equité, plustost que reconnaissance. Car il n'y a pas moyen de limiter si vn plaisir fait au fils s'étend au pere, à la mere, au grand pere, à l'oncle, aux enfans, aux parens, aux amis, aux seruiteurs, & à la patrie. Il vaut donc mieux dire, que celuy est obligé chez qui le plaisir prend sa premiere assiette; autrement de l'un à l'autre vous enfilerez tout ce qu'il y a d'hommes au mōde, & entreriez en vn labyrinthe d'où vous ne sçauriez iamais vous débrouïller. Mais voicy vne autre question. Deux freres sont ennemis. l'en sauue l'un. On me demande si i'oblige l'autre, qui ne sera pas bien aise que son frere soit échappé. Il n'y a point de doute que ce ne soit vn bienfait de profiter à quelqu'un, encores que ce soit contre sa volonté, comme au contraire ie ne tiens pas qu'un homme fasse plaisir, s'il n'en a l'intention, encores qu'il fasse chose d'où il nous reuienne quelque profit.

DES BIENFAITS. 239

XX. Appelez-vous bienfait, vne chose qui le tourmente & qui l'afflige? Il y a beaucoup de bienfaits qui ont vne mine triste & renfroignée; comme d'attacher, couper & brusler pour guerir. Il ne se faut pas s'occuper si celuy à qui nous faisons du bien le trouue mauuais, il faut regarder s'il a sujet de le trouuer bon. Vne piece d'argent n'est pas mauuaise, pource qu'un estranger, & qui n'en connoist point le coin, la refuse. Qu'il laisse le bien qu'on luy fait tant qu'il voudra, s'il en a du profit il en a l'obligation, pourueu que celuy qui luy donne le fasse en intention de luy profiter. Il suffit que la chose soit bonne, le mauuais courage de celuy qui la reçoit ne l'altere point. Or à cette heure prenons le reuers de la medaille. Il veut mal à son frere; mais il luy est expedient de l'auoir. Je l'ay tué. Quoy qu'il die, & qu'il s'en resioüisse, ie ne luy ay point fait de plaisir. C'est vne insidieuse façon de nuire, que de nuire en sorte qu'on en soit remercié. Je vois bien ce que vous voulez dire. Ce qui profite est bienfait, ce qui nuit ne l'est point. Mais ie vous vois dire vne chose qui ne nuit ny ne profite, & cependant c'est vn bienfait. J'ay trouué vostre pere mort en quelque lieu à l'écart, & l'ay inhumé. Je n'ay rien fait pour luy, parce qu'il n'auoit point d'intérest de quelque façon qu'il luy

fallut pourrir : & n'ay rien fait aussi pour son fils, car que luy en est-il reuenu? Apprenez vous que ie vous die ce qu'il y a de gagné? I'ay fait vn office qu'il falloit qu'il fust. Il desiroit de pouuoir inhumer son pere, le deuoir l'y obligeoit, ie l'ay deliuré de cette peine. Encores faut-il que i'aye reconnu le corps, & qu'il me soit souuenu du fils; autrement si la seule compassion m'a fait faire pour luy ce que i'eusse fait pour le premier venu, cela ne se peut appeller bienfait. Si i'ay terré de la terre sur vn mort que ie ne connoissois point, c'est vn office que i'ay fait à l'humanité; personne ne m'en doit rien en particulier. Mais quelqu'un peut-estre me dira, que puis que ie suis si curieux de sçauoir à qui i'auray bienfait, il semble que i'aye intention de le redemander. Ce qu'on tient qui ne se doit pas faire, & voicy la raison qu'on met en auant. Vn mauuais homme, quoy que vous le redemandiez, ne le vous rendra pas. Vn homme d'honneur le vous rendra de luy-mesme, & ne donnera point la peine de l'en solliciter. Apres, si vous auez fait plaisir à vn homme d'honneur, ne vous precipitez point de le luy ramenteuoir, pour ne luy faire ce tort qu'on pensast que de soy-mesme il ne fust pas assez disposé à s'acquiter. S'il est meschant, il faut plier les espaules. Ne faites point vn prest d'un bienfait. La loy mesme

DES BIENFAITS. 241

ne ne veut pas qu'on redemande, puis qu'elle ne commande point. Et certainement tandis que ie ne me verray point trop pressé, i'employeray plustost vn autre que celuy à qui i'auray fait plaisir. Mais si le salut de mes enfans, la vie de ma femme, ou la liberté de ma patrie, m'enuoye où ie voudrois bien ne point aller, ie commanderay à ma discretion de s'accommoder à ma fortune, & protesteray que si ie viens à la porte d'un ingrat, c'est apres que i'ay trouué toutes les autres fermées, & qu'il ne m'est demeuré que cette seule voye pour remedier à mon extreme necessité. Le besoin de l'auoir, en cette occasion, vaincra la honte de redemander. Et puis quand ie donne à vn homme d'honneur, c'est bien avec dessein de ne redemander iamais, mais tousiours cette condition se doit entendre, si la necessité ne m'y contraint.

XXI. Vous me direz que la loy le defend, puis qu'elle ne le permet pas. La coustume de viure, plus forte que la loy du monde, nous fait bien passage à des choses qui n'ont point de loy. Il n'y a point de loy qui defende de reueler le secret d'un amy, ny qui commande de garder la parole à un ennemy. Aussi n'y en a-t'il point qui commande de tenir sa promesse. Et toutefois si quelqu'un a publié quelque chose que ie ne voudrois pas qui fust sceüe, ou

s'il n'a pas fait ce qu'il m'auoit promis, ie me plaindray de luy. Oüy, mais vous faites vn prest d'vn bienfait. Nullement. Ie n'exige pas, ie redemande; & encores ie le fais d'vne façon, que c'est plustost auertir, que redemander. Quand mes affaires seroient si déconuës, qu'il n'y auroit plus rien d'entier, ie n'iray iamais chercher le remede vers vn hōme avec lequel il me faille lutter. Si ie le connois de si fascheuse desserre, qu'il faille plus d'vn simple aduertissement pour en tirer quelque chose, i'aimeray mieux ne luy dire mot, & ne penseray pas qu'il soit digne que ie le presse de faire son deuoir. Comme vn homme qui a mangé tout ce qu'il auoit, & ne s'est reserué ny bien ny honneur à perdre, n'est plus importuné de ses creanciers, parce qu'ils ne veulent pas s'amuser à poursuire ce qui leur est impossible d'auoir; celuy que ie verray manifestement & opiniaistrement ingrat, aura les mesmes trefues avecque moy. S'ils s'en peut tirer quelque chose avec des paroles, ie le prendray; mais ie n'en viendray point jusqu'aux tenailles.

XXII. Il y en a qui ne defauoient pas qu'on ne leur ait fait plaisir, mais ils ne scauent comme le rendre. Ces gens-là ne sont pas si bons comme ceux qui s'acquittent, ny si mauuais comme ceux qui ne pensent rien deuoir. Leurs effets sont longs

DES BIENFAITS. 243

se produire, mais quoy que c'en soit, ils ont de la volonté. Je me contenteray d'avertir ceux que ie verray de cette humeur, & feignant de penser ailleurs, d'un propos à l'autre, ie les ameneray tout bellement au point où ie voudray qu'ils viennent. Je sçay bien que tout aussi-tost ils me diront, Pardonnez-moy, ie vous iure, que ie ne pensois pas que ce fust chose où ie vous peusse servir, ie m'y fusse offert sans vous donner la peine d'en parler. Je vous prie ne pensez pas que ie ne me souviene de l'honneur que vous m'avez fait, & combien vous m'avez obligé. Pourquoy les connoissant ainsi disposez, douteray- ie de les rendre meilleurs, & pour moy? Si ie vois quelque vn sur le point de faire quelque faute, ie fais ce que ie puis pour l'en empêcher: à plus forte raison dois- ie garder mon amy qu'il ne faille, & sur tout qu'il ne faille en mon endroit. C'est vn second bien que ie luy fais, de ne souffrir pas qu'il soit ingrat. Et puis ie ne viendray pas ouvertement aux reproches, mais tout doucement ie luy feray reslrouvenir de ce qui se sera passé entre nous, & le prieray de me faire plaisir en quelque occasion qui se presente. De cette façon il ne sera pas si sourd, qu'il n'entende bien que le plaisir que ie luy demande est vne semôce que ie luy fais de se reuâcher de ce luy qu'autrefois ie luy ay fait. Quelquefois

s'il en est besoin, ie le picqueray vn peu plus auant, mais ce sera pourueu qu'il ait apparence que cela serue. Car autrement si ie trouue que la guerison soit sans esperance, ie ne perdray point les remedes, & me garderay que d'vn ingrat ie n'en fasse vn ennemy. Si nous faisons la regle generale de ne rien dire à personne, il n'y a point de doute que par nostre silence les ingrats s'endurciront en leur vice, & que ceux qui pour peu d'attainte qu'on leur dōnast, pourroient encores se faire gens de bien, s'acheueront de perdre à faute d'vne remonstrance, qui a quelquefois seruy au pere à corriger le fils, à la femme à retirer son mary de la débauche, & à l'amy de prouoquer la froideur & la paresse de son amy.

XXIII. Il y en a qui s'éueillent pour peu qu'on les pousse, sans qu'il soit besoin de les frapper. Aussi en est-il qui à reconnoistre vn bien qu'on leur a fait, ont bien assez de foy, mais il y a de la rouille à leur ressort, & n'ont pas le mouuement si prompt comme il seroit besoin. Il les faut pincer pour leur oster cēt assoupissement. Ne faites pas de vostre bienfait vne iniure. Car c'est injure, si tout exprés vous ne me redemandez point vn bienfait, afin que la honte me demeure de ne m'en estre point acquitté. Ie me reuencerois volontiers,

DES BIENFAITS. 245

mais que puis-je faire si ie ne sçay ce que vous desirez de moy, & si les occupations & les diuertissemens que i'ay d'ailleurs ne me donnent pas le loisir d'en épier les occasions ? Faites que ie sçache en quoy ie suis capable de vous seruir. Qui vous donne mauuaise opinion de moy, deuant que d'en auoir fait aucune épreuve ? Pourquoi voulez-vous perdre & vostre bienfait & vostre amy ? Que ne m'accusez-vous d'ignorance, plustost que d'ingratitude, & de peu de pouuoir, plustost que de mauuaise volonté ? Venez-en à l'essay. Je luy en diray donc quelque chose en secret, sans aigreur, sans reproche, & si à propos, qu'il pensera plustost s'en estre souuenu de luy-mesme, que d'en auoir esté aduerty.

X X I V. Vn iour vn vieux soldat, peu compatible avec ses voisins, auoit vne cause qui se plaidoit deuant Iules Cesar, & estoit sur le point de la perdre. Vous souueuez-vous, dit-il, mō Capitaine, qu'aupres de Socrone en Espagne vous vous donnastes vne entorse au pied ? Comme Cesar eust respondu qu'oüy, le soldat continuant, Vous souueuez-vous que là mesme à l'extrême chaleur du iour, comme il vous eust pris enuie de vous reposer sous vn arbre qui ne rendoit gueres d'ombre, & que la place fust inégale, & pleine de grandes masses de roches, d'entre lesquelles ce seul

arbre estoit fortuy, vn soldat vous estendit son manteau pour vous coucher dessus. Je m'en souuiens bien, respondit Cesar, je me souuiens bien que me trouuant fort pressé de soif, ie me voulus traïner à vne fontaine qui n'estoit pas bien loin de là, parce que ma douleur me gardoit de cheminer, & que ce mesme soldat, homme brave & courageux, m'alla querir de l'eau dans son morion. Pourriez-vous point, mon Capitaine, repliqua le soldat, reconnoistre ou l'homme ou le morion? Pour le morion, dit Cesar, ie ne le sçauois remarquer, mais l'homme fort bien. Contentez-vous que ce n'est pas vous. Ce qu'il adjousta comme en colere, parce qu'il auoit opinion que par ce vieux conte il luy voulust distraire l'esprit, & broüiller le iugement de sa cause qui ne valoit rien. Vous auez raison, Cesar, dit alors le soldat, de ne me connoistre point. J'auois alors tous mes membres. Depuis ie perdis vn œil à la bataille de Monde, & fus tellement blessé qu'il me fallut tirer des os de la teste. Et quand vous verriez le morion mesme, il ne seroit pas en estat que vous le puissiez reconnoistre; car il me fut mis en deux d'un coup d'espée. A cette heure-là Cesar fit desenfenses de le molester dauantage, & luy donna les champs pour lesquels il auoit esté mis en procez.

DES BIENFAITS. 247

XXV. Et quoy donc ? pourquoy ne pou-
uoit-il pas redemander vn bienfait à son
Capitaine, puis qu'il voyoit que pour la
multitude des affaires, il ne pouuoit pas
auoir la memoire nette, & que l'ayant la
grandeur de sa fortune occupé à ranger des
armées, il n'estoit pas possible qu'il se pût
souuenir de chaque soldat en particulier.
Ce ne fut pas redemander son bienfait, mais
le reprendre en vn bon lieu, où il l'auoit
serré pour la premiere occasion, où toute-
fois pour le r'auoir, il falloit étendre la main.
Je le redemanderay donc, ou par quelque
necessité qui m'y pourra contraindre, ou
pour l'honneur de celuy mesme à qui i'au-
ray à le redemander. Au commencement
que Tibere vint à l'Empire, comme quel-
qu'un voulant parler à luy au premier
mot de sa harangue luy eust dit, Il vous
peut souuenir. Tibere qui pensa qu'il luy
vouloit ramenteuoir quelques particula-
ritez de leur ancienne amitié, que peut-estre
il n'eust pas pris plaisir d'ouïr, sans le lais-
ser passer plus auant, luy dit, Il ne me sou-
uient point de ce que i'ay esté. Tant s'en
faut que i'eusse voulu redemander vn bien-
fait à vn homme de cette humeur, que ie
n'eusse rien plus desiré que de sortir du tout
de sa memoire, & n'y r'entrer iamais
pour quelque sujet que ce fust. Il vouloit
qu'on adorast sa fortune presente, & qu'on

ne parlast plus de la passée. Ses anciennes connoissances luy faisoient mal au cœur, & rien ne le gesnoit si cruellement comme la presence d'un vieil amy. Il y a plus de consideration à redemander un plaisir bien à propos, qu'à le demander. Il y faut apporter des paroles si pesées, qu'un ingrat même n'ait moyen de reculer. Si nous auions à vivre entre des sages, il faudroit attendre, & ne rien dire. Toutesfois quelques sages qu'ils fussent, ie trouuerois que ce seroit le plus seur de leur declarer franchement la disposition de nos affaires, & le pouuoir qu'ils ont d'y remedier. Les Dieux sçauent tout, & cependant nous ne laissons pas de leur faire des vœux & des prieres, non tant pour les persuader à nous bien faire, que pour leur faire souuenir de nous. Ne voyez-vous pas en Homere ce Prestre, qui pour obtenir sa demande, comme il fit, leur allégué sa deuotion, & que toute sa vie il les a religieusement serués & adorez. C'est la seconde vertu, de vouloir estre aduerty, & le pouuoir estre. Il faut doucement hocher la bride aux esprits, pour les faire tourner du costé qu'on veut. Il en est peu qui d'eux-mêmes soient capables de se conduire. Ceux-là sont beaucoup, qui se remettent en chemin quand on leur fait connoistre qu'ils n'y sont pas. Il ne les faut pas laisser sans guide,

DES BIENFAITS. 249

Nous auons la nuit les mesmes yeux que le jour, & toutefois ils nous demeurent inutiles, iusqu'à ce que la clairté reuenüe, les remette en exercice, & leur donne moyen de nous continuer le seruice accoustumé. Les outils se reposent, si l'ouurier ne les fait traualler. Aussi la volonté bien souuent est bonne, mais tantost les delices & la paresse luy ostent le mouuement, & tantost elle est retenuë pour ne sçauoir pas ce qui est de son deuoir. C'est à nous de la mettre en besogne, & non pas nous dépiter contre elle, & la laisser en son ordure. Quand vn escolier chøppe à reciter sa leçon, le maistre avec vn mot ou deux qu'il luy nomme, luy reueue la memoire. Il en faut faire de mesme à ceux que nous voulons qu'ils se ressouuiennent de reconnoistre vn plaisir qu'on leur a fait.



SENEQUE

DES

BIENFAITS.

LIVRE SIXIESME.

I. **I**L y a de certaines questions qu'on ne met en avant que pour l'exercice de l'esprit. C'est tout le fruit qu'on en peut tirer. Il en est d'autres qui plaisent quand on les recherche, & profitent quand on les a trouuées. Je m'en vay vous en faire voir de toutes les deux sortes. Vous me ferez tenir les premieres sur la monstre, ou replier incontinent, comme il vous plaira. Pour les autres, quand ie les auray dépliées, & que vous ne les voudrez regarder, encores aurez-vous fait quelque chose d'en auoir eu la veüe. Il n'est pas inutile de connoistre tout ce qui est superflu d'apprendre. Je vous regarderay toujours au visage, & selon que vous me ferez signe, ie m'arrestteray, ou passeray plus auant.

II. On demande s'il est possible d'oster un

DES BIENFAITS. 251

laisir par force. Quelques - vns tiennent que non ; parce que c'est vne action & non pas vne chose , & qu'il y a mesme difference qu'entre le don & la donation , la nauigation & la personne qui nauigue, Il n'est point de malade sans maladie, & cependant le malade & la maladie sont deux choses. Ainsi le bienfait est vne chose , & ce qui vient à nous par le moyen du bienfait en est vne autre. L'action n'a point de corps; depuis qu'elle est faite, elle ne peut plus n'auoir esté. Quant à la chose, elle est portable d'un lieu à l'autre , & peut à toute heure changer de main. Ainsi quand vous otez ce qui est à vous , la nature mesme ne peut pas reprendre ce qu'elle a donné. Il peut y auoir de l'interruption en ses bienfaits , mais de rescision il n'y en a point. Je meurs, mais j'ay vescu; ie suis au eugle, mais j'ay veu. Ce que nous auons eu peut bien cesser d'estre , mais il n'est pas possible qu'il n'ait esté. Or ce qui est le plus asséuré en vn bienfait, c'est l'auoir esté. L'usage s'en peut perdre, mais il ne laisse pas de demeurer. Que la nature bande tout ce qu'elle a de forces , elle ne peut retourner en arriere. Je puis bien perdre vne maison, de l'argent, vn seruiteur, & toute autre chose qui porte le nom de bienfait: mais quant à ce qui est proprement bienfait , il est immobile , & n'y a moyen de me l'oster. Il faut qu'on m'ait donné,

il faut que i'aye receu.

III. Je trouue que Marc Antoine, voyant que la fortune prenoit party ailleurs, & qu'il ne pouuoit plus disposer de rien que de sa vie, encores pourueu qu'il se dépeschast, fait cette exclamation fort à propos dans le Poëte Rabirius;

J'ay ce que i'ay donné.

O que de choses il auoit eu moyen d'auoir, s'il eust voulu! Ce sont les richesses vraiment assurées, & inuiolables à tous les accidents qui peuuent suruenir. L'enuie mesme, qui n'aime point ce qui s'élève, ne les regarde jamais de trauers, quand elles monteroient iusques au Ciel. A quoy pensez-vous, d'espargner des choses à quoy vous n'avez rien, & dont vous n'estes que dispensateurs? Tous ces biens qui vous enflent au dessus de l'humanité, qui vous font oublier vostre foiblesse, que vous enfermez sous tant de cadenats & de verroux, que ravis par l'effusion du sang d'autrui, vous defendez aux despens du vostre, pour qui vous faites gemir la mer & la terre sous le faix de vos armes, pour qui vous mettez les villes en poudre, sans penser à ce que la fortune vous prepare, & pour qui deux hommes alliez, amis, & compagnons aux charges publiques, perdant la consideration de tant de choses qui les deuoient retenir, ont mis tout ces trauers en

DES BIENFAITS. 253

desordre, ne sont pas à vous. Vous n'en estes que le depositaire. Ils tendent desia les mains à vn nouveau maistre. Vn ennemy s'apreste à les prendre, ou vn successeur qui ne vous aime pas mieux qu'un ennemy. Voulez-vous que ie vous die le moyen comme ils seront vrayement à vous, & que jamais vous ne courrez fortune de les perdre? Donnez-les. Pensez à vos affaires, & voyez de vous en rendre la possession plus honneste & plus asseurée. Ce que vous estimez tant, & à quoy vous imputez vostre richesse & vostre grandeur, tandis que vous l'avez, n'a point de nom honorable. C'est vne maison, c'est vn esclave, c'est de l'argent. Quand vous l'aurez donné, c'est vn bienfait.

I V. Je confesse, dites-vous, que quelquefois nous pouuons auoir receu vn bienfait, & cependant nous ne le deuons pas. Il faut donc qu'on nous l'ayt osté. Il y a plusieurs occasions qui nous font cesser d'estre obligez; non pas qu'on ayt repris le bienfait, mais parce qu'on l'a corrompu. Quelqu'un m'a tiré de prison, mais depuis il m'a forcé ma femme. Il ne m'a rien osté, mais en me faisant vne iniure qui n'est pas moindre que son bienfait, il m'a rendu quitte de ce que ie luy deuois. Que si l'iniure & le bienfait mis en balance, l'iniure se trouue la plus pesante, outre que l'obli-

gation demeure éteinte, il m'est permis de me plaindre, & de faire ce qui dépend de moy pour en auoir la raison. Le bienfait de cela n'est point osté, mais vaincu. Et que n'est-il pas quelquefois des peres si méchans & si mal-heureux, que la loy mesme permet de se retirer d'avec eux, & les renoncer? Est-ce qu'ils ayent osté à leurs enfans ce qu'ils leur auoient donné? Non; mais l'impiété venuë apres le bienfait luy a fait perdre sa recommandation. Le bienfait ne s'en va pas, mais la grace du bienfait; de sorte que l'ayant encores, ie cesse de le deuoir. Quelqu'un qui m'auoit presté de l'argent m'a bruslé ma maison. Le dommage a recompensé le plaisir. Ie suis quitte, & n'ay rien payé. Vn autre m'auoit fait de la courtoisie, & m'auoit donné quelque témoignage de me vouloir du bien; mais depuis il m'a traité si outrageusement, & s'est porté si indignement en mon endroit, que ie luy suis aussi peu obligé, que si iamais il ne m'auoit fait plaisir. Il a coupé la gorge à ses bienfaits. Quelqu'un qui auoit baillé son bien à ferme, a gasté les bleds de son fermier, & luy a coupé ses arbres. Il ne luy peut rien demander, quelque contract qu'il y ait entre eux; non qu'il ait receu la somme accordée, mais pource qu'il s'est empesché luy-mesme de la receuoir. Ainsi bien souuent

DES BIENFAITS. 255

Vous qui estes creancier, serez condamné envers vostre detteur, pource qu'il se trouuera qu'il n'a pas tant du vostre comme vous avez du sien. Le iuge ne vous dira pas quant & quant, Vous luy avez presté de l'argent, il faut qu'il le vous rende. Et quoy donc? Vous avez eu son bestail, vous avez tué son esclave, vous iouissez de sa terre, sans l'auoir achetée. Toutes choses estimées & compensées, vous qui demandiez pensez à payer. Quelquesfois aussi le bienfait demeure, & l'obligation s'en perd, s'il y a eu du regret à le faire, ou de la repentance apres l'auoir fait : si celuy qui l'a fait a pensé plustost le perdre que le donner, s'il l'a fait pour sa consideration propre, s'il s'en est glorifié, & l'a publié par tout iniqu'à l'importunité. De cette façon le bienfait demeure, encore qu'on ne le doie point, comme il est des deniers d'une nature, que le creancier n'en peut faire de poursuite. Ils sont deubs, mais on ne les exige pas.

V. Il y en a qui font cette comparaison des bienfaits & des injures. Vous m'avez fait vn plaisir, mais depuis vous m'avez fait vne injure. Je vous dois la reuence du bienfait, & le ressentiment de l'injure. Cela ne se doit pas entendre de cette façon. Vous estes quitte à moy du mal que vous m'avez fait, & moy quitte à vous du

bien que i'en auois receu. L'absolution est reciproque. Quand iedis que ie luy ay rendu son bienfait, ie n'entens pas luy auoir rendu la mesme chose, mais quelqu'autre au lieu de celle qu'il m'auoit baillée. Car rendre, c'est bailler chose pour chose. Pour quoy non ? puis qu'en tout payement nous ne regardons pas de rendre les mesmes espees, mais le mesme nombre d'argent. Quelquefois on nous aura presté des testons, & nous rendons des escus ? ou bien sans bailler ny or ny argent, par quelque assignation, transport de dette, ou quelques assurances que nous baillerons à nostre creancier, nous le rendrons content, & cependant nous dirons que nous luy auons rendu son argent. Il m'est auis quel'ois que vous medites que ie perds ma peine. Qu'importe que le bienfait demeure, puis qu'il n'y a plus d'obligation : Ce sont des finesse des Iuriconsultes, qui disent qu'il n'y a point d'vsucaption d'heritage, mais seulement des choses qui sont en l'heritage, comme si l'heritage & les fruits de l'heritage, n'estoient pas vne mesme chose. Rendez-moy plutôt content d'une chose qui sera bien plus à propos. Si vn homme m'ayant fait vn plaisir, & depuis vne iniure, ie luy dois rendre la pareille de l'un & de l'autre, & payer chacune de ces deux dettes separément ; ou bien, si pour n'auoir plus que faire ensem-

DES BIENFAITS. 257

ie, ie dois estre quitte du bienfait pour l'amour de l'iniure, & luy de l'iniure pour l'amour du bienfait. Vous deuez sçauoir comme cela se decide en vos escoles, mais au palais nous le pratiquons de cette facon. Les actions sont separées, sur ce qui est demandé on se defend, chaque procedure se fait à part. Si quelqu'un m'a baillé de l'argent à garder, qui puis apres me dérobe quelque chose, il me poursuiura pour le depost, & moy luy pour le larcin.

VI. Les exemples que vous auez alleguez ont de certaines loix qui les reglent. Vne loy ne broüille point l'autre; chacune va par son chemin. Le depost a son action, & le larcin la sienne. Mais il n'y a point de loy pour le bienfait; i'en suis l'arbitre. C'est à moy de faire l'estimation du bien & du mal que i'ay receu, & là-dessus declarer qui fera du retour à son compaignon. En ce que vous auez mis en auant, nous ne pouuons rien; on nous meine, il faut suivre. Au bienfait, nous y pouuons tout. Voila pourquoy ie les iuge sans separer ny diuiser; mais les bienfaits & les iniures, ie les renuoye à vn mesme iuge. Autrement il faudroit aimer & haïr, plaindre & remercier en mesme temps, qui sont choses incompatibles. I'auray bien plustost fait de mettre le plaisir & l'iniure vis à vis l'un de l'autre, & faire en ma conscience le iugemēt de leur inegalité,

Comme vne escriture faite sur les lignes d'un autre, ne l'oste pas, mais elle ne se peut lire, ainsi vne maxime n'oste pas le bienfait, mais elle garde qu'il ne paroisse.

VII. Je vous ay dit que ie vous regarderois tousiours au visage, & me conduirois par la mine que ie vous verrois faire. Il me semble que vous vous ridiez, comme si ie me laissois emporter trop loing, & que vous ayez ennuy de me dire,

*Quelle route prens-tu si fort à la main droite ?
N'éloigne point le bord.*

Je ne scaurois faire que ce que ie fais, & pourtant si vous pensez que nous ayons assez discoursu sur cette matiere, prenons-en vne autre, & voyons si nous pouuons estre obligez à celuy qui contre sa volonté nous a fait plaisir. I'eusse bien parlé plus clairement, mais i'ay fait la proposition ainsi confuse, afin que par la distinction on conuinst puis apres qu'il est question de deux choses, Si nous sommes obligez à celuy qui nous fait quelque bien sans le vouloir faire, &, Si nous le sommes à celuy qui nous en fait sans le scauoir. Car que nous deuions rien à celuy qui nous en fait par force, c'est chose trop manifeste, sans qu'il faille perdre des paroles à le prouuer. Cette question, & toute autre qui la ressemble se decide par vne maxime generale, Qu'il

DES BIENFAITS. 259

ny a point de bienfait, que premierement on ne se soit proposé de le faire, & secondement qu'on n'ait eu affection de le faire à celuy à qui on l'a fait. C'est pourquoy nous ne remercions point les riuieres, encores que nauigables à toutes sortes de bateaux, elles nous apportent d'une course eternelle tout ce qui sert à la vie de l'homme, ou que pleines de poissons coulant doucement au trauers d'une large campagne, elles réjouissent la terre, & nous fassent des passages où se perd la gloire de tous les princeaux qui traueillēt à les imiter. Le Nil apporte des commoditez autant que fleuve qui soit au monde, & toutefois personne ne luy pense estre obligé du bien qu'il fait; cōme aussi personne ne s'offense cōtre luy quand il excède son débordement ordinaire, ou qu'il se retire plus tard qu'il n'a accoustumé. Que le vent me serue à souhait, que sans tempeste il me porte incessamment où ie veux aller, ie ne luy enscay point de gré, ny à une viande qui me fera la meilleure & la plus salutaire que ie la scaurois desirer. La raison est, que qui veut obliger, il ne faut pas seulement qu'il profite, mais aussi qu'il ait l'intention de profiter. Pour la mesme raison aussi nous ne deuons rien aux bestes brutes, & cependant combien d'hommes sont échapez aux perils par la seule viffesse de leurs cheuaux?

ny aux arbres, & toutefois combien pouvez-vous faire en esté d'agreables retraites sous leur ombre contre la chaleur excessive du soleil? Or que m'importe que celuy qui ne profite ou ne le sçache point, ou qu'il soit incapable de le sçauoir, puis que ny l'un ny l'autre n'a la volonté de profiter? N'y auroit-il pas autant d'apparence que ie sceusse gré à vn bateau, à vn carrosse, ou à vne lance, comme à vn homme qui sans le vouloir faire me profite casuellement?

VIII. Ie puis bien estre obligé sans que ie le sçache, mais ie ne le sçauois estre par vn qui ne le sçache point. Combien voy-on d'hommes gueris par des choses fortuites, que cependant on ne met pas entre les remedes? N'y en a-t'il pas eu qui pour estre tombez au cœur de l'huyet dans vne riuiere, ont recouuert leur santé, que toutes les drogues des Apoticairez ne leur auoient sceu rendre? d'autres qui pour auoir eu le foiet, ont perdu la fièvre quarte? & d'autres encore ausquels vne subite apprehension a tellement diuertie l'esprit, que l'heure suspecte s'est passée, & l'accez qui estoient attendoient ne leur est point venu? Toutefois il n'y a pas vn de ces accidens qui soit appellé salutaire, encores qu'il puisse quelquefois arriuer que la fortune en fait naistre les causes de nostre salut. Ainsi s'il y a des hommes qui nous profitent sans qu'ils

DES BIENFAITS. 261

veuillent, ou plustost pource qu'ils ne le
veulent pas, quelle raison auons-nous de
penser leur estre obligez? Mais que direz-
vous, si peut estre la fortune a fait reüssir à
mon auantage ce qu'ils auoient entrepris
pour ma ruine? Pensez-vous que i'aye de
l'obligation à vn qui visant à moy, a frappé
mon ennemy? Pourquoy suis- ie encore en
vie, sinõ que pource qu'il a esté mal adroit?
Bien souuent vn tesmoin pour se parjurer
trop manifestemēt, & dire des choses hors
de toute apparence, a fait décroire les de-
positions veritables de tous ses compagnõs,
& auoir compassion d'un criminel, comme
d'un homme circonuenü par la menée de
ses ennemis. Il y en a d'autres à qui le
grand credit de leurs parens, qui les auoit
mis en peine, a esté ce qui les en a fait sor-
tir. Les iuges qui pouuoient condamner
par raison, n'ont pas voulu condamner par
faueur. Cependant, ce qui a seruy n'a pas
obligé; parce qu'on ne regarde pas où le
coup a donné, mais où vouloit donner ce-
luy qui l'a tiré. C'est l'intention qui distin-
gue le bienfait de l'injure, & non pas l'eue-
nement. Ma partie qui mettra quelques
contrarietez en auant, ou par quelque trait
presumptueux offensera le iuge, ou legere-
ment se departira de la deposition d'un de
ses tesmoins, me fera par ce moyen gagner
ma cause. Je ne m'informe point s'il s'est

oublie pour me faire plaisir ; il me sçait le sçauoir que son intention est de me faire mal.

IX. Pour luy estre obligé, il faudroit que luy & moy eussions voulu vne mesme chose. Il ne m'a point fait de bien, puis qu'il ne m'en a point voulu faire. Car qu'y a t'il de si déraisonnable, que de s'offenser contre vn qui en la presse vous aura marché sur le pied, ou poussé, ou fait iallir quelque ordre sur vous? Or qui a-t'il qui vous oste le sujet de le rechercher, attendu que de soy la chose est iniurieuse, sinon qu'il ne l'a pas faite à son escient ; Ce qui garde l'vn d'auoir fait iniure, garde l'autre d'auoir fait plaisir. La volonté fait l'amy & l'ennemy. Combien y en a-t'il qui fussent morts à la guerre, si quelque maladie ne les auoit empêchez d'y aller? Il y en a qui sans vn aduournement que leur auoit fait faire leur partie, eussent esté accablez de la chute de leur maison, & d'autres que si leur vaisseau ne se fust perdu, seroient la chaine aux pieds entre les mains d'un corsaire. Et neantmoins nous ne sçauons gré, ny à la maladie, ny au naufrage, parce qu'un accident n'a pas le sentiment de faire un bon office, ny à cet ennemy qui nous a garantis, pour ce qu'il nous a chicanez. Cela ne se peut appeller bienfait, qui ne part point d'une bonne intention, & que celuy mesme qui

DES BIENFAITS. 263

fait ne connoist point. Si quelqu'un m'a fait plaisir sans le sçauoir, ie ne luy dois rien. S'il m'a fait plaisir en me voulant nuire, ie verray de faire comme luy.

X. Reuenons au premier. Vous voulez que ie fasse quelque chose pour le reconnoistre, & il n'a rien fait pour m'obliger. Passons à l'autre. Vous voulez que i'aye volonté de luy rendre, & il n'a pas eu volonté de me donner. Car qu'est-il besoin de parler du troisieme, de qui la fortune a conuertty l'iniure en bienfait. C'est peu pour m'obliger, que de l'auoir voulu faire; ne l'auoir point voulu, c'est assez pour ne m'obliger point. Car en vn bienfait, la volonté seule ne suffit pas. Mais comme ce ne seroit pas vn bienfait, quand l'intention seroit la meilleure qu'on la sçauroit desirer, s'il n'estoit accompagné de fortune; aussi n'en est-ce pas vn, quelque profit ou plaisir qu'il fasse, si vne bonne intention ne l'a précédé. Outre le succès de la chose qui me profite, il faut pour m'obliger qu'elle ait esté entreprise avecque dessein de me profiter.

X I. Cleanthes en amene cét exemple. J'ay enuoyé deux lacquais chercher Platon à l'Academie. L'un y est allé, & n'a laissé coin ny au portique ny ailleurs, où il ait pensé le pouuoir trouuer, qu'il n'ait regardé par tout. Enfin il s'en est reuenu bien

las, & bien fasché de ne l'amenr point. L'autre s'est assis à écouter le premier, laran qu'il a trouué, ou s'en est allé dans les ruës avecque d'autres mara comme luy; mais d'auanture il a vëu passer Platon, & de cette façon a trouué celui qu'il ne cherchoit point. Nous dirons que le premier est bon garçon, parce que s'il n'esté heureux, il a esté diligent; & pour l'autre, de qui la fortune a fauorisé la poltronnerie, nous baillerons les estriuières. C'est la volonté qui m'apporte le bienfait. Voyez avec quelle condition ie veux estre obligé. La volonté n'est rien, qui ne profite; le profiter n'est rien, qui n'en a la volonré. Prenez le cas que quelqu'un ait eu la volonté de me donner, & ne m'ait point donné; son affection est bien chez moy, mais non pas son bienfait. La volonté doit aller quant & la chose, & la chose quant & la volonté. Comme si vn homme m'a voulu prester de l'argent, & ne m'en a point presté, ie ne luy dois rien, aussi si quelqu'un m'a voulu faire plaisir, mais il ne s'en est point suiuy d'effet, ie seray bien son amy, mais non pas son obligé. I'auray en son endroit la volonté qu'il a eüe au mien. Et si ma fortune estant meilleure que la sienne, ie fais quelque chose pour luy, ie ne me reuencheray point, mais l'obligeray, parce que i'auray commencé la conuoiüe.

DES BIENFAITS. 265

XII. Je vois bien à cette heure où vous voulez venir. Vous n'avez que faire de me rien dire, vostre visage parle. Vous voulez cauoir, si ayant tiré plaisir de ce qu'un autre faisoit pour l'amour de soy, vous luy enuez de l'obligation. Car ordinairement ie vous oys plaindre, qu'il est des hommes qui ont vne chose pour eux-mesmes, & cependant la veulent mettre sur le compte de leurs amis. Je vous diray ce qui en est, mais premierement ie diuiseray cette question, pour ne confondre ce qui est raisonnable, & ce qui ne l'est pas. Il y a bien de la difference si quelqu'un nous fait plaisir pour l'amour de soy, ou pour l'amour de nous, ou pour l'amour de l'un & de l'autre. Celuy qui ne pense qu'à soy, mais nous profite, pource qu'autrement il ne se pourroit profiter, est comme vn qui fait bonne provision de fourrage pour entretenir toute l'année son bestail, comme vn qui nourrit bien ses esclaves pour en auoir plus d'argent, & qui fait bien traiter & bien bouchonner ses bœufs, & comme vn laniste qui a soin de bien équiper & bien instruire ses gladiateurs, pour les mieux vendre à ceux qui les produisēt aux spectacles. Il y a bien difference de faire plaisir, ou de negocier.

XIII. Aussi ne suis-ie pas si peu raisonnable, que de ne vouloir du tout point auoir d'obligation à celuy qui me profitant

aura fait aussi quelque chose pour luy-mesme. Car ie ne demande pas qu'il se souuie pour se souuenir de moy, au contraire c'est tout mon desir que le bien qu'il me fait luy profite plus qu'à moy-mesme. Pourueu qu'il nous ait considerez tous deux, & qu'il se soit proposé de diuiser son bienfait entre nous, ie ne suis pas marry qu'il en ait la meilleure part. L'association qu'il me fait, & le soin qu'il a de moy, me rendent coupable, non seulement d'iniustice, mais d'ingratitude, si ie me fasche qu'il se profite en vne chose en laquelle il m'a profité. C'est auoir vn tres-mauuais naturel, de ne scauoir point de gré d'un plaisir, s'il n'incommode celuy qui le fait. Je n'en diray pas de mesme de celuy qui pour l'amour de soy me fait plaisir. Pourquoi ne vous ay-ie aussi tost fait plaisir, que vous à moy? Prenez le cas que pour arriuer à quelque Magistrat il m'ait fallu racheter dix prisonniers, d'un plus grand nombre que tenoient les ennemis. Si ie vous oste les fers des pieds, & vous tire de seruitude, ne m'aurez-vous point d'obligation? Cependant ce que i'en feray sera pour l'amour de moy. Ma response est, qu'en cela vous faites quelque chose pour l'amour de vous, quelque chose aussi pour l'amour de moy. Le rachat est pour l'amour de vous (car pour ce qui vous touche, il vous suffisoit de racheter les pre-

DES BIENFAITS. 267

miers venus) l'élection pour l'amour de moy. Ainsi l'obligation que ie vous ay, n'est point de ce que vous m'avez racheté, mais de ce que vous m'avez choisi, parce qu'en l'affaire que vous auez, ie n'estois pas plus necessaire que tout autre que vous eussiez voulu racheter. Vous auez voulu que i'eusse ma part en vne chose qui vous deuoit profiter. Mais en ce que vous me preferez aux autres, vous ne faites rien que pour l'amour de moy. C'est pourquoy si pour estre Preteur, il vous falloit necessairement payer la rançon de dix prisonniers, & que nous ne fussions iustement que dix, pas vn de nous ne vous auroit de l'obligation, parce qu'en nous deliurant, vous ne pouuiez auoir autre égard qu'à vostre commodité particuliere. Or ie ne suis pas si déraisonnable, que ie n'auouë que vous m'avez fait plaisir, ie dis que vous y auez participé.

XIV. Et quoy donc? si ie vous eusse fait ballotter, & que vostre nom se fust trouué du nombre de ceux qu'il m'eust fallu racheter, ne me penseriez-vous rien deuoir? Si ferois, mais peu de chose; & ie vous diray quoy. Vous auez fait quelque chose pour moy, de m'auoir fait balotter. Ce que mon nom a rencontré, ie le dois au sort, ce qu'il a pû rencontrer, ie le vous dois. Vous m'avez fait ouuerture à recevoir vostre

bienfait. Je sçay bien que i'en dois la meilleure part à la fortune, mais ie vous suis obligé de ce que sans vous, la fortune n'eust point eu le moyen de m'obliger. Quant à ceux qui sont des plaisirs mercenaires, & qui ne regardent point à qui, mais pour combien ils le font, ie ne les mets du tout point en compte. Quelqu'un m'a vendu du bled. C'est bien chose certaine que si ie voulois viure il m'en falloit acheter; mais pourtant ie ne luy suis point tenu de la vie, parce qu'il me l'a fait acheter. Je ne prens point garde combien m'estoit necessaire vne chose sans laquelle ie ne pouuois viure, mais combien ie dois peu sçauoir de gré d'une chose que ie n'aurois point eüe, si ie n'auois point eu d'argent. Le marchand qui a fait venir le bled ne pensoit point à mes affaires, il vouloit faire les siennes. Au demeurant il est payé, ie ne luy dois rien.

X V. Vous me direz qu'à ce compte-là vous ne deuez rien, ny à vostre Medecin, qui a eu sa piece d'argent quand il vous est venu voir, ny à vostre Precepteur, à qui vous avez payé son landit, & toutefois ce sont personnes à qui nous portons ordinairement beaucoup d'affection & de respect. Je replique à cela, qu'il est des choses qui valent plus qu'on ne les achete. Nous achetons d'un Medecin des choses qui sont au delà de toute estimation, la vie, & la santé;

DES BIENFAITS. 269

d'un precepteur, la connoissance des bonnes lettres, & la poliffure de nostre esprit. Nous ne leur payons donc pas ce qu'ils nous baillent, mais la peine qu'ils prennent, & le retardement qu'ont leurs affaires cependant qu'ils se diuertissent à nous servir. Ils n'ont pas la recompense de leur merite, mais le salaire de leur occupation. Il y a bien encor vne meilleure raison, mais deuant que la vous dire, ie veux respondre à l'obicction que vous allez ouïr. Il y a des choses qui valent plus que ce qu'on les vend, & pource encore que vous les ayez achetées, vous m'en devez quelque chose qui n'est point au marché. Premièrement, qu'importe combien elles valent, puis qu'on est d'accord de ce qu'on en doit payer? Et puis vous-mesme en avez fait le prix, & non pas moy. Elles valent mieux que ce qu'on les a vendues. Oüy, mais on ne les a pû vendre davantage. Les faisons donner le prix aux choses. Estimez-les tant que vous voudrez, quand elles sont payées au plus haut prix qu'elles peuuent aller, elles sont payées ce qu'elles valent. Au reste l'acheteur est quitte au vendeur, quand il a bien payé ce qu'il a pris. Et puis quand ces choses vaudroient davantage, puis qu'il n'y va rien du vostre, pourquoy les voulez-vous estimer par leur effet & par leur vsage, & non pas par

la coustume , & selon que les viures sont chers ou à bon marché ? Quel payement assez grand sçauriez-vous faire à vn qui dans son vaisseau vous passe la mer d'un monde à l'autre, qui en haute mer, quand vous avez perdu la terre de veüe, vous fait tenir vne route asseurée, prenoit les tempestes futures; & plein de sollicitudes, cependant que les autres ne pensent qu'à se donner du bon temps, fait plier les voiles, abbatre le mast, tenir toutes choses préparées pour l'inconuenient, ou d'un coup de vague, ou d'un tourbillon ? Et toutesfois vous estes quitte à luy d'une chose de si grande importance, quand vous luy avez payé son naulis. Combien estimez-vous le contentement de trouuer vn logis quand vous avez passé quelque fascheuse lande, vn couuert quand il tombe vne grosse pluye, & vne estuue ou bon feu quand vous avez bien froid ? Tout cela se trouue en vne hostellerie, & cependant nous sçauons combien il nous y doit couster. On ne sçauroit dire combien fait pour nous vn qui nous estançonne vne maison ruineuse, & la tient suspenduë de tous costez, sans autre appuy que celui de son artifice émerueillable; & toutesfois peu de chose nous acquitte d'un si grand bien. Vne muraille est la seureté de tout vn peuple, cõtre les incursions des ennemis & des voleurs, & quel-

DES BIENFAITS. 271

quelquefois il arriuera qu'une seule tour fera la conservation de l'honneur & de la vie de toutes les familles d'une ville, & neantmoins on sçait combien les matieres en coustent, & combien les maisons qui les font, doivent avoir de leur peine par chacun iour.

XVI. Il n'y auroit iamais de fin à mes discours, si ie voulois de tous costez vous ramasser les exemples des choses qui ne coustent gueres, & valent beaucoup. Pourquoi donc me dites-vous qu'après avoir payé mon Medecin & mon Precepteur, ie leur dois encore quelque chose, & que le salaire que ie leur baille ne suffit pas à m'acquitter? Pource que le Medecin & le Precepteur font quelque contract d'amitié avecque nous, & ne nous obligent pas en la vente qu'ils nous font de leur science, mais au témoignage qu'ils nous rendent de quelque particuliere affection en nostre endroit. Et pource, si un Medecin ne fait autre chose que monter en ma chambre aux heures accoustumées de ses visites, me taster le poux, & m'ordonner vistemét ce que ie dois faire ou ne faire pas, sans se soucier autrement de l'euenement de mon mal, quand ie luy ay baillé son salaire, ie ne luy dois rien davantage, parce qu'il ne m'est pas venu voir comme son amy, mais comme un homme qui l'auoit enuoyé querir. Tout de mesme si un Precepteur m'a mis au rang du

commun , & sans affection particuliere de m'instruire, a versé au milieu de sa classe, ou que j'ay recueilly comme les autres escoliers, il ne faut point qu'il attende rien de moy , que ce qu'on a de coustume de luy payer. D'où vient donc cette grande obligation que nous leur auons ? Ce n'est point pour le bon marché d'une chose , qu'ils nous ont venduë moins qu'elle ne valoit, mais pour quelque demonstration qu'ils nous ont faite d'auoir du soin de nous , & nous vouloir du bien plus que l'ordinaire de leur profession ne les obligeoit. Il n'estoit pas tenu comme Medecin, de faire ce qu'il a fait pour moy. Ma maladie luy a donné de la peur , & ne s'est pas contenté de m'enseigner les remedes, mais les a luy-mesme appliquez , & s'est assis auprès de moy pour en attendre l'operation. Il s'est trouué à toutes les occasions , qu'il a pensé qu'il me pouuoit arriuer quelque accident. Il ne s'est lassé ny desdaigné d'aucun seruice. Il a eu peur quand il m'a oüy plaindre. Il estoit appellé de beaucoup de personnes, mais i'estois seul qui luy travaillois l'esprit, & ne voyoit les autres qu'autant que mon mal luy en donnoit le loisir. S'il m'a fait ces offices - là , ie luy suis obligé comme à vn amy , & non point comme à vn Medecin. Si d'autre costé mon Precepteur s'est efforcé de me faire apprendre

DES BIENFAITS. 273

quelque chose, s'il a accommodé sa patience à ma tardité, si outre les leçons ordinaires il m'a fait quelques repetitions separément, si par exhortations il a fortifié la bonté de mon inclination, si par louanges il a relevé mon courage, & par remontrances excité ma fainéantise, s'il a fait sortir mon esprit dehors en dépit qu'il en eust, & par maniere de dire, l'est allé querir avecque la main aux tenebres où il estoit, pour le produire au iour, & ne m'a point auarement dispensé ce qu'il sçauoit, afin qu'il me fust plus long-temps necessaire, mais a désiré me le pouuoir verser tout à vne fois, si i'eusse esté capable de le recevoir, ie suis ingrat si ie ne l'aime & ne l'honore comme l'homme du monde qui m'en a donné le plus d'occasion.

XVII. Si ceux qui font les mestiers les plus deshonestes, no^r ont fait quelque chose où nous voyens qu'ils ayent pris plaisir de nous bien servir, nous leur donnōs ordinairement quelque piece d'argent par dessus le marché. Nous baillons le vin à vn bastelier, à vn pauvre artisan, & à vn hōme mesme qui traaille chez nous à iournée. Et à ceux de qui nous tenōs les sciēces, qui sont l'embellissement & l'appuy de nostre vie, nous ne serons pas ingrats si nous ne pensons deuoir autre chose, que ce que nous leur auons accordé? Il y a dauantage, c'est

qu'en la tradition de cette sorte d'estudes, il se fait vne communication d'esprits. Et quand cela est, il n'y a point de doute que pres que le Medecin & le Precepteur ont le prix de leurs peines, on leur doit encore celuy de leur affection.

XVIII. Platon ayant passé vne riuiera dans vn bac sans que le batelier luy demandast de l'argent, il pensa que ce fust pour quelque respect particulier qu'il luy portast, & luy dit, qu'il auoit fait plaisir à Platon. Comme puis apres il vid qu'il traittoit les autres de mesme, & generalement ne prenoit rien de persõne, il luy dit alors qu'il n'auoit point fait de plaisir à Platon. Car afin que ie te doine quelque chose, il ne suffit pas que tu me la bailles, mais il faut que tu me la bailles pour l'amour de moy. Si vous iettez de l'argent au milieu du peuple, si i'ē ay recueilly quelque piece, vous ne pouuez dire que vous m'ayez obligé. Et quoy dōc? ne me devez-vous riē? Non pas cōme vn particulier. Je vous dois comme font tous les autres quand ils payeront tous, & moy aussi.

XIX. Vous dites donc que ie ne suis point tenu à vn batelier qui m'aura passé l'eau, & n'aura rien pris de moy. Je le dis voirement. Il fait bien quelque chose de bon, mais non pas vn bienfait. Car il le fait pour l'amour de luy, ou quoy qu'il en soit, il ne le fait pas pour l'amour de vous. Et luy,

DES BIENFAITS. 275

mesme ne pense pas vous obliger ; mais il le fait ou pour la Republique , ou pour le voisinage, ou pour quelque vanité, ou peut-estre il en attend quelque recompense en gros , qui vaudra mieux que ce que par teste il en pourroit recueillir. Et comment donc ? si le Prince donne le droit de bourgeoisie à toute la Gaule , & à toute l'Espagne quelque immunité , chaque Gaulois & chaque Espagnol ne luy en aura-t'il point d'obligation en particulier ? Pourquoy non ? Mais ce ne sera pas comme d'un plaisir fait à leurs personnes , mais comme de la portion d'un bien-fait que toute leur Prouince aura receu. Oüy, mais le Prince ne sçauoit qui i'estois , & faisant cette gratification generale , tant s'en faut qu'il pensast à me faire bourgeois , qu'il ne se souuenoit point que ie fusse au mode. Ainsi pourquoy luy serois- ie tenu d'une chose, que quãd il l'a faite ie n'estois point en son imagination ? Premièrement il n'a pû penser à faire du bien à toute la Gaule , qu'il n'ait aussi pensé de vous en faire , parce que vous en estes. Et s'il ne vous a designé par quelque marque particuliere , il vous a compris en celle de vostre nation. Et puis vous luy devez une chose non particuliere, mais cõmune , & ne la payerez pas comme une chose que vous devez, mais comme une contribution , à la reconnoissance

que vostre nation luy en fera.

XX. Si quelqu'un preste de l'argent au corps de la Ville d'où ie suis, ie ne diray point qu'il soit mon creancier, & si ie fais l'estat de mes debtes, cette partie ne sera point du compte. Toutefois quand il sera question de payer, i'y entreray pour ma part comme les autres. Par la mesme raison ie soustiens, que ie ne dois rien d'une grace octroyée à ma nation, parce qu'elle m'a bien esté faite, mais sans me la penser faire, tant s'en faut qu'on me la fist pour l'amour de moy. Toutefois i'auouë bien qu'il sera raisonnable qu'il m'en couste quelque chose, parce que par vn long circuit il en est arriué quelque fruit iusqu'à moy. Si on veut qu'une chose m'oblige, il la faut faire en ma consideration. Vous me direz qu'à ce compte-là vous ne devez rien ny à la Lune ny au Soleil, parce que ce qu'ils tournoyent au Ciel, ils ne le font pas pour l'amour de vous. Ils le font pour le bien & pour l'entretenement del'vniuers, dont ie suis vne partie, & par consequent ils le font pour l'amour de moy. Dauantage, eux & les hommes ne sont pas vne mesme chose. Car qui fait plaisir pour auoir moyen de s'en faire, ne m'oblige point, parce qu'il me fait instrument de son vtilité. Or on ne peut dire du Soleil & de la Lune, qu'ils nous fassent plaisir auecque dessein de s'accommoder.

DES BIENFAITS. 277

en quelque chose , car en quoy sommes-nous capables de les servir ?

XXI. Je penserois , direz-vous , que le Soleil & la Lune nous veulent faire du bien , s'ils estoient libres de ne le vouloir pas. Mais il faut qu'ils se meuvent , & ne leur est pas possible de s'en dispenser. Et puis qu'ils s'arrestent s'ils peuvent , & laissent leur besogne , s'il est en leur liberté de se reposer. Voyez combien ie vous vois bailler de réponses à cette objection. Celuy-là ne veut pas moins , qui ne peut ne vouloir pas. Au contraire on ne sçauroit avec vn meilleur argument prouuer qu'une volonté soit ferme , que de dire qu'elle n'a pas mesme moyen de se changer. Vn homme de bien ne sçauroit ne faire point ce qu'il fait : car s'il ne faisoit ce qu'il fait , il ne seroit pas homme de bien. Et par cette mesme raison il ne peut faire de bienfait , parce qu'il fait ce qu'il doit , & il ne peut ne le faire point. Dauantage , il y a bien de la difference de dire , Il ne peut ne le faire point , parce que vueille ou non , il est contraint de le faire , ou bien , il ne peut ne le vouloir point. Car s'il luy est force de me faire du bien , i'en ay l'obligation à celuy qui le contraint , & non point à luy. S'il faut qu'il le vueille , mais pour cette consideration qu'il ne peut rien vouloir de meilleur , c'est luy-mesme qui se contraint. Ainsi ce que ie ne luy de-

uois point pource qu'il est contraint, ie le
 luy dois pource qu'il se contraint soy-mes-
 me. Qu'ils cessent de vouloir, dites-vous
 Representez-vous qu'il n'y a homme si
 hors du sens, qui n'auoie que c'est vraye-
 ment vne volonté, que celle qui ne peut
 cesser ou changer quand bon luy semble
 sans qu'il luy en arriue mal, & qu'au con-
 traire on ne peut rien imaginer qui ait tant
 de volonté, que ce qui en a vne si ferme &
 si certaine, que l'eternité mesme n'est pas
 capable d'y mettre fin. Seroit-il possible
 que celuy voulust, qui peut déuouloir en
 vn moment, & que celuy ne semblast pas
 vouloir, de qui la nature est insusceptible
 de ne vouloir point ?

XXII. Or sus, dites-vous, qu'ils s'arre-
 stent, s'ils le peuuent faire. C'est comme si
 vous disiez, Que tous ces corps lumineux,
 distinguez par espaces, & rangez pour estre
 les sentinelles de l'vniuers, quittent leurs
 places ; Que par vne confusion subite les
 astres choquent les astres ; Que par la ru-
 pture de la concorde des choses tout ce qui
 est au Ciel tombe en la terre ; Que cette
 contexture, de qui la viffesse n'est point
 imaginable, rompe à my-chemin ses vi-
 cissitudes promises iusques à tant de siecles ;
 Que ce qui va & vient à cette heure alter-
 natiuemēt avec ses contrepoids reglez pour
 tenir le monde en son égale temperature,

DES BIENFAITS. 279

soit embrasé par vne soudaine combustion; Que tât de diuersitez ne soient plus qu'une chose; Que le feu possede tout, qu'une obscurité relente luy succede, & que les Dieux mesmes tombez au fonds d'une abyssme, soient compris en cette vniuerselle calamité. Le démenty qu'on vous donneroit, cousteroit bien cher. Toutes ces choses-là vous profitent en dépit que vous en ayez; & quoy que leurs mouuements ayent vne plus grande & premiere cause, si est-ce qu'ils se font pour l'amour de vous.

XXIII. Adjoustez-y à cette heure, que les Dieux ne peuuent estre contrainsts par vne puissance externe, & n'ont rien qui les commande que leur eternelle volonté. Ils ont estably vn ordre pour ne le changer iamais. Ainsi ne peut-on dire que peut-estre, ils voudroient bien ne faire point ce qu'ils font, parce que s'il est des choses qu'ils ne puissent faire cesser, c'est que par vn arrest precedent ils ont ordonné qu'elles perseuereroient iusques à la fin. Iamais ils ne se repentent de leur premier aduis. Aussi pour n'en mentir point, il ne leur est pas permis de le retracter. Ce n'est pas que si leur propre force les retient inuariables en leurs résolutions, il y ait du manquement en leur puissance, mais pource qu'ils ne se peuuent fouruoyer des choses qui sont parfaitement bonnes, que par vn decret immuable ils se

font eux-mesmes commandé de marcher de cette façon. Or en ce premier establissement par lequel ils reglent le monde, ils souuinrent de l'homme, & en toutes choses mirent quelque vertu capable de seruir à sa commodité. Si bien que les astres ne font pas seulement leurs courses pour eux-mesmes, mais aussi pour nous, comme estant vne partie de la besogne aussi bien qu'eux. Nous sommes donc obligez au Soleil, à la Lune, & généralement à tous les corps celestes, parce qu'encore qu'ils se leuent & marchent pour de plus dignes sujets que nous ne sommes, si est-ce qu'en allant à des choses de plus de merite, ils ont cette vertu de nous faire du bien en leur passage. Et puis il y faut adiouster, que le bien qu'ils nous font, vient par deliberatiõ, & non fortuitement. Ce qui est vn autre argument de l'obligation que nous leur auons; parce qu'ils ne sont point ignorans du bien qu'ils nous font, que nous n'en receuons rien que long-temps auparauant ils ne sçachent que nous le deuons recevoir. Et combien qu'ils ayent vn plus haut dessein, & vn plus grand fruct de leur action que de conseruer les choses mortelles, neantmoins dès le commencement du monde cét esprit vniuersel a pris la peine de rechercher nos vtilitez, & de regler toutes choses en sorte qu'il fit paroistre

DES BIENFAITS. 281

que nous n'auons pas esté le dernier object de son imagination. Nous deuons du respect à ceux par qui nous sommes en ce monde, & cependant assez de fois l'homme & la femme s'assemblent, qu'ils ne pensent pas à faire des enfans. Nous n'en pouuons pas autant dire des Dieux, parce que la prouision qu'ils nous ont faite d'alimens & de toutes choses necessaires, nous démentiroit. Tant de choses qu'ils ont engendrées pour nostre vsage, monstrent bien le soin qu'ils ont apporté à nous engendrer. Nature deuant que de nous faire, a pensé à nous. Nous ne sommes pas si peu de chose, que nous luy soyons tombez des mains, sans qu'elle en ait rien apperceu. Regardez quelle iurisdiction nous auons, & combien l'empire de l'homme est hors de l'homme. Regardez iusques où nos corps ont liberté de se promener, & comme, si nous ne sommes pas contents de ce grand espace d'un bout de la terre à l'autre, nous auons la mer qui s'humilie à nous, & nous reçoit aussi tost qu'ils nous plaist d'y voyager. Regardez ce qu'osent les esprits des hommes, comme seuls ils connoissent les Dieux, ou s'en informent, & s'éleuent en haut à la contemplation des choses celestes. L'homme n'est point vne besogne tumultuaire, & fait sans y penser. C'est la premiere piece des ouurages de Nature, & celle de qui, ou

pour le moins à qui elle a plus de sujet de se glorifier. Quelle frenesie est-ce de mettre en dispute le bien que les Dieux donnent aux hommes ? Quelle reconnoissance doivent esperer de nous ceux à qui nous n'en pouuons faire, qu'il ne nous couste quelque chose, si nous ne voulons pas seulement confesser d'estre obligez à ceux qui nous font iournellement vne infinité de biens, qui ne se peuuent lasser de nous en faire, & qui les font avec intention de n'en auoir iamais rien ? De quelle peruerse inclination procede cette ingratitude, de ne vouloir rien deuoir à quelqu'un, pource qu'il ne s'offense point à ceux qui desauoient le plaisir qu'il leur a fait, & de la continuation & entresuite de ses bienfaits l'un apres l'autre tirer vne consequence, qu'il faut qu'il donne par necessité ? Dites, Je ne veux point de ses bienfaits; Qu'il les garde; Qui luy demande rien ? & adioustez à ces paroles toutes celles qu'une ame qui n'a point de honte, est capable d'imaginer. Pour cela vous ne ferez point cesser sa liberalité. Vous ne la sentirez point moins pour la méconnoistre, & ce qui est encor plus genereux, il vous fera du bien au même temps que vous direz du mal de luy.

XXIV. Ne voyez-vous point comme les peres contraignent leurs enfans, tous petits & delicats comme ils sont, à souffrir les

DES BIENFAITS. 283

choses qui leur sont salutaires ? S'ils pleurent ou repugnent, ils les caressent, & de peur que leur laissant les mēbres libres en un âge qui n'a point encor de jugement, ils ne s'y donnent quelque entorce, ils les serrent pour les tenir droits, & les rendre de belle taille. Au partir de là ils les envoient à l'escole, avecque menaces, s'ils ne font leur deuoir d'estudier. Puis comme déjà les ans leur apportent cette audace inconsiderée qui leur est ordinaire, ils tâchent de leur faire couier en l'ame la frugalité, la pudeur & les bonnes mœurs. S'ils ne les reçoivent volontairement, ils les leur appliquent par la rigueur. Et enfin comme l'âge les a mis au rang des hommes, & qu'ils doiuent se conduire d'eux-mêmes, si pour leur mauuaise inclination ils rejettent les auis qu'on leur donne, on tente par la force l'amendement que par la douceur on leur a inutilement procuré. Ainsi des bienfaits que les enfans reçoient des peres, les plus grands sont ceux qui leur sont faits sans qu'ils en ayent ou la connoissance, ou la volonté de les recevoir.

XXV. A cette maniere d'ingrats & qui rejettent les bienfaits, non pour ne les vouloir, mais pour n'estre tenus de s'en reuencher, ressemblent certains autres, qui au contraire de ceux-cy sont trop ar-

dents & trop precipitez à reconnoistre & prient ordinairement , qu'il arriue quelque mal-heur à ceux qui leur ont fait plaisir , à fin de leur pouuoir tesmoigner qu'ils s'en souuiennent , & qu'ils ne desirent rien tant que de s'en acquitter. La question est , s'ils font bien , & si leur zele a de la pieté. Je trouue qu'ils sont comme ces esprits passionnez pour vne femme , qui font des souhaits qu'elle soit contrainte par quelque accident de quitter le pais , à fin de luy faire compagnie en son bannissement, qu'elle soit pauvre , à fin de luy faire connoistre qu'ils n'ont rien qui ne soit à elle ; qu'elle soit malade , à fin de ne bouger du cheuet de son lit , & meriter sa bonne grace par la diligence qu'ils apporteront à l'assister ; finalement , amoureux comme ils sont , ils font des vœux que des ennemis n'auroient pas le courage de s'imaginer. C'est pourquoy vous voyez souuent vne haine & vne amitié furieuse finir de mesme façon. Il en prend de mesme à ceux qui desirent des inconueniens à leurs amis , à fin de les endeuiller , & se veulent faire passage au bien-fait par vne injure , au lieu qu'ils seroient mieux de se reposer , que par vne méchanceté chercher l'occasion de faire bien. Que diriez-vous d'un pilote qui souhaitteroit le mauuais temps, des tempestes enragées , & des tourbillons de vent , pour donner à sa

DES BIENFAITS. 285

suffisance plus de recommandation par le
peril ? ou de quelque General d'armée, qui
prioit aux Dieux, que l'ennemy avec vn
grand nombre d'hommes le vinst attaquer
sans son retranchement, comblast son
cossé, mist le desordre & l'épouuante en ses
troupes, passast sur le ventre à ceux qui
resisteroient, & desia vainqueur absolu
plantaist ses drapeaux sur les portes, à fin
que les choses semblant par cét accident
du tout renuersées & hors d'esperance de
salut, il eust dauantage de gloire à les rele-
uer par sa valeur ? C'est faire venir ses bien-
faits par vn detestable chemin, de souhait-
ter que la fortune combatte celuy qu'on
desire de defendre, & mettre par terre celuy
qu'on se promet de redresser. C'est vn na-
turel inhumain, & peruersement ambi-
tieux de reuence, de faire des vœux con-
tre celuy qu'avec honneur on ne peut aban-
donner.

XXVI. Mais mon vœu, direz-vous, ne
luy porte point de prejudice. Je luy sou-
haitte le remede aussi-tost que le peril. Cela
s'appelle que vous auoüez que vous faites
quelque mal, mais non pas tant, que si vous
luy souhattiez le peril sans le remede. Ce
sont de mauuais traits, de plonger vn hom-
me en l'eau pour l'en tirer, l'abbattre pour
le redresser, & l'enfermer pour le mettre
dehors, L'intention d'vne iniure ne peut

estre bienfait, & n'y a iamais de malice à faire cesser vn inconuenient que vous m'avez fait naistre. I'aime mieux que vous ne me blessiez point, que de me guerir. Vous ne pouuez obliger de me guerir si ie suis blessé, mais non pas de me blesser pour estre guery. La cicatrice ne donne iamais de contentement, que quand on se souuient de la playe; & si nous prenons plaisir de la voir reprise, c'est en sorte que nous aimerions encores mieux qu'elle n'eust du tout point esté! S'il y a de l'inhumanité de faire ce souhait contre vne personne qui ne nous a iamais fait plaisir, combien pensez-vous qu'il y en ait dauantage contre ceux à qui vous auez de l'obligation?

XXVII. Oüy, mais ie souhaite quant & quant d'auoir moyen de le secourir. Premièrement, si ie vous arreste à la moitié de vostre vœu, vous estes ingrat. Ie n'oïs pas encore le remede que vous y voulez apporter, mais i'oïs bien ce que vous desirez qu'il souffre. Vous luy souhaitez du trouble d'esprit, de soucy, de la peur, & quelque chose encore de pire afin qu'il ait besoin d'estre secouru. Ces souhaits-la sont contre luy. Vous souhaitez, qu'il ait besoin de vostre aide. Cettuy-cy est pour vous. Vous auez enuie de payer, & non pas de le secourir. Qui se precipite de cette façon, cherche d'estre quitte, & non pas de s'ac-

DES BIENFAITS. 287

quitter. Ainsi toute l'honnesteté qui peut estre en ce que vous souhaitez, est ingratitude & vilenie. Car vous ne desirez pas l'auoir moyen de luy rendre le plaisir qu'il vous a fait, mais qu'il ait besoin de vous en requerir. Vous prenez le haut du paué, & ce qui fait mal au cœur à dire, faites agenouïiller à vos pieds vn qui vous a fait plaisir. Combien feriez-vous plus honnestement de luy deuoir avec vne bonne affection, que de chercher vn mauuais moyen de le payer. Il y auroit moins de mal à luy nier la dette; il n'y perdrait que ce qu'il y auroit mis. Mais vous le voulez voir par la ruine de ses affaires, reduit à vous faire hommage, & si abattu par le changement de sa condition, qu'il ait le creue-cœur de voir ses bienfaits au dessus de luy. Voulez-vous que ie die que cela soit vne bonne volonté? faites vos souhaits deuant celuy pour qui vous les faites. Appelez-vous vœu, ce qui se peut diuiser entre l'amy & l'ennemy, & qui, si vous n'eussiez dit ces dernieres paroles, auroit acquis vn ennemy capital? Il s'est trouué des ennemis qui ont souhaité de prendre des villes pour en empescher le pillage, & de vaincre des ennemis pour leur donner la vie; & cependant ce ne laissent pas d'estre vœux d'ennemis, & tout ce qu'il y a de douceur ne vient qu'apres la cruauté. Mais en-

fin quelle opinion peut-on auoir d'un vœu, de qui le succez n'est formidable à personne, tant qu'à celuy pour qui il est fait. Vous luy faites courre grand fortune, & luy bailler les Dieux pour assaillans, & vous pour defendeur. Les Dieux mesmes sont iniuriez, en ce que des deux costez de la medaille, vous prenez le plus beau pour vous. Afin que vous profitiez, vous voulez qu'ils nuisent. Si vous pratiquiez vne accusation contre luy, & puis la faisiez cesser, si vous l'embroüilliez en quelque proces, & l'en débrouïlliez tout aussi-tost, qui douteroit que vous ne fussiez vn méchant homme? Quelle difference y a-t'il de tenter ces inconueniens par faute, ou de les procurer par vœu, sinon que vous luy donnez plus forte partie. Ne demandez point quel tort vous luy faites. Vostre vœu est superflu, ou iniurieux, & iniurieux, mesme quand il ne reüssiroit point. Ce que vous ne pouuez, est vne grace de Dieu, ce que vous desirez est vne iniure. C'est assez. Il a dequoy vous sçauoir mesme gré que si vous l'auiez fait.

XXVIII. Vous repliquez, que si vos vœux eussent succédé à le mettre en peine, ils eussent aussi succédé à l'en tirer. Premièrement, vous luy desirez vn danger certain, sous espoir d'une assistance qui ne l'est pas. Mais prenons le cas que l'un & l'autre soit

DES BIENFAITS. 289

Soit certain, si est-ce que tousiours ce qui le
 fasche, marche deuant. Et puis, voulez-
 vous connoistre la cōdition de vostre vœu?
 Imaginez-vous que le mauuais temps vous
 a surpris en haute-mer, & que vous nesça-
 vez en quelle part vous deuez chercher le
 port. Quelle gesne pensez-vous qu'ait souf-
 ferte celuy qui a eu faute, encores qu'il ait
 trouué du secours? celuy qui a eu peur, en-
 cores qu'il ait esté garanty? celuy qui a esté
 en prison & sur la sellette, encores qu'il ait
 eu Arrest d'absolution? Iamais la fin d'une
 crainte n'est si douce, qu'une securité soli-
 de & inefbranlée ne soit beaucoup plus
 agreable. Souhaittez d'auoir moyen de me
 rendre ce que i'ay fait pour vous, quand
 j'en auray besoin, & non pas que j'en aye
 besoin à fin que vous ayez moyen de me le
 rendre. Vous ne me souhaitez rien que
 vous-mesme ne fissiez vous-mesme si vous
 en auiez le moyen.

XXIX. Combien pensez-vous que ce
 vœu seroit plus honneste? Le luy desire si
 bonne fortune, qu'il ait tousiours moyen de
 faire plaisir, & iamais besoin d'en recevoir.
 Que la matiere d'obliger les hommes luy
 affluë de toutes parts en telle abondance, que
 iamais il n'ait sujet de regretter de ne le
 pouuoir faire, ny de se repentir de l'auoir
 fait. Que la multitude de ceux qui auront
 de la reconnoissance, & du ressentiment

en son endroit, prouoque son naturel, disposé de luy-mesme à l'humanité, à la miséricorde, à la clemence, mais que iamais il n'ait occasion de les employer. Qu'il soit reconciliable à ceux qui le rechercheront, & ne soit point en peine de se reconcilier à personne. Que tousiours la fortune également indulgente, l'accompagne d'une felicité si continuelle, que ceux qu'il obligera ne luy puissent iamais faire autre payement, que de confesser qu'ils luy sont obligez. Combien auriez-vous plus de raison de faire ces vœux, qui vous acquitteroient aussi-tost que les autres, qui vous remettent à des occasions qu'il est mal-aisé que vous voyez iamais arriuer; Car qui nous garde que nous ne puissions reconnoistre vn bien-fait à l'endroit de ceux à qui la fortune n'a rien nié de tout ce qui se peut desirer? Vn aduis fidele, vne conuersation assidue, vn entretien de bonne grace, plaise sans estre flateur, des oreilles aux deliberations, seures, & secretes, & vne priuauté de communication, ne sont-ce pas choses qui nous peuent acquitter aux plus grands à qui nous sçaurions estre obligez? Iamais les prosperitez n'ont mis vn homme en lieu si seur, que n'auoir faute de rien ne luy fasse auoir faute d'un amy.

XXX. Toute autre occasion de nous reuencher ne peut estre que triste, & tant

DES BIENFAITS. 291

Il n'en faut qu'on fasse bien de desirer qu'elle arriue, qu'au cōtraire il faut faire des vœux qu'elle n'arriue point. Ne pouuez-vous estre quitte, que les Dieux ne soient courroucez ? Quand autre chose ne vous montreroit la faute que vous faites, ne la voyez-vous pas en ce que celuy à qui vous desirez de vous reuencher, est bien plus heureux que vous luy demeuriez ingrat ? Figurez-vous la prison, les fers, la misere, la seruitude, la guerre, la pauureté. Ce sont les matieres de vostre souhait, c'est où vous enuoyez ceux qui ont contracté avecque vous. Pourquoi ne desirez-vous du bien à vn qui vous en a fait ? Auez-vous peur que vous ne trouviez dequoy vous reuencher ? Ne vous en mettez point en peine, c'est vne matiere dequoy vous ne manquerez point. Croyez-vous qu'un homme puisse estre si riche, qu'on ne luy puisse payer ce qu'on luy doit. Je vois bien que ie vous fais languir, il faut que ie vous oste de peine. Quand l'opulence & la felicité de celuy qui vous a fait du bien, ne vous laisseroit auoir moyen quelconque de vous reuencher, ie vous vais dire vne chose dequoy les plus contentes fortunes ont affaire, & que n'ont point ceux qui ont tout ? Vn qui parle franchement, & qui trouuant vn homme engagé parmy des conteurs de fables, & par l'accoustumance d'oïr leurs pipe-

ries, priué de connoissance & de iugement, l'a tiré d'entre leurs mains, & luy a ouuert les yeux pour connoistre le mensonge, & ne consentir qu'à la verité. Ne voyez-vous pas en quels precipices les iette la liberté qu'ils suppriment, & la fidelité qu'ils raualent à des obeïssances seruiles? parce que n'estant pas chose seure de leur suader ou dissuader ce qu'on estime le meilleur, ceux qui sont auprès d'eux tournent leurs imaginations à la flaterie, & comme en vne contention profitable, disputent à qui sera le plus artificieux à les tromper. De là viennent les fausses impressions qu'ils prennent de leurs forces, & que se croyants estre aussi grands comme on leur dit qu'ils sont, ils s'attirent des guerres perilleuses sur les bras, rompent des paix vtils & necessaires, versent le sang d'une infinité d'hommes, & quelquefois le leur, pour vne passion à laquelle personne n'ose contredire, s'opiniaistrent sur la certitude qu'ils s'imaginent en des choses incertaines, craignent de fléchir autant que d'estre vaincus, se promettent de la perpetuité en ce qui braule pour la seule extremité de sa hauteur, & bien souuent se font tomber leurs Estats sur leurs testes, pour n'auoir pas connu qu'en ce theatre de leur pompe, brillante de vanitez passageres & de biens perissables, aussi tost qu'ils ont cessé de pouuoir oüir les cho-

DES BIENFAITS. 293

les veritables , ils deuoient cesser auffi d'esperer aucun heureux euenement.

XXXI. Xerxes se preparant à la guerre contre la Grece , encore que de luy-mesme il fust assez ambitieux , & n'apprehendoit gueres la caduque foiblesse des choses du monde , il n'y eut pas vn des siens qui ne contribuast quelque trait à la fortifier en sa vanité. L'vn disoit, que les Grecs n'attendoient pas la declaration de la guerre , mais s'enfuiroient à la premiere nouuelle d'vn tel appareil. Vn autre , qu'il n'y auoit point de doute qu'vn si grand nombre d'hommes ne fust suffisant à mettre toute la Grece dans terre , non pas à la conquerir. Qu'il n'y auoit à craindre, sinon que les villes ne fussent abandonnées , & qu'en ces grandes solitudes vn tel equipage ne fust inutile, à faute de resistance qui donnast occasion de l'employer. Vn autre , que le monde auroit de la peine à loger cette armée , qu'il n'y auroit pas de la mer assez pour ses vaisseaux , que les soldats ne sçauoient comme camper , qu'il ne trouueroit point de plaine qui ne fust trop petite pour mettre sa caualerie en bataille , & que quand tout ce qu'il y auoit de mains en son armée tireroient vne fleche , l'air auroit trop peu d'espace pour les recevoir. Entre toutes ces rodomontades , & autres que chacun inuenoit pour plaire à

cet homme desia furieux de la bonne opinion qu'il auoit de soy-mesme, il n'y eut que Demaratus Lacedemonien, qui luy dit que cette grande multitude de laquelle il se glorifioit, luy sembloit vne masse pesante & indigeste, qui deuoit faire peur à celuy qui la menoit; qu'il y auoit du poids, mais non pas de la force; que iamais on ne peut conduire ce qui n'a point de mesure; que ce qu'on ne peut conduire, ne peut durer. Vous trouuerez, dit-il, en la premiere montagne les Lacedemoniens qui vous montreront ce qu'ils sçauent faire. Tous ces milliers de peuple s'arrestent deuant trois cens hommes, qui fermes comme s'ils estoient fichez en terre, garderont le pas qu'ils auront en garde, & le boucheront de leurs propres corps, avec vne obstination si grande, que toute l'Asie ne suffira pas à les déloger. L'effort de tout le genre humain reduit en corps d'armée, sera soustenu par vne poignée de gens. Apres que la mer se sera laissé gourmander à vostre arrogance, vne petite sentinelle se mocquera de vous; & quand vous aurez compté la perte que vous ferez au passage des Thermopyles, vous sçaurez dire combien vous pourra couster le demeurant. Vous sçaurez qu'on vous peut faire fuir, quand vous aurez sçeu qu'on vous peut faire demeurer. Il n'y a point

DES BIENFAITS. 295

de doute qu'en beaucoup de lieux tout ne fuye deuant vous, & que d'arriuée vous ne portiez de l'estonnement où vous passerez, comme vn torrent nouuellement débordé. Mais apres qu'ils se seront reconnus, ils se rassembleront de tous costez, vous affoibliront par vos propres forces, & vous ruineront à la fin. Ce qu'on met en auant est vray, qu'il y a trop peu de terre pour vn si grand appareil; mais c'est ce qui vous gastera. La Grece aura dequoy vous vaincre, pource qu'elle n'aura pas dequoy vous loger. Vous ne vous y pourrez pas remuer tout à la fois, & ce qui sera vostre ruine, quand il y aura quelque desordre en vn quartier, ou que quelque chose y branlera par quelque effort qu'y feront les ennemis, vous ne pourrez pas y remedier à propos. Il y aura long-temps que vous aurez esté défait, & vous ne penserez pas auoir esté combattu. Au demeurant, ne vous imaginez pas que ce que vous auez tant d'hommes que vous-mesme n'en sçauiez pas le nombre, soit cause qu'on ne vous puisse faire teste. Il n'y a rien de si grand qui ne soit perissable; & quand il n'arriuerait autre malheur, la seule grandeur est cause suffisante de ruiner ce qu'on estime le plus assésuré. Les choses se passerent comme Demaratus les

auoit predites. Ce Prince, qui faisoit trembler le Ciel & la terre, & qui tout aussi-tost changeoit la forme d'une chose qui l'auoit empesché, fut arresté par vne compagnie de gens de pied, & par autant de défaites comme il tenta de combats, reconnut combien il y a de difference d'une armée à vne multitude confuse de peuple, qui n'est point aguerry. Ainsi, plus miserable de honte que de perte, il remercia Demaratus de ce que seul il luy auoit dit la verité, & luy permit de demander ce qu'il voudroit. Il luy demanda de pouuoir entrer dans Sardis, qui est la ville capitale de l'Asie, porté dans vn chariot, & la tiare droite sur la teste, qui estoit vne grandeur réservée à la seule personne du Roy. Il meritoit bien de n'auoir point la peine de demander de recompense. Mais voyez, ie vous prie, la misere de cette nation, qu'en vn si grand nombre d'hommes, il ne se trouuaft personne de qui le Roy pût oïr la verité, que celuy qui se pouoit résoudre de la dire à ses despens.

XXXII. Auguste relegua sa fille desbordée en impudicité si iamais femme le fut, & sans penser au tort qu'il se faisoit, fit sçauoir à tout le monde la vergogne de sa maison. Il publia comme elle receuoit les hommes par troupes, passoit les nuits à faire des collations en tous les quartiers

DES BIENFAITS. 297

de la ville, n'exemptoit pas mesme de ses ordures le Tribunal, où son pere auoit fait l'Edict contre les adulteres, & se trouuoit tous les iours à la statuë de Marfyas, où de simple adulateur, deuenue coureuse publique, elle se contentoit à son aise, & pour n'estre point obligée aux ceremonies, prenoit plaisir de se voir sous des hommes qu'elle ne connoissoit point. Toutes ces vilenies, pour la honte qui en retournoit sur luy - mesme, eussent esté mieux celées avecque impunité, que diuulguées avecque scandale. Cependant il ne s'en estoit pû taire. A quelque temps de là, comme sa colere fut passée, & que la honte luy fut reuenue, soupirant du regret de n'auoir pû taire ce qu'il auoit ignoré iusqu'à ce qu'il fust deshonneſte d'en parler, il s'écrioit ordinairement, Je n'en serois pas où ie suis, si Agripa ou Mecenaseussent vescu. Tant il estoit mal-ayſé à celuy qui auoit tant de milliers de peuples sous sa domination, de recouurer seulement deux hommes qu'il auoit perdus. On luy auoit taillé des legions en pieces, il en eut aussi-tost leuë de nouuelles. Son armée de mer auoit esté perduë, il ne fut gueres qu'il n'en eust vne autre sur l'eau. Le feu luy auoit consumé quelques bastiments, il en eut incontinent reédifié de plus magnifiques. Mais en toute sa vie

il ne pût trouuer dequoy remplir les places d'Agrippa & de Mecenas. Qu'en dois-je penser ? Estoit-ce qu'il n'en trouuoit point qui fussent de leur merite, ou que par dégoust il aymast mieux auoir matiere de se plaindre, que la peine de chercher. Ne nous figurons pas qu'Agrippa & Mecenas eussent de coustume de luy dire la verité, & que s'ils eussent esté en vie ils n'eussent dissimulé comme les autres. Mais c'est chose qu'on void ordinairement, qu'un grand pour faire dépit à ses seruiteurs presens, magnifie ceux qu'il a perdus; & parce qu'il est hors de danger de les ouïr iamais, leur donne hardiment la gloire d'auoir esté libres à luy dire la verité.

XXXIII. Mais pour reuenir d'où ie suis party, vous voyez comme sans beaucoup de peine on se peut reuencher à l'endroit de ceux mesmes que la fortune a porrez au haut de sa gloire. Dites-leur, non ce qu'ils prennent plaisir d'ouïr, mais ce que toute leur vie ils prendront plaisir d'auoir ouy. Que leurs oreilles, où il n'entre que des flatteries, reçoient quelquefois vne parole de verité. Donnez-leur vn bon auis. Vous demandez ce que vous pouuez faire pour eux : faites que leur felicité ne les auengle point; qu'ils sçachent que s'ils n'ont beaucoup de mains, & bien fideles, qui leur aydent, il ne leur

DES BIENFAITS. 299

est pas bien aisé de la retenir. Aurez-vous peu fait pour eux , quand au lieu de cette folle imagination qu'ils ont d'une éternelle grandeur, vous leur aurez fait connoître que le sort ne peut donner que des choses casuelles, que ce qui nous viét au petit pas, s'en retourne à toute bride; & qu'on ne descend point par eschellons comme on est monté, mais que bien souvent de la tres-haute fortune à la tres-basse, il y a si peu de chemin, qu'il se trouue fait deuant que d'auoir esté apprehendé. Vous ne sçauéz point le prix de l'amitié, si vous ne iugez que luy donnant vn amy, vous luy donnez vne chose rare, non seulement en vne maison, mais en tout vn siècle, & dequoy l'on trouue qu'on a le moins quand on s'est imaginé d'en auoir le plus. Et quoy? pensez-vous que ce soient autant de vos amis, que ceux qui sont aux roolles que vostre nomenclateur porte en la memoire ou en la main? Pensez-vous que ce soient amis, que ceux qui par troupes se rendent tous les iours à vostre porte, & qui approchent de vous plus ou moins, selon le prix que vous mettez vous-mesmes à leurs qualitez? C'est vne coustume qu'ont tousiours eüe les Roys, & ceux qui les imitent, de faire de leurs amis comme du peuple d'une ville, qu'on diuise par ordres, afin que chacun tienne le rang de sa

condition. C'est vne vanité de grands, & de vouloir qu'on fasse grand cas de pouuoir entrer chez eux, & d'estre le plus près de leur porte, pour à l'ouuerture mettre le premier le pied dans vne maison, où il y a puis après tant d'autres portes, qu'après estre entré dedans, on se trouue encore dehors.

XXXIV. Caius Gracchus, & apres luy Liuius Drusus, furent les premiers qui amenerent cette mode à Rome de faire distinction de ceux qui leur venoient faire la cour, & d'en faire entrer les vns au cabinet, & les autres à la chambre, & laisser le reste se promener à la salle ou à la basse-cour. Tellement qu'ils faisoient compte d'auoir des amis de plusieurs sortes, & en effect n'en auoient du tout point. Appelez-vous amy, celuy à qui on désigne la place pour vous saluer ? Pensez-vous que la foy d'un homme vous soit ouuerte, à qui vostre chambre est si fermée, qu'il y frappe deux heures, & si enfin on luy ouure, c'est si peu, qu'il faut qu'il se tourne de costé pour y entrer ; Attendez-vous vne parole franche & veritable, d'un qui n'oseroit vous dire *bonjour*, qui est vne parole publique, & permise indifferemment à tous ceux qu'on ne connoist point, que son rang de parler ne soit venu ? Allez chez qui vous voudrez de ceux-cy qui mettent toute vne ville en

DES BIENFAITS. 301

rumeur pour leur faire la cour; quand vous y verrez les ruës pleines, & les chemins couuerts d'allans & de venans, souuenez-vous que vous estes en vn lieu où il y a bien des hommes, mais pas vn amy. C'est au cœur que les amis se trouuent, & non pas en vne basse-court. C'est au cœur qu'il les faut receuoir, loger & retenir, avec vne affection où tous les sentimens contribuent quelque chose. Apprenez cette leçon aux grands, vous les payez de tout le bien que vous en sçauriez receuoir. Vous avez mauuaise opinion de vous, si vous pensez ne pouuoir seruir qu'à ceux qui sont en affliction. Si vous estes capable de vous bien conduire entoutes fortunes, aux douteuses prudemment, courageusement aux mauuaises, & discrettement aux bonnes, il ne se sçauroit presenter chose où vous ne puissiez faire quelque office à vostre amy. Ayez cette resolution, de ne l'abandonner point quand il aura besoin de vous. Cette vie est assez fertile de tumultes & de miseres; vous ne chommerez point de sujets pour donner de l'exercice à la volonté que vous auez de l'assister. Comme celuy qui desire du bien à quelqu'un pour y auoir part, encores qu'il semble penser aux affaires d'autrui, toutefois il a soin des siennes; ainsi qui desire de voir son amy en quelque peine, pour y suruenir & l'en dégager, il monstre son ingra-

titude, & qu'il en fait si peu de cas, qu'il se content de s'acquitter aux despens de quelle que incommodité qu'il en puisse recevoir. Il y a ie ne sçay quoy qui luy pèse, il se veut descharger. Il y a bien de la difference d'avoir haste de reconnoistre vn bienfait, pour le rendre, ou pour ne le deuoir point. Qui a enuie de rendre, attendra la commodité de son bienfacteur, & la desirera. Qui ne pense qu'à estre quitte, ne se souciera pas de quelle façon il y arrive; qui est vn argument indubitable d'un homme qui n'a rien de bon dans le cœur.

XXXV. Il y a de l'ingratitude en cette precipitation. Ie ne le vous sçauois mieux exprimer, que de repeter ce que ie vous ay dit. Vous n'avez pas enuie de rendre le bien qu'on vous a fait, mais de vous dépêtrer. Il m'est aduis que ie vous oys dire, Ne seray- ie iamais hors d'avecque cét homme. Quand ie deurois remuer le Ciel & la terre, il faut que i'en sorte. Si vous desiriez de vous acquitter du sien, vous confesseriez que ce seroit vn paiement où il n'y auroit point d'apparence; & toutefois il y en a encores moins en ce que vous desirez, pource que par imprecation vous maudissez vne teste que vous deuriez reuerer avecque religion. Si tout haut vous luy souhaitez qu'il fust pauvre, qu'il

DES BIENFAITS. 303

fust prisonnier , qu'il n'eust dequoy viure, ou qu'il mourust, ne feriez-vous pas connoistre au monde vostre inhumanité ? Mais quelle difference trouuez-vous de le dire ou de le penser ? Seriez-vous en vostre bon sens si vous faisiez ces souhaits-la pour vous ? Allez à cette heure, & vous loüiez d'une reconnoissance qu'un ingrat mesme auroit horreur d'imaginer, sinon que ne se contentant pas de nier sa dette, il se voulust declarer ennemy de celuy qui l'auroit obligé.

XXXVI. Quel iugement feriez-vous d'Ænée, s'il auoit désiré que sa ville fust prise, pour auoir l'honneur de porter son pere sur ses épaules hors du peril de la captiuité ? Que diriez-vous des ieunes gens de Sicile, s'ils auoient souhaitté l'inflammation extraordinaire du Montgibel, afin que par l'office qu'ils firent à leur peres, leurs noms fussent mis entre les exemples, & leur pieté renduë memorable en la bouche de tous les siècles à venir ? Rome ne doit rien à Scipion, s'il désira la continuation de la guerre Punique pour auoir l'honneur de la mettre à fin ; & ne doit rien non plus aux Deciens qui moururent pour elle, s'ils auoient désiré de la voir en vne extremité qui n'eust point de remede, que leur resolution de se perdre pour la sauuer. C'est la plus infame

vergogne que ſçauroit auoir vn medecin de chercher de la beſogne. Il s'en eſt trouué qui pour faire des cures de reputation, ayans irrité les maladies, les ont enfin renduës mortelles, ou mis les malades en tel eſtat, qu'il leur a fallu ſouffrir des geſnes & des cruautéz deſeſperées, auant que de pouuoir eſtre gueris.

XXXVII. Hecaton recite que Calliſtratus allant en exil avecque quelques autres, qui par les menées de certains ſeditieux eſtoient bannis avecque luy, comme vn d'entre-eux ſouhaitoit que la ville ſe viſt en ſi mauuais termes qu'on fuſt contraint de les r'appeller, il reſpondit que deuant que cela fuſt, il prioit aux Dieux qu'il ne pûſt iamais y reuenir. Rutilius Romain fut encore plus courageux. Comme quelqu'un luy diſoit qu'on eſtoit à la veille d'une guerre ciuile, & que dans peu de iours il faudroit que tous les bannis fuſſent r'appellez, Que vous ay ie fait, dit-il, que vous ſouhaitiez que mon retour ſoit de pire condition que mon parlement? Ne vaut-il pas mieux que mon païs ait honte de mon abſence, qu'en ma preſente occaſion de s'affliger? Ce n'eſt pas vn banniſſement, quand il n'y a perſonne qui ne ſoit plus honteux que le banny. Comme ces deux gens de bien firent en bons patriotes, de ne vouloir pas en la ruine de leurs villes trouuer vne

DES BIENFAITS. 305

bresche pour r'entrer en leurs maisons, & supporter plustost leur affliction particuliere, que de souhaitter celle de tout vn peuple en general; ainsi celuy n'est point loüable, qui desire des incommoditez à vn homme pour auoir le contentement de l'en deliurer. Quand l'intention en seroit bonne, la priere n'en peut rien valoir. Qui auroit mis le feu en vne maison, ne seroit pas quitte pour l'esteindre; & tant s'en faut qu'il en acquist de la gloire, qu'il auroit de la peine d'en éuiter la punition.

XXXVIII. Il est des villes où les mechans souhaits sont traittez comme les crimes mesmes. Demades à Athenes, fit condamner vn qui vendoit des choses necessaires aux funerailles, parce qu'il fut conuaincu d'auoir souhaitté de bien gagner, ce qu'il ne pouuoit faire s'il ne mourroit beaucoup de personnes. Et cependant tous ne sont pas d'accord qu'il ait esté bien condamné. Peut estre qu'il ne souhaittoit pas que beaucoup de gens eussent affaire de sa marchandise, mais qu'il la pût auoir à bon marché, & la vendre bien cher. Puis que la negociation consiste à vendre & acheter, & que le gain n'est pas moins en l'vn qu'en l'autre; pourquoy n'en tirez-vous l'interpretation que d'vn costé? Et si vous le punissez, que ne punissez-vous tous ceux qui font la mesme negociation, puis qu'en leur

cœur ils font le mesme souhait ? Il ne se trouueroit gueres d'hommes qui se püssent parer de la condemnation. Car à qui est-ce que le gain vient d'ailleurs que du dommage d'autrui ? Le soldat demande le trouble afin qu'on ait besoin de luy. Le laboureur hausse la teste quand il void encherir le bled. L'aduocat se resioiit de la multitude des procez. Le medecin en vne saison mal-saine, fait ses affaires. Les merciers & marchands de soye, s'enrichissent par la débauche des ieunes gens. Que le vent n'abatte point de maisons, que le feu n'en brusse point, les maçons & les charpentiers n'auront point de besogne. On a puny le vœu d'un homme, mais celuy de tout le reste du monde ne vaut pas mieux. Où pensez-vous que tendent Arruntius, Aterius, & tous ces autres qui font mestier comme eux de crocheter les testamens, sinon à cela mesme que se proposent les fossoyeurs, desigmateurs, & libitinaires ? Encores ceux-cy desirent la mort aux personnes sans sçauoir à qui, & ne perdent rien à leur vie, mais les autres demandent la fin de leurs meilleurs amis, & si celuy qu'ils cheualent ne meurt bien-tost, il les épuiſe, parce que toujours il leur couste quelque chose. Aussi ne desirent-ils pas seulement sa mort pour auoir ce que par leur deshonneste serui-

DES BIENFAITS. 307

tude ils pensent auoir merité, mais aussi pour se décharger de la despenſe que iour-nellement ils font pour entretenir ſon amitié. Il ne faut donc point douter que perdant en la vie de ceux dont la mort leur eſt profitable, leur vœu ne ſoit plus violent que celui de ces pauvres gens. Et cependant leur mauuaife volonté connue à tout le monde, ne reçoit point de punition. Enfin retirons-nous tous au cabinet de la conſcience, & nous repreſentons les choſes que nous auons ſouhaitées dans l'ame, combien trouuerons-nous de vœux que nous aurons honte de nous confeſſer à nous-mêmes, & combien peu que nous vouluſſions auoir faits en la preſence d'un teſmoin.

XXXIX. Mais il eſt des choſes reprehendiſſables, qui pourtant ne ſont pas condamnables; comme eſt le vœu de cet amy, qui cherche vne mauuaife preuue de ſa bonne affection, & tombe au vice qu'il ſe propoſe d'éviter, deuenant ingrat par cette impatience précipitée de faire paroître qu'il ne l'eſt point. Voicy ce qu'il dit. Que ie le voye à ma mercy; qu'il ait beſoin de ma faueur, qu'il coure fortune du bien, de l'honneur & de la vie, & ne ſe puiſſe garantir ſans moy. Qu'il ſoit ſi miſerable, qu'il prenne ma reuanche pour un bienfait. Que dans ſa maiſon

même il se fasse des parties contre luy, de
quelles sans mon aide il n'ait moyen de se
parer. Qu'il ait en teste vn puissant enne-
my resolu de le ruiner. Que de tous costez
il trouue quelqu'un qui luy en veuille, &
qui cherche de venir aux mains avecque
luy. Que d'une part il soit pressé d'un
creancier, & de l'autre poursuivy par vn ac-
cusateur.

X L. Regardez comme vous estes rai-
sonnable. Vous ne luy souhaitteriez rien de
tout cela, s'il ne vous auoit fait plaisir.
Quand ie me voudrois taire des autres fau-
tes plus importantes que vous faites, de
rendre le mal pour le bien, pour le moins
ne vous pouuez-vous excuser de cette-cy,
que vous n'attendez pas de faire les choses
en leur saison. Ce qui toutesfois est si ob-
seruable, que pour bien faire, il ne le faut ny
laisser passer ny preuenir. Comme on peut
reprendre vn plaisir mal à propos, aussi
n'est-il pas tousiours temps de le rendre. Si
vous me rendez vn plaisir en vne occasion
où ie ne le desire point, vous estes ingrat;
combien donc l'estes-vous dauantage de
me vouloir contraindre à le desirer? Allez
tout beau. Pourquoi ne voulez-vous point
que mon bienfait fasse quelque séjour avec-
que vous? Vous est-ce vn si grand déplai-
sir de m'auoir quelque obligation? Que
sçauriez-vous plus faire si vous estiez pressé

DES BIENFAITS. 309

de quelque vsurier ? Pourquoy me cherchez-vous de la besogne ? Pourquoy me broüillez-vous avecque les Dieux ? Comme seriez-vous aspre à exiger, qui auez si peu de patience à rendre ?

X L I. Apprenons donc que l'obligation des plaisirs que nous auons receus, ne nous oste point le repos d'esprit. Desirons de rendre, mais attendons-en les occasions, & ne les faisons point. Cette precipitation d'estre quitte, a de l'ingratitude. Celuy ne rend point volontiers, qui ne doit point de bon cœur. Ce qu'il ne prend pas plaisir de voir en sa maison, luy est charge plustost que present. Combien seroit-il plus honneste & plus iuste d'auoir tousiours le bienfait d'un amy en la main, & le luy monstrier, que de le presser mal à propos de le reprendre, & luy faire ce tort d'en vser comme d'argent presté. Puis que le bienfait est vn bien qui attache deux personnes ensemble, dites à celuy qui vous a fait plaisir. Il ne tient pas à moy que ce qui est vostre, ne retourne à vous le ne souhaite point qu'une mauuaise fortune vous donne occasion de le reprendre ? C'est tout mon desir de vous voir vn visage ioyeux & content qu'ad ie le vous rendray ? Et si quelque mauuais destin se prepare pour l'un de nous deux, & qu'il faille ou que l'incommodité de vos affaires vous fasse auoir besoin de ce

que i'ay de vous, ou que ma misere me rende
ne à vostre porte vous en demander encor
autant, soient plustost les destinées rigou-
reuses à moy qu'à vous. Donne celuy qui
a desia donné. Je suis prest.

Il ne tient point à Turne.

Vous en verrez la preuue au premier sujet
qui s'en offrira. Cependant les Dieux me
soient témoins que la protestation que i'en
fais est veritable.

XLII. Vous avez vne chose, Liberalis,
que ie remarque fort souuent. Partout où
il est question de faire vn office à vostre
amy, vous y estes boüillant, & craignez
toufiours de n'y venir pas assez à temps.
Cette inquietude n'est point digne d'une
belle ame. Il se faut asseurer de soy, & sur
le témoignage que nous rend nostre con-
science de la verité de nostre amour,
donner congé à tout ce qui nous peut
broüiller l'esprit. On peut aussi bien faillir
en donnant, qu'en ne donnant point.
Que la premiere loy du bienfait, soit que
celuy qui a fait le plaisir choisisse le temps
d'en receuoir la reuenche. Mais i'ay peur
qu'on n'ait mauuaise opinion de moy. Ne
pensez point à la renommée; contentez
vostre conscience. Vous avez deux iuges
en ce fait. Vous en pouuez tromper l'un,
& l'autre non. Et quoy donc, s'il ne se
presente iamais occasion de rendre, de-

DES BIENFAITS. 311

meureray-ie toujours obligé ? Vous demeurerez obligé, mais vous ne ferez ny honteux ny marry de l'estre, & prendrez du contentement à regarder vne chose qu'on a mise en garde entre vos mains. Le déplaisir de ne pouuoir assez-tost rendre, est vne repentance d'auoir pris. Si vous auez iugé quelqu'un digne de vous bienfaire, pourquoy le trouuez-vous indigne que vous luy soyez obligé?

XLIII. Ceux-là s'abusent bien, qui pensent qu'il ne faille faire autre chose que donner, & qu'un homme n'est pas braue si tous ceux qui le viennent voir, ne s'en retournent les mains & les poches pleines en leur maison. C'est bien la marque d'une grande fortune, mais non pas toujours d'un grand cœur. Il y a quelquefois plus de peine à prendre qu'à donner. Car pour ne rien donner à l'un au prejudice de l'autre, puis qu'ils sont pareils estans faits avecque la vertu, s'il y a de la grandeur de courage à faire un plaisir, il n'y en a pas moins à le deuoir. Encore y a-t'il plus de besogne à cettuy-cy; parce qu'il y va du soin & de la diligence à garder ce qu'on vous donne, & n'y en a point à donner. Il ne faut pas pour cela nous donner l'alarme, & nous haster de nous acquitter mal à propos. Nous le pourrions faire si hors de saison, que nous ne faillirions pas moins, que de ne le faire pas quand il en

seroit temps. Son bienfait est entre
mains. Je ne crains ny pour luy ny pour
moy. Sa dette est bien assurée, il ne
peut perdre qu'il ne me perde; quand il me
perdroit, il ne la perdrait pas. Je l'ay re-
mercié; cela s'appelle ie l'ay payé. Qui est
trop en peine de rendre vne chose, pense
que celuy qui l'a baillée soit trop en peine
de la r'auoir. Accommodons-nous à luy,
quoy qu'il vueille. S'il veut auoir son bien-
fait, rendons-le luy, & ne marchandons
point. S'il veut qu'il demeure en garde
chez nous, pourquoy luy voulons-nous
défouir son tresor? Pourquoy luy refu-
sons-nous de le garder? Il merite bien de
choisir ce qu'il aymera le mieux. Qu'on en
croye ce qu'on voudra, n'importe. L'opi-
nion & la renommée sont choses qui nous
doient suiure, & non pas nous mener.



SENEQVE

DES

BIENFAITS.

LIVRE SEPTIESME.

LE MON courage , Liberalis. Voicy le
 liure des glans. A cette heure que
 ie suis au bout de la matiere , ie regarde de
 tous costez , non ce que ie dois dire , mais
 ce que ie n'ay point dit. Prenez en bonne
 part ce qui reste , puis que c'est pour vous
 qu'il est resté. Si i'eusse voulu me faire va-
 loir , ie deuois aller par degrez , & mener
 ma besogne d'un ordre que le plus friand
 fust seruy le dernier. Mais sans y apporter
 tant de façon , i'ay tout d'un coup mis sur
 la table ce qui m'a semblé le plus necessai-
 re. A cette heure , s'il m'est eschappé quel-
 que chose , ie le ramasse. Et pour en par-
 ler franchement , si vous m'en demandez
 mon auis , ie ne trouue pas qu'il soit trop
 a propos , apres qu'on a dit ce qui peut ser-
 uir à l'instruction de la vie , de courre apres
 des choses qui ne sont pas tant pour le re-

mede de l'ame, que pour l'exercice de l'esprit. Demetrius le Cynique, homme que mon iugement on ne sçauoit mettre auprès de rien de si grand, qu'il ne fasse tousiours paroistre sa grandeur, dit ordinairement vne chose que ie trouue fort à propos. qu'il vaut mieux ne sçauoir que peu de preceptes de sagesse, & les auoir tousiours en la main, que d'en apprendre vne infinité qu'il faille chercher quand on s'en veut seruir. Comme, dit-il, pour estre bon luttteur, il n'est pas questiō de sçauoir toutes ces prises & liaisons qui ne se mettent gueres en vusage, mais suffit d'en apprendre deux ou trois exactement, & prendre bien à propos l'occasion de les pratiquer, parce que l'importance n'est pas de sçauoir beaucoup, mais de sçauoir assez pour vaincre; aussi en cette science il y a plusieurs choses qui plaisent, mais peu qui seruent. Quand vous ne sçauriez point pourquoy l'Ocean a son flux & son reflux; pourquoy en chaque septiesme année l'aage de l'homme a sa marque, pourquoy regardant vne galerie d'un bout à l'autre, il nous semble qu'elle aille en s'estrecissant, & que les piliers du bout esloigné de nous, s'entre-touchent, pourquoy deux gemeaux separez en la conception, sont assemblez en l'enfantement, si vn mesme coup s'est diuisé en deux, ou s'ils ont eu chacun leur conception

DES BIENFAITS. 315

a part ; pourquoy ayans mesme naissance ils ont leurs fortunes si contraires , venans ensemble au monde ; prennent quand ils y sont des chemins si differens. Ce ne nous sera pas grand dommage de passer par dessus des choses, qu'il est aussi difficile de cōprendre comme inutile de sçauoir. La verité est cachée dās des abysses. Et ne faut point pour cela que nous nous plaigniōs que Nature nous a fait tort ; parce que s'il est quelque chose difficile à trouuer, c'est ce qui ne peut de rien seruir à celuy qui le trouue , que de pouuoir dire qu'il l'a trouué. Tout ce qui fait l'amendement & la felicité de l'homme , est en belle veuë , & bien près de luy. Si l'esprit s'est fortifié contre les choses casuelles, & porté au delà de l'aprehension , s'il a donné des bornes à l'auuidité de ses esperances, & s'est pû restreindre à ne rien demander qu'à soy-mesme ; s'il ne doute point de la bonté des Dieux, & resolu contre la malice des hommes , s'il se rit des sollicitudes de nostre vie , & reconnoist que luy chercher du lustre, c'est luy procurer du tourment, s'il estime la mort vn repos de toutes miseres , s'il remet à la vertu la conduite de ses actions, & pour la suiure ne trouue point de mauuais chemin , si comme vn animal sociable , & né pour la communication, toute la terre ne luy semble qu'une maison commune, s'il ouure sa conscience

aux Dieux, & vid comme continuellement éclairé des hommes, & finalement, si plus honteux de soy-mesme que des autres, il se retire en quelque demeure escartée, où les vents du monde ne le troublent point, il n'ignore rien de ce qu'il est vtile & necessaire de sçauoir. Tout le reste ne luy peut seruir qu'à passer le temps, quand il n'a point d'occupation, ne luy estant pas défendu, depuis qu'il s'est mis en estat d'assurance, de se laisser quelquefois eschapper à des considerations qui n'ont à la verité rien de solide, & toutefois peuuent contribuer quelque chose à son embellissement.

II. Ce sont les preceptes que Demetrius veut qui ne nous partent iamais des mains, que nous portions en quelque part que nous allions, & que, s'il se peut faire, nous attachions & incorporions avecque nous, afin que par leur meditation continuelle, tousiours & par tout nous puissions trouuer ce qui nous est salutaire quand nous en aurons besoin, & que tout aussi-tost que nous voudrons faire quelque chose, la distinction de ce qui est honneste ou deshonneste presente à nostre imagination nous aduertisse, qu'il n'est rien mauuais que ce qui n'est point honneste, ny rien bon que ce qui se peut faire avec honneur. C'est par cette regle qu'il faut policer nos actiōs,

DES BIENFAITS. 317

faire & desirer toutes choses , & reputer les plus misérables hommes du monde , quelque belle & pleine d'éclat que puisse estre leur fortune , ceux qui n'ayans soin que de leur ventre & de leur paillardise , laissent moisir leurs ames en l'affoupissement d'une abominable oyfiveté. C'est avecque cette regle qu'il faut qu'il se represente , que la volupté est une chose fragile , peu durable , & en un moment degoustée des objets qu'elle estime le plus ; qui plus on la prend auidement , plus elle est sujette à se changer en son contraire , qui tire infailiblement la honte & la repentance apres elle , & n'a rien de splendide , ny rien digne de cette prerogative donnée à l'homme sur les autres animaux , d'approcher le plus près de la diuinité , mais basse & contempnible , comme faite par le ministère des plus sales & plus vergogneuses parties de nostre corps , ne peut estre que sale & vergogneuse en son euenement. Que la volupté vraiment digne de l'homme , & de l'homme d'honneur , n'est pas de se gorger de viandes , & resueiller des cupiditez qu'il est bien plus seur de laisser dormir , mais de n'auoir en l'esprit ny ces gesnes que fait naistre l'ambition des hommes bandez les vns contre les autres , ny cette perturbation qui vient de croire ce qu'on nous raconte des Dieux , & nous figurer en

leur nature les mesmes vices & qualitez defectueuses qui sont en l'humanité. C'est cette volupté tousiours égale, tousiours intrepide, & iamais importune, que gouste le sage de qui nous parlons, sçauant aux loix du Ciel & de la Terre, & par la iouissance des choses presentes exempt des inquietudes que donne l'imagination de celles qui sont à venir. Il sçait bien que se proposant des choses incertaines, il est impossible d'auoir rien de ferme. Aussi les roses de son ame n'ont point d'épines. Il n'espere rien, il ne craint rien, mais content de ce qu'il possède, se moque de ce que luy montre la fortune, & des choses douteuses qu'il peut auoir de sa liberalité. Quand ie vous dis qu'il est content de ce qu'il possède, ne vous imaginez pas qu'il est content de peu de chose. Il possède tout, non comme les possedoit Alexandre, à qui sur les bords mesme de la mer rouge il manquoit plus qu'il n'auoit acquis. Ce qu'il tenoit, & que ses victoires auoient sousmis à son empire, n'estoit point à luy, puis qu'Onesicritus avecque son armée nauale couroit encores l'Ocean pour decouurir des ennemis, & chercher des guerres en vne mer qui n'auoit iamais connu de vaisseau. Quelle marque voudriez-vous plus apparente de sa pauureté, que de se precipiter entre des choses qui n'auoient ny fin, ny fonds, ny

DES BIENFAITS. 319

mesure, & pour assouvir vne ambition furieuse estre content de s'exposer à toute sorte de perils ? Qu'importe combien il a brigandé de Royaumes, combien il en a donné, ny combien de terres luy sont tributaires, puis qu'il desire quelque chose qu'il n'a point ?

III. Alexandre qu'une temerité fortunée mena sur les pas d'Hercule & de Bacchus, n'a pas esté seul entaché de ce vice, mais generalement tous ceux à qui la fortune a fait venir l'appetit en les faoulant. Confidez Cyrus, Cábises, & toute la race des Rois de Perse. Qui trouuerez-vous qui de soy-mesme ait borné sa domination, & n'ait perdu la vie sur quelque dessein de l'étendre plus auant ? Et ne s'en faut pas étonner. Quelque grande que soit vne chose, si tost qu'elle est au pouuoir de l'ambitiō, elle se consume & s'épuise comme tombée en vn abyssme qui n'a point de fonds. Depuis que des mains sont insatiables, il n'importe qu'on y mette. Le sage seul est le vray maistre de toutes choses, & n'a point de peine à les garder. Il n'a point d'ambassadeurs au bout du monde, il ne iette point d'armées sur la frontiere des ennemis, il ne tient point de garnisons dans les places, il n'a point de regiments de gens de pied, ny de cornettes de caualerie. Mais comme les Dieux sans armes conseruent la paix en

leur empire, & de leur citadelle, qui craint l'intelligence ny la surprise, ont l'œil à la protection de ce qui leur appartient, ainsi de quelque estenduë que soit la charge du sage, il la fait sans tumulte, & meilleur & plus grand que le reste des hommes, void à ses pieds tout ce que la terre a de plus esleué. Riez-vous-en tant qu'il vous plaira. C'est la preuue d'un courage extrêmement braue, & qui se sent extraordinairement appuyé sur sa propre force, quand l'esprit a couru del'Orient à l'Occident, qu'il a pénétré dans les plus inaccessibles solitudes, & considéré cette abondance diuersifiée d'animaux, & de toutes choses que la nature produit si liberalement, de pouuoir comme Dieu, laisser aller cette voix : Tout cela est à moy. C'est de là que vient qu'il ne desire plus rien, parce que hors de tout, il n'y a rien.

IV. C'est ce que ie voulois, direz-vous. Vous estes où ie vous demandois. Il faut voir comme vous sortirez de ce filet, où de vous-mesme vous estes venu vous enuolopper. Dites-moy comme on peut donner quelque chose à vn sage, puis que tout est sien ? Car ce que vous luy donnez est sien aussi, & par consequent il est impossible qu'il recoiue aucun bienfait. Et cependant vous dites qu'on luy peut donner quelque chose. La mesme question

DES BIENFAITS: 321

que ie vous fais du sage, ie la vous fais
des amis. Vous dites qu'entre-eux toutes
choses sont communes. On ne peut donc
rien donner à son amy ; parce qu'on ne
luy peut rien donner où il n'ait sa part. Il
n'est pas incompatible qu'une chose soit
au sage & au maistre qui la possède. Quand
je dis que tout est au sage, ie n'entens pas
que chacun ne demeure propriétaire de ce
qui est à soy. Par la constitution du droit
civil, tout est au Roy ; & toutefois il n'y a
rien de tout ce dont il s'attribuë la seigneu-
rie vniuerselle, qui n'ait son possesseur par-
ticulier. De façon que nous pouuons don-
ner au Roy vne maison, vn esclau, & vne
somme d'argent, & cependant on ne dit
point que nous luy donnions chose qui
soit à luy, parce que bien que son pouuoir
s'estende sur toutes choses, elles ne lais-
sent pas d'appartenir particulièrement à
quelqu'un. Nous disons le terroir d'Athe-
nes & de Campagne, & cependant il n'est
point de champs qui n'ayent leurs mai-
stres, & qui ne soient distinguez de tenans
& aboutissans. On dit bien en general, C'est
le terroir de telle ou telle ville, mais en par-
ticulier on dit, le champ d'un & d'un tel. Et
pource ie puis donner à la communauté
d'une ville, des terres que desia nous appel-
lions siennes auparauât, parce qu'elles sont
d'une façon à elle, & de l'autre à moy.

Qui doute que l'esclaue & tout ce qui ne soit à son maistre ? & toutesfois il ne laisse pas de luy faire des presens. Car il n'en s'ensuit pas que l'esclaue n'ait rien, pour ce qu'il n'auroit rien si son maistre ne vouloit. Et ce que volontairement il donne à son maistre, n'est pas moins vn present, pour ce que son maistre le pouuoit prendre de force s'il eust voulu. Par ces exemples, (demeurans d'accord, comme nous sommes, que tout est au sage) on peut resoudre nostre question. Comme il est possible, puis que tout est sien, qu'il reste de quoy luy donner ; Les enfans n'ont rien qui ne soit au pere ; & neantmoins qui doute qu'un pere ne puisse recevoir quelque chose de son fils ? Tout est aux Dieux, & cependant nous leur faisons des offrandes, & mettons des pieces d'argent sur leurs autels. Ce que j'ay, pour estre vostre, ne laisse pas d'estre mien. Il peut bien estre vostre & mien tout ensemble. Vous dites que celuy qui tient des femmes qui se prostituent, est maquereau. Toutes choses sont au sage. Au nombre de toutes choses sont comprises les femmes qui se prostituent. Il s'ensuit donc qu'elles sont au sage, & que par consequent il est maquereau. Par cette mesme raison ils veulent dire que le sage ne peut rien acheter, & voicy leur argument. Personne n'achete ce qui est sien. Tout est

DES BIENFAITS. 323

au sage. Le sage ne peut donc rien acheter. Ils passent plus outre, & disent qu'il ne peut rien emprunter, parce que personne ne paye interest de son argent. Et de cette façon, combien qu'ils entendent bien ce que nous voulons dire, ils nous proposent vn nombre infiny de calomnieuses subtilitez.

V. Quand ie dis que tout est au sage, c'est en sorte que chacun ne laisse pas de demeurer maistre du sien. Comme sous vn bon regne le Prince a bien la iurisdiction sur toutes choses, mais les particuliers en retiennent la propriété. Cecy se pourra mieux prouuer quelque autrefois plus à loisir. Il suffira pour cette heure de dire, que ie puis donner au sage ce qui est d'une façon à luy, & de l'autre à moy. Ce n'est pas chose nouvelle, qu'on puisse donner vne partie à celuy à qui est le tout. Vous m'avez loué vne maison. En cette maison il y a du vostre & du mien. La chose est à vous, & l'usage de la chose est à moy. De mesme, s'il ne plaist à vostre fermier, vous ne pourrez manger des fruiets qui naistrent en vostre jardin. Et qu'il soit famine ou cherté,

Vous luy verrez en vain vn grand monceau de blé.

Il aura creu dans vostre champ, & sera serré dans vostre grenier, & cependant vous

n'y oferez toucher. Vous ferez maistre des logis que vous auez loüé, & cependant vous n'y entrerez point. Si vostre esclau est à mes gages, vous ne le pourrez emmener s'il ne me plaist. Si vous m'auez loüé vn coche, vous n'y pourrez auoir place que par ma courtoisie. Vous voyez donc bien comme il se peut faire qu'une chose sera vostre, & cependant vous ne laisserez pas de la receuoir de moy comme vne gratification.

V I. En ce que ie viens d'alleguer il y a deux maistres d'une mesme chose. Comment? Pource que l'un a l'usage, & l'autre la propriété. Nous disons les liures de Ciceron, & cependant Dorus le Libraire dit qu'ils sont à luy. L'un & l'autre dit vray. L'un se les attribue pour les auoir faits, & l'autre pour les auoir achetez. A qui que vous disiez qu'ils sont, vous ne faillirez point. Car ils sont à l'un & à l'autre, mais à diuers tiltres. Ainsi Tite-Liue peut acheter ou receuoir en don ses propres liures d'un Libraire. Ie puis donner au sage ce qui est mien, encores que tout soit à luy. Car puis que sa seigneurie vniuerselle est comme celle des Rois, & que cependant toutes choses particulieres ont leur maistre particulier, il est capable de receuoir des presens, de deuoir, d'acheter, & de loüer. Tout est à l'Empereur,

DES BIENFAITS. 325

mais il n'y a que ce qui est sien particulièrement qui soit de son domaine. Son Empire comprend tout, son patrimoine ne s'entend que de ce qui est à luy propriétairement. On peut demander ce qui est à luy, ou ce qui n'y est pas, sans diminuer rien de sa grandeur. Car cela mesme qu'on dit estre à vn autre, est à luy par vn autre moyen. Ainsi le sage possède toutes choses en es-pôt, & en propriété ce qui est particulièrement à luy.

VII. Quelquefois Bion argumente que tous les hommes sont sacrileges; quelquefois il soustient qu'il n'en est point, & qu'il n'y a moyen de l'estre. Quand il veut mettre tout le monde entre les mains du bourreau, voicy ce qu'il dit. Quiconque prend, consume & applique à son vsage vne chose qui appartient aux Dieux, il est sacrilege. Or toutes choses sont aux Dieux, Tout ce donc que quelqu'un prend, en quelque lieu que ce soit, il le prend aux Dieux, à qui tout appartient. Et par consequent quiconque prend quelque chose que ce soit, il est sacrilege. Après quand il veut mettre les Temples & le Capitole au sac & au pillage, il dit qu'on ne sçauroit faire de sacrilege, pource que tout ce qu'on prend en vn lieu qui appartient aux Dieux, on le porte aussi en vn autre qui leur appartient. On luy respond à cela; Que tout est bien

aux Dieux voirement, mais que tout ne leur est pas dedié; Que le sacrilege se commet aux choses où la religion leur a donné titre particulier? Que de cette façon le monde entier est leur temple, & qu'il n'y en a point d'autre digne de leur amplitude & magnificence; & cependant nous ne laissons pas de faire distinction des choses profanes & des sacrées, & dans vn petit coin, à qui nous auons donné le nom de chapelle, nous n'oserions faire des choses que nous faisons à la veuë de tout le Ciel. Vn sacrilege ne peut faire injure aux Dieux, pource que leur condition les a mis hors de la portée de nos insolences; & toutefois on le chastie, d'autant qu'en ce qu'il a fait il a pensé s'adresser aux Dieux. Pour son opinion & la nostre, il faut qu'il soit puny. Comme donc vn homme est estimé sacrilege qui dérobe quelque chose de sacré, combien qu'en quelque part qu'il la mette, ce ne puisse estre que dans l'enclos du monde; par la mesme raison, encor qu'on ne puisse rien oster au sage de ce qu'il possède comme seigneur vniuersel, toutefois on luy peut dérober quelque chose de celles qui au partage du monde sont tombées en sa propriété. Il se plaist en cette possession generale, & n'en voudroit pas de plus particuliere. Il diroit comme vn grand Capitaine Romain, à qui pour les

DES BIENFAITS. 327

seruices qu'il auoit faits à la Requiblique, on vouloit bailler autant de terre qu'en labourant il en pourroit enuironner en vn iour. Il ne vous faut pas vn citoyen à qui il faille plus qu'à vn citoyen. Combien pensez-vous qu'en ce refus il y eust plus de gloire qu'au merite ? Car d'arracher les bornes de ses voisins, c'est chose ordinaire; mais de s'en donner à soy-mesme, il n'est point d'exemple de cette vertu.

VIII. Quand donc nous voyons le sage auoir de l'autorité sur toutes choses, & son pouuoir s'estendre sur tout l'Vniuers, nous disons que tout est à luy, quand nous suiurons le droit ordinaire, nous comptons par teste ce qu'il peut auoir de reuenu. Ces deux estimations sont bien differentes. On luy feroit horreur de luy parler de posseder le monde au mesme droit qu'il possède son bien particulier. Je ne vous iray point querir Socrates, Chrysippus, Zenon, & tous ces autres, qui sans mentir ont esté grands personnages, mais que peut-estre on estimeroit moins, si ce n'est que l'enuie ne s'oppose pas à la gloire de ceux qui sont morts. Je vous viens d'alleguer Demetrius. C'est vn homme que ie crois que la nature expressément ait fait naistre au siecle où nous sommes, pour monstrier qu'il nous est aussi peu possible de le corrompre, comme à luy de nous corriger; homme d'une

sagesse exacte, encore qu'il ne l'auouë par d'une resolution inébranlable, & d'une eloquence conforme à la grauité des matieres qu'il traite, non fardée, non empeschée à l'élection des paroles, mais qui suit où l'affection du sujet l'emporte, & qui par les conceptions tousiours releuées tesmoigne combien son ame a de courage & de vigueur. Je ne pense point que Dieu l'ait fait si plein de preud'homme & de suffisance, que pour estre vn exemple que nostre siecle eust la gloire de suiure, ou la reproche de n'auoir point suiuy.

IX. Si quelque Dieu luy vouloit baillez la possession propriétaire du monde à cette condition de n'en rien donner, ie iurerois bien qu'il ne la voudroit pas prendre, & qu'il diroit, Quant à moy, ie n'ay rien qui m'oblige ny qui m'arreste, si ie ne me veux point broüiller en cette confusion d'affaires, ny m'engager au fonds d'une bourbe d'où i'aye de la peine à me tirer. Pourquoi m'apportez-vous tout ce qu'il y a de mal & d'ordure sur la terre? Je ne prendrois pas ce que vous m'offrez, quand ce seroit pour le redonner aussi-tost, parce qu'entre tant de choses, il y en a beaucoup que i'aurois honte qu'elles vinssent de ma main. Je me veux remettre deuant les yeux l'éclat de ces vanitez, par qui tous les hommes du monde, & les Rois mesmes, sont éblouis.

DES BIENFAITS. 329

Je veux considérer ce qui est le prix de votre sang & de vos vies. Faites-moy venir premierement les despoüilles de la luxure, l'une apres l'autre, ou tout à la fois, comme vous aimerez le mieux. Je voy les comparimens élaborer d'une voûte & des coquilles des plus vilains & plus paresseux animaux que produise la nature, qui ont coûté beaucoup d'argent, & où le peintre a si viuement contrefait cette bigarure qui les recommande, que l'artifice ne differe point du naturel. Je vois des tables & des meubles de bois, qui ne valent pas moins que le reuenu d'un Sénateur, & qui sont d'autant plus estimez, que la mauuaise fortune des arbres les a produits avecque plus de noeuds. Je vois là des vases de cristal, qui ne sont prisez que pource qu'ils sont fort fragiles, & que le peril qui deust apporter le dégoust, en fait naistre le desir à ceux qui n'en sçauent pas bien vser. J'en voy de porcelaine, parce que la luxe ne seroit pas seruiue à souhait, si quelque vaisseau qui ne fust de prix, receuoit ce qui doit incontinent estre vomy. Je voy des perles, non vne à chaque oreille, (car auioird'huy les oreilles se sont accoustumées à la pesanteur) mais par couples, les vnes au dessus des autres. Les femmes n'auoient pas encores bien mené leurs maris par le nez, s'ils ne leur eussent pendu aux oreilles le reue-

nu de deux ou trois bonnes maisons. Je ne
des robes de soye (s'il faut appeller robes
ce qui ne deffend ny le corps ny la honte, &
que celles qui les portent se peuvent dire
aussi nuës, que si elles ne portoient du tout
rien) & cependant les étoffes en sont appor-
tées de bien loin & achetées bien cher, afin
que leurs mignons mesmes ne puissent voir
dauantage en la chambre, que ce que publi-
quement elles découurent à la veuë de tous
ceux qui les veulent regarder.

X. Où en es-tu auarice ? Combien est-il
aujourd'huy de choses qu'on estime plus
que ton or ? Toutes celles que ie viens de
dire sont plus honorées qu'il n'est, & con-
stent plus qu'il ne fait. Je ne touche point à
ces plaques d'or & d'argent que tu mets en
reserve, & qui sont les sujets ordinaires de
nostre passion. Mais si est-ce qu'il semble
que la terre, qui d'ailleurs a mis au iour
tout ce qui a esté nécessaire pour l'usage de
nostre vie, eust retiré ces métaux au lieu le
plus secret de ses entrailles, & se fust cou-
chée dessus de tout son poids, pour les y re-
tenir, preuoyant qu'ils n'en pourroient sor-
tir qu'à la ruine & destruction du genre hu-
main. Je vois le fer tiré des mesmes tene-
bres où estoit l'or & l'argent, afin que puis-
que les hommes auoient à s'entre-tuer, ils
ne manquassent non plus d'outils pour le
faire, que de recompenses de l'auoir fait.

DES BIENFAITS. 331

Encores toutes ces choses-là sont matérielles, & ont de quoy rendre l'esprit aucunement complice de la folie des yeux. Je voy les contrats, des cedulles, des cautions, simulacres inutiles de richesses, & fantosmes d'une avarice malade, qui ne seruent qu'à flatter les esprits foibles par vne imagination ridicule d'auoir des choses qui ne s'ont point.

Que sont-ce que l'interest, le papier journal, l'vsure, sinon des noms sans substance, que les hommes ont recherchez pour donner quelque soubassement illusoire à leur insatiable cupidité? La nature nous a certainement donné du sujet de nous plaindre d'elle, de n'auoir mis l'or & l'argent plus auant dans la terre, ou ne les auoir couuerts de quelque chose de si pesant, qu'il n'y eust moyen de iamais les faire sortir au iour.

Que sont-ce ces contrats, ces papiers de compte, cette inuention de vendre le temps, & cette vsure vrayement sanglante de bailler l'argent à douze pour cent, sinon des maux volontaires partis de nostre forge, & chimeres d'une vaine conuoitise, où il n'y a rien qui puisse estre objet ou de l'œil, ou de la main? O qu'un homme est miserable, qui se glorifie de tenir un gros papier de rentes, de labourer de grandes campagnes par ses esclaves, d'auoir des troupeaux innombrables distribuez à paistre en toutes les Prouinces, de mener vne suite qui

semble vne armée, finalement d'auoir un palais de qui l'enceinte ait plus l'apparence d'une ville que la maison d'un particulier. Quand il aura bien considéré toutes ces particularitez, qui sont les sujets ordinaires de sa despenſe, & qu'il penſera bien auoir de quoy s'enſier, il confeſſera qu'il eſt pauvre, s'il compare ce qu'il deſire à ce qu'il a. Laiſſez-moy aller. Renuoyez-moy parmy mes biens. Je m'en vois en mon Royaume de Sageſſe, de qui l'eſtendue n'a point de limites, & d'où ie ſçay bien que ie ne puis iamais eſtre depoffédé. Toutes ces choſes ſont miennes, mais c'eſt d'une façon que tout le monde en a ſa part.

XI. Auſſi comme Caius Ceſar vn iour luy voulut donner deux cens talens, il fut ſi dédaigneux & ſi braue à ne les prendre point, que ſeulement il ne voulut pas qu'on ſceuſt qu'il les euſt refuſez. Auſſi pour n'en mentir point, à quelque fin que ce fuſt fait ce preſent, ce n'eſtoit pas choſe ſuffiſante pour honorer ou pour corrompre vn courage ferme & reſolu comme le ſien. Il ne luy faut point dérober le teſmoignage qu'il merite. I'ay oüï reciter que ſ'eſtonnant du peu de ſens de l'Empereur, qui ſ'eſtoit perſuadé que ſi peu de choſe le deũt rendre autre qu'il n'eſtoit; il tint vn propos auſſi relené que ſon ame eſtoit haute & genereuſe. Il me deuoit, dit-il, offrir tout

DES BIENFAITS. 333

on Empire, puis qu'il auoit enuie de me
center.

XII. Encores donc que tout soit au sa-
ge, on ne laisse pas de luy pouuoir donner
quelque chose. Aussi, quoy qu'on die que
tout est commun entre les amis, ce n'est pas
à dire qu'on ne puisse faire vn present à
son amy. Car cette communauté n'y est pas
telle, qu'avec vn compagnon qui peut di-
re, cette moitié est vostre, & cette-cy mien-
ne, mais comme celle d'entre le pere & la
mere, qui ayans deux enfans, n'en ont pas
chacun le sien, mais chacun deux. Or à
cette heure, quiconque soit celuy qui veut
que nous soyons compagnons, ie luy veux
monstrer qu'il n'y a rien de commun en-
tre luy & moy. Pourquoi? Pource que
cette société, non plus que l'amitié, ne
peut estre qu'entre les sages. Les autres
sont aussi peu amis que compagnons. Au
reste les choses peuuent estre communes
en beaucoup de sortes. Les degrez du thea-
tre destinez aux Cheualiers Romains, leur
sont communs à tous, & cependant, quand
i'y ay pris place, ie la puis appeller mien-
ne. Si ie la cede à quelqu'un, encores que ie
luy aye cedé vne chose commune, il sem-
ble tousiours que ie l'aye gratifié de quel-
que chose. Il est des choses qui ne sont aux
personnes qu'avecque certaine condition.
Si i'ay place aux sieges des Cheualiers, ce

n'est pas pour la vendre, ny pour la louer, ny pour y habiter, mais seulement pour garder. Et pource ie ne mentiray point si iadis que i'ay place aux sieges des Cheualiers; mais venant au theatre, si ie trouue toutes les places des Cheualiers prises, i'puis dire que i'y ay place, parce qu'il m'est permis de m'y seoir, mais ie ne l'ay pas, parce que ceux avec qui ce droit de place m'est commun, ont tout occupé. Pensez qu'il en est de mesme entre les amis. Tout ce qu'à nostre amy nous est commun, mais celuy qui le tient en a la propriété. Ie n'en puis vser sans sa permission. Vous vous moquez, direz-vous. Si ce qui est à mon amy est à moy, ie dois auoir puissance de le vendre. Il ne s'ensuit pas. Car vous ne pouuez pas vendre les sieges du theatre, & cependant vous y auez part avecque tous les autres Cheualiers. Vous n'aez pas liberté de vendre vne chose, ny de la consumer, ny d'en faire ce qu'il vous plaist; elle n'est donc pas à vous. C'est vn argument qui ne vaut rien. Car vne chose ne laisse pas d'estre à nous, pour y estre à certaine condition. Vous me l'aez baillée, mais pour cela vous ne laissez pas de l'auoir.

XIII. Pour ne vous tenir pas dauantage, vn bienfait ne sçauroit estre plus grand que l'autre, oüy bien les choses où il consiste, selon que ceux qui donnent, prennent

DES BIENFAITS. 335

plaisir d'estendre leur bienueillance, & de se contenter en la tesmoignant. Comme quand les amoureux multiplient leurs baisers, & s'embrassent plus estroitement, ils ne s'aiment pas dauantage, mais ils donnent de l'exercice à leur affection. La question que ie vay proposer, est vuidée par les precedentes, aussi ne feray- ie que passer par dessus, les raisons qui ont seruy aux autres, seruiront encores en cette-cy. On demande, Si celuy qui a fait tout ce qu'il a pû pour se reuencher, est quitte. Car pour montrer qu'il n'est point quitte, il a fait ce qu'il a pû pour s'acquitter. Il ne peut donc auoir fait ce qu'il n'a point eu moyen de faire, comme celuy n'a point payé son creancier, qui pour le payer a cherché de l'argent par tout, & n'en a point trouué. Il est des choses de cette nature, quel'effet y est necessaire, & d'autres qu'on repute comme faites, quand pour les faire on a tout essayé. Le medecin est quitte de ce qu'on luy peut demander, quãd pour guerir le malade il n'a rien oublié de ce qui dépend de luy. L'aduocat de qui la partie a perdu sa cause, n'a pas moins de suffisance, pourueu qu'il ait bien plaidé. Si le general d'une armée a fait tout ce que peut faire vn sage & vaillant capitaine, & que cependant il se soit passé quelque chose à l'aduantage de ses ennemis, il ne merite pas moins d'estre loué

Tout de mesme si quelqu'un pour se re-
cher en vostre endroit, a fait ce qui luy
possible, mais vostre bonne fortune l'en
gardé, vous n'avez point eu de sujet d'
prouver vn amy. Vous avez tousiours est
riche, il n'a eu que vous donner; tousiours
sain, il ne vous a pû assister; tousiours
vostre aise, il n'a pû vous secourir? enco-
res qu'il ne vous ait rien rendu, vous ne le
pouuez accuser d'ingratitude. Et puis si
continuellement cette pensée luy a occupé
l'esprit, s'il a tousiours ouuert les yeux, &
n'a rien oublié de la diligence qui s'y pou-
uoit apporter, n'a-t'il pas eu plus de peine
que s'il eust eu moyen de rendre aussi-tost
qu'il eut receu.

XIV. Le fait de l'emprunter n'est pas
semblable, pource que s'il ne paye, ce n'est
pas assez d'auoir cherché de l'argent. Il a
tousiours son creancier à dos, qui ne luy
en quitteroit pas vn iour; où vous au con-
traire auez à faire à vn homme de bon na-
turel, qui, s'il vous voyoit en cette inquié-
tude, vous diroit,

Bannissez-vous ce trouble de l'esprit.

C'est assez; ne vous tourmentez plus, ie suis
content de vous, vous me faites tort si vous
croyez que i'en desire quelque chose d'a-
uantage? i'ay tout le tesmoignage que ie
pouuois desirer de vostre affection. Oüy,
mais si vous dites que celuy qui a payé en
cette

DES BIENFAITS. 337

monnoye soit quitte, vous mettez rendre & ne rendre point en vn mesme degré. Posons à cette heure le cas au contraire, que quelqu'un ne se fust nullement souuenu qu'on luy eust fait plaisir, & n'eust pas fait vne seule demonstration de s'en ressentir, ne direz-vous pas qu'il seroit ingrat ? Or certuy-cy a couru de iour & de nuit, & a laissé toutes autres affaires, tant il auoit de peur qu'il ne luy échappast quelque occasion de se reuencher. N'estimerez-vous non plus celuy qui a eu cette sollicitude si continuelle & si pressée, que celuy qui n'en a point eu du tout. Vous estes iniuste, si vous demandez vne chose qu'il ne tient pas à moy que ie ne vous baille. Enfin prenez le cas qu'ayant sçeu que vous auiez esté pris, i'ay emprunté de l'argent, & baillé à gage tout ce que i'auois pour en trouuer, ie me suis embarqué au cœur de l'hyuer le plus cruel qui pouuoit estre, i'ay passé à la mercy de tous les brigandages de la coste, & couru toutes les fortunes de la mer, & finalement ayant esté par toutes les solitudes les plus égarées pour chercher ceux qui sont fuys de tout le monde, ie suis arriué où estoient les corsaires, mais vn autre vous auoit desia deliuré. Direz-vous que ie ne me suis point ressenty du plaisir que vous m'avez fait ? non pas mesme quand en ce voyage par le bris du nauire i'aurois perdu

l'argent que ie portois pour vostre rançon
& que ie me serois mis aux pieds les fers
que ie m'étois proposé de vous oster. Si
est-ce que les Atheniens appellent Armo-
dius & Aristogiton tyrannicides ; & la
main de Mutius laissée sur l'autel de l'en-
nemy , eut la mesme gloire que si elle eust
fait le coup qui luy auoit esté commandé.
Quand la vertu lutte contre la fortune , on
ne l'estime pas moins pour estre demeurée
au deça de l'exécution. Celuy qui a suiuy
les occasions , & qui comme il luy en est é-
chappé vne , a couru apres l'autre, l'autre, à
fin de vous pouuoir rendre ce qu'il auoit
receu de vous , il a plus fait que celuy qui
sans sueur & sans peine n'a pas esté si tost o-
bligé, qu'il n'ait trouué moyé de s'acquiter.

XV. Vous me dites qu'au bienfait il y a
deux poincts, la volonté de donner , & la
chose qui est donnée, & que par consequent
il en faut deux à la reuence. Vous au-
riez raison de tenir ce langage à vn parfai-
teux , qui sans bouger d'vne place, pense-
roit assez faire de vouloir ; mais non pas à
vn qui assemble à cette volonté tous les ef-
forts qui luy sont possibles, & ne voit pier-
re qu'il ne remuë pour s'acquiter, car il ne
tient pas à luy que l'effect n'accompagne la
volonté. Dauantage , il ne faut tousiours
estimer les choses au nombre ; quelquefois
vne en vaut deux. C'est pourquoy , puis

DES BIENFAITS. 339

que l'impossibilité luy resiste, payez-vous de la grandeur de son affection. Que si toujours en la reconnoissance les effets sont nécessaires, à qui est-ce que les Dieux ne reprocheront l'ingratitude, puis qu'on ne leur peut rien offrir que la volonté? Oüy, mais, direz-vous, les Dieux ne peuvent rien recevoir de nous. Il est vray, mais si celuy qui m'a fait plaisir pour la felicité de condition en est de mesme, pourquoy est-ce qu'il ne se contentera de la mesme satisfaction?

XVI. Toutesfois si vous voulez que ie vous die ce qui m'en semble, & que ie me sçigne, ie suis d'avis que l'un fasse compte d'auoir receu la reuence, & que l'autre se souuienne qu'il n'en a point fait. Que l'un quitte, & que l'autre ne pense pas moins à payer. Que l'un die, Je suis payé, & que l'autre responde, Je dois. Le but de toutes nos questions doit tousiours estre le bien public. Il faut couper chemin aux excuses des ingrats, s'il est possible, & ne leur rien laisser sous quoy leur mauuaise volonté se puisse mettre à couuert. I'ay fait tout ce qui m'a esté possible. Continuez. Auez-vous opinion que nos ancestres n'eussent du iugement assez pour connoistre, qu'il n'est pas raisonnable de traiter également vn bordelier, à qui les dez & les femmes auoient fait manger tout ce qu'il auroit pu

trouuer en la bourse de ses amis, & vn homme de bien, qui par inconuenient de fery par violence, ou par quelque autre accident plus pitoyable, auroit perdu tout ce qu'il auoit, ou du sien ou de l'autrui ? Le commerce de la foy leur a semblé chose si necessaire, qu'ils n'ont rien voulu receuoir qu'on pût alleguer à son prejudice ; & ont pensé qu'il valoit mieux rejeter quelque petit nombre d'excuses legitimes, que les receuant faire vne ouuerture generale à tout le monde d'en inuenter à son plaisir. Vous avez fait ce que vous avez pû pour vous reuencher. C'est assez pour luy, & peu pour vous. Car comme celuy qui ne se tient pas satisfait de vous voir avec toutes sortes de sollicitudes & d'anxietez rechercher les moyens de luy rendre ce que vous en avez receu, ne merite point de reconnaissance ; aussi estes-vous ingrat, si quand il se tient payé de la bonne volonté qu'il voit en vous, & ne vous demande autre chose, vous ne iugez que par vous tenir quitte, il vous rend dauantage son obligé. Ne luy dérobez point ce que vous luy devez, & ne l'importunez pas aussi de protestations, mais sans dire mot voyez de trouuer l'occasion de vous acquiter. Rendez à cestuy-la, parce qu'il redemande, & à cestuy-cy, parce qu'il ne redemande point ; à cestuy-la, pource qu'il ne vaut rien, à

DES BIENFAITS. 341

cestuy-cy, pource qu'il est homme d'honneur. Au demeurant, s'il estoit homme de bien quand il vous fit plaisir, & que depuis il soit deuenu meschant, ne vous faites pas accroire que ce changement vous ait rendu quitte. Vous ne le seriez pas d'une chose déposée entre vos mains, ny d'argent qu'on vous auroit presté; pourquoy le seriez-vous plustost d'un bienfait? S'il a changé, voulez-vous changer aussi? Et quoy donc? si un homme sain vous auoit baillé quelque chose, & qu'il deuint malade, vous penseriez-vous dispensé de la luy rendre? N'est-ce pas en l'infirmité que nous auons plus de sujet d'assister nos amis? Il est malade d'esprit, il est raisonnable de luy aider, & supporter de luy. Il faut à mon aduis, que ceey soit distingué, pour estre entendu.

XVII. Il y a deux sortes de bienfaits. L'un, qui est le vray bienfait, ne peut estre ny donné ny receu que par vn sage. L'autre descend parmy le peuple, & tombe au commerce de ceux qui ne sont pas tant suffisants. Quant à cestuy-cy, c'est chose sans doute, qu'à qui que ce soit que ie doie, qu'il deuienne meurtrier, larron, adultere, ou ce qu'il voudra, ie n'y ay point d'interest, il faut que ie paye. Les crimes ont leurs loix. Ils seront mieux chastiez par vn iuge, que par vn ingrat. Ne soyez point

ce qu'il est. Iettez au meschant, rendez à l'homme de bien. A cestuy-cy, pource que vous luy deuez, à cestuy-la pour ne luy deuoir rien.

XVIIII. Pour l'autre sorte de bienfait, il n'est pas si aisé de s'y conduire. Comme ie ne puis recevoir, si ie ne suis sage, il semble aussi que ie ne puis rendre à celuy qui ne l'est point. Car posez le cas que ie rende, il n'est pas capable de recevoir, il a perdu l'usage des choses. Voudriez-vous que ie renuoyasse la pelotte à vn manchot? C'est folie de donner à quelqu'un ce qu'il ne peut recevoir. Je commenceray à respondre par la fin. Je ne luy donneray point chose qu'il ne pourra recevoir; mais si ie luy dois, ie ne laisseray pas de luy rendre, sans regarder à son incapacité. Car ie ne puis obliger sinon celuy qui reçoit, si ie rends, ie ne fais que m'acquitter. Oüy, mais il ne se pourra servir de ce que ie luy auray rendu. C'est à luy d'y penser. Il en sera coupable, & non pas moy.

XIX. Vous me direz que rendre, est bail-
ler à quelqu'un qui reçoit. Et quoy? si
vous deniez du vin à quelqu'un, & qu'il
vous l'eust fait verser dans vn sac ou vn cri-
ble, le luy penseriez-vous auoir rendu? ou
bien le luy voudriez-vous rendre d'une
façon, qu'en le luy rendant il fust perdu
pour vous & pour luy. Rendre, c'est avec-

DES BIENFAITS. 343

que le gré de celuy à qui vous devez luy rebail-
ler ce qu'il vous a presté. Je ne suis obligé à autre chose. De le faire iouir de ce
qu'il aura receu de moy, c'est vn soin qui
passe déjà plus auant. Je luy dois tenir pa-
role, mais ie ne suis pas son tuteur. Qu'il
conserue s'il veut ce que ie luy rends ? ie luy
veux rendre ce que ie luy dois. Je rendray
à mon creancier l'argent qu'il m'aura pre-
sté, sans m'informer s'il le va tout aussi-tost
employer en patisserie. S'il veut que ie le
baille à quelque garce, ie le veux bien aussi.
S'il me dit que ie le mette dans sa poche, en-
cores qu'elle soit percée, ie l'y mettray, par-
ce que ie n'ay qu'à le rendre, & non pas à le
garder quād ie l'auray rendu. Je suis obligé
de conseruer vn plaisir que i'ay receu, si ie
l'ay rendu, mon obligation ne va point plus
auant. C'est assez qu'il ne se perde point
tandis qu'il est chez moy. Mais au demeu-
rant, si celuy qui me l'a fait me le redeman-
de, il faut que ie luy rende, quand il luy
deuroit tomber des mains en le receuant. Je
le rendray à l'homme de bien, quand il en
sera temps, au meschant, quand il me le
demandera. Ouy, mais vous ne luy pou-
uez pas rendre la chose en l'estat que vous
l'avez prise ; car vous l'avez prise d'un
sage, & vous la rendez à vn fol. Non fais
ie la luy rends telle qu'à cette heure il la
peut receuoir. S'il y a du manquement,

il en est accusable, & non pas moy. Je luy rendray ce qu'il m'a baillé. S'il redeuiens sage, ie luy rendray tel que ie l'ay receu, tandis qu'il est vicieux, ie le luy rendray tel qu'il est capable de le receuoir. Mais que fera-ce si le changement est si grand, qu'il ne soit pas seulement deuenu vicieux, mais inhumain & sauuage, comme vn Apollodorus, ou comme vn Phalaris? luy rendrez-vous en tel estat le plaisir que vous aurez receu? C'est chose impossible en nature, qu'une alteration si notable en vn homme sage. Et quelqu'un de tres-homme de bien est deuenu tres-meschant, il n'est pas possible qu'en ce qu'il est à cette heure, il ne demeure quelque impression de ce qu'il fut par le passé. La vertu ne desempare iamais tellement vne ame, qu'elle n'y laisse des charecteres que nulle mutation, tant soit-elle grande, n'ait iamais la force d'effacer. Quoy qu'une beste sauuage nourrie parmy nous, regaigne les bois, elle ne despoüille iamais toute la douceur qu'elle a prise en nostre conuersation, & demeure aussi differente des autres qui n'ont iamais senty la main de l'homme, comme de celles qui nous sont priuées & domestiques naturellement. Il n'est pas possible que celuy qui a eu quelque trait de prou d'homme puisse deuenir meschant en perfection. C'est vne teinture qui ne prend ia-

DES BIENFAITS. 345

mais si bien vne autre couleur, que toujours elle ne retienne quelque apparence de celle qu'elle auoit premierement. Puis après ie vous demande si c'est vne cruauté qui particulièrement demeure cachée dans l'ame, ou qui rompe toute closture, & se manifeste en la ruine du general. Car puis que vous m'auiez allegué Apollodorus & Phalaris, si le meschant interieurement est de leur naturel, pourquoy ne luy rendray-ie le bien qu'il m'aura fait, à fin qu'une fois pour toutes ie m'en dégage, & que iamais plus ie ne me rembarque avecque luy ? Mais si publiquement il se réjouit & se plaist de sang humain, s'il ne distingue point les âges en l'exercice de ses cruantez insuriables, si nulle sorte de supplice ne le satisfait, sinon la colere, mais vne audité naturelle est cause de sa furie, si aux yeux des peres il met le glaive en la gorge des enfans, si non content d'une mort simple, il y adioust des gesnes & des tortures extraordinaires, s'il ne brule pas, mais rostit, ne fait autre mestier que detuer & tousiours degoutte de quelque sang épandu nouuellement, quand ie ne luy rendray point vn plaisir qu'il m'aura fait, ne le quitteray-ie pas à vn bon marché ? Tout ce qui me pouoit conuier à la reuence, c'est la consideration de la société des hommes ; mais puis que luy-mesme la decoupe

& la démembre de cette façon , quelle obligation me peut-il rester qui m'attache de-
ormais avecque luy. Si quelqu'un fait la
guerre à mon païs , tout ce qu'il a fait pour
moy n'a plus de merite, la reconnoissance
deuiant crime defelonnie. S'il laisse mon
païs en repos , mais trauaille le sien, si pour
estre éloigné de la Prouince d'où ie suis , il
ne la trouble point , mais fait tousiours
quelquetumulte & quelque remuëment en
la sienne ; cette mauuaise inclination fera
que me separant de sa compagnie, ie me re-
soudray sion de le haïr , pour le moins de
luy vouloir du mal, & nedouteray point que
l'affection generale de tout le genre hu-
main ensemble ne me soit plus considera-
ble, que ce que ie dois à l'amitié particulie-
re d'un homme seul.

XX. Mais encores que cela soit , & que
depuis le temps que par la licence qu'il
print de faire toutes choses defenduës, il ne
demeura rien qui ne fust permis en son en-
droit , & que ie sois libre de viure avecque
luy comme il me plaira , si est-ce que i'y ap-
porteray cette obseruance , que si ie luy suis
bon à quelque chose , qui ne donne appuy
ny main-forte à ses mauuaises intentions,
mais qui se puisse faire sans preiudice du
public , ie ne craindray point en cette occa-
sion indifferente de luy rendre, si ie puis, le
plaisir que i'en ay receu. S'il a quelque petit

DES BIENFAITS. 347

enfant qui cōure fortune, ie seray bien aise de luy pouuoir sauuer la vie. Car en cela quelle incommodité receuront les miserables, qui iournellement sont trauaillez par sa cruauté ? Ie ne luy bailleray point de quoy payer des gardes. S'il veut bastir, ie lui fourniray du marbre, s'il aime les beaux habits, ie luy en feray venir, parce que ce sont des vanitez qui ne peuvent faire mal à personne; pour des soldats, & pour des armes, c'est chose qu'il n'aura point de moy. S'il me demande des Comediens ou des femmes, ie seray bien aise de luy bailler quelque chose qui l'appriuoise, & qui peut-estre soit instrument de l'adoucir. S'il veut des gondoles, des vaisseaux à chambre ou quelques autres telles fantaisies de grands, qui lassez des passe-temps de la terre, veulēt que l'eau leur en fournisse, ie ne feray point difficulté de luy en bailler, mais non pas des galeres & des vaisseaux de guerre qu'il puisse employer à l'establissement de son iniuste domination. Si ie le vois malade sans apparēce de guerison, tout d'une main ie me reuenceray de ce que ie luy dois, & m'obligeray tout le monde, pource qu'aux gens de son humeur, le remede est la fin de la vie, & n'est rien si bon que la mort à ceux que la continuation de mal faire a mis hors de toute esperance d'amendement. Mais il n'est gueres de méchanceté si deses-

perée que celle dequoy nous parlons, quand il s'en trouue, c'est vn prodige non moins expiable qu'une ouuerture de la terre, ou que des flammes sorties de dessous les abysses de la mer. Et pource reculons nous-en, & parlons des choses qui nous sont detestables, mais au deça de l'horreur. Quant à cet autre qui n'est que vulgairement meschant, que ie puis rencontrer par tout, & à qui chacun en particulier craint d'auoir à faire, il n'y a point de doute que ie ne luy doine rendre ce qu'il aura fait pour moy. Je ne veux pas faire mon profit de ses vices. Que ce qui n'est point à moy s'en retourne à son maistre, bon ou mauuais, il ne m'en chaut. Puis que ie prés garde de si prés à rendre, que ferois-ies'il estoit question de donner? Je me souuiens icy d'un conte qu'il faut que ie fasse.

XXI. Vn Philosophe Pythagorique auoit pris de meschans souliers à credit chez vn cordonnier. Au bout de quelques iours reuenant pour le payer, apres auoir longtemps heurté à la boutique qui estoit fermée, quelqu'un luy dit, Que gagnez-vous? Le cordonnier que vous demandez est mort & enterré. Mais peut-estre que ce qui nous afflige, pour l'opinion que nous auons que nos amis morts sont perdus pour nous à iamais, ne vous semble rien à vous autres qui tenez qu'ils doiuent re-

DES BIENFAITS. 349

venir au monde ; rencontrant sur ce pauvre homme qui estoit Pythagorique. Nostre Philosophe remporte son argent, prenant plaisir à le faire sonner en sa main. Mais depuis blasmant en soy cette volonté secrette qu'il auoit eüe de ne payer point, & reconnoissant que ce peu de profit luy auoit donné quelque plaisir, il retourne à la mesme boutique, resolu que le cordonnier n'estoit point mort pour luy, & qu'il falloit payer ce qu'il deuoit, & par entre-deux ais de qui la iointure s'estoit laschée, laissa tomber son argent dans sa boutique, à fin de s'accoustumer par cette punition à ne vouloir rien auoir du bien d'autrui.

XXII. Cherchez à qui rendre ce que vous deuez. Si personne ne vous le demande, faites-en de vous-mesme la sommation. Qu'il soit homme de bien ou méchant, ce n'est pas à vous de vous en informer. Rendez-luy, & vous accusez. Ne sçavez-vous pas comme vos offices sont diuisez. Sa charge est d'oublier, & la vostre de vous souuenir. Ce n'est pas que quand ie dis qu'il faut qu'il oublie, ie luy vueille faire perdre la memoire, & principalement d'une chose si loüable comme est vn bien-fait. Il est des choses que nous commandons de faire au delà de leur mesure, à fin que iustement on

les fasse comme nous les voulons auoir. Quand ie dis qu'on ne se doit point souuenir de ce qu'on a donné, i'entens qu'on ne s'en doit point vanter, ny le publier, ny s'en preualoir en façon quelconque, au desauantage de celuy qui l'a receu. Car il en est qui s'ils ont fait quelque plaisir, ils ne se trouueront en compagnie où ils n'en fassent le conte. Ils le diront deuant d'isner; ils ne s'en tairont pas quand ils seront saouls. Ils en importuneront ceux qu'ils ne connoissent point, & entre leurs amis le feront passer pour vn secret. Afin de couper chemin à cette memoire ainsi excessiue & importune en reproches, en commandant d'oublier, qui est plus qu'on ne peut faire, nous conseillons ce qu'on doit faire, qui est de n'en parler point.

XXIII. Quand nous doutons qu'une chose ne soit pas faite comme nous la desirons, il faut que le commandement passe outre les bornes, à fin que l'obeïssance aille iusques où elle doit aller. On ne se sert des hyperboles que pour amener par le mensonge à la verité. C'est pourquoy quād Virgile a dit,

Plus que la neige blancs, & plus prompts que le vent,

il a dit plus que ce qui pouuoit estre, à fin de faire croire tout ce qui se pouuoit. Et celuy qui a dit,

DES BIENFAITS. 151

Roide comme vn torrent , ferme comme vn rocher ,

a bien pensé qu'on ne se persuaderoit pas qu'il y eust homme au monde immobile comme vn rocher. L'hyperbole a tousjours plus de hardiesse que d'esperance, mais pour faire croire ce qui est croyable, elle afferme ce qui passe au delà de toute credulité. Quand nous disons que celuy qui a fait vn plaisir, l'oublie, nous voulons dire qu'il fasse comme s'il l'auoit oublié. Que la memoire en disparoisse, & ne se renouelle plus. Quand nous disons qu'il ne faut point repeter vn plaisir qu'on a fait, nous n'en condamnons pas toute repetition, car assez souuent les méchans ont besoin d'estre pressez de rendre, & les gens de bien d'en estre aduertis. Et quoy donc ? si i'ay fait plaisir à quelqu'un, & qu'il se presente vne occasion où il ait moyen de me le rendre, s'il ne la voit point, feray-je difficulté de la luy monstrier ? luy celeray-je mes necessitez, afin que sous ce pretexte faussement il puisse dire qu'il ne les a point sceuës, ou qu'à bon escient il ait sujet de se plaindre, que ie ne luy ay fait connoistre le moyen qu'il auoit de me secourir ? Il faut quelquefois luy en faire couler quelque ressouuenance, mais discrete, qui l'aduertisse, & ne l'adjoigne pas.

XXIV. Socrates dit vn iour tout ha-
 en la presence de ses amis, l'aurois vn man-
 teau, si i'auois de l'argent. Il ne demanda
 rien à personne, mais il les aduertit tous, &
 lors il y eut de la presse à qui luy en baille-
 roit. Pourquoy non? Combien estoit-ce
 peu de chose que ce que Socrates receuoit?
 Comme les pouuoit-il toucher plus dou-
 cement, que de leur dire, l'aurois vn man-
 teau, si i'auois de l'argent. Apres cela, qui-
 conque se hastia le plus, il tarda trop; il
 auoit déjà failly à Socrates. Ce que nous
 defendons de redemander, c'est pour faire
 la leçon à ceux qui exigent auecque trop
 de rigueur. Nous ne voulons pas qu'il ne se
 fasse iamais, mais qu'il se fasse peu.

XXV. Aristippus ayant vn iour pris
 plaisir à sentir quelque parfum, Mal ad-
 uienne, dit il, à ces effeminez, qui ont dif-
 famé vne chose si belle. Il faut dire comme
 luy, Mal aduienne à ces meschans & im-
 portuns quadruplateurs de bienfaits, qui
 sont cause qu'on a honte de faire vn aduer-
 tissement si bon & si necessaire entre les
 amis. Pour moy, ie feray ce que le droit
 d'amitié me permet, & ne me soucieray
 point de redemander vn plaisir à ceux à
 qui ie ne ferois point difficulté de le de-
 mander, & qui seront si aises de me le pou-
 uoir rendre, qu'ils tiendront pour vne se-
 conde obligation, la liberté que i'auray.

DES BIENFAITS. 353

prise de les aduertir. On ne m'orra iamais faire cette plainte,

*

*

*

I'y trouue plus de reproches que d'aduertissement. C'est nous faire haïr les bienfais, & non seulement nous oster la hôte de l'ingratitude, mais quelquefois dōner occasion d'y prendre plaisir. Il suffit de dire avec vn langage qui ne soit ny haut ny recherché,

*

*

*

afin que lors il ait sujet de respondre, Pourquoi ne m'auriez-vous fait plaisir. I'estois pauvre, miserable, chassé de mon païs, qui ne scauois où m'adresser, vous m'avez fait cét honneur de m'ouuir vostre maison.

XXVI. Mais vous me direz que si i'y vois ainsi couuertement, il pourra dissimuler, & ce pourra faire aussi qu'il ne s'en souuiendra du tout plus. Qu'est-il de faire ? Vous me faites vne question certainement qui merite bien d'estre disputée, & où il sera temps de faire la fin de nostre discours, En quelle façon il faut supporter les ingrats. Paisiblement, doucement, & genereusement. Que iamais discourtoisie, oubliance ny ingratitude ne vous offensent en sorte, que tousiours ce ne vous soit plaisir d'auoir donné. Quelque iniure que vous receuiez, gardez qu'il ne vous échappe de dire, ie voudrois n'en auoir rien fait. Aimez mesmes l'infelicité de vostre bienfait.

Le moyen qu'il s'en repente toute sa vie, c'est que vous ne vous en repentiez du tout point. Ne vous en offensez point, comme si c'estoit quelque chose de nouveau. Si cela ne fust aduenü, vous auriez sujet de vous ébahir. L'un craint la peine, l'autre les frais, & l'autre le peril. L'un est diuertü par vne vilaine honte qu'il a, que le rendre ne luy soit vne confession d'auoir receu, l'autre ne sçait pas son deuoir, l'autre est paresseux, & l'autre a des occupations qui luy tiennent l'esprit ailleurs. Considerrez comme l'immense audité des hommes a tousiours la bouche ouuerte, & ne se lasse iamais de demander. Vous ne vous étonnerez point que personne ne rende, quand vous ne verrez personne qui ne pense auoir trop peu receu. Qui verrez-vous d'entr'eux qui ait l'ame si solide & si ferme, qu'un bien-fait puisse estre seurement entre ses mains? L'un enrage après les femmes, l'autre veut tousiours auoir le ventre à la table, l'autre se consume d'une auarice qu'il est impossible d'assouir, l'autre a l'enuie qui le traueille, & l'autre qui ne s' imagine que la grandeur & la vanité, entre dans les épées nuës des premiers, & plus plein d'ambition que de courage s'abandonne à toutes sortes de perils. Adioustez-y que les vieillards perdent les mouuemens de l'esprit comme du corps, & les

DES BIENFAITS. 355

ieunes au contraire, portez par les inquietudes coustumieres à leur âge, ont dans l'ame vn tumulte perpetuel. Adjoustez - y encor vn amour auëugle de soy-mesme, & vne gloire fondée sur des choses contemptibles, vne coutumace bandée à mal faire, vne legereté sans arrest, vne temerité précipitée, vne frayeur qui ne donne iamais de conseil fidelle, vn labyrinthe d'erreurs où s'égare nostre vie, vne audace aux ames les plus lasches, vne discorde entre les meilleurs amis, & cette maladie vniuerselle de courre après les incertitudes, & s'ennuyer mesmes de ce qui est si grand, que deuant que nous l'eussions, nous n'esperions pas que iamais il nous fust possible de l'auoir.

XXVII. Penſez-vous trouuer parmy des passions pleines de trouble & de tempeſte vne chose si calme & si tranquille comme la foy? Vous ne ſçauriez voir nostre vie mieux representée, qu'au ſac d'une ville, où toute honte perdaë & tout reſpect mis ſous les pieds, pour oſer, il ſuffit qu'on puiſſe, & n'eſt rien de plus magnanime que de confondre toutes choses, & ne laiſſer rien qui n'ait quelque atteinte de violence & de fureur. Le fer & le feu reluiſent de toutes parts. Les crimes ne reconnoiſſent point les loix, & la religion meſme, qui parmy les plus tranchantes épées des ennemis a

soûjours esté la sauue-garde des supplians, n'arreste point les outrages des victorieux. L'un pille la maison d'un particulier, l'autre ouure les coffres d'une recepte; l'un entre dans un lieu profane, l'autre dans un temple, l'un rompt une chose, l'autre passe par dessus une autre; & si la place est trop estroite, il met par terre ce qui l'empesche, avec autant de plaisir comme s'il faisoit quelquebutin. L'un dérobe & netuë point, l'autre porte les habillemens sanglans de quelqu'un qu'il vient de massacrer, & n'y en a pas un en tout ce desordre, qui n'ait en la main quelque chose du bien d'autrui. D'où vient donc qu'en cette auidité si naturelle à toute la race des hommes, vous vous souuenez si peu de la condition commune, qu'entre tant de gens qui emportent, vous en cherchez un qui vueille rapporter? Si vous vous faschez qu'il soit des ingrats, faschez-vous qu'il soit des luxurieux, des auares, des impudiques, des malades difformes, & des vieillards qui n'ayent point de couleur. Je vous accorde bien que c'est un mal insupportable, qui des-vnit la société des hommes, & dissipe la concorde, où consiste le seul appuy de nostre imbecillité. Mais quel remede, si ceux qui le blasment, ne l'éuitent point?

XXVIII. Pensez en vous-mesmes si vous avez reconnu tous ceux qui vous ont

DES BIENFAITS. 357

obligé, si iamais bienfait s'est perdu chez vous, & s'il vous souuient de tout ce qu'on a fait pour vous. Vous trouuerez que vous n'auiez pas quinze ans, que tous les plaisirs qu'on vous auoit fait en enfance, ne fussent éuanouys, & que mal-aisément il vous peut ressouuenir à cette heure de ceux qu'en vostre ieunesse vous auez receus. Nous en auons perdu les vns, nous en auons ietté les autres. Il y en a qui peu à peu se sont disparus de denant nous, & d'autres qui nous ont fait mal au cœur, & que nous auons mis à part, de peur de les regarder. Pour excuse de cette infirmité, ie vous diray premicrement que nostre memoire est foible, & ne suffit pas à si grand nombre de choses. Comme il y en entre vne, il faut que l'autre sorte, & que ce qui est vieil fasse place au dernier venu. De-là vient que nous ne faisons pas grand conte de nostre nourrice, parce que le temps qui s'est passé depuis, a porté trop loin de nostre veüe ce qu'elle auoit fait pour nous. De-là vient le peu de reuerence que nous portons à nos precepteurs. De-là vient qu'en la brigade que vous faites pour estre Consul ou Pontife, il ne vous souuient plus de celuy qui vous donna sa voix pour estre Questeur. Fouillez-vous bien, & peut-estre trouuerez-vous en vostre poche le vice dont vous vous plaignez. Vous estes iniuste, de vous

aigrir contre vne offense publique, & mal-
auisé, de rechercher vn crime où vous auez
part. Voulez-vous auoir grace ? faites-la,
vostre patience donnera sujet à l'ingrat de
s'amender ; & quand cela ne seroit pas, vos
reproches ne pourroient de rien seruir qu'à
l'empirer. Ne luy endureissez point le front.
S'il a encores quelque respect, ne soyez
point cause qu'il n'en ait plus. Quelquefois
vne injure trop haut prononcée, a fait im-
pudent celuy qui ne l'estoit point. Personne
ne se soucie d'estre ce qu'on sçait bien qu'il
est, voulez-vous oster la honte à vn hom-
me ? faites qu'il se trouue conuaincu.

XXIX. I'ay perdu le bien que i'auois
fait. Et quoy ? disons-nous auoir perdu ce
que nous auons porté sur l'autel ? vn plaisir
est au nombre des choses consacrées. S'il
est mal rendu, pour le moins il a esté bien-
fait. Celuy qui l'a receu n'est pas tel que
nous nous l'estions promis. Soyons tou-
jours d'une sorte, & nous gardons de le
ressembler. La perte que nous plaignons à
cette heure, est faite il y a long-temps.
Quand nous publions vn ingrat, nous
auons part à sa honte, parce que la plainte
d'un plaisir perdu, montre qu'il n'a pas
esté fait comme il deuoit. Defendons le
mieux que nous pourrons sa cause en no-
stre conscience. Peut-estre qu'il ne s'est pû

DES BIENFAITS. 359

reuencher, peut-estre qu'il n'a sceu, peut-estre qu'il le fera. On a veu de mauuais payeurs à qui la sagesse & la patience du creancier, a donné moyen d'acquiter leurs dettes, pour les auoir attendus & supportez. Il nous en faut faire de mesme, & donner quelque nourriture à vne foy qui n'a gueres de vigueur.

XXX. I'ay perdu le bien que i'auois fait. Pauvre homme, vous ne sçauéz pas bien le temps de vostre perte. Vous l'avez perdu voirement, mais ce fut quand vous le fistes, à cette heure vous vous en estes apperceu. La moderation n'est pas quelquefois inutile à recouurer des choses qu'on pensoit auoir perduës. Les blessures de l'ame, aussi bien que celles du corps, se veulent manier tout bellement. Ce qu'il y a moyen de démesler quand on a patience, se rompt bien souuent quand on s'opiniastre de le tirer. Quel besoin auez-vous de l'iniurier, & de vous plaindre & crier après luy. Pourquoi le desobligez-vous par vostre importunité? S'il est ingrat, il ne vous doit déjà plus rien. Quelle raison auez-vous de dépiter vn homme que vous auez obligé, pour donner à sa faute vn pretexte par la vostre, & vous acquerir au lieu d'un amy douteux, vn indubitable ennemy? Ne pensez-vous pas qu'on demande, que

veut dire qu'un homme qui vous auoit ta-
d'obligation, n'ait pû supporter de vous.
Sans doute on y soupçonnera tousiours
quelque chose; & s'il ne vous en demeure
point de tache, pour le moins auiez-vous
esté souillé. Et puis c'est la coustume de
ceux qui mesdisent, de ne se contenter pas
de quelque calomnie legere, parce qu'ils se
persuadent que l'importance de la chose
doieue donner à leur mensonge quelque res-
semblance de verité.

XXXI. Combien prendriez-vous bien
vn meilleur chemin, de conseruer avecque
luy cette apparence d'amitié, voire l'amitié
mesme, s'il est en quelque volonté de s'a-
mander. Il n'y a point de meschant hom-
me, qu'une opiniastre bonté ne vainque,
ny d'esprit si reuefche, & si déclaré contre
les choses aimables, qui ne soit contraint
d'aimer les gens de bien. Aussi quand il ne
leur deuroit autre chose, il a cette obliga-
tion à leur facilité, qu'il peut estre ingrat
sans en estre recherché. Voicy donc ce qu'il
faut que vous pensiez. J'ay fait vn plaisir
qu'on ne m'a point reconnu. Que dois-je
faire? Les Dieux vous monstrent le che-
min, suiuez-les. Ils commencent à faire du
bien à ceux qui l'ignorent, & le continuent
à ceux qui le mesconnoissent. Faites-en de
mesme. L'un leur reproche la nonchalan-
ce, l'autre l'iniustice, l'autre les iette hors
du

DES BIENFAITS. 361

du monde , & se les represente en quelque coin destituez de toutes choses , sans pouuoir, sans connoissance, sans lumiere & sans occupation. L'autre sçait bien que c'est au Soleil que nous deuons les interualles du iour & de la nuit, que c'est luy qui par la dissipation des tenebres nous garantit d'une eternelle obscurité, qui tempere les saisons, nourrit les corps, fait germer les semences, & meurir les fruits, & cependant il dit que c'est quelque pierre, ou quelque globe de feux fortuitement assembles, & aime-mieux luy donner tout autre nom, que de l'appeller Dieu. Toutesfois comme les bons peres qui se rient quand ils sont injuriez de leurs enfans, les Dieux ne cessent de multiplier leurs biens sur ceux mesmes qui n'accordent pas qu'ils les tiennent de leur main, & d'une continuation tousiours égale font leur distribution à tous les peuples du monde, comme n'ayans ce pouuoir immense à autre fin que pour l'employer à faire bien. Ils enuoyent les pluyes en leur saison pour arroser la terre, donnent du mouuement à la mer par le moyen des vents, marquent les temps par la course des astres, amollissent les hyuers & les estez avec une plus douce respiration, & par une bonté qui ne s'altère iamais, supportent l'inclination malheureuse que nous auons à les offenser. Con-

362 SENEQ. DES BIENFAITS

formons-nous à cét exemple. Donnons quoy que nous ayons donné beaucoup de choses qui ne nous ayent pas bien succédé. Donnons à d'autres, & à ceux mesmes qui nous ont déjà trompez. Si nostre maison tombe, nous ne laissons pas d'en refaire vne autre. Si le feu l'a consumée, la place est encores tiede que déjà nous y mettons de nouveaux fondemens, & bien souuent reestablissons les villes aux mesmes lieux où l'abyssme les a deuorées; tant nous auons le courage opiniastre aux bonnes esperances. Il ne se feroit rien sur la mer ny sur la terre, si on ne tentoit vne seconde fois ce qui à la premiere n'a pas bien réussi.

XXXII. C'est vn ingrat. Il se fait l'injure, & non à moy. Quand ie luy ay fait plaisir, i'ay fait ce que ie deuois. Pour cela ie ne donneray pas moins, mais ie prendray mieux garde comme ie donneray. Vn autre me rendra ce que cettuy-cy m'a fait perdre. Au contraire ie continueray de donner encore à luy-mesme, & comme vn bon laboureur vaincray par la culture l'infertilité du terroir. Mon bienfait est perdu pour moy, & luy pour tout le monde. Ce n'est pas vn acte genereux que donner & perdre, ouïy bien perdre & donner.

Fin des Bienfaits de Seneque.



Privilege du Roy.

LO V I S par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre, A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Preuosts, ou leurs Lieutenans, & tous autres Iuges & Officiers qu'il appartient, Salut. Nostre bien-ame Antoine de Sommauille, Marchand Libraire à Paris, nous a fait remonstrer, qu'il desireroit faire imprimer & mettre en lumiere, *Le Traitté des Bienfaits de Seneque, de la version de François de Malherbe, Gentil-homme ordinaire de nostre Chambre*; lequel il a recouuert augmenté de quelques Chapitres non encor imprimez: Mais craignant que quelqu'un ne luy fist con-

travailler ledit Liure, il nous a requesté
luy octroyer nos Lettres à ce necessai-
res ; A C E S C A V S E S , desi-
rant fauorablement traiter ledit ex-
posant , Nous luy auons permis &
permettons d'imprimer ou faire im-
primer ledit Liure par tels Impri-
meurs que bon luy semblera , &
iceluy vendre & exposer en vente du-
rant le temps de cinq ans , pendant
lesquels nous auons fait & faisons
tres-expresses inhibitions & defences
à tous autres Libraires & Imprimeurs,
de le faire imprimer , vendre ny debi-
ter , sur peine de confiscation des
exemplaires , & de trois mil liures d'a-
mende , applicable vn tiers à nous , vn
tiers à l'Hostel-Dieu de Paris , & l'au-
tre tiers à l'exposant , despens , dom-
mages & interests. Et afin qu'ils n'en
pretendent cause d'ignorance , nous
voulons qu'en mettant à la fin des
exemplaires , autant des presentes , el-
les soient tenuës pour signifiées : A la
charge toutesfois de mettre deux exem-

plaires dudit Liure dans nostre Biblio-
theque publique, & vn autre en celle
de nostre tres-cher & feal le Sieur Se-
guier, Cheualier & Chancelier de
France, à peine de nullité des presen-
tes : Car tel est nostre plaisir, nonob-
stant clameur de Haro, chartre Nor-
mande, & Lettres à ce contraires.
DONNE' à Paris le vingtième iour
d'Aüril, l'an de grace mil six cens tren-
te-neuf, & de nostre regne le vingt-
neuüsième. Par le Roy en son Conseil.
Signé, DE MONCEAUX, & seellé.



*Acheué d'imprimer pour la premiere
fois le 30. May 1639.*

Les exemplaires ont esté fournis sui-
uant le Priuilege.